Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13651 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1988

Retour de l'anglais au Québec

Cinq magistrats viennent de prendre le risque de relancer la querelle linguistique au Québec et de troubler à nouveau, entre la « Belle Province » et le pouvoir *fédéral canadien*, des relations qui n'ont cessé de s'apaiser ces dernières années.

La Cour suprême du Canada, jeudi 15 décembre, a déclaré inconstitutionnelles les dispositions de la loi 101 du Québec qui interdit *pratiquement* l'usage de l'anglais dans l'affichage, la publicité et la dénomination des sociétés. Les juges ont, à l'unanimité, estimé que la législation provinciale était incompatible avec la Charte canadienne des droits et libertés. Ils considèrent que l'« exigence de l'emploi exclusif du français » est un moyen disproportionné par rapport *à l'objectif légitime de* garantir la « survie de la langue française ».

Cette décision fait tomber un nouveau pan de l'édifice juridique constitué en 1977 par le gouvernement de René Lévesque, *chef du Parti québécois* (indépendantiste) afin de renforcer le caractère francophone de la province. Deux précédentes décisions de la Cour suprême en avaient déjà réduit la portée dans l'enseignement et dans la *rédaction* des textes *législatifs* et judiciaires.

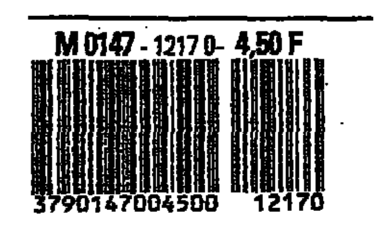
Quelques heures à peine après l'annonce du jugement, les mouvements nationalistes francophones du Québec ont commencé à se mobiliser, appelant à des manifestations samedi et dimanche.

M. Robert Bourassa, premier ministre libéral du Québec, s'est donné un délai de réflexion avant de faire savoir s'il envisageait de recourir à la clause « nonobstant ». Celle-ci, contenue dans la Charte canadienne des droits, autorise une province à déroger à l'application des décisions prises au niveau fédéral. Les milieux les *plus* nationalistes le poussent à choisir cette solution.

Mais, dans ses attendus, le jugement lui en suggère une autre : un compromis qui devrait convenir à ce dirigeant modéré, qui, au fil des dernières années, a su *habilement* dissuader la plupart de ses concitoyens de se laisser séduire par le séparatisme du Parti québécois, maintenant en perte de vitesse. Les magistrats suprêmes ont proposé que, dans l'affichage commercial, « le français soit mis davantage en évidence qu'une autre langue », c'est-à-dire l'anglais.

Ce compromis aurait le mérite d'éviter que ne réapparaissent entre francophones et anglophones les tensions d'autrefois. Il permettrait au *Québec* de poursuivre *au* mieux de ses intérêts une progressive *réintégration* dans le giron de la communauté canadienne, un mouvement qui s'est confirmé depuis le « non » au référendum de 1980 sur l'indépendance, *et surtout depuis* l'accord du lac Meech, reconnaissant au Québec le statut de « société distincte ». Cet accord conclu entre toutes les provinces en 1987, à l'initiative de M. Brian Mulroney, premier ministre du *Canada, a été l'un des éléments* qui ont *permis* à ce dernier et à son parti (conservateur) d'obtenir un très franc succès au Québec lors des élections générales du mois dernier. Le réveil d'un particularisme excessif paraîtrait en contradiction flagrante avec le *résultat* de ce scrutin.

M 0147 - 1217 0- 4,50 F



3790147004500 12170

Reprise en main après le séisme

Moscou s'en prend violemment aux nationalistes arméniens

Tandis que les recherches de survivants cessent progressivement dans les villes d'Arménie sinistrées par le tremblement de terre, la plupart des équipes de secours venues de l'étranger s'apprêtaient, vendredi 16 décembre, à rentrer dans leurs pays. Cependant, les autorités soviétiques lancent une violente offensive contre les militants nationalistes arméniens, qu'elles accusent d'avoir voulu profiter de la situation créée par le séisme.

MOSCOU
de notre correspondant

A toutes les victimes du séisme, le pouvoir soviétique a délibérément décidé d'en ajouter une, et de taille : le mouvement nationaliste arménien.

Violemment attaquée dès dimanche dernier par M. Gorbatchev, l'organisation qui l'incarne, le Comité Karabakh, est en effet la cible d'une offensive brutale et concertée à laquelle tous les organes de l'Etat apportent leur contribution. Vendredi 16 décembre encore, la *Pravda* a ainsi publié, sur trois colonnes encadrées, un réquisitoire haletant qualifiant le comité de « *défi à la raison et à l'honneur* ». Au passage, l'organe du comité central indique que vingt-deux personnes *ont été arrêtées et condamnées*, dimanche dernier, à trente jours de prison.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6 et page 2 le point de vue de J.-M. KARAGUELIAN.)

Futurs opérés, femmes enceintes, jeunes couples...

SIDA : le gouvernement incite au dépistage systématique

Le ministère de la santé rend publics, vendredi 16 décembre, à l'occasion des Journées annuelles du Comité national d'éthique, les principes qui devront être respectés en France pour le dépistage du SIDA. Cet examen ne sera pas obligatoire, mais devra être proposé de manière systématique dans de multiples situations (personnes hospitalisées, femmes enceintes, examen prénuptial, etc.).

M. Claude Evin, ministre de la santé, a donc tranché : le dépistage de la contamination par le virus du SIDA ne sera pas rendu obligatoire. Tous les médecins seront, en revanche, invités à le « proposer » dans de très nombreuses situations, pathologiques ou non. Cette importante décision réussit à concilier le respect des libertés individuelles et les impératifs médicaux et scientifiques de surveillance de l'épidémie. Elle devrait mettre un terme à la polémique lancée, il y a quelques années, par les milieux d'extrême droite, puis, en juillet dernier, par le professeur Schwarzenberg, sur la nécessité d'imposer ce dépistage, chez les femmes enceintes notamment. Cette décision est aussi prise au moment où le Comité national d'éthique, qui clôt ses Journées annuelles en présence du premier ministre, reconnaît publiquement ne pas être parvenu à fournir une réponse sur cette question pourtant essentielle.

(Lire l'article de JEAN-YVES NAU, page 15.)

Les projets de M. Rocard, les socialistes et le 49-3

Mais où est donc passée la deuxième gauche ?

M. Michel Rocard, qui est, dimanche soir 18 décembre sur TF1 l'invité de « 7 sur 7 », s'efforcera de mettre fin au « déficit d'explication » qui lui est reproché. Il intervient alors que le climat social à la RATP paraît être en voie de détente. Le climat politique, en revanche, du fait du durcissement des centristes à l'Assemblée nationale, s'alourdissant, le premier ministre est contraint de recourir à la procédure de l'article 49-3 de la Constitution.

ALORS... QUAND J'AI COMPRIS QU'ILS ALLAIENT ME PIQUER MON GRAND DESSEIN, ÇA A ÉTÉ PLUS FORT QUE MOI, J'AI SORTI MON 49.3 !

PLANTU

par Jean-Marie Colombani

Mais où est donc passée la deuxième gauche ? Aurait-elle disparu, comme la « septième compagnie » ? Au point de départ de ce qu'il faut bien appeler une *déception*, il y a, *bien sûr, le choix* du président au mois de mai dernier : Pierre Bérégovoy ou Michel Rocard ? Le premier incarnait, et incarne toujours, une gestion tranquille. Le second était une promesse, une attente, une idée.

De l'élection présidentielle de mai 1988, on ne dira jamais assez que l'opinion n'attendait rien : elle était donc, et est toujours, sceptique sur l'action politique, au point *de se désintéresser massivement* des plus récents scrutins ; mais elle était, et reste sans doute encore, disponible. Or de Michel Rocard, au nom de ses longues années militantes où il fut le *porte-drapeau de la deuxième* gauche, on attendait, confusément, une rupture qualitative. On l'attend toujours ! Certes pas une rupture avec le capitalisme, de la part d'un homme qui a toujours voulu concilier le Plan et le marché. *Mais au moins avec le libéra*lisme façon Chirac, comme avec le socialisme façon Mauroy ou sa version réduite aux acquis, le modernisme façon Fabius.

Pour toute réponse, le premier ministre nous dit : je gère ! La gestion a, certes, sa « *noblesse* » : la gauche l'a trop longtemps attendue pour faire la fine bouche. Mais la gestion avait déjà, à gauche, ses modèles : Pierre Bérégovoy, justement, ou Laurent Fabius. Sur le terrain du réalisme économique, Michel Rocard a bel et bien été rattrapé par ses camarades et a cessé d'innover : « *Je tiens, moi*, disait-il avant les autres, *que le rêve en politique, disons l'excès de rêve, est une attitude de droite.* » L'ennui est que, à trop se contenter de la gestion, on ne laisse subsister que le côté « destructeur de rêves ». C'est dangereux !

A *cet hymne* à la gestion *qu'il* propose et qui tient sans doute à une sorte de grâce d'Etat – le premier ministre plonge avec avidité dans les dossiers, négocie « *infatigablement* », et parle avec allégresse de la « *galère* » qu'est Matignon – s'est ajouté pendant six mois un hymne au silence – qu'il s'apprête, il est vrai, à rompre – *à peine corrigé par la pers*pective d'échéances de plus en plus... lointaines !

(Lire la suite page 12.)

La rébellion a pris fin mais la crise persiste

Argentine : le chantage des soldats perdus

Reprenant à son compte la principale revendication des forces armées – la fin des poursuites contre les militaires, – le cardinal Primatesta, président de la conférence épiscopale argentine a, le 14 décembre, appelé à la « réconciliation » de la société argentine et de ses forces armées. Cependant, le prix Nobel de la paix, M. Adolfo Perez Esquivel, a entrepris une grève de la faim pour protester contre une « réconciliation » passant par l'impunité de tortionnaires et d'assassins.

BUENOS-AIRES
de notre envoyé spécial

Il y a encore dix jours, c'était l'alerte générale. Et puis, comme pour montrer que la normalité était revenue, les « mères de la place de Mai » ont, une fois encore, *tourné en rond le jeudi* 8 décembre devant le palais présidentiel, avec leur foulard blanc sur la tête et en main les photos de leurs enfants disparus. La rébellion militaire est terminée, et bien terminée. Le colonel Mohamed Ali Seineldin et ses hommes sont aux arrêts. Ils n'ont pas obtenu – pour l'instant – la tête du chef d'état-major de l'armée, le général José Caridi, qu'ils réclamaient.

Leur principale revendication – l'arrêt des procès pour violation des droits de l'homme – s'est heurtée à un « non » formel du gouvernement, la démocratie est sauve et le président Raul Alfonsin peut dire qu'il n'a pas cédé. Pourtant, une inquiétude diffuse règne à Buenos-Aires. La rébellion est finie, sans doute ; mais la crise militaire, elle, continue.

De l'avis général, en effet, les forces armées sortent plus unies que jamais – dans leurs revendications – des événements des premiers jours de décembre. Ces revendications portent sur des points précis ; mais, surtout, elles traduisent un malaise général : les militaires argentins n'en finissent pas d'expier les crimes commis pendant la dictature, et la honte provoquée par la défaite des Malouines en 1982.

Humiliés, vilipendés, eux qui n'avaient cessé de diriger la vie politique du pays depuis cinquante ans, ils voient partout – jusque dans les réductions infligées à leur budget – des preuves de l'ostracisme dont ils se sentent désormais frappés.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 8.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

14

Débats

Le retour du social

par JEAN-FRANÇOIS TRANS (*)

NOS élites discutaient grand marché, noyaux durs et post-krach quand, *du diable vauvert, le social* d'un seul coup resurgit. Lui que l'on croyait définitivement perdu, à jamais étouffé sous le vacarme infernal du grand bazar médiatique, le voilà de retour, et *dans sa pire tunique* : la grève.

Qui aurait encore, il y a six mois, misé un kopeck sur ce cheval fourbu à l'heure où doctement on relevait un assagissement de la société française et où, sereinement, on affirmait que les *seules revendications étaient désormais morales ?* Faillite des pronostiqueurs patentés. Il en est de la vie sociale comme de la Bourse, l'inattendu est la règle et, comme d'habitude, il est toujours prévisible.

∴

Six années de régime sec dont les deux dernières sans le sel de l'équité, une victoire électorale de la gauche plus historique encore que celle de 1981, et le sentiment diffus d'une embellie économique, *tout cela a suffi pour redonner* corps aux réclamations salariales les plus folles.

Certes, n'exagérons rien. Seul le secteur public a bougé et encore, quelques catégories fortement stimulées, voire manipulées par une CGT qui rattrape dans le *métro les électeurs perdus* par le PC. Il *n'empêche :* il y a conflit. Et la gauche au pouvoir n'aime pas ça, tant elle le vit, d'ailleurs à tort, sous le mode de l'incompréhension. Mais voilà, le « social », c'est son affaire depuis plus d'un *siècle ! Alors elle s'interroge* à voix haute. *« Une sous-estimation du mécontentement du secteur public »*, avoue Michel Rocard. C'est évident. Car nous avons tous fini par penser que les privilégiés de l'emploi seraient par *pudeur les muets du sérail, comme si ça allait de soi* pour un agent public d'être un nanti mal payé, mal commandé et mal vu de surcroît.

Mais il n'y a pas que cela. Nous avons aussi exagérément réduit le social au seul diptyque ISF-RMI, *un peu moins aux riches, un peu plus aux pauvres. Ce troc, il fallait le faire.* Ce fut fait. Vite et bien. Mais une société ne se gouverne pas simplement aux extrêmes. Ceux du milieu, qui sont aussi les plus nombreux, éprouvent naturellement *la peur de l'oubli. D'autant qu'ils partagent* le sentiment que nul ne peut vaincre le chômage et que le temps demandé pour recueillir les dividendes en emplois n'est qu'un leurre.

Ajoutons l'insécurité du logement (ou du loyer), *la longueur des transports, la perte de* confiance dans le pouvoir émancipateur de l'école et l'insolence de l'argent gagné sur une bonne mine ou sur un bon coup, on peut comprendre que le *« salaire » devienne l'exutoire des frustrations* et des inquiétudes. Si *rien* ne compte ni ne vaut, alors pourquoi pas mille balles de plus tout de suite. Et advienne que pourra !

Voilà le constat ! Il oblige la gauche à livrer rapidement son message.

∴

Bien sûr il y a la voie facile qui consiste à défaut d'organiser le mouvement social d'en devenir le *porte-parole zélé. Procédé plus ou* moins efficace de congrès, il est néanmoins de peu de secours pour un gouvernement : une politique sociale ne s'invente pas à partir des slogans.

A l'inverse, le culte obséquieux de la rigueur, pâle répétition d'un discours encore *juste*, mais *usé jusqu'à la corde, rend* inaudible l'appel à la responsabilité. Ne prenons pas, en outre, des habitudes étrangères à nos desseins. La gauche n'est pas un simple parti d'administration. Elle n'a plus rien à démontrer sur le terrain de ses compétences. *Mais elle a précisément à redonner tout son sens à* la politique. Or nous nous glissons trop facilement dans les habits d'une administration des gens et des choses perçue par nos concitoyens comme trop *lointaine* et *trop apolitique, c'est-à-dire* dépourvue de réelle signification.

Il nous faut donc une nouvelle fois « réinventer du social ». Là est la vocation de la gauche. C'est ce qu'attend d'elle le pays. Non qu'il faille manquer au respect des grands équilibres qui sont en *plus toujours les plus forts. Mais sachons* dire que sans une immense mobilisation de solidarité la démocratie politique ne sera plus que le lot d'un nombre décroissant de citoyens privilégiés, la courbe de l'indifférence ou *de l'abstention se calquant sur celle du non-emploi* et du malêtre.

∴

Affichons une détermination forte sur un certain nombre de principes. D'abord revaloriser les métiers les plus durs qui sont souvent les plus mal traités. *Quoi de plus naturel dans une société où* l'essentiel passe inaperçu. Ensuite réintroduire dans le secteur public la formule des contrats de productivité. Avec la désinflation, la négociation menée sur les seules grandeurs nominales *est réduite à sa plus simple expression,* à savoir l'énigmatique GVT. Pour lui redonner du sens il convient de changer d'indicateur ; rien de mieux que la participation aux résultats.

Echanger partout des hausses de salaire contre des avantages non marchands : *plus de formation, un meilleur transport* collectif, des conditions et des horaires de travail plus satisfaisants, tout cela constitue de la distribution du pouvoir d'achat non inflationniste. De même faut-il réactiver les fonds salariaux, *c'est-à-dire le salaire réinvesti dans l'entreprise,* et inventer des plans d'épargne qui serviraient à financer la consommation future. En effet, l'expansion du crédit à la consommation n'est pas sans lien avec les difficultés actuelles. Consentis à des taux proches de l'usure (18 %), *ces prêts réintroduisent* subrepticement l'inflation que l'on avait, croyait-on, expurgé de la seule marchandise.

Enfin, il ne sera pas possible plus longtemps de laisser de nombreux jeunes chômeurs de dix-huit à vingt-cinq ans sans aucune rémunération. Un droit équivalent au RMI devra être établi dès lors *que les formules actuelles* (TUC, stages...) *ont été épuisées.*

∴

Mais le discours social de la gauche, c'est aussi l'Europe. Le grand marché de 1993 est une étape irréversible. Au milieu du *gué, hésiter, c'est être emporté. Car combien d'amertumes et de déceptions* conforteraient alors un nationalisme de mauvais aloi, sans même la garantie d'un de Gaulle pour le canaliser dans les limites acceptables. Mais avancer *sans savoir où l'on va revient à dessiner une Europe* sans harmonie sociale ni intérêt public supérieur à la somme des intérêts nationaux et privés qui à la fois la composent et la décomposent. La détresse urbaine de Naples ou de *Liverpool* n'est pas notre horizon. *Or les seules* lois du *marché* accroîtront les disparités régionales sociales, culturelles et humaines. Ce sera une Europe à rayon « discount » pour les uns et de produits de luxe pour les autres. *On voulait une civilisation, on aura un supermarché.*

∴

Ce serait *quand même* un comble pour les socialistes d'avoir été les inventeurs de l'Acte unique sans parvenir à concevoir un grand plan social. Faut-il encore s'en donner les moyens. Il est *ainsi aujourd'hui absurde* de ne *pas regrouper* les socialistes européens — c'est dorénavant possible avec les positions récentes des travaillistes anglais et des socio-démocrates allemands — en vue d'organiser la gauche européenne en une seule et même force de *réflexion* et *d'action pour* l'Europe. Le temps d'un congrès d'Epinay de la gauche européenne est venu. Sans quoi chacun se verra réduit à l'impuissance et acculé à mener un combat séparé. Ce sera le grand marché contre les *Curiaces. On en connaît* l'issue. Dans l'Europe aussi, il faut organiser le retour du social.

(*) Pseudonyme de MM. Jean-Michel Gaillard, François Hollande, Jean-Yves Le Drian et Jean-Pierre Mignard, animateurs au sein du PS du groupe des transcourants.

L'Arménie, citadelle assiégée

par JEAN-MARIE KARAGUELIAN (*)

DURANT quelques jours, l'épouvantable tremblement de terre a fait passer au second plan la situation dramatique dans laquelle vivait l'Arménie. C'est M. Gorbatchev *lui-même* qui a remis *dimanche* les pendules à l'heure, en annonçant son intention de normaliser « à la pragoise » l'activité politique dans la région du monde où il était devenu le plus impopulaire.

Quel chemin depuis ces manifestations de février à Erevan, où ses portraits s'étalaient partout comme garants du rattachement *du* Karabagh à *l'Arménie* ! Le pogrom de Soumgaït, suivi des massacres d'Arméniens à Bakou et Kirovabad, a mis en évidence le visage pro-turc de la politique de Moscou, qu'on accuse unanimement, à Erevan, d'avoir favorisé les exactions. Toute une tradition russophile, pourtant assez fortement *implantée dans l'intelligentsia* arménienne, a été balayée par la passivité de l'armée en Azerbaïdjan, l'insolence des réponses du secrétaire général aux diverses délégations arméniennes, le rejet sans appel des légitimes demandes concernant le Karabagh, la « farce » des procès de Soumgaït prétendant qu'il ne s'agissait là *que de « hooliganisme »*, le flot continu des falsifications étalées dans la presse et la télévision moscovites.

Pour couronner le tout, c'est au milieu d'une des plus grandes catastrophes naturelles du siècle que M. Gorbatchev déclare qu'*« il est temps de frapper un grand coup »* contre ces *« malpropres »*, ces *« démagogues corrompus »*. De qui s'agit-il, et comment en est-on arrivé là ?

Depuis longtemps les revendications avaient dépassé le problème du Karabagh : sort des cinq cent mille Arméniens vivant parmi les Turcs d'Azerbaïdjan, pollution crevant tous les plafonds, opposition au projet ultra-centralisateur de la nouvelle Constitution...

Extraordinaire communion

Le gouvernement arménien, *inexistant* et *impuissant*, était déconsidéré et avait laissé la place *de facto* à ce « Comité Karabagh », formé de onze intellectuels qui tenaient quasi quotidiennement des meetings sur la place de l'Opéra : durant des heures, au milieu des informations et des élaborations de tactiques, on assistait à une extraordinaire communion entre les discours de ces jeunes tribuns *et* les aspirations des dizaines de milliers de personnes présentes.

A partir du début novembre, la situation se tendait au fur et à mesure que s'amplifiaient les massacres en Azerbaïdjan et qu'approchait la session du Parlement arménien, prévue pour le 22 novembre. Le comité avait réussi à y faire élire deux *de ses* membres, *qui allaient défendre* la *plate-forme* populaire au cours de débats retransmis en direct et suivis à la télévision par la ville d'Erevan tout entière. Le soir, la session est interrompue *sine die*. La population, frustrée, manifeste le lendemain : le 23 au soir, cent mille personnes, bravant *le froid, s'agglutinent devant* les *grilles du comité* central et attendent jusqu'à 2 heures du matin la sortie des trois membres du comité convoqués par le gouvernement.

Devant l'absence de résultats, le comité décide de réunir lui-même le quorum des deux tiers, et, le 24 au soir, la session reprend dans la salle de l'Opéra. La foule attend dehors, montrant une fois de plus cet extraordinaire sens de la discipline et de la solidarité qui ne l'a jamais quittée. A 2 h 30, la session se termine par l'adoption de la plate-forme, dans une ambiance *ambiguë faite de liesse et d'angoisse* : car peu avant, à minuit, l'état d'urgence avait été décrété à Erevan. C'était pourtant la ville la plus calme au monde ; mais les massacres de Bakou et Kirovabad avaient exigé l'instauration de cet état d'urgence dans ces villes d'Azerbaïdjan, d'où la même mesure à Erevan pour se donner l'air d'un pseudo-équilibre.

Le 25 *novembre*, Erevan se retrouve donc avec les tanks à chenilles à chaque carrefour, les « troupes de l'intérieur » postées aux endroits stratégiques avec armes et boucliers, le couvre-feu à 22 h, l'interdiction des rassemblements. Bref, une ville occupée. Pendant qu'à Bakou, dans le même cadre, meetings et exactions se poursuivent. Le ressentiment anti-russe et anti-Gorbatchev ne peut que s'exacerber, et la popularité dont le premier secrétaire parvient à s'entourer en Occident suscite la colère de tous les Arméniens.

« Nos jeunes »

L'état d'urgence a déjà rendu plus difficile la communication entre la population et *« nos jeunes »* — désignation affectueuse du comité Karabagh. M. Gorbatchev profite du séisme pour faire arrêter la moitié de ses *membres, dont* un *député*. Est-il *conscient* que, quand il les traite de *« démagogues qui terrorisent les travailleurs, qui font pression sur les députés ainsi que sur les gouvernements d'Azerbaïdjan et d'Arménie »*, c'est au moins 95 % de la population qu'il qualifie ainsi ?

L'Arménie, entourée de Turcs hostiles, à l'ouest comme à l'est, voit ainsi le « grand frère du Nord » étaler au grand jour son inimitié. A la lumière de l'histoire, l'avenir s'annonce sombre. Le feu vert, voire les encouragements donnés aux Turcs d'Anatolie au début du siècle, ont signé la mort de l'Arménie occidentale. Les mêmes conditions offertes maintenant aux Turcs d'Azerbaïdjan ne vont-elles pas entraîner la fin de l'Arménie orientale ? L'arrivée *massive en* Arménie des dizaines de milliers de réfugiés de l'est, leurs récits horrifiés, font craindre le pire.

La nature s'est à son tour mise de la partie pour accélérer ce « pire ». Certes, on voit se dessiner une solidarité internationale qui a gravement manqué durant les pogroms et l'exode. Mais *sera-t-elle suffisante* pour enrayer un *processus politique* bien enclenché, qui vise au mieux à l'entassement, sur la petite Arménie soviétique pierreuse, de tous les Arméniens du Caucase, si ce n'est la fin de toute trace arménienne dans la région ? Il ne restera plus alors *qu'une* bande *turque continue* du Bosphore à l'Asie centrale. Moscou risque de le regretter un jour.

(*) Universitaire.

Au courrier du Monde

ENJEU

Grève sans prix

Sans vouloir me prononcer sur le fond, il me paraît intéressant de comparer l'enjeu et le coût d'*une* grève, celle des agents de la RATP.

L'enjeu : chaque gréviste peut raisonnablement espérer un bénéfice de l'ordre de mille francs de son action. Pour quelques milliers d'agents concernés, cela représente un enjeu de quelques millions de francs. Essayons d'évaluer *le coût :* un million de banlieusards perdant *chacun une heure par jour*, au *tarif* d'une femme de ménage (50 F/heure) cela fait cinquante millions de francs par jour. Sur un mois nous obtenons 1,5 milliard : sans même prendre en compte les manques à *gagner des entreprises* dont l'activité est perturbée par cette grève, nous trouvons un facteur supérieur à cent entre l'enjeu et le coût.

Est-il raisonnable d'acheter sa baguette de pain avec un billet de cinq cents francs sans réclamer la monnaie ?

PAUL REUSS
(Gif-sur-Yvette, Essonne.)

ESPÉRANCE

Vieillissement social

Dans *le Monde* du 12 décembre, Denise Grey nous incite à apporter *nos dons* à la *Fondation* pour *la* recherche médicale, pour que nous puissions vieillir en pleine forme... Voici un retour en force de l'idéologie médicale selon laquelle la vieillesse est assimilée à une maladie. Si, en effet, la recherche médicale n'est pas inutile dans ce domaine, *n'oublions* pas que le véritable problème est d'abord celui du statut social des anciens. *« La force et la santé »* dont parle Mme Grey sont autant le résultat d'un parcours social que d'un capital biologique. Travailler à ralentir le vieillissement cellulaire n'a de sens que si l'on cherche aussi à ralentir le vieillissement social. *Comparez* l'espérance de vie d'un cadre supérieur et d'un manœuvre tous deux âgés de trente-cinq ans : la différence en faveur du premier est de sept années !

Ne serait-il pas plus efficace de *donner* des moyens financiers et un statut social aux professionnels du bas de l'échelle sociale, pour qu'à défaut de bien vieillir ils vieillissent « tout court », plutôt que d'en donner aux chercheurs ? Le gain potentiel d'espérance de « vie biologique » est aujourd'hui marginal par *rapport* au gain potentiel d'espérance de « vie sociale ».

BERNARD ENNUYER
(Paris.)

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

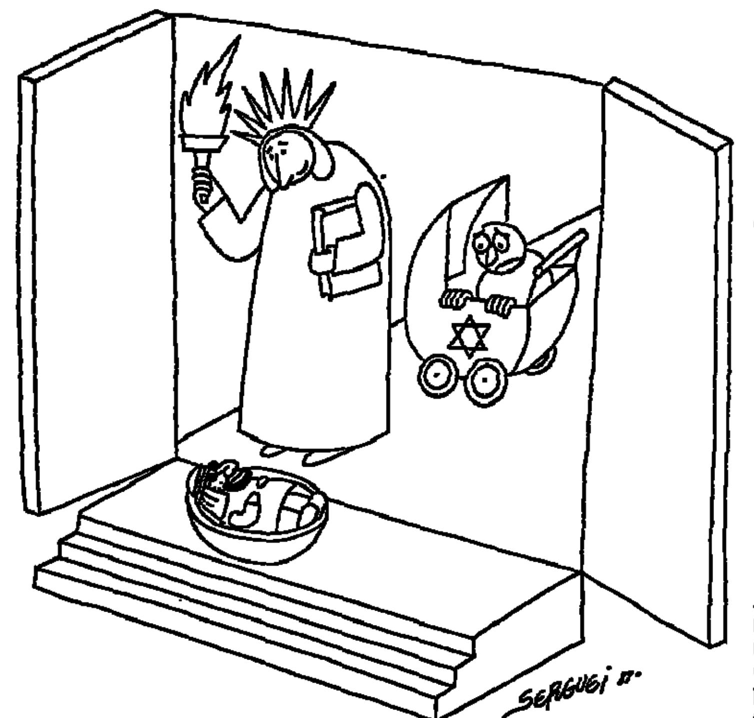
Etranger

Après la décision américaine d'engager un « dialogue substantiel » avec l'OLP

La situation s'est brusquement tendue vendredi 16 décembre en Cisjordanie, où se sont produits les incidents les plus sanglants depuis le mois d'octobre. Des heurts entre manifestants palestiniens et soldats israéliens à Naplouse ont fait cinq morts et au moins vingt blessés, dont certains dans un état grave.

Au lendemain de la décision d'ouvrir un dialogue direct avec l'OLP, le président Reagan avait tenu, jeudi 15 décembre, à rassurer Israël. *« Nous avons très clairement fait savoir que nous n'avons pas reculé d'un pouce quant à notre volonté de garantir la sécurité d'Israël »*, et si les actes de l'OLP ne s'accordent pas avec ses paroles *« nous retournerons à la case départ »*, a-t-il notamment déclaré. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est exprimé dans le même sens dans une lettre adressée au ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès : *« Notre décision n'a pas été prise à la légère. Nous surveillons étroitement la façon dont l'OLP observe les obligations qu'elle a contractées en renonçant au terrorisme. Nous avons aussi l'intention de faire clairement comprendre à l'OLP que rien ne saurait affecter nos relations avec Israël. (...) Nous entreprenons ce dialogue les yeux ouverts et la garde haute. »*

L'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Vernon Walters, a souhaité pour sa part que les Israéliens *« trouvent le moyen d'accepter »* cette décision. M. Walters, a-t-on appris de source autorisée au Vatican, avait eu dès lundi, avant de se rendre à Genève, une longue entrevue avec le pape Jean-Paul II, à qui il avait fait part des intentions du président Reagan. La décision américaine paraît ainsi avoir été prise avant même la réunion de l'ONU à Genève. Cette annonce a été accueillie avec une vive satisfaction par le Saint-Siège, directement concerné puisqu'il invoque notamment le problème palestinien et celui de Jérusalem à l'appui de son refus d'établir des liens diplomatiques avec Israël.



Les déclarations de M. Shultz concernant l'OLP ont été largement saluées en Occident. M. Mitterrand s'en est félicité, de même que Mme Thatcher et M. de Mita et les porte-parole des diplomaties ouest-allemande, grecque, portugaise et belge notamment. Les Pays-Bas, considérés comme un des plus proches alliés d'Israël en Europe et qui représentent les intérêts de l'Etat hébreu en URSS, *ont annoncé qu'ils étaient désormais prêts à élever le niveau de leurs* relations avec l'OLP et à envisager avec elle des *« contacts officiels »*. Quant au Parlement européen, il a demandé dans une résolution, adoptée *jeudi par 60 voix contre 52 et 10 abstentions*, que les Etats membres de la CEE reconnaissent l'OLP comme *« gouvernement palestinien en exil »*.

Berlin-Est, où il était arrivé dans la nuit de mercredi à jeudi pour une visite de travail d'une journée, M. Yasser Arafat – de même que M. Erich Honecker – s'est de nouveau prononcé pour une conférence de paix sous les auspices des Nations unies, avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et de tous les intéressés, dont Israël et l'OLP.

Le roi Hussein de Jordanie, en visite au Caire, et le président Moubarak se sont félicités, jeudi, de la décision américaine, comme l'avait fait peu avant l'Arabie saoudite. M. Moubarak, nous indique notre correspondant Alexandre Buccianti, a estimé lors d'une conférence de presse que la restitution aux Palestiniens des territoires occupés après 1967 était une condition *sine qua non* pour réaliser la paix dans la région. L'Egypte a prêté à l'OLP le concours de ses experts en droit international et l'a soutenue inconditionnellement auprès des Etats-Unis. M. Moubarak avait notamment téléphoné à M. George Shultz mercredi soir, *immédiatement après la conférence* de presse donnée par M. Yasser Arafat à Genève.

Les Israéliens, amers, ont le sentiment d'être incompris

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Même attendu, l'électrochoc a été brutal. Israël se réveille un tantinet abasourdi, encore un peu incrédule. C'est donc de l'*ami américain, et* du plus pro-israélien de ses porte-parole, en l'espèce le secrétaire d'Etat, George Shultz, qu'est venue cette décision en forme d'avertissement et de coup de semonce à Jérusalem : oui, l'OLP a évolué, au moins dans ses déclarations d'intention, et il est temps d'ouvrir un dialogue avec Yasser Arafat. Le quotidien *Hadashot* commentait : *« La gifle est d'autant plus violente qu'administrée par un gouvernement américain qui fut un des plus chaleureux à l'égard d'Israël. »*

Vingt-quatre heures après ce geste que l'on attendait tout en ne voulant pas y croire, les dirigeants israéliens paraissaient sortir d'une longue léthargie politique que rien jusqu'à présent n'avait semblé pouvoir ébranler. Le soulèvement dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza est entré dans sa seconde année. Voilà des semaines que l'OLP ne cessait de marquer des points dans l'opinion et auprès des gouvernements occidentaux.

Et comme tétanisés face à la réalité, les dirigeants israéliens s'escriment depuis plus d'un mois à doser la *composition* d'un impossible gouvernement à la suite d'indécises élections, le 1er novembre. On s'interroge gravement sur l'attribution des portefeuilles aux partis religieux ou sur la définition de la judaïcité.

Quasi-trahison

C'est que le veto américain donnait la solide garantie que le jeu diplomatique resterait finalement à peu près inchangé tant que ce partenaire honni qu'est l'OLP se verrait refuser sa carte d'entrée. Ce brevet d'interlocuteur à part entière dans d'éventuelles négociations de paix, les Etats-Unis pouvaient seuls le décerner. C'est presque fait. La gauche israélienne – y compris les colombes du Parti travailliste – s'en est vivement félicitée.

L'extrême droite nationaliste et une partie de la droite ont appelé à l'annexion immédiate des territoires face à cette *« quasi-trahison américaine »*. Mais les sentiments qui paraissaient dominer à Jérusalem jeudi 15 décembre, du moins dans les milieux officiels, semblaient plus complexes : mélange d'amertume et *de désillusion, impression d'être* incompris et isolé.

Le ministre des affaires étrangères sortant, M. Shimon Pérès, avait le ton de la sincérité quand il a expliqué aux correspondants étrangers que les Américains et les Européens ne pouvaient pas avoir la même perception de l'OLP qu'Israël. *« Vous pouvez avoir une approche intellectuelle du problème, nous avons l'expérience pratique de l'OLP »*, a dit le dirigeant travailliste lors d'une conférence de presse. Envisager la création d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza ? *« C'est peut-être pour vous un simple exercice intellectuel ; pour nous, ce n'est pas aussi simple d'imaginer une entité hostile aux portes de Jérusalem. »*

Et de rappeler quarante années de refus arabe de l'Etat d'Israël, tout en soulignant que l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza avait d'abord été provoquée par l'entrée en guerre de la Jordanie lors du conflit de juin 1967. C'était là de la part de M. Pérès une tentative d'explication de toutes les inhibitions d'Israël face à la levée d'un tabou et à une pression diplomatique accrue sur l'Etat hébreu.

Le directeur de la présidence du conseil, M. Yossi Ben Aharon, était encore plus amer, accusant les Occidentaux – dont les Etats-Unis – de s'être volontairement laissé berner par les déclarations apaisantes de l'OLP. *« Ils ont accepté d'être roulés, il n'y a pas d'autre mot »*, a lâché M. Aharon, proche conseiller du premier ministre et chef de la droite, M. Itzhak Shamir. Il a poursuivi, rageur : *« Si l'on vient maintenant nous dire que nous sommes isolés dans notre interprétation* [des intentions réelles de l'OLP], *eh bien tant pis. Peut-être sommes-nous isolés, mais nous continuerons à prendre la réalité pour ce qu'elle est, même si le reste du monde pense autrement. Pour nous c'est une question d'intérêts vitaux. »*

Car la première ligne de défense israélienne n'a pas bougé : quoi qu'en pensent les Etats-Unis, l'OLP reste une organisation terroriste, ont réaffirmé les principaux dirigeants israéliens. M. Ben Aharon l'a dit brutalement. M. Shimon Pérès a interrogé avec nuance : *« J'apprécie que M. Arafat ait parlé de paix. Mais dans les faits ? »* La seconde ligne de défense tient dans la conviction que les relations israélo-américaines sont suffisamment étroites et solides pour n'être pas entamées par ce différend sur l'OLP. De ce point de vue, on s'est déclaré rassuré par les précisions de M. Shultz selon lesquelles les Etats-Unis ne poursuivraient le dialogue avec M. Arafat que si les *« faits »* venaient confirmer son rejet du terrorisme.

Elections dans les territoires

Il reste que la décision américaine a bel et bien bouleversé l'échiquier diplomatique. M. Pérès l'a reconnu avec franchise : *« Je sais que nous devons faire face à une situation nouvelle ; je ne me le cache aucunement. »* Conscient qu'Israël ne pouvait éternellement rester sur la défensive et passif sans enregistrer les points marqués par l'OLP, M. Pérès a donc reformulé la seule proposition sur laquelle pourrait s'entendre un prochain gouvernement Likoud-travaillistes. Il s'agit, *« à la condition que s'instaure d'abord une période de calme de quelques mois, d'organiser des élections totalement libres »* dans les territoires occupés.

Le scrutin ne serait pas municipal – comme ce fut le cas en Cisjordanie en 1976. Il s'agirait, a dit M. Pérès, d'un vote *« politique »* *pour désigner* la délégation palestinienne devant participer à des négociations entre Israël et ses voisins arabes sur la paix et l'avenir des territoires.

M. Pérès a laissé entendre que le Likoud ne devrait pas s'y opposer : après tout, ces élections sont prévues par les accords de Camp David, seule base de négociation acceptée par le parti de M. Shamir, lequel ne serait pas non plus opposé à ce que ces pourparlers se déroulent sous le parrainage des Etats-Unis et de l'URSS.

L'interprétation de ce dispositif n'est pas facile. On peut y voir une ultime tentative pour « doubler » l'OLP et susciter l'émergence d'un leadership palestinien aux lieu et place de l'organisation de M. Arafat. Les chances de succès sont infimes. Les dirigeants israéliens savent que *« des élections totalement libres »* désigneraient des proches, sinon des membres de l'OLP. On peut alors y voir une manière détournée d'entamer finalement, mais sans le dire, un dialogue avec des personnalités représentant bel et bien l'OLP.

Cinq morts à Naplouse

On n'en est pas là. Les milieux nationalistes dans les territoires rappellent que *« l'OLP était le seul représentant des Palestiniens »*. Ils ne cachent pas leur satisfaction après la décision américaine. Sourire rayonnant, le président du Syndicat des journalistes, M. Radouane Abou Ayache, nous déclarait : *« Le moral est plus élevé que jamais, nous sommes tout à fait satisfaits. L'OLP a défini ses objectifs, et les Etats-Unis ont ouvert une brèche dans le mur qu'avait érigé Henry Kissinger »*.

A l'instar de nombreux autres militants proches de l'OLP, Abou Ayache n'ignore pas que la situation est plus délicate que jamais. Quelques *« opérations folles »* de la part d'éléments palestiniens extrémistes, a-t-il indiqué, pourraient tout remettre en question. *« Ils feraient le travail des Israéliens pour détruire la crédibilité d'Arafat. »* En étant acceptée comme interlocuteur par les Américains, l'OLP est ausi investie d'une nouvelle responsabilité. Les consignes de la « direction unifiée du soulèvement », qui regroupe les principales tendances de l'OLP, devraient traduire cette évolution, estime M. Abou Ayache.

A mots couverts, c'est laisser entendre que l'Intifada ayant rempli un de ses objectifs – entrouvrir la porte des Etats-Unis à l'OLP – pourrait adopter désormais un profil plus politique. La journée de jeudi a été cependant marquée par des affrontements à Gaza et à Naplouse : dix-huit Palestiniens blessés par balles, dont trois enfants âgés de onze et douze ans. Vendredi matin, à Naplouse, de violents affrontements se sont produits après les funérailles d'un de ces jeunes Palestiniens décédé dans la nuit des suites de ses blessures. Les tirs des militaires israéliens ont fait cinq morts et vingt blessés.

ALAIN FRACHON.

● ***« La voie de la raison et du réalisme », selon une organisation juive.*** – Première organisation juive française à réagir publiquement à la décision prise par les Etats-Unis d'engager le dialogue avec l'OLP, l'association Identité et Dialogue, a estimé, jeudi 15 décembre, que Washington *avait montré « la voie de la raison et du réalisme à Israël ». « Il revient maintenant aux responsables israéliens et aux leaders juifs en diaspora de prendre l'initiative pour élargir et consolider l'ouverture faite par Yasser Arafat. (...) En rejetant sans nuance les déclarations de M. Arafat et les décisions du CNP à Alger, le gouvernement israélien n'assume pas ses vraies responsabilités et met en danger un processus attendu et réclamé pa l'ensemble de la communauté internationale »*, estime M. André Azoulay, président de cette organisation.

L'Assemblée générale des Nations unies appelle à la tenue d'une conférence internationale

GENÈVE
de nos envoyés spéciaux

Décidément, M. George Shultz n'est pas seulement l'homme des coups de théâtre. Il s'est littéralement fait homme de théâtre en réussissant à donner à la souvent trop pâle Assemblée générale de l'ONU un éclat inattendu, et aux interventions de M. Yasser Arafat un retentissement inespéré.

M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, en a été si satisfait qu'il a déclaré jeudi 15 décembre, avant même le vote sur la *réunion* d'une *conférence* internationale de paix au Proche-Orient, qu'il avait un *« rôle spécifique »* à jouer : celui de convoquer ladite conférence. Concernant les deux virages historiques, le palestinien et l'américain, ils ne sont pas, selon M. de Cuellar, des volte-face. Au contraire, a-t-il estimé, ils ont été *« bien mûris par les uns et par les autres »*.

Quant aux Israéliens, a-t-il estimé, *« il faut leur donner du temps pour digérer la nouvelle et tirer leurs conclusions, qui, je l'espère, seront des conclusions sages, dans un sens positif, constructif »*.

Pour certains représentants arabes, l'annonce de M. Shultz a été vécue comme une divine *surprise*. Pour les Occidentaux comme une preuve de sagesse toute cartésienne. M. Petrovski, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, s'est fait, lors d'une conférence de presse, l'écho du soulagement ambiant. Il a salué la décision américaine comme *« un pas dans la bonne direction »*, mais souligné qu'il ne suffisait pas d'ouvrir un dialogue pour la seule vertu du dialogue. Il a demandé l'*« ouverture immédiate des travaux pour la tenue d'une conférence internationale »*. Il a aussi regretté – mais de façon extrêmement modérée et presque amicale – l'attitude d'Israël avant de préciser que l'URSS renouerait diplomatiquement avec l'Etat juif dès que serait enclenché le processus de préparation d'une telle conférence. Ce regret ne l'a pas empêché de remercier l'Etat juif pour la solidarité dont il a fait preuve envers les victimes arméniennes.

Deux résolutions

Quant à celui qu'on s'accorde à considérer comme l'artisan du succès de cette assemblée, M. Sten Andersson, ministre des affaires étrangères suédois, qui a inlassablement pris – et continue de prendre – contact avec tous ceux qui ont un rôle à jouer dans la tragédie israélo-arabe, il a séduit. Souriant, faussement modeste, il s'est présenté comme un simple facteur, mais un facteur qui a tout de même délivré des messages. Rien n'interdit au facteur d'écrire des lettres, s'est-il presque excusé.

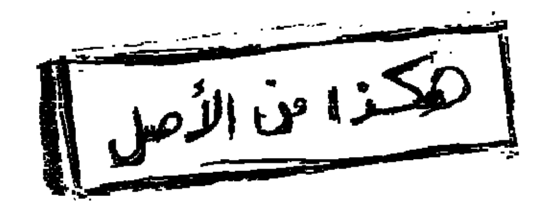
Pendant ce temps, l'aassemblée continuait à écouter quelques dizaines d'interventions qui n'ont pas spécialement influé sur les événements. Puis, on en vint au vote sur deux résolutions. La première appelle à la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient, selon le schéma tracé par M. Arafat lors de son discours de mardi, et présentée par une vingtaine de pays. Ce projet a été adopté par 138 voix, 2 contre (Etats-Unis et Israël) et 2 abstentions (Canada et Costa-Rica).

Pour leur part, les Etats-Unis ont fait comprendre à leurs partenaires occidentaux que leur vote ne devait pas être interprété comme une condamnation sans appel de la conférence, *mais que leur décision* était motivée par de simples réserves. Les Douze, quant à eux, parlaient d'une seule voix malgré les réticences premières de la Grande-Bretagne, qui a soudain changé de position après l'annonce par les Etats-Unis de l'ouverture d'un dialogue avec l'OLP.

La deuxième résolution *« prend acte de la proclamation de l'Etat palestinien »*, ce qui signifie en fait qu'un écriteau « Palestine » remplacera désormais celui où l'on pouvait lire jusqu'à présent *« OLP »*. Elle a été adoptée par 104 voix, la majorité automatique faisant force de loi, avec 36 abstentions dont celles des Douze et de la Suède, qui, tout comme nombre d'Occidentaux, estimaient ce vote prématuré. L'OLP aurait été, quant à elle, surprise et affectée, selon des sources diplomatiques, par ce nombre élevé d'abstentions.

Ces résolutions ne risquent-elles pas de demeurer, comme tant d'autres, lettre morte ? On peut espérer que non, étant donnée l'unanimité qui a régné lors d'un déjeuner organisé, jeudi, par M. Abdel Meguid, ministre égyptien des affaires étrangères, et qui a réuni les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. De source occidentale, on indique qu'un accord semble avoir été acquis pour exprimer le désir commun d'utiliser *« au mieux les deux textes »*.

YVES HELLER
et ISABELLE VICHNIAC.



هكذا من الأصل

14

Proche-Orient

Après la décision américaine d'engager un « dialogue substantiel » avec l'OLP

Ouverture à Tunis de premiers pourparlers

TUNIS
de notre correspondant

La première rencontre entre les Etats-Unis et l'OLP devait avoir lieu à Tunis dans l'après-midi du vendredi 16 décembre. Elle devait se dérouler en terrain neutre, sous l'égide du ministère tunisien des affaires étrangères.

Les Américains ont confirmé jeudi que leur ambassadeur à Tunis, M. Robert Pelletreau Jr – chargé de nouer le contact avec l'OLP – avait téléphoné dès jeudi matin à la mission palestinienne à Tunis. La délégation palestinienne aux pourparlers devait comprendre. M. Abdallah Mourani, personnalité indépendante, membre du comité exécutif de l'OLP, chargé des affaires culturelles ; M. Yasser Abd Rabbou (FDLP), membre du comité exécutif de l'OLP, chargé de l'information ; M. Abou Jaffar, adjoint du directeur des affaires politiques de l'OLP, et M. Hakem Balaoui, représentant permanent de l'OLP auprès du gouvernement tunisien.

Depuis deux ans qu'il est en poste en Tunisie, M. Robert Pelletreau n'avait jamais rencontré de Palestiniens. Dans les réceptions diplomatico-mondaines, on pouvait remarquer sa silhouette élancée qui s'éloignait ostensiblement des groupes dans lesquels se trouvaient des Palestiniens, ce qui parfois l'isolait.

Discret, selon ses collègues, M. Pelletreau, qui est âgé de cinquante-trois ans, parle l'arabe, qu'il a étudié à Tanger de 1961 à 1963, puis au Liban en 1966 et 1967. Il est considéré comme un spécialiste du monde arabe où il a été souvent en poste, d'abord comme attaché au conseiller d'ambassade (Amman, Alger, Damas, Beyrouth), puis en tant qu'ambassadeur à Bahrein. A Amman, il avait été enlevé en 1970 par des preneurs d'otages du FPLP.

Ancien élève de l'école des forces armées de Norfolk, en Virginie, il fut détaché au Pentagone en qualité de sous-sécrétaire adjoint à la défense pour les affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud en 1980 et 1981. Il fut ensuite directeur des affaires de la péninsule arabe au département d'Etat, puis sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud.

Avant d'être nommé à Tunis, M. Pelletreau était revenu à la défense, avec le titre de sous-secrétaire d'Etat adjoint, pour s'occuper des affaires du Proche-Orient. Selon certains de ses collaborateurs, il était pressenti ces derniers temps pour succéder à M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, en fin de mandat.

MICHEL DEURÉ.

Paris demande la réunion des membres permanents du Conseil de sécurité

« J'enregistre comme un réel progrès la décision très récente prise par les Etats-Unis d'Amérique, au vu des décisions courageuses du principal dirigeant de l'OLP, M. Yasser Arafat », a déclaré M. François Mitterrand, le jeudi 15 décembre, à Casablanca, où il participe au sommet franco-africain.

« Il est bien que l'OLP ait proclamé la création d'un Etat palestinien, qu'elle ait adhéré aux résolutions 181, 242, 338 des Nations unies, qu'elle ait admis le droit d'exister d'Israël, qu'elle ait condamné le terrorisme. Ainsi a-t-elle, à mes yeux, acquis la représentativité que certains lui déniaient, que la France lui reconnaît. (...) » « Les conditions paraissent remplies pour que puisse se tenir la conférence internationale que j'appelle de mes vœux depuis plusieurs années », a ajouté le président de la République.

De son côté, M. Roland Dumas, également présent à Casablanca, a salué la *« position courageuse »* des Etats-Unis et souhaité une réunion rapide des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour mettre en route le processus de la conférence internationale de paix. Le ministre des affaires étrangères a précisé que, en accord avec le président de la République, il s'était entretenu jeudi, par téléphone, avec le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, pour lui demander d'envisager au plus vite une telle réunion *« au niveau ministériel si nécessaire »*.

Le FPLP et le FDLP : un succès du soulèvement dans les territoires

Le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), M. Georges Habache, a accueilli *« favorablement »* la décision américaine d'entamer un dialogue avec l'OLP. *« C'est*, a-t-il dit, *un succès du soulèvement dans les territoires. »* Il a appelé à l'intensification de ce soulèvement afin d'*« imposer à l'administration américaine et à Israël la reconnaissance de tous les droits légitimes du peuple palestinien »*.

Cette décision a été qualifiée de *« recul américain »* et de *« victoire »* de l'Intifada par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, de M. Nayef Hawatmeh). Dans un communiqué diffusé jeudi à Beyrouth, le FDLP estime que la décision des Etats-Unis permettra d'*« exercer de nouvelles pressions sur l'administration américaine pour qu'elle réponde favorablement à la nécessité d'une solution globale à la crise du Proche-Orient, dans le cadre d'une conférence internationale »*.

Le FPLP et le FDLP se sont aussi prononcés sur le discours de M. Yasser Arafat à Genève. M. Habache a dit qu'il était *« en général satisfait »* de cette allocution. Le chef du FPLP estime que M. Arafat ne *« s'est pas gravement éloigné »* des résolutions du Conseil national palestinien d'Alger. *« Je n'ai pas ressenti de gêne*, a-t-il ajouté, *car étant donné les rumeurs qui circulaient avant le discours de M. Arafat sur une reconnaissance d'Israël, je craignais, au cas où il l'aurait fait, que cela ne provoque un grand trouble et n'influe négativement sur le soulèvement »* dans les territoires occupés.

Dans un communiqué publié le même jour à Damas, le FDLP s'est démarqué des déclarations de M. Arafat en affirmant que *« la position officielle de l'OLP a été clairement définie par le CNP à Alger »*. *« Tout autre propos ou clarification ne représente que le point de vue de leurs auteurs et n'engagent pas l'OLP »*, ajoute le communiqué.

Enfin, dans un communiqué publié jeudi à Damas, le Fatah-Commandement provisoire du colonel Abou Moussa soutient que *« plusieurs formations palestiniennes rejettent les concessions de M. Arafat et œuvreront pour traduire ce refus dans les faits »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*



Asie

INDE : conséquence du dégel sino-soviétique

La visite officielle de M. Rajiv Gandhi en Chine consacre le rapprochement entre les deux pays

NEW-DELHI
de notre correspondant

Quel qu'en soit le résultat, le voyage du premier ministre indien à Pékin, du 19 au 21 décembre, sera *historique. D'un simple point de vue* protocolaire, M. Gandhi va « rendre » la visite effectuée par son homologue chinois Zhou Enlai à New-Delhi le 25 *novembre 1956...* Depuis, les deux plus grandes puissances asiatiques en sont restées jusqu'à ces dernières années. à un climat de guerre froide, nourri pour l'essentiel par une querelle frontalière.

La visite de M. Gandhi intervient au moment où de nouveaux troubles se produisent au Tibet *(le Monde* du 14 décembre). C'est précisément la rébellion anti-chinoise des guerriers tibétains Khampas durant l'été 1959, *qui avait servi de détonateur* à la grande brouille sino-indienne. A l'époque, le dalaï-lama s'était réfugié en Inde (où il vit toujours), ce qui provoqua la colère des autorités chinoises. En octobre 1962, la Chine attaqua les positions indiennes infligeant une cuisante défaite aux troupes de New-Delhi et élargissant son contrôle sur une portion du territoire indien, l'Aksaï-Chin (la région contestée représente 30000 kilomètres carrés et est située à l'est du Cachemire).

De l'autre côté de la chaîne himalayenne, les troupes chinoises avaient également pénétré en territoire indien, mais elles s'en étaient retirées. Cette région, l'Arunachal-Pradesh, qui a toujours été contestée par Pékin, est sous administration indienne depuis le tracé de la frontière imposé à la Chine par les Britanniques en 1913 et connu sous le nom de « ligne Mc Mahon ». D'une superficie de 84000 kilomètres carrés, l'Arunachal-Pradesh est devenu en décembre 1986 le vingt-quatrième Etat de l'Union indienne. Cette politique du fait accompli avait relancé la tension entre les deux pays, en outre alimentée en 1986 et 1987 par des *« bruits de bottes »* de part et d'autre de la *« ligne de contrôle »* qui, depuis 1962, accorde *de facto* à la Chine la région de l'Aksaï-Chin.

En mai 1987, la Chine invitait l'Inde à retirer *« immédiatement »* ses troupes » *« massées »* le long de la frontière. Pékin estime qu'un cinquième des troupes indiennes et un quart de son aviation sont cantonnés dans cette région, et New-Delhi rappelle que plusieurs dizaines de chasseurs chinois sont basés sur l'aéroport de Gonggar situé à une centaine de kilomètres de Lhassa, sans compter, ajoutent les Indiens, qu'un quart des missiles nucléaires chinois sont entreposés au Tibet. Les répercussions du conflit de 1962 furent profondes. En Inde, aujourd'hui encore, le traumatisme né de cette humiliation militaire est vivace.

Tracé de la frontière selon l'administration indienne
Tracé de la frontière selon l'administration chinoise *ou pakistanaise*
Territoires contestés entre la Chine et l'Inde
Cachemire sous administration pakistanaise *depuis le cessez-le-feu (janv. 1949)*

Le différend frontalier

La Chine, dit-on à New-Delhi, sait qu'une pareille aventure militaire ne pourrait se produire, parce que l'armée indienne a maintenant les moyens de repousser toute nouvelle agression. Sur le plan diplomatique, il fallut attendre 1981, date de la visite à New-Delhi du ministre chinois des affaires étrangères, pour assister à une véritable reprise du dialogue. Indira Gandhi avait posé le principe de résoudre le conflit frontalier par des négociations, mais elles n'ont jamais abouti. La proposition de Pékin de reconnaître la souveraineté indienne sur l'Arunachal-Pradesh en échange de l'acceptation par New-Delhi du statu quo dans le secteur ouest n'a pas abouti. Ces sept années de tractations ont cependant donné un résultat : chacun est d'accord pour ne plus faire de la question frontalière la condition d'une coopération plus large. Une nette accélération s'est produite en 1987 et 1988 : MM. Pant et Tiwari, respectivement ministres indiens de la défense et des finances, se sont rendus à Pékin et, aux visites des délégations du parti du Congrès ont succédé celles de journalistes et d'universitaires indiens. Un accord culturel a été signé en mai 1988 et, à New-Delhi comme à Pékin, on parle d'augmenter les échanges commerciaux. Ceux-ci sont en effet bien faibles (156 millions de dollars entre janvier 1987 et mars 1988).

La visite à Pékin de M. Gandhi permettra la signature d'un accord scientifique et technologique et, peut-être, d'un accord sur l'aviation civile. En revanche, la question de la réouverture de consulats dans chaque pays est plus délicate : les Indiens proposent Bombay et les Chinois offrent Shanghaï. Or, Pékin préférerait ouvrir une représentation consulaire à Calcutta, où résident environ 10 000 des 18 000 *« Chinois d'outre-mer »* vivant en Inde.

L'actuel rapprochement sino-indien est surtout une conséquence directe du dégel sino-soviétique. Les Indiens s'inquiètent d'un sommet entre Soviétiques et Chinois dont il ne perçoivent pas encore les conséquences. Mais ils sont au moins sûrs que cette *« nouvelle donne »* diplomatique leur impose de normaliser leurs relations avec la Chine. Leur allié soviétique le leur demande, et cette sorte de paix armée sur leur frontière nord est potentiellement dangereuse. S'y ajoutent des considérations de politique intérieure : le premier ministre indien ne serait pas fâché de revenir de ce voyage *« historique »* à Pékin avec l'aura de celui qui aura eu le courage de *« faire la paix »* avec la Chine.

L'Inde entre dans une période pré-électorale et l'image de marque, tant du parti du Congrès que du premier ministre, a sérieusement besoin d'un succès diplomatique.

LAURENT ZECCHINI.

Afrique

L'Algérie en ébullition

III. – *Kabylie, mon gros souci...*

Dans deux précédents articles (*le Monde* des 15 et 16 décembre) notre collaborateur a mis en relief, dans le grand débat démocratique consécutif à la révolte d'octobre, le rôle des immigrés, puis celui des islamistes.

TIZI-OUZOU
de notre envoyé spécial

En Grande-Kabylie, à une heure d'Alger, l'atmosphère est bien différente de celle de la capitale. La liberté, ce nouvel engouement national, s'y déguste déjà à pleine bolée alors que dans le reste du pays on en est encore presque partout à la réclamer.

« *Ce n'est pas ici que la sécurité militaire, la principale police politique, viendra vous demander des comptes au saut du lit* », nous lance un étudiant rigolard à l'entrée d'une cité universitaire où les robinets sont secs et les toilettes bouchées, mais où flotte déjà, encore plus que dans ce bon gros chef-lieu de Tizi-Ouzou, un air pur de tout miasme policier.

A quoi tient cette « avance » sur le reste de la nation ?

Au fait que, lors du ras-le-bol berbère du printemps 1980, les Kabyles auraient les premiers déclenché le mouvement de démocratisation ? Pas sûr, puisque d'autres régions du pays ont commencé aussi à bouger au début de la décennie 80, et parfois même avant.

Faut-il alors, après tant d'ethnologues européens, remonter aux antiques *djemaas*, ces assemblées au nom arabe régissant encore aujourd'hui des villages des monts berbères et même parfois des communautés émigrées en France ? Doit-on succomber au colonial « *mythe kabyle* », encore debout lorsque le jeune historien algérien, Slimane Zeghidour déclare que, « *en 1900, il y avait plus d'enfants scolarisés en Kabylie qu'en Bretagne* » ?

Ce serait un peu rapide, surtout que les *djemaas*, décrites récemment de l'intérieur par un autodidacte kabyle (1), paraissent plutôt être des conseils de vieillards répressifs que des laboratoires des droits humains. Quant à la « préférence » française supposée, elle vole en éclats pour peu qu'on veuille bien se replonger dans l'éloquent reportage, « Misère de la Kabylie », que le quotidien alors socialiste *Alger-Républicain* publia du 5 au 15 juin 1939 sous la plume de Camus (2).

Peut-on enfin invoquer le rôle de pionnier joué par les Kabyles dans l'émigration nord-africaine en France, commencée dès 1907 pour briser les grèves italiennes de Marseille ? Sans doute le phénomène migratoire a-t-il pu jouer un rôle mais, comme l'enseigne un vieux roman d'Emmanuel Robles, *l'Action*, sur fond des grèves de 1936 en Algérie, l'initiation politico-syndicale se pratiquait aussi dans les villes du Tell.

En revanche, ce qui nous semble conférer ces quelques coudées d'avance à la revendication démocratique en Kabylie pourrait être le fait qu'en pays berbérophone elle est sous-tendue par une longue frustration culturelle et linguistique au rôle moteur décisif (« le Monde des livres » du 14 octobre).

A cet aspect structurel s'ajoute la conjoncture ; pendant que s'embrasaient maintes villes et villages du reste du territoire, en octobre, la Kabylie a remué (neuf morts dont huit à Bougie, en Petite-Kabylie) mais ne s'est pas soulevée. Maintenant elle ferait du « zèle » pour qu'on lui pardonne cette relative inaction...

A Oran, à Tiaret, on a murmuré : « *En octobre, ça a été comme au temps de l'émir Abdelkader, quand les Kabyles refusèrent d'épauler les Arabes contre l'invasion française. Si Tizi-Ouzou était entrée dans la danse, Chadli sautait...* »

« Tirez sur l'Arabe ! »

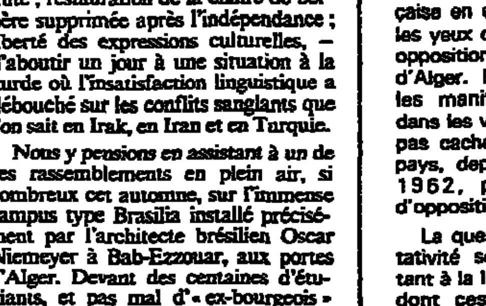
Au Mouvement culturel berbère, illégal mais principal cadre de la demande de libéralisation depuis au moins 1980, la réaction fuse : « *Pendant la guerre d'Algérie, c'est nous qui avons trinqué le plus et depuis l'indépendance les frères des autres wilayas nous ont généralement laissés nous dépatouiller tout seuls face à la répression. En octobre, nous avons su que le régime préparait pour nous un « exemple » particulièrement sanglant, et nous n'avons pas voulu tomber dans le piège.* »

En tout cas, avec sans doute le record national *per capita* de comités, collectifs, rassemblements, coordinations, syndicats spontanés, tracts, proclamations, quêtes et autres grèves de la faim, la Kabylie demeure, géographiquement parlant, le plus gros souci d'un gouvernement qui n'en manque pas.

Certes, on ne peut que sourire quand *Révolution africaine*, organe central du FLN, agite la menace du « *néocolonialisme qui n'attend qu'un affaiblissement de l'unité nationale pour revenir par une fenêtre* ». Mais il y a lieu tout de même de s'interroger sur l'existence de tensions ethniques en germe quand on entend le très populaire baladin berbérophone Aït Menguelet chanter : « *Quand je vois un Arabe dans mon jardin, je tire dessus !* »

Ferhat, un autre chanteur kabyle surnommé « *le maquisard de la chanson* » par le romancier Kateb Yacine et d'autant plus adulé qu'il est banni des ondes depuis 1985, défend son collègue : « *Qui est agressé en Algérie ? C'est la langue berbère. Aït Menguelet défend métaphoriquement sa culture qui est opprimée.* »

Quant au jeune chanteur Lounes, soupçonné de distribuer des tracts dans un village lors des événements d'octobre, il a été grièvement blessé par la police, symbolisant dès lors pour les berbérophones leur identité écrasée. « *Aucun militant des droits de l'homme ne s'est ému à Paris lorsque Alger a expulsé du pays dix mille des nôtres, des Touaregs, sans eau ni bêtes, en plein Sahara, ni lorsque notre plus grand écrivain, Mouloud Mammeri, a été interdit de poésie à Tizi-Ouzou* », nous dit avec colère cet étudiant en archéologie, entouré de condisciples au visage fermé, sur fond de Déclaration universelle des droits de l'homme, de caractères tifinars (3) et du profil de Lénine.



Il poursuit : « *Pour ma spécialité, j'ai le droit d'apprendre le latin mais pas le berbère. Je suis des cours en arabe classique et ma documentation est en français. Hors de Kabylie, je dois parler arabe algérien. Quant à ma mère, elle ne comprend que le kabyle, et si elle a eu quatorze enfants, c'est peut-être parce qu'elle n'a jamais compris les slogans antinatalistes diffusés en arabe classique par la radio dite nationale. On est en pleine absurdité linguistique.* »

Une situation à la kurde ?

Les professeurs renchérissent, tel Ramdane Achab, mathématicien : « *Le voyant de la sincérité réformiste du gouvernement Merbah sera la liberté en langues et la vérité en histoire.* » Hachemi Nait Djoudi, médecin à l'hôpital de Bordj-Menaiel, près de Tizi-Ouzou, va encore plus loin : « *L'arabisation a été imposée avec une telle intolérance pour les autres cultures qu'elle a dressé contre l'arabe des musulmans qui, au départ, ne pouvaient qu'être attirés par le véhicule de leur foi. Pour réparer le mal, l'Etat doit d'abord libérer et financer la recherche supérieure berbère, et plus tard envisager de faire du kabyle au moins une langue en option. Mais le français doit redevenir la langue de base de l'enseignement. Nous n'avons pas de complexe à avoir, puisque nous avons nationalisé le parler du colonisateur jusqu'à l'intégrer à notre identité.* »

Cet audacieux discours pluriculturel est naturellement rejeté par les hommes au pouvoir – Arabes et Berbères confondus – qui, paradoxalement, font régulièrement sommer la France, par leur presse, de se reconvertir en « *société multiculturelle* » alors que l'Hexagone a toujours tendu à être un creuset... Quant à l'Algérie, qui, malgré le caractère incontestablement unificateur de l'islam, pratique de longue date le multiculturalisme, ils ont voulu à tout prix l'homogénéiser...

Le risque d'affrontement est tel qu'on peut craindre, si le régime tarde à lâcher du lest – mise de la berbérité sur le même plan que l'arabité et l'islamité ; restauration de la chaire de berbère supprimée après l'indépendance ; liberté des expressions culturelles, – d'aboutir un jour à une situation à la kurde où l'insatisfaction linguistique a débouché sur les conflits sanglants que l'on sait en Irak, en Iran et en Turquie.

Nous y pensions en assistant à un de ces rassemblements en plein air, si nombreux cet automne, sur l'immense campus type Brasilia installé précisément par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer à Bab-Ezzouar, aux portes d'Alger. Devant des centaines d'étudiants, et pas mal d'« ex-bourgeois » sans doute aussi, chacun vient exposer ses peines et rêves, de la poétesse censurée au chercheur privé de passeport. Cela dure des demi-journées entières et personne ne se lasse d'écouter, même si à la longue on se fatigue d'applaudir. Mais brusquement un étudiant anonyme fait remonter en flèche l'applaudimètre en exprimant un seul vœu : « *Que l'Algérie démissionne de la Ligue arabe !* » Pas une voix ne s'élève pour lui dire qu'il va trop loin.

Quant au « *Grand Maghreb arabe* », eh bien, « *il sera berbéro-arabe ou il ne sera pas ! De l'Atlantique à l'Egypte nous sommes vingt et un millions de berbérophones sur cinquante-sept millions d'habitants. C'est l'UNESCO qui l'écrit. Si nos gouvernements ne veulent pas l'admettre il n'y aura jamais de Maghreb uni !* »

Cependant les jeunes arabophones ne s'émeuvent pas outre-mesure de cette évolution. Nombreux sont ceux qui étudient à Tizi-Ouzou car, en 1984, le gouvernement, « *pour casser le berbérisme* », a installé en Kabylie des facultés à vocation nationale. « *Le contact n'a pas toujours été facile. Les Kabyles sont très laïcards et soupçonnent tout Arabe d'être islamiste, mais à la longue nous avons compris que leur réclamation était uniquement culturelle. Sur le plan politique, ils sont comme la majorité des jeunes arabophones, des militants démocrates* », estime avec beaucoup d'autres un Médéen transplanté pour ses études en Grande-Kabylie.

Si les héros favoris de la turbulente gent estudiantine kabyle sont naturellement Jugurtha, le roi de Numidie qui résista aux Romains, ou Mouloud Feraoun, l'inimitable conteur francophone de la vie berbère, assassiné par des pieds-noirs à la fin de la guerre d'Algérie, la figure étrangère qu'ils affirment apprécier le plus est... Churchill, une sacrée référence tout de même en matière de tolérance. Et d'humour.

Sans doute le Vieux Lion britannique aurait-il apprécié ce graffiti géant offert comme un ultime pied de nez kabyle aux automobilistes quittant Tizi-Ouzou pour Alger, ce repaire de tous les censeurs : « *Vive Enrico Macias !* », « *un juif bien de chez nous qu'il faut écouter sur les radios étrangères* », comme on bougonne là-bas à la cité universitaire, en se tapant sur les cuisses.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



Dessin paru dans l'hebdomadaire du FLN *Révolution africaine*, au mois de novembre.

Prochain article :

LES AMOUREUX D'ORAN

(1) Kassa Houari, *Confessions d'un immigré*, Lieu commun, 1988.
(2) *Chroniques algériennes (Actuelles III)*, Gallimard, 1958.
(3) Utilisés par les Touaregs ; les Kabyles transcrivent actuellement leur langue en caractères latins.

BIBLIOGRAPHIE

« L'opposition en Algérie depuis 1962 » de Ramdane Redjala

Voici un livre qui tombe à pic, alors que la classe politique française en est encore à se frotter les yeux devant l'irruption d'une opposition au régime monoparti d'Alger. Pour être spontanées, les manifestations de jeunes dans les villes du Tell ne doivent pas cacher qu'il existe dans le pays, depuis l'indépendance en 1962, plusieurs courants d'opposition.

La question de leur représentativité se pose naturellement, tant à la lumière de la répression dont ces formations ont été l'objet depuis un quart de siècle que de leur absence apparente du récent soulèvement urbain.

Docteur ès lettres, né en 1938 en Grande-Kabylie, actuellement collaborateur du professeur André Miquel au Collège de France, Ramdane Redjala nous donne en tout cas, avec son livre, la plupart des clés historiques et politiques qui nous manquaient pour comprendre le cheminement des mouvements algériens organisés d'opposition depuis 1962 et leur rôle, ou plutôt leur quasi-non-rôle, aujourd'hui.

Après une large mise en perspective de la crise du Front de libération nationale (FLN) à l'issue de la guerre d'indépendance, sont traités dans ce premier tome le Parti national de la révolution socialiste de Mohamed Boudiaf (à présent exilé au Maroc) ; le Comité national de défense de la révolution, fruit, en 1964, d'une coalition militaro-politique, et le Front des forces socialistes, écho kabyle au comportement dictatorial du président Ahmed Ben Bella, alors en exercice, front dont le chef fut et reste Hocine Aït Ahmed (exilé en Suisse).

Ramdane Redjala publiera dans quelque temps un second tome consacré au Parti communiste algérien et à son double, le Parti de l'avant-garde socialiste, dont certains éléments ont peut-être joué un rôle anti-Chadli aux côtés des ultradurs du FLN, à la veille des troubles de cet automne ; au Mouvement pour la démocratie en Algérie d'Ahmed Ben Bella (exilé en Suisse) et aux groupuscules trotskistes. La nébuleuse islamique sera également abordée dans ce deuxième volume.

J.-P. P.-H.

★ *L'Opposition en Algérie depuis 1962, par Ramdane Redjala.* Tome I. Le PRS-CNDR, le FFS. Coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », L'Harmattan, 210 p., 150 F.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 4 novembre 1988, la chambre correctionnelle de la cour d'appel de Poitiers (Vienne) a condamné LUCE Jérôme né le 1/12/1948 à Andrésy (78), conseil d'entreprise, rue de la Crochetière, 85800 La Fenouiller, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et interdiction de gérer ou d'administrer une entreprise pendant une durée de 3 ans, pour fraude fiscale.

Pour extrait certifié conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

هكذا من الأصل

Europe

URSS : les conséquences du séisme en Arménie

La commission spéciale du bureau politique du PC soviétique chargée de coordonner les secours en Arménie a annoncé, *jeudi 15 décembre*, l'arrêt des opérations de sauvetage dans la ville de Kirovakan. Selon l'agence Tass, les pertes en vies humaines auraient été moindres dans cette ville qu'à Leninakan, aux deux tiers détruite. Les équipes de sauveteurs *étrangers ont* commencé à *quitter* les zones sinistrées et se rassemblent à Erevan avant de regagner leurs pays respectifs. La commission du bureau politique a cependant indiqué que les unités de défense civile ne commenceraient à raser *les décombres que lorsque* tous *« les survivants et les morts »* auront été sortis des ruines.

Le chef du gouvernement soviétique, M. Ryjkov, a d'autre part attiré l'attention au cours d'une conférence de presse à Erevan sur la situation dans les zones rurales. Vingt-huit villages, a-t-il dit, ont été rasés et une centaine d'autres souffrent de destructions partielles. Il a annoncé à la même occasion qu'une commission allait être chargée d'enquêter sur les graves violations, révélées par le séisme, qui s'étaient produites autant dans l'établissement des projets que dans l'accomplissement des travaux de construction.

Le bureau politique a enfin annoncé qu'une indemnisation sera versée aux victimes du tremblement de terre et que leurs salaires seront versés pendant six mois à ceux qui ont perdu leur emploi du fait de la catastrophe.

Joignant, d'autre part, sa voix à l'offensive du pouvoir contre les militants nationalistes arméniens, le général Dubiniak, commandant des forces dépendant du ministère de l'intérieur, a déclaré à la *Pravda* que *« d'incessantes tentatives sont faites pour déstabiliser une situation qui commence enfin à se normaliser ». « Les gens du comité Karabakh*, dit-il, *répandent la rumeur que l'armée et les forces de l'intérieur profitent de la situation pour réduire l'Arménie en esclavage. »* Accusant également les Azéris azerbaïdjanais de *« jeter de l'huile sur le feu »*, il affirme que ses hommes ont confisqué des milliers d'armes en Arménie et en Azerbaïdjan.

L'efficacité des secours étrangers contraste avec l'inaptitude des autorités locales

LENINAKAN
de notre envoyé spécial

Pour les autorités soviétiques, c'est la fin d'une première période, celle de l'urgence et, espèrent-elles, de l'immense pagaille qui a prévalu jusqu'ici. Huit jours après le tremblement de terre, le mot d'ordre prioritaire est moins de soigner que de préparer la construction. Spitak, la ville la plus proche de l'épicentre du séisme, a été déclarée cité interdite et commence à être dégagée à la pelleteuse. Les premiers convois ferroviaires chargés de bulldozers sont partis d'Erevan en direction de Leninakan.

Détruire, raser les derniers immeubles encore debout mais devenus inhabitables, voilà l'ordre du jour, alors que l'absence de coordination des secours, la confusion générale parfois mêlée de résignation ne sont toujours pas dissipées.

Ce qui frappe le plus, que ce soit à Erevan — lieu de débarquement obligé des avions-cargos transportant l'aide nationale et internationale — ou à Leninakan, c'est l'inaptitude des pouvoirs publics à organiser la réception des secours, leur répartition et leur rapide transport. L'aéroport international d'Erevan est devenu une zone de fret en folie, immense caravansérail où les conteneurs et les chargements de toute nature sont extirpés des soutes, parfois à la main, carton par carton.

Partout la bonne volonté, le désir de participer à l'effort de solidarité sont réels mais se heurtent souvent à des réflexes bureaucratiques ou au fatalisme. Une fois au sol, les stocks de nourriture, de vêtements chauds, de médicaments sont chargés sur des camions aux moteurs fatigués, parfois défaillants. La distance d'Erevan à Leninakan, 115 kilomètres, est parcourue à une vitesse d'environ 35 à l'heure bien que la route soit plutôt bonne. Arrivés à quelques kilomètres de la ville, les secours sont bloqués par des embouteillages monstres dus à l'absence de policiers réglant la circulation. Les forces armées sont présentes, mais il n'est visiblement pas dans leur intention de suppléer les lacunes de leurs collègues. La lenteur des communications ferroviaires, l'absence de liaisons téléphoniques compliquent encore les choses.

Ce rapide tableau suffit à faire comprendre l'admiration éprouvée par les victimes du séisme à l'endroit des équipes de secours étrangères. *« Merci, merci à la France »*, nous a dit une femme ayant perdu pourtant toute sa famille à Leninakan. *« Français, Français »*... murmurent des Arméniens ne pouvant en dire plus, ou risquant un timide : *« J'aime la France »*.

Le détachement français (498 hommes) n'est certes pas le seul présent dans la zone touchée par le tremblement de terre, mais il est l'un des plus nombreux et des plus compétents en matière de catastrophes. Les cinquante-quatre chiens dressés pour retrouver les victimes ensevelies ou emmurées sous les immeubles écroulés sont un objet d'émerveillement pour la population. Les survivants de Leninakan les observent durant des heures et semblent communier avec eux dans leurs recherches parmi les décombres.

Les chiens

L'efficacité des secours français, anglais et israéliens notamment est due à leur parfaite autonomie sur le plan médical, voire chirurgical et logistique. *« Quarante-cinq minutes après notre arrivée, vendredi, nous étions sur des chantiers*, nous a déclaré le capitaine Pierre Schaller, *et nos chiens ont marqué tout de suite. »* Les difficultés ont été cependant innombrables en raison des conditions climatiques (de 0 degré à − 12 degrés la nuit, avec des chutes de neige), de la désorganisation générale et, pour prendre un seul exemple, l'absence de plan de Leninakan, à l'exception d'un unique exemplaire.

Le but est naturellement de retrouver des personnes vivantes sous les montagnes de gravats, mais ce sont d'abord des centaines de corps que les Français ont trouvés. A ce jour, le détachement français a sauvé treize personnes au prix d'un travail incessant, dans des conditions particulièrement éprouvantes. Dans la nuit de mardi à mercredi, nous avons assisté au sauvetage de deux femmes, dont l'une, âgée de trente-six ans, était emmurée dans un escalier. Toute la nuit, une cinquantaine d'hommes se sont relayés pour repérer précisément l'endroit d'où parvenaient ses plaintes, déblayer les gravats pour y parvenir et enfin l'extraire à 5 h 30 du matin.

Prisonnière depuis sept jours, les pieds gelés, elle avait pu recevoir de l'eau glucosée grâce à une pipette, aux environs de minuit. Mais sa solitude, son désespoir lui ont fait refuser d'être extraite de sa « cellule » à l'aube — syndrome fréquemment observé par les spécialistes — avant que son mari ne l'en convainque et que les sauveteurs ne la libèrent. Immédiatement prise en charge par l'antenne médicale française, cette femme a pu bénéficier de tous les soins nécessaires. A 8 heures du matin, les conditions météorologiques ont néanmoins interdit une évacuation sur Erevan par hélicoptère, de même que par ambulance, mais cette fois en raison de la vétusté des véhicules soviétiques. Finalement, l'évacuation a pu avoir lieu en fin de journée.

Cette lutte des équipes étrangères pour sauver la vie d'une personne, ce soin accordé à la survie, ne serait-ce que d'un seul Arménien, répétés des dizaines de fois, ont profondément ému la population, bousculant d'un coup cette idée que l'on ne peut rien faire, que rien ne sert à rien. Du coup, certains survivants de Leninakan se sont mis à déblayer eux-mêmes à l'endroit où ils habitaient, sous la direction de spécialistes étrangers, comprenant que l'on peut aussi travailler aux fouilles la nuit, qu'il ne faut pas se décourager si l'on n'entend plus de réponses des personnes ensevelies, celles-ci s'endormant épuisées et vaincues par le froid mais pouvant se réveiller parfois vingt-quatre heures plus tard.

Ces vies sauvées seront probablement parmi les toutes dernières. Jusqu'à leur départ, les sauveteurs creuseront néanmoins des boyaux, de minuscules galeries dans les immeubles qui se sont aplatis en formant des « mille-feuilles ».

Samedi pourtant, une grande partie du détachement français doit plier bagages, sachant qu'il est désormais trop tard pour cette partie de sa mission. Ce sera alors aux dispensaires et aux secours en vêtements chauds et en nourriture de prendre le relais.

LAURENT GREILSAMER.

Erevan réduite au calme

EREVAN
de notre envoyé spécial

Depuis l'arrivée massive des journalistes occidentaux dans la République d'Arménie, mercredi 14 décembre, Moscou s'emploie énergiquement à éviter certaines conséquences de cette « glasnost » inédite. C'est ainsi que les autorités soviétiques ont pris leurs « dispositions » pour empêcher tout contact entre la presse et les porte-parole du mouvement nationaliste arménien.

Si une vingtaine d'équipes de télévision peuvent braquer leurs caméras en tous sens sur les lieux du tremblement de terre, si une dizaine de reporters ont pu franchir les contrôles de sécurité à l'aéroport d'Erevan sans posséder le moindre visa, c'est bien et uniquement pour qu'ils renvoient dans le monde entier l'image d'un séisme majeur et de tout un peuple solidaire dans l'épreuve.

Visiblement, la crise caucasienne avec ses affrontements entre Arméniens et habitants de l'Azerbaïdjan, la République voisine, n'est pas au programme. Un regain de tension est pourtant sensible à Erevan depuis mercredi. Des chars ont pris position dans la ville ainsi que des militaires en faction, le pistolet-mitrailleur en évidence, pour dissuader la population de tout mouvement de fronde.

Cette ville si souvent en effervescence depuis plusieurs mois, où alternaient grands rassemblements et manifestations sur la place de l'Opéra, est aujourd'hui réduite au calme. Pour plus de sûreté, le couvre-feu très strict imposé de 0 heure à 5 heures depuis plusieurs semaines a été reconduit. Du coup, ni les habitants d'Erevan ni les porte-drapeau du nationalisme arménien ne devraient distraire les journalistes de la « couverture » du tremblement de terre.

L. G.

Moscou s'en prend violemment aux nationalistes arméniens

(Suite de la première page.)

Cela en fait dix-sept de plus qu'on ne croyait puisqu'on avait parlé jusqu'à présent de la condamnation de cinq seulement des chefs de file du mouvement. Dans une déclaration à l'Agence France-Presse, M. Ambartsoum Galastian, l'un des principaux dirigeants du Comité, vient d'affirmer de son côté que tous les membres de la direction du mouvement sont recherchés par l'armée et que cent cinquante militants de base seraient déjà en détention.

Ce chiffre est peut-être exagéré, mais il ne fait aucun doute que M. Gorbatchev a personnellement donné des consignes de durcissement à l'encontre des nationalistes. Après qu'il les eut qualifiés de *« gens sans moralité »* et d'*« aventuriers politiques visant le pouvoir »*, la télévision, les grands quotidiens, la presse d'Erevan, le premier secrétaire d'Arménie, le premier ministre de l'URSS, le ministère de l'intérieur et l'on en passe, ont tous enchaîné avec un ensemble qui ne relève évidemment pas de l'improvisation.

C'est que le pouvoir est à la fois poussé là par l'occasion et la nécessité. Cyniquement parlant, le tremblement de terre est en effet un moment propice à la manière forte puisque la malheureuse Arménie n'est certainement pas aujourd'hui en situation de se lancer dans des grèves ou manifestations de masse pour défendre le Comité.

Ce que le pouvoir n'avait jamais pu faire depuis dix mois — s'attaquer directement au mouvement — est ainsi devenu possible, et on le fait avec d'autant plus d'ardeur que le Kremlin a senti passer, dans les premiers jours du séisme, le spectre d'un véritable double pouvoir. A l'heure où Moscou n'en était qu'à réfléchir à l'organisation des secours, sur le terrain, à deux heures de voiture des zones sinistrées, c'est en effet le Comité Karabakh qui a organisé les premières collectes de vêtements, couvertures, vivres et argent et dépêché les premières colonnes de volontaires.

C'est également le Comité qui a le premier réalisé l'ampleur de la tragédie, et ces mérites, ajoutés à l'immense popularité dont il bénéficiait déjà, étaient en passe de faire de lui un gouvernement *bis*, une force contre laquelle Moscou n'aurait plus rien pu avant très longtemps.

D'où la nécessité pour le pouvoir central de lancer immédiatement son offensive, qui s'est depuis développée au rythme même des progrès dans l'organisation des secours. Plus l'aide de l'Etat s'est faite massive, plus l'aide internationale, encouragée et applaudie par le Kremlin, s'est déversée sur la République, moins le Comité a fait le poids et plus l'Etat fédéral est apparu indispensable, plus le ton s'est durci et plus les capacités de résistance du Comité se sont amoindries.

Dans sa virulence, l'article publié vendredi matin par la *Pravda* laisse d'ailleurs très bien voir ce qu'a été la peur du pouvoir en expliquant qu'il a été *« durant deux jours difficiles, malgré tous nos désirs, d'assurer les opérations de sauvetage »* et que le Comité Karabakh en a profité pour dire que Moscou *« ne savait pas ou ne voulait pas »* aider l'Arménie.

Accusations d'irresponsabilité

Suivent toutes sortes d'accusations d'irresponsabilité et de complot politique, et celle, *surtout*, d'avoir lancé et entretenu les rumeurs qui secouent la République — *rumeur* d'imminence de nouvelles secousses ; de déportation des populations sous couvert d'installation provisoire dans des refuges hors d'Arménie ; rumeurs encore à propos du fait que le cataclysme aurait été provoqué par une explosion atomique souterraine...

Bien réelles, ces rumeurs n'ont effectivement pas facilité la tâche des autorités, mais il reste à prouver que le Comité les ait lancées, alors que ses dirigeants ont joué depuis un an un rôle modérateur que le Kremlin a toutes raisons de connaître. Rumeurs folles il y a, mais elles n'ont pour autre origine que le désespoir et la mort, dans le sillage desquelles la raison d'Etat a vite su se glisser.

Et parallèlement ce même Etat abat ses cartes et le fait bien en annonçant l'indemnisation de toutes les victimes du séisme ; le maintien, durant six mois, des versements de salaire ; les premiers succès du « travail d'explication » grâce auquel les femmes, les enfants et les vieillards commencent à accepter les refuges ouverts par les différentes républiques ; la reconstruction *« sous deux ans »* des villes détruites et le respect, dans cette entreprise, des normes parasismiques et de l'architecture arménienne.

Sur place et omniprésent à la télévision, le premier ministre, M. Ryjkov, homme efficace et tranquille, incarne cet effort, rassure, reconnaît les fautes et les manques, donne des chiffres et des bilans crédibles, mène en un mot fort bien la barque du gorbatchévisme et la sienne.

On en est à 22 312 corps sortis des ruines et, dans la République ennemie d'Azerbaïdjan, le parquet vient de dénoncer l'existence d'un *« centre clandestin d'organisation »* des désordres et violences d'il y a quinze jours. Des poursuites judiciaires sont annoncées et l'on accuse les *« forces corrompues »* d'Azerbaïdjan d'avoir agi de concert avec les nationalistes arméniens.

C'est gros, mais on voit bien où l'on veut en venir.

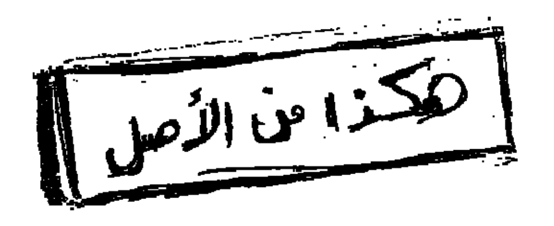
BERNARD GUETTA.

EN BREF

● **GRANDE-BRETAGNE : *mort du général Urquhart.*** — Le général britannique Robert Urquhart est décédé, mardi 13 décembre, à son domicile de Menteith, en Ecosse, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. En septembre 1944, le général Urquhart commandait la première division aéroportée qui livra la célèbre bataille d'Arnhem, aux Pays-Bas. Son héroïsme et celui de ses dix mille hommes inspirèrent, en 1977, le film *Un pont trop loin*, dans lequel Sean Connery incarna le général Urquhart. — *(AP.)*

● **GRÈCE : *nouvelle démission au gouvernement.*** — Le secrétaire d'Etat grec à l'économie, M. Théodore Karatzas, a, à son tour, présenté sa démission du gouvernement Papandréou jeudi 15 décembre. Il est le cinquième membre du gouvernement à démissionner à la suite de l'affaire Koskotas. Des élections immédiates ont été réclamées jeudi au cours de plusieurs manifestations syndicales, organisées contre le projet de budget du gouvernement. — *(AFP.)*

● **RFA : *nouveau secrétaire d'Etat à la défense.*** — M. Willy Wimmers, jusqu'à présent responsable des questions de défense du groupe parlementaire chrétien-démocrate, a été nommé, jeudi 15 décembre, secrétaire d'Etat à la défense du gouvernement ouest-allemand. Il remplace M. Peter Kurz Würzbach, qui a démissionné de ses fonctions en raison d'un conflit avec le ministre de la défense, M. Rupert Scholz, qui lui reprochait d'avoir suspendu provisoirement les vols d'entraînement à basse altitude de l'armée de l'air à la suite de l'accident d'un avion américain à Remscheid. Personnalité au franc parler, M. Wimmers s'était notamment prononcé contre la construction de l'avion de combat européen des années 90 et pour l'achat d'appareils américains.


هكذا من الأصل

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Vasil Bilak quitte la direction du parti

M. Vasil Bilak, soixante et onze ans, a démissionné de toutes ses fonctions à la direction du Parti communiste tchécoslovaque, officiellement à cause de son âge, a annoncé, jeudi 15 décembre, le chef du PCT, M. Milos Jakes, au cours de la première journée d'un plénum du comité central. M. Jakes a rendu un vibrant hommage à M. Bilak, qui fut longtemps considéré comme le numéro deux du régime et le tenant de la ligne la plus « dure ». *« Il a pleinement manifesté l'audace du communisme, la fidélité au Parti et aux idéaux du marxisme-léninisme, ainsi que l'amitié avec l'Union soviétique lors des années difficiles de la crise* [de 1968-1969] *et pendant que l'on surmontait ses conséquences »*, au cours de la période de *« normalisation »*, a déclaré M. Jakes.

Ce départ était attendu – même si l'on peut imaginer que M. Bilak se serait volontiers maintenu en poste jusqu'au congrès du PCT, en 1990 – et ne devrait pas modifier la ligne suivie par M. Jakes. Après avoir écarté les éléments réformateurs les plus remuants, comme l'ancien premier ministre, M. Loubomir Strougal, en octobre, M. Jakes semble poursuivre la consolidation de sa position personnelle au présidium (bureau politique) du PCT, avec le départ de son membre le plus conservateur. On relève cependant que d'autres représentants de cette « vieille garde », comme MM. Alois Indra et Karel Hoffmann, restent en place.

Deux autres responsables quittent leurs fonctions : MM. Josey Kempny au présidium, et Mikulas Beno au secrétariat du comité central.

Le dogmatisme incarné

Pour Vasil Bilak, les *eurocommunistes étaient des « traîtres »*, les signataires de la Charte 77 *« des ennemis du socialisme »*, et certains juifs *« sionistes »* les *« ennemis les plus fieffés du progrès, défenseurs de l'impérialisme et du racisme »*. Membre du bureau politique, ou présidium, du Parti communiste tchécoslovaque depuis plus de vingt ans, M. Bilak aura laissé à l'histoire de son pays quelques formules bien senties qui justifient l'image de dirigeant le plus *« dogmatique »* de cette période.

Né en août 1917 dans un village de Slovaquie, Krajna-Bystra, orphelin très tôt, il rejoint le Parti communiste dès 1945, à Bratislava, capitale de la Slovaquie. Membre du comité central du PC tchécoslovaque en 1954, il va ensuite régulièrement gravir les échelons : commissaire slovaque à la culture et l'enseignement en 1959, ministre sans portefeuille en 1960, secrétaire et membre du présidium slovaque en 1962, il succède à Alexandre Dubcek au poste de premier secrétaire de Slovaquie en janvier 1968, lorsque Dubcek devient le numéro un du Parti communiste tchécoslovaque.

C'est au moment de l'invasion du pays par les troupes du Pacte de Varsovie, pour mettre fin au *« printemps de Prague »*, le 21 août 1968, que Bilak adopte une attitude qui le compromettra définitivement aux yeux de millions de ses compatriotes : il tente d'empêcher l'adoption par la direction du PCT d'une motion condamnant cette intervention militaire. Considéré alors comme coupable de *« trahison »*, il fut lavé de cette accusation avec quelques autres en avril 1969.

C'est pourtant lui qui devait à nouveau remettre cette affaire sur la sellette, lors du plénum du 10 décembre 1970, en affirmant qu'il *« serait temps de dire publiquement que nous avons effectivement invité nos amis soviétiques »* à intervenir, et de *« publier la liste des signataires »* de cet appel à l'URSS. Parmi les signataires figuraient apparemment MM. Bilak, Hoffmann et Indra.

Responsable de l'idéologie, des relations internationales et des relations entre les pays frères, Vasil Bilak se fit encore remarquer en 1972 par ses critiques formulées contre les dirigeants hongrois et polonais Kadar et Gierek, qu'il jugea dangereusement réformistes.

Ces derniers temps, il avait été remplacé à l'idéologie par M. Jan Fojtik et avait visiblement perdu de son influence, mais il s'est quand même récemment rendu en visite officielle en Autriche, et assistait à l'entretien de M. François Mitterrand avec M. Jakes à Prague il y a une semaine.

Vasil Bilak vieillissant était devenu la risée des Praguois cette année en tentant de faire publier ses *Mémoires* dans la presse officielle. L'organe du PC slovaque, la *Pravda* de Bratislava, commença à en publier le début, qui fut si peu apprécié en haut lieu qu'elle dut s'arrêter là. Un mensuel clandestin, *Lidove Noviny*, édité par des dissidents, prit donc le relais, publiant notamment un récit très personnel de la nuit du 21 août 1968 (*le Monde* du 20 août dernier) et les considérations de M. Bilak sur les juifs.

S. K.

BULGARIE

Remaniement à la tête du PC

La composition du bureau politique et du comité central du PC bulgare a été remaniée au cours d'un plénum qui s'est achevé mercredi soir 14 décembre à Sofia.

Le ministre de l'intérieur, M. Dimitar Stoïanov, soixante ans, a été élu membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti, deux postes laissés vacants en mai dernier par M. Tchoudomir Alexandrov, démissionnaire. *Le plénum a également « libéré » M. Alexandrov de ses fonctions de membre du comité central.*

M. Ivan Panev, cinquante-cinq ans, premier secrétaire du parti à Sofia, entre au bureau politique, après la démission en mai dernier de M. Stanko Todorov, président de l'Assemblée nationale.

M. Stoian Mikhaïlov, libéré en mai dernier de ses fonctions de secrétaire du comité central chargé de l'idéologie, quitte le comité central, et M. Ognian Doïnov, ancien vice-président du conseil des ministres, n'est plus membre de bureau politique.

Le plénum a élu seize nouveaux membres au comité central, parmi lesquels M. Radoslav Radev, rédacteur en chef de l'organe du parti *Rabotnichesko Delo*, et onze nouveaux suppléants, dont M. Alexandre Strezov, premier vice-ministre des affaires étrangères et ambassadeur de la Bulgarie auprès de l'ONU à New-York.

Par ailleurs, quatre nouveaux ministres ont été nommés jeudi au cours d'une session de l'Assemblée nationale. M. Gueorgui Tarev remplace M. Stoianov au poste de ministre de l'intérieur, et les ministères des transports, de la santé et de l'agriculture ont été attribué respectivement à MM. Trifon Pachov, Mintcho Tsanev et Gueorgui Menov. – *(AFP.)*

RDA

Berlin-Est assouplit la procédure de demande de visas pour ses ressortissants

Une réglementation pour les voyages à l'Ouest a été officiellement rendue publique mercredi 14 décembre à Berlin-Est après avoir été approuvée par la Chambre du peuple. Cette réglementation, qui fixe officiellement les raisons donnant droit à un visa pour se rendre en visite à l'Ouest, devrait laisser moins de place à l'arbitraire de l'administration.

Les autorités doivent dorénavant répondre aux demandes dans un délai de trente jours et, dans les cas urgents, de trois jours. Les raisons d'un refus doivent être données par écrit. Le Parlement est-allemand a institué simultanément une possibilité de recours en cas de réponse négative, qui constitue une importante novation juridique. En effet, il n'existait pas jusqu'à présent en RDA de tribunaux administratifs, les recours contre l'administration n'étant possibles qu'auprès des organes exécutifs eux-mêmes. La nouvelle réglementation doit entrer en vigueur dès le 1er janvier prochain.

Amériques

Argentine : le chantage des soldats perdus

(Suite de la première page.)

La révolte du colonel Seineldin et celle de son « prédécesseur », le lieutenant-colonel Aldo Rico, n'étaient pas destinées à déclencher un coup d'Etat, mais, comme l'a dit le factieux de décembre, à *« récupérer l'honneur »*. Derrière les visages barbouillés de noir des mutins apparaissait l'énorme frustration de ceux qu'on appelle ici les *« Malvineros »* : les officiers qui ont combattu les Anglais aux Malouines, et qui remettent en cause une hiérarchie qui les a conduits à la capitulation.

Curieux et inquiétant personnage que Seineldin. Un de ces croisés de *« Dieu et la patrie »*, comme en fabriquent encore certaines armées, et qui ne se serait pas senti dépaysé parmi les « soldats perdus » de la fin de la guerre d'Algérie. Né musulman (il est d'origine druze libanaise), converti au christianisme, c'est un intégriste, digne représentant d'un corps d'officiers connu pour son catholicisme ostentatoire, son nationalisme exacerbé, son antisémitisme aussi. *« Il est courant, dans les casernes, d'égrener son chapelet »*, dit l'un de ses amis, un avocat, Me Radames Marini. Un autre mutin, le commandant Abete, dont le régiment basé à Mercedes (150 kilomètres de Buenos-Aires) a été le dernier à se rendre, porte sous son uniforme, dit-on, un scapulaire. Ces ultras ont une vision manichéenne du monde, et attribuent à l'armée un rôle privilégié dans la vie de la nation. Si, dans leurs déclarations publiques, ils ne remettent pas en cause la démocratie, ils sont antidémocrates dans l'âme. Parce que le gouvernement radical d'Alfonsin comprend des juifs, ils parlent de *« la synagogue radicale »*.

Grand, au profil d'aigle, Seineldin a passé pratiquement toute sa vie à instruire des commandos. Jusqu'au-boutiste dans l'effort comme dans les idées, il est considéré par ses collègues comme un soldat hors pair. Son comportement pendant la guerre des Malouines lui a valu une décoration, qu'il a refusée en disant qu'on ne décorait pas une armée vaincue. Il n'est accusé ni d'avoir torturé ni d'avoir volé pendant la dictature – les assassins de l'époque étant souvent aussi des pillards. On dit même qu'en mars 1976 il n'était pas du côté de ceux qui renversèrent le gouvernement légal d'Isabelita Peron et établirent pendant des années un régime de terreur.

C'est un *« légaliste »*, disent, sans rire, ses amis. Il n'aurait violé la légalité que sur le tard, après avoir refusé de participer à deux autres rebellions, dont il était pourtant, dit-on, le mentor. Envoyé à Panama comme attaché militaire, puis comme instructeur de la garde nationale du fameux général Noriega, c'est une fois sa mission terminée qu'il est rentré en Argentine, avec seulement quelques jours d'avance sur la date prévue. Et ce pour prendre la tête d'une révolte qui avait germé sans lui.

Un face-à-face pacifique

Une révolte pour rien, comme les précédentes ? On pourrait le croire, vu sa conclusion. Car les « Albatros » – les commandos de la préfecture maritime qui s'étaient retranchés avec lui dans l'école d'infanterie de Campo-de-Mayo, théâtre déjà du premier *« coup de caserne »*, de 1987 – avaient bien juré que ce serait cette fois, la victoire ou la mort. Et pour bien montrer qu'ils ne plaisantaient pas, ils s'étaient peint la figure, comme pour aller à la guerre, en tenue de camouflage.

Mais il n'y a pas eu de guerre, et l'aventure s'est terminée sans combat. Comme les fois précédentes, il y a eu pendant quelques jours un face-à-face pacifique entre les éléments *« loyalistes »* et *« rebelles »* de l'armée. Des coups de feu ont été tirés ; mais il s'agissait plutôt de coups de semonce. Aucun soldat n'est mort : les seules victimes ont été deux civils et un policier tués pendant une manifestation contre la rebellion.

« Nous serions intervenus si les institutions avaient été en danger », expliqua par la suite le numéro deux de la marine, le vice-amiral Rivero Kelly. Elles ne l'étaient pas : les séditieux ne disaient-ils pas qu'ils se soulevaient non contre le gouvernement, mais contre leur commandant en chef ? La passivité des troupes *« loyales »* devant la rebellion a inquiété les milieux politiques, qui se demandent encore quelles concessions ont été faites pour y mettre fin. Que M. Alfonsin n'ait pas transigé, personne n'en doute aujourd'hui, même parmi les péronistes, ses adversaires. *« L'arrangement final s'est fait au sein de l'armée »*, affirme M. Hernan Patino Mayer, responsable des problèmes de défense au sein du parti justicialiste (péroniste). Autrement dit, c'est le général Caridi qui s'est entendu avec ceux qui demandaient sa démission. Après avoir encerclé avec des chars la caserne de Villa-Martelli, où ces derniers s'étaient enfermés après avoir quitté le Campo-de-Mayo, il a entamé des négociations. Il s'est montré compréhensif, semble-t-il, au point d'envisager de quitter son poste. Mais le président Alfonsin, qui était aux Etats-Unis pendant cette première phase de la révolte, a affirmé dès son retour de voyage qu'il n'en était pas question. A plusieurs reprises, il a manifesté son appui au chef d'état-major de l'armée.

Les rebelles, eux, considèrent celui-ci comme un de ces généraux « ronds-de-cuir » dont l'éloignement est nécessaire. D'une révolte à l'autre, ils remettent en cause une hiérarchie qui a fait la preuve de son incompétence pendant la guerre contre les Anglais. Si celle-ci a été perdue, disent les Argentins, c'est qu'elle *« a été menée par trois armées au lieu d'une »* : armée de terre, marine, armée de l'air ont opéré chacune pour son compte. Entraînées à la lutte anti-guerilla, elles n'étaient pas non plus préparées à affronter un ennemi extérieur. A l'incompétence s'est ajoutée, parfois, la lâcheté. Les « Malvineros » qui arrivent aujourd'hui aux postes de commandement savent bien, eux, qui s'est battu, et qui a failli.

Aussi les généraux Galtieri et Lami Dozo, l'amiral Anaya, qui formaient la junte militaire responsable du désastre, peuvent bien purger la peine d'emprisonnement à laquelle ils ont été condamnés. Sans rien espérer d'un mouvement de rebellion : les activistes ne feront rien pour les tirer de la prison. *« Ils ne bougeront pas non plus le petit doigt »*, si l'on en croit les connaisseurs, en faveur des commandants en chef condamnés pour violations des droits de l'homme. Le général Videla, l'amiral Massera – emprisonnés à vie – les généraux Viola et Agosti, l'amiral Lambruschini – condamnés à des peines allant de seize ans à trois ans et neuf mois de prison – appartiennent à une catégorie militaire accusée de toutes les faillites par les jeunes officiers.

Aucune autocritique

Le trouble a gagné les casernes quand la justice a cessé de s'occuper seulement des hauts responsables pour s'intéresser aux gradés de rang inférieur. Trop de ceux-ci avaient été impliqués dans les horreurs de la *« guerra sucia »* (la sale guerre). Il appartenait aux magistrats de se prononcer. Mais comme ils ne pouvaient le faire rapidement, le président Alfonsin risquait de passer ses six ans de mandat en guerre avec son armée. C'est pourquoi il fit voter une loi dite du *« point final »* qui fixa une date limite – le 22 février 1987 – pour l'ouverture des instructions. Au jour dit, plus de 400 dossiers avaient été bouclés *in extremis* : autrement dit, la *« plaie ouverte »* que le gouvernement voulait refermer risquait de saigner encore longtemps. La révolte de la *« semaine sainte »* 1987 surgit de cette constatation. Elle se termina apparemment par la défaite des rebelles, et la victoire personnelle du président, venu sur les lieux exiger leur reddition. Mais quelque temps après, deux des revendications des mutins étaient satisfaites : le départ du commandant en chef de l'armée, le général Rios Erenu, rejeté comme l'est son successeur, et une nouvelle loi, baptisée du *« devoir d'obéissance »*, qui exempta de poursuites la plupart des officiers impliqués, sous prétexte qu'ils n'avaient fait qu'obéir aux ordres. Seuls restaient passibles de jugement les titulaires de postes de commandement, tels que les chefs et sous-chefs de zones militaires.

La grogne ne diminua pas pour autant. Il ne restait qu'une trentaine de généraux et d'amiraux à juger – la plupart incarcérés. Mais des centaines d'officiers étaient appelés à témoigner. *« Et cela les indispose*, dit Luis Fernando Torres, sous-directeur de l'agence de presse Noticias Argentinas. *Ils ne veulent pas déposer contre leurs supérieurs. »* La poursuite des procès a favorisé un climat d'accusation permanente contre l'armée. Dans la révolte de ce début de décembre, il y avait cette plainte : les militaires seraient des mal-aimés ; ils vivraient dans un ghetto, en raison de la campagne de *« dénigrement »* dont ils sont victimes dans la presse et les partis politiques.

Ne faisant aucune autocritique, aucune *« révision douloureuse »* des méthodes employées contre la *« subversion »*, les officiers argentins estiment avoir été *« en guerre »*, et que, dans toute guerre, il y a des *« excès »*. Le président Alfonsin a tenté de les réconcilier avec le reste du pays : on le lui reproche, à gauche comme à droite. A gauche, parce qu'on veut que tous les coupables soient châtiés. Ailleurs, chez certains péronistes notamment, parce qu'on reproche au chef de l'Etat de n'avoir pas eu vraiment de politique militaire, et d'avoir fait des concessions à l'armée dans les pires conditions : sous la pression.

Les soldats du colonel Seineldin avaient d'autres revendications : les bas salaires et le manque de moyens financiers. Depuis longtemps, l'armée argentine s'était habituée à vivre sur un grand pied. En 1945, elle avait l'un des budgets les plus élevés du monde pour un pays qui n'était pas en guerre : 6 % du PNB – autant que les budgets réunis des armées du Chili, du Brésil, du Venezuela et de la Colombie.

Par la suite, ce budget fut ramené à 4 % du PNB – ce qui était encore beaucoup. La lutte contre la *« subversion »* permit d'ajouter aux salaires normaux de nombreuses primes – et aussi, pour certains, de gros butins. La démocratie rétablie, des restrictions s'imposaient, pour des raisons politiques autant qu'économiques. Les dépenses de l'armée ne correspondent plus aujourd'hui qu'à 2 % du produit national. Les salaires sont bas, donc, et l'argent manque pour acheter du nouveau matériel, ainsi que des pièces de rechange.

Cette armée sans budget est aussi une armée sans mission. Privée d'ennemis internes (la guérilla) et externes – puisqu'elle a résolu son conflit avec le Chili, à propos du chenal du Beagle, et qu'un processus d'intégration a été entamé avec le Brésil – elle ne peut guère espérer occuper de nouveau son terrain préféré : la scène politique après les humiliations cuisantes de ces dernières années. Elle reste pourtant une armée politisée, prompte à l'insubordination. Les trois révoltes qui se sont produites en dix-neuf mois montrent que sa conversion n'a pas été faite.

CHARLES VANHECKE.

● **HAITI : l'ordre salésien exclut le Père Aristide.** – L'ordre catholique des salésiens a annoncé, jeudi 15 décembre, l'exclusion du Père Jean-Bertrand Aristide, *« défenseur des pauvres »* de Port-au-Prince, en l'accusant d'incitation à la haine et à la violence. Dans un communiqué émanant de leur siège romain, les salésiens reprochent également au Père Aristide, figure antigouvernementale très populaire en Haïti, d'avoir exalté la lutte des classes et *« désacralisé »* la messe en la détournant vers des objectifs politiques. Le Père Aristide peut continuer à exercer ses activités. – *(Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

Décès du sénateur Symington le « faucon » devenu « colombe »

L'ex-sénateur démocrate Stuart Symington, une personnalité qui a marqué la vie politique américaine de la fin des années 40 jusqu'à 1977, est décédé mercredi 14 décembre à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Nommé en 1947 par le président Harry Truman comme secrétaire à l'armée de l'air devenue à cette date une arme spécifique, il s'était fait l'avocat d'une très forte composante aérienne à capacité d'emport nucléaire comme pilier de la défense nationale. Il avait d'autant plus ainsi acquis une réputation de « faucon » qu'il avait démissionné en 1950 pour protester contre des réductions de son budget. Cet acte devait signer la fin d'une carrière gouvernemenale, mais aussi déboucher sur une grande carrière parlementaire. En 1952, il était élu sénateur du Missouri et devait être réélu jusqu'à 1972.

En 1960, il s'était lancé dans la course à l'investiture démocrate contre John Kennedy et Hubert Humphrey. A la victoire du sénateur du Massachusetts comme candidat du parti, il avait postulé pour la vice-présidence ; il lui fut préféré Lyndon Johnson, lequel succéda à Kennedy après l'assassinat de celui-ci à Dallas. S. Symington n'en avait pas moins préparé pour le futur président, en 1960, une réforme fondamentale du ministère de la défense, et du haut commandement des Forces armées qui est encore largement en vigueur aujourd'hui.

En sa qualité, unique, de membre à la fois des commissions des affaires étrangères et de la défense du Sénat, il se fit connaître comme l'un des premiers et plus fervents avocats de la nécessité d'une désescalade militaire américaine au Vietnam. Désormais étiqueté « colombe », il plaida, plus largement, pour une réduction des engagements des Etats-Unis à travers le monde, se classant ainsi dans le courant isolationniste récurrent au sein de l'Union. S. Symington, qui avait en son temps (1965) violemment critiqué le « nationalisme » du général de Gaulle, devint, au tournant des années 60 et 70, l'un des véhéments contempteurs de la politique de Richard Nixon; il devait d'ailleurs prendre une large part à l'aboutissement de « l'affaire du Watergate » et la démission consécutive du président américain.

En politique intérieure, S. Symington, avait également évolué vers un libéralisme de plus en plus affirmé; il avait, en particulier, soutenu les législations allant dans le sens de l' « Etat providence » et de la libération des mœurs. Il avait pris sa retraite politique en 1977 avec l'arrivée au pouvoir du président Carter.

J.-P. C.

(Publicité)

lettre ouverte à un(e) titulaire de Carte Bancaire

Monsieur,
Madame,

Peut-être avez-vous tout à l'heure, au hasard de votre chemin, retiré de l'argent dans un distributeur de billets de banque. Il y en a beaucoup. Peut-être, aussi, avez-vous fait des courses dans un grand magasin, acheté des fleurs dans votre quartier, payé votre garagiste ? Tout cela, avec votre Carte Bancaire.

Pour que ces simples gestes vous deviennent naturels, évidents et familiers, il a fallu que votre banque (la meilleure) et d'autres banques investissent des milliards de francs. Qu'elles s'unissent pour qu'UNE SEULE CARTE vous ouvre les portes en France de 450.000 points de vente et de 11.000 distributeurs de billets. Qu'elles s'organisent pour que les coûts de cette Carte Bancaire soient, dans notre pays, parmi les moins chers du monde.

Vous êtes, aujourd'hui, 17,5 millions de fidèles à posséder une Carte Bancaire, à la juger pratique et sûre, bien de votre temps. Avec elle, vous aurez opéré, en 1988, 420 millions de retraits dans les distributeurs et effectué 920 millions de paiements. Demain, votre Carte Bancaire fera mieux encore. Elle vous offrira toujours plus de services et plus de sûreté.

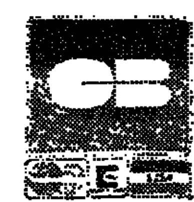
Pour que cet avenir soit assuré, il est nécessaire que les services rendus par les cartes bancaires soient payés à leurs justes prix.

Aujourd'hui, nos efforts communs, c'est votre liberté et votre sécurité.

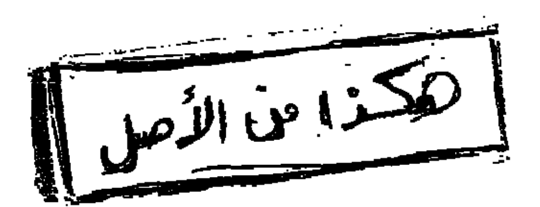
Sincèrement vôtre.

Raoul BELLANGER

Conception et réalisation MC Phil et Jeff



GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES "CB"



هكذا من الأصل

14

Politique

Les difficultés parlementaires et politiques du premier ministre

M. Rocard a engagé la responsabilité de son gouvernement sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel

M. Michel Rocard a engagé, jeudi 15 décembre, pour la première fois depuis le début de la session parlementaire d'automne, la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi relatif à la liberté de communication. Faute d'avoir obtenu le soutien ou l'abstention du groupe communiste ou des centristes, décidés à voter contre aux côtés du RPR et de l'UDF, le gouvernement ne disposait, avec le seul groupe socialiste, que d'une majorité relative, insuffisante pour faire adopter le texte.

Cette hypothèse avait été envisagée dès la première lecture à l'Assemblée, au début du mois, et le premier ministre avait demandé, lors du conseil des ministres du mercredi 7 décembre, l'autorisation d'engager la responsabilité de son gouvernement sur ce texte. Le recours à l'article 49.3 n'avait alors pas été nécessaire puisque le groupe centriste avait renoncé à participer au vote, souhaitant ainsi donner un « sursis » au gouvernement pour lui permettre d'améliorer son projet. Mais la commission mixte paritaire (composée de sept députés et sept sénateurs), qui s'est réunie mercredi pour examiner les points de désaccord entre le Sénat et l'Assemblée, n'est pas parvenue à rédiger un texte commun aux deux Assemblées.

L'engagement de responsabilité a permis au gouvernement de revenir à certaines dispositions initiales du projet, qui avaient été modifiées par l'Assemblée en première lecture, notamment la répartition des pouvoirs entre l'Etat et le CSA.

L'opposition dispose de vingt-quatre heures, à compter de l'annonce du recours à l'article 49-3, pour déposer une motion de censure du gouvernement. Elle ne peut être discutée que quarante-huit heures après son dépôt. Si aucune motion n'est déposée, le texte est considéré comme adopté. Il repartira au Sénat, puis reviendra pour une dernière lecture à l'Assemblée, où il faudra sans doute de nouveau utiliser l'article 49-3 pour faire adopter définitivement le projet.

Tout s'est joué en une heure. A 19 heures, les députés ouvraient la discussion générale. A 19 h 45, M. Rocard pénétrait dans l'hémicycle et, au terme d'un discours d'une dizaine de minutes, annonçait l'engagement de la responsabilité de son gouvernement. *« Voilà de longues semaines que vous débattez de ce texte important, équilibré et novateur. Important car ce qui touche à l'audiovisuel concerne directement les Français, intéresse les libertés fondamentales et affecte un secteur économique considérable. Equilibré : nous avons choisi délibérément de présenter un projet exempt des préoccupations idéologiques qui ont si longtemps et si gravement nui à la télévison. Nous pouvions abroger la loi de nos prédécesseurs : nous avons préféré l'amender ; nous pouvions renationaliser TF 1, nous avons décidé de ne pas le faire* [...]. *Il n'est bon ni pour la France ni pour les Français que chaque majorité détruise, par esprit de système, ce que la précédente a fait. »*

A propos de la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'un des principaux points d'achoppement du débat au Sénat comme à l'Assemblée, M. Rocard a estimé qu'il n'existait pas *« de solution parfaite »*. *« Celle que nous avons retenue est la seule qui s'appuie sur la référence à une réussite incontestable : celle de l'autorité qu'a su prendre le Conseil constitutionnel. [...] Cette procédure de désignation peut favoriser un fonctionnement conforme à la dignité. »* Mais relevant les *« positions de refus »* exprimées par les différents groupes, à l'exception des socialistes, M. Rocard annonça qu'il prenait *« ses responsabilités »* et recourait à l'article 49-3 de la Constitution.

Au nom du groupe socialiste, **M. Bernard Schreiner** (Yvelines) avait auparavant reproché à l'opposition une *« attitude politique circonstancielle »*. *« La traduction politique du travail législatif n'est pas conforme aux avances réalisées en commun. »* A propos des amendements annoncés par le groupe centriste (sur les coupures publicitaires, l'augmentation du taux de participation au capital des entreprises de télévision, la diminution du délai pendant lequel le pouvoir réglementaire exerce les fonctions qui seront dévolues par la suite au CSA), M. Schreiner observa que ces *« nouvelles exigences étaient catégorielles »* et *« s'apparentaient à des surenchères de dernière minute »*.

L'orateur du groupe UDF, M. André Santini (Hauts-de-Seine), jugea, quant à lui, que ce texte était celui des *« rendez-vous manqués »*. Evoquant l'ambition initiale d'inscription de constitutionnalisation du CSA, M. Santini s'interrogea : *« Tenez-vous vraiment à inscrire dans la Constitution un texte croupion ? »* Quant à M. Michel Péricard (RPR, Yvelines), il mit l'accent sur l'échec du gouvernement : *« Un texte sur les libertés repoussé par le Sénat et non adopté par l'Assemblée nationale. Votre CSA en sera marqué d'un sceau indélébile. C'est une loi de revanche que vous nous proposez. »*

La désolation de M. Barrot

Seul **M. Jacques Barrot** (UDC, Haute-Loire) semblait donc vraiment désolé d'être contre ce texte : *« Nous avons cheminé ensemble,* observait-il, *mais nos routes se sont séparées. »* Selon M. Barrot, ce texte *« révèle trop de suspicions »* et marque un *« retour en force des décrets »*. *« Vous n'avez pas fait le pari de la confiance »*, ajouta M. Barrot, chargé d'exprimer au nom de son groupe des *« réserves »* qui n'étaient peut-être pas tout à fait les siennes, mais traduisaient de sa part une réelle déception. Quant à **M. Georges Hage** (PC, Nord), il rappela l'hostilité de son groupe à un texte qui n'abroge pas la loi Léotard. Dénonçant *« l'inadéquation »* de ce projet de loi, M. Hage estima qu'il illustrait une *« génération politique qui marche à côté de ses pompes »*.

Dans l'après-midi, on avait pourtant évoqué la possibilité d'une négociation avec le groupe communiste, sur la règle des *« trois tiers »* (un tiers majorité, un tiers opposition, un tiers gouvernement) qui prévaut à la télévision au moment des campagnes électorales. **M. Jean-Jacques Queyranne** (PS, Rhône), rapporteur du projet de loi, évoquait le dépôt d'un amendement modifiant cette règle. Il ne fut toutefois pas repris par le gouvernement. En revanche, celui-ci ajouta plusieurs amendements revenant sur le texte voté en première lecture par l'Assemblée, notamment en ce qui concerne la répartition des pouvoirs entre le CSA et l'Etat. L'Etat retrouve ainsi son rôle en matière de *« contribution au développement de la production cinématographique et audiovisuelle et les dépenses minimales consacrées à l'acquisition des droits de diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles ainsi que l'indépendance des producteurs à l'égard des diffuseurs »*.

L'amendement de M. Hage, sous-amendé par M. Schreiner, sur la limitation des coupures publicitaires est maintenu. Mais un délai de six mois est accordé aux chaînes de télévision pour adapter cette nouvelle disposition et donc ne pas les obliger à rompre des contrats publicitaires en cours.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, à l'issue du débat, **M. Jack Lang**, et **Mme Catherine Tasca** réaffirmaient à l'envie qu'il ne fallait voir dans l'engagement de responsabilité du gouvernement, que la simple application d'un *« procédé juridique »*. *« La façon dont le texte est voté n'est pas décisive. Ce qui compte, c'est la pratique »*, déclarait M. Lang. Mais du côté de l'opposition, on ne manquait pas de dénoncer le décalage entre les ambitions de départ sur le CSA – celles qui figurent dans la *Lettre à tous les Français* – et la réalité du projet proposé. Et l'on n'envisageait pas sans une certaine satisfaction la possibilité de censurer un gouvernement de gauche sur un texte relatif aux libertés...

PASCALE ROBERT-DIARD.

Mauvais départ

C'EST *« sans état d'âme »* que Michel Rocard a utilisé, pour la première fois de cette législature, les forceps du 49-3. L'ombre de cette procédure contraignante avait plané plus d'une fois depuis le début (le 2 octobre) de la session budgétaire, mais à chaque fois les textes étaient passés sans encombre en jouant sur des majorités d'idées. *Le premier ministre semblait avoir mis un point d'honneur à ne pas brusquer le Parlement,* conformément à sa directive du 25 mai.

Si le texte sur l'audiovisuel n'était aussi sensible, le recours au 49-3 pourrait apparaître comme une simple péripétie parlementaire. C'est du moins ce que Mme Catherine Tasca et M. Jack Lang ont tenté d'expliquer à l'issue du débat écourté. Mais sur un texte à vocation consensuelle, le passage en force ne peut qu'inquiéter : son inscription dans la Constitution est aujourd'hui problématique. Le projet avait été défiguré au Sénat, il ne sera pas voté à l'Assemblée, mais seulement adopté, après l'échec d'une improbable motion de censure. Si improbable même que le gouvernement pourra éventuellement en tirer argument pour tenter de démontrer que l'hostilité de l'opposition est, à l'approche des municipales, essentiellement politicienne. Ce n'est pas complètement faux, comme il est vrai que le gouvernement a souhaité, toujours pour des motifs électoraux, faire sortir du Parlement un texte socialo-socialiste.

La difficulté qu'éprouve la République à sauvegarder durablement la liberté de l'audiovisuel tient peut-être à l'ambiguïté de la solution retenue. Le pouvoir exécutif a pris la mauvaise habitude d'abuser de sa toute-puissance pour contrôler les médias. Suffit-il qu'il délègue la quasi-totalité de ses pouvoirs discrétionnaires à une commission de « sages » pour que l'audiovisuel retrouve un peu de démocratie ?

Quelle que soit sa composition, une autorité administrative ne pourra jamais être en France totalement indépendante de l'exécutif. Son statut juridique, sa dépendance budgétaire, son administration composée de personnels mis à disposition offrent au pouvoir politique autant de moyens de pression. Quel quel soit leur mode de nomination, les neuf « sages » de l'audiovisuel ne pourront jamais prétendre incarner à la fois l'expérience, l'audace prospective, la compétence, la neutralité, l'autorité et l'infaillibilité.

Difficile bataille

Ne serait-il pas plus avisé de chercher la garantie de la liberté dans l'équilibre des pouvoirs plutôt que dans l'utopique perfection des institutions ? C'est ce qu'ont compris depuis longtemps les Américains en soumettant les décisions de la commission fédérale des communications, nommée par l'exécutif, aux tirs croisés du Congrès et de la justice. C'est entre ces trois pouvoirs que se construit peu à peu aux Etats-Unis une régulation des médias vivante, imaginative et incontestée.

Les commissions à la française ont quelques leçons de démocratie à prendre outre-Atlantique. La loi de M. Jack Lang et de Mme Catherine Tasca fait quelques pas dans ce sens. Elle prévoit un dialogue entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel et le Parlement. Elle donne à la nouvelle autorité de grands pouvoirs juridictionnels mais définit avec précision les modes de recours contre ses décisions. Les futurs « sages » n'échapperont pas à tout contrôle, ce qui leur évitera sans doute d'éveiller beaucoup de soupçons.

Encore faut-il que le Parlement exerce réellement ses prérogatives, ce dont il a quelque peu perdu l'habitude, notamment dans le contrôle de l'audiovisuel public. Encore faut-il que le Conseil d'Etat ne souffre pas, comme ce fut le cas avec la CNCL, d'être à la fois le bras séculier et le censeur éventuel de la nouvelle autorité. Encore faut-il que la justice puisse s'exercer en toute indépendance, ce que les péripéties de l'inculpation de M. Michel Droit n'ont guère illustré. Le CSA et ses membres ne gagneront pas tout seuls la difficile bataille de la démocratie audiovisuelle.

JEAN-FRANÇOIS LACAN et PIERRE SERVENT.

Les centristes s'abstiennent une nouvelle fois sur le DMOS

Les députés ont adopté jeudi 15 décembre, en seconde lecture, à mains levées le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS). Seuls les députés socialistes l'ont voté, les députés UDF, RPR et PCF ont voté contre. L'abstention des centristes a donc permis l'adoption de ce texte sans la procédure contraignante de l'article 49-3 de la Constitution. M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, s'en est félicité en rappelant que ce projet contenait de nombreuses dispositions pour l'emploi.

Les centristes ont décidé, finalement, de s'abstenir à nouveau sur le projet de DMOS, alors que la commission mixte paritaire – qui avait d'ailleurs demandé à entendre M. Jean-Pierre Soisson – avait débouché sur un constat d'échec. M. Adrien Zeller (UDF, Bas-Rhin) et Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) *n'ont rien obtenu de plus,* sur le papier, concernant le déplafonnement des cotisations d'allocations familiales pour les professions libérales.

En revanche, le ministre du travail leur a apporté un certain nombre de précisions susceptibles d'apaiser leurs craintes. Il a admis que les travailleurs non salariés bénéficieront d'un régime dérogatoire et permanent, justifié par la situation particulière de ces professions ; le *déplafonnement* sera progressif (une partie des cotisations devrait rester sous plafond) ; pour l'année 1990, *M. Soisson a estimé* que les chiffres avancés par M. Zeller pour les taux des cotisations (3 % sous plafond et 4 % hors plafond) étaient *« raisonnables »*. Enfin, une concertation aura lieu chaque année, avec les professions concernées, avant la fixation des taux ultérieurs.

Les députés ont adopté à l'unanimité un amendement de la commission des lois qui repousse du 1er mars au 1er septembre 1989 la date d'entrée en vigueur d'une partie de la loi Chalandon du 30 décembre 1987. *En effet,* le projet de loi relatif à la détention provisoire, voté à l'unanimité à l'Assemblée le 28 novembre, en première lecture, ne pourra être adopté définitivement par le Parlement avant la mise en activité, au 1er mars, de la loi Chalandon qu'elle abroge. D'autre part, toujours pour ne pas perdre du temps dans l'application de certaines mesures d'urgence, une des dispositions du projet sur la détention provisoire a été introduite dans le DMOS : il s'agit de la possibilité donnée à la chambre d'accusation, saisie d'un premier appel d'une demande de mise en liberté provisoire, d'évoquer toutes les autres demandes pendantes et de juger le tout en une fois. *« Cela évitera le recours abusif à une procédure dilatoire, l'encombrement des chambres d'accusation et des mises en liberté pour vice de forme »*, a déclaré M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône).

P. S.

Bras de fer entre M. Poperen et le Sénat

Une partie de bras de fer va-t-elle s'engager entre le gouvernement et le Sénat ? Les coudes sont posés sur la table. *Chacun à tour de rôle gonfle le muscle... dans l'espoir d'impressionner suffisamment l'autre* pour qu'il se désiste et en tout cas persuadé qu'il sortirait vainqueur d'un éventuel assaut final.

Point de départ : un projet de loi aux apparences anodines qui prévoit un délai pour la réorganisation des services extérieurs de l'Etat, une composition paritaire *du conseil d'administration du centre national de la fonction* publique territoriale et des facilités pour l'emploi de personnels à temps non complet par les collectivités territoriales.

Mais voilà, les socialistes ont saisi l'occasion de l'examen de ce texte pour y ajouter trois dispositions : l'instauration de la *proportionnelle pour la désignation des représentants des communes* aux conseils des communautés urbaines, le rétablissement du contrôle de la chambre régionale des comptes sur la gestion des crédits de fonctionnement de la Ville de Paris et l'abaissement de trois *mille cinq cents à deux mille* cinq cents habitants du seuil au-dessus duquel le mode de scrutin proportionnel majoritaire à deux tours s'appliquerait pour les élections municipales *(le Monde* du 13 décembre).

La majorité sénatoriale favorable à l'opposition RPR-UDF s'insurge contre ces ajouts non seulement en raison de leur nature mais aussi parce qu'elle considère qu'*« on ne change pas les règles du jeu à trois mois des élections. »* M. Daniel Hoeffel, rapporteur de la commission des lois mais aussi président du groupe de l'Union centriste, n'a *pas présenté son rapport alors que le gouvernement a inscrit* l'examen du texte pour le lundi 19 décembre et que la prochaine convocation de la commission des lois n'est prévue que pour le mercredi 21.

La majorité sénatoriale voudrait que le gouvernement s'engage à ne pas soutenir les trois dispositions dues à l'initiative *des députés socialistes...* sinon il menace de faire traîner les choses. De son côté le gouvernement qui, par la voix de l'auteur du projet de loi initial, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales avait donné un avis positif *sur deux de ces dispositions (Ville de Paris et communautés urbaines) mais s'en était remis à la « sagesse »* de l'Assemblée pour l'extension du mode de scrutin aux communes de 2 500 habitants, ne veut pas, après six mois de législature, paraître reculer devant la majorité sénatoriale. M. Jean Poperen, *ministre chargé des relations* avec le Parlement, a donc brandi la menace d'une session extraordinaire consacrée à ce projet et qui pourrait être fixée soit entre Noël et le 1er janvier, soit au début du mois de janvier.

Les discussions entre gouvernement et sénateurs se poursuivaient, vendredi 16 décembre, les uns et les autres cherchant une porte de sortie honorable pour éviter de rompre la « trêve des confiseurs ».

A. Ch.

M. Pierre Méhaignerie : un contrat et un programme

« Nous sommes dans l'opposition, donc nous ne sommes pas cogérants de la France, mais nous sommes coresponsables de son avenir », explique M. Pierre Méhaignerie dans une interview publiée dans *le Figaro* du vendredi 16 décembre. Le président du CDS ajoute que, pour lui, M. Raymond Barre est aussi dans l'opposition : *« Il l'a dit très clairement. Nos alliés de l'opposition se grandiraient en ne le condamnant pas... »* Interrogé sur le rôle de M. Giscard d'Estaing à la tête de l'UDF, M. Méhaignerie explique : *« Cela fait dix ans que l'on parle d'éclatement de l'UDF et, depuis dix ans, l'UDF non seulement survit mais se porte bien sans le besoin d'homme providentiel. »*

Jugeant l'action du premier ministre, le président du groupe centriste à l'Assemblée nationale explique : *« Le bilan des six derniers mois montre que la situation actuelle ne pourra pas durer. Je ne vois pas comment le gouvernement peut conduire une nouvelle discussion budgétaire dans la situation actuelle. Il faudra donc que, à partir du mois de juillet, le gouvernement et le chef de l'Etat fassent des choix. »* M. Méhaignerie précise qu'*« il ne rejetterait pas systématiquement l'idée d'un vaste contrat sur une durée déterminée et un programme précis »*, mais affirme que le CDS ne sera pas *« la force d'appoint du Parti socialiste »*, car *« un contrat doit être équilibré et respecté par deux forces qui l'une ou l'autre ont une réelle puissance »*.

● **Nouvelle candidature à Nantes.** – Mme Monique Papon (CDS), député UDC de Loire-Atlantique, vient d'annoncer sa candidature à la direction d'une liste de droite lors des prochaines élections municipales à Nantes, ville dont le maire sortant, M. Michel Chauty (RPR), a annoncé qu'il ne se représenterait pas. Mme Papon entre ainsi en concurrence avec M. Daniel Augereau, conseiller régional RPR, et avec M. Jean-Joseph Régent, président du Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire.

Politique

Les débats au sein de l'opposition

« Raymond Barre n'est plus chez nous »

déclare M. Valéry Giscard d'Estaing à « Questions à domicile »

Invité, jeudi 15 décembre de l'émission à « Questions à domicile » sur TF 1, M. Valéry Giscard d'Estaing avait manifestement une idée en tête : montrer qu'il est heureux, qu'il se sent bien là où il est, qu'il ne demande rien à personne et qu'avec les ans sa sagesse est devenue inaltérable. Inaugurant pour l'occasion le nouveau siège de l'UDF, rue François Ier, à deux pas des Champs-Elysées, l'ancien président de la République est ainsi apparu, pendant cette heure et demie de conversation intimiste, aimble, détendu, d'une courtoisie exquise avec les dames, toujours prêt à sortir de sa poche ses gadgets qui souvent ne font rire que lui-même.

Les couleurs de cet appartement cossu du huitième arrondissement, transformé en état-major politique, avaient à peine en le temps de sécher. La photo du petit-fils et le buste d'Anne-Aymone étaient minutieusement placés pour compléter l'image « plus proche et plus humaine » du nouveau propriétaire. Dans un tel décor et devant tant de prévenance, il était fatal que la première question fût celle-ci : « *Monsieur le président, êtes-vous heureux ?* » Sans aucune hésitation il répondit « *oui* », qu'il a le sentiment de faire aujourd'hui « *des choses intéressantes* », que depuis son échec de 1981 « *ses rapports avec les gens* » ont changé et qu'il n'a pas « *d'attente de carrière* ». Et quand on eut l'air de lui demander encore si ce mensonge était bien vrai, il eut cette réponse : « *J'ai été élu président de la République à quarante-huit ans. C'était formidable ! Croyez-vous que mon rêve est de redevenir président de la République à soixante-dix ans ? Vous avez ma réponse.* »

On se gardera tout de même de la tenir pour définitive tant il est vrai que M. Giscard d'Estaing a fait encore la démonstration jeudi qu'il restait « *une belle machine* » capable de s'adapter à tous les terrains. Ce compliment fait, il est non moins exact qu'il garde une fâcheuse propension à prendre ses désirs pour des réalités en utilisant des lunettes à double foyer : roses pour l'opposition, noires pour la majorité.

Sur le climat social et la politique du gouvernement en général, M. Giscard d'Estaing est apparu plutôt embarrassé reprochant au gouvernement de ne pas avoir prévu mais concédant quelques instants après que cela n'est pas toujours prévisible. Il affirme que la fameuse équation : « *pouvoir socialiste égale paix sociale* » est devenue fausse, mais admet aussitôt que face aux conflits actuels « *le gouvernement fait ce qu'il peut* ». Il souhaite que le gouvernement « *explique très clairement sa politique en matière de pouvoir d'achat* » pour rappeler dans la même minute que, « *si on cède globalement, on ouvre la porte à une débâcle économique* ». Sur ce dossier, M. Giscard d'Estaing a paru faire la part des responsabilités entre M. Rocard qui a selon lui « *une attitude positive adaptée* » et M. Mitterrand qu'il n'a pas cité directement mais à qui il reproche « *de ne pas conduire la France* ».

Sur l'ouverture, le président de l'UDF en est toujours à se demander si cette porte doit être ouverte ou fermée. Dans un premier temps, il a expliqué que « *le moment historique* » de mai 1988 représente « *une occasion manquée pour un certain temps* », que la dissolution de juin « *est un vote politique* » et « *un acte de division qui pèsera sur notre vie longtemps* ». Mais dans un second temps, il n'exclut pas que cette ouverture puisse se réaliser à partir « *d'un fait politique nouveau* » : une prise de conscience très forte sur l'Europe qui pourrait donner lieu « *à une vraie délibération nationale* » voire une « *consultation de l'opinion politique* » qui pourrait être, si l'on suit bien son raisonnement, une dissolution de l'Assemblée nationale afin de redessiner les contours d'une nouvelle majorité de gouvernement.

Raccommodeur de faïences

En attendant, autre curiosité de sa transcription des événements politiques actuels, M. Giscard d'Estaing considère que la France en est revenue au socialisme d'avant 1986. Ce qui par simplification excessive l'amène à penser que l'opposition RPR-UDF demeure saine et intacte. Il feint d'ignorer les exigences d'autonomie des centristes pour se féliciter d'avoir su à la tête de l'UDF — « *même si ce c'est pas gai tous les jours* » — redonner « *unité et activité à cette confédération* ». « *Raccommodeur de faïences et de porcelaines* », comme dit la chanson, il estime donc que sa colle auvergnate est efficace. Le centre selon lui « *tient bon* ». RPR et UDF, pense-t-il doivent rester unis et solidaires « *pour donner aux Français la sécurité d'une alternance bien préparée* », et donc avoir à tout moment un comportement « *net* ». « *Tout ce qui est ambigu*, a-t-il dit, *dessert le monde politique*. M. Giscard d'Estaing n'a pas pardonné à M. Raymond Barre son refus de *voter la semaine dernière la motion* de censure. Retrouvant pour le coup quelques accents assassins, l'ancien président a eu pour son premier ministre des mots définitifs qu'il sera difficile maintenant d'effacer : « *Nous avons travaillé ensemble longtemps. Je l'ai soutenu longtemps. Aujourd'hui Raymond Barre n'est plus chez nous. Je le déplore.* » En cette fin 1988 la rupture entre les deux hommes — s'il restait une lueur d'espoir de rabibochage — est donc bien consommée.

*Entre le RPR et l'UDF il ne s'agi*rait simplement pour M. Giscard d'Estaing « *que d'une différence de stratégie* ». La seule question qui importe est de savoir si les électeurs de l'opposition peuvent être classés ou non en deux familles. Si oui, une « *entente* » RPR-UDF s'impose. Si non, il faut aller lentement « *vers une organisation commune* ». A ceux qui souhaitent la convocation de primaires en son sein pour l'élection présidentielle, il propose deux nouvelles pistes : un allongement du délai entre le premier tour et le second, l'utilisation des structures régionales pour une consultation adaptée à la base.

Pour ce qui est du rendez-vous plus proche des élections européennes de juin force est de constater que M. Giscard d'Estaing reste accroché à son projet de liste commune RPR-UDF. Sur le fond au cours d'un entretien avec M. Claude Cheysson, il a présenté quelques priorités : accroître les pouvoirs du Parlement européen — il ne parle plus d'un président de l'Europe — proposer rapidement une monnaie européenne et prendre une initiative « *politico-économique vers les pays de l'Est* ».

A défaut de pouvoir s'étendre longtemps sur les dossiers de politique étrangère, M. Giscard d'Estaing a pu commenter cependant les récentes déclarations du leader de l'OLP, M. Yasser Arafat. Il a noté que le changement d'attitude des Américains « *n'était pas un abandon d'Israël* ». Il a souhaité « *qu'Israël prenne acte de la reconnaissance par l'OLP de son existence* » et « *définisse avec beaucoup de soins l'enjeu des futures négociations* ».

Avec beaucoup de soins M. Giscard d'Estaing avait lui aussi choisi pour musique de générique de fin plutôt que le *Requiem la Symphonie fantastique* de Berlioz, musicien qu'il considère comme « *le plus triomphant* ». On aura pu y déceler un autre clin d'œil...

DANIEL CARTON.

M. Juppé promet que le RPR aura fait « peau neuve » avant la fin de 1989

« *Avant la fin 1989 le RPR aura totalement fait peau neuve* », telle est la conviction exprimée par M. Alain Juppé, secrétaire général de ce mouvement qui présentera devant le comité central réuni samedi 17 décembre à Paris, un projet de réforme des statuts. Il a également réaffirmé : « *La rénovation et la modernisation du RPR c'est nous qui les faisons* », allusion au projet de réforme de certains députés dits « rénovateurs ».

M. Juppé a précisé que les objectifs de la réforme des statuts visaient d'une part à développer la communication interne et le débat d'idées et d'autre part à assurer la cohésion et la modernisation du fonctionnement du RPR. Des modifications sont donc apportées à la fois aux organes délibératifs et aux organes exécutifs du mouvement.

Pour les premiers, tous les comités et conseils, aussi bien au niveau local qu'au niveau national, seront désormais composés d'un tiers de membres de droit qui seront les élus du suffrage universel (parlementaires, conseillers généraux, conseillers municipaux et maires) et de deux tiers de membres élus directement par les adhérents. Cela s'appliquera aux trois cent soixante-dix-sept comités régionaux qui seront créés. Au niveau national le comité central qui prendra la dénomination de « conseil national » sera composé dans les mêmes proportions de membres élus pour trois ans. Il comportera six commissions permanentes ayant la même dénomination que les six grandes commissions de l'Assemblée nationale. Le « congrès extraordinaire » s'appellera désormais « congrès » et il se réunira tous les ans. Enfin, les assises nationales se tiendront tous les trois ans pour élire le président. Les prochaines auront lieu à la fin 1989.

En ce qui concerne les organes exécutifs M. Juppé a indiqué que désormais le président du RPR sera élu par les militants (il était, jusqu'à présent, désigné par les délégués des militants). Le président continuera de nommer le secrétaire général du mouvement mais cette nomination devra être ratifiée par le conseil national. De plus, chaque année, le secrétaire général engagera sa responsabilité en présentant un rapport d'activité devant le conseil national. S'il n'obtient pas une majorité il devra démissionner. Au niveau local les secrétaires départementaux seront nommés par le secrétaire général mais, eux aussi, devront, chaque année, présenter un rapport d'orientation devant l'assemblée départementale qui pourra les mettre en minorité.

Le comité central de samedi devrait approuver le principe de ce projet. Les membre du comité central disposeront ensuite de trois *semaines pour déposer des amende*ments qui seront transmis à la commission des statuts pour qu'un vote définitif pour la réforme de ceux-ci soit soumis au congrès extraordinaire du RPR convoqué pour le 29 janvier prochain à Paris.

ANDRÉ PASSERON.

A Lille

M. Chirac appelle la jeunesse à la solidarité avec les pays pauvres « qui sont en train de crever »

M. Jacques Chirac a participé, jeudi 15 décembre à Lille, à l'invitation du bureau des élèves de la faculté des sciences économiques de l'université catholique, à un débat sur le thème « Années 2000 : la France dans la nouvelle donne économique mondiale ». Dans l'après-midi, il avait visité un foyer de réinsertion sociale et l'Institut Pasteur, où il a été accueilli par M. Raymond Vaillant, premier adjoint de M. Pierre Mauroy à la mairie de Lille.

LILLE
de notre correspondant

M. Chirac s'est prêté, devant plusieurs centaines d'étudiants de l'université catholique de Lille, au jeu des questions organisé sur le style de « L'heure de vérité ». Il a été ainsi interrogé sur la modernisation des entreprises, le problème des nationalisations et privatisations, la situation monétaire internationale, etc. Au bout d'une heure de débat, l'ancien premier ministre s'est étonné qu'aucune voix ne se soit élevée dans ce public de jeunes pour évoquer « *la question de ces pays qui sont en train de crever* ».

De conversation de salon entre économistes en herbe et homme politique, le ton s'est fait plus grave quand M. Chirac a évoqué « *ces pays africains qui sont à notre porte, avec lesquels nous avons une histoire commune, qui nous aiment et que nous aimons, mais que nous laissons s'enfoncer, année après années, dans la misère, la maladie, la faim, la mort* ». Ils sont confrontés, a-t-il expliqué, à « *une endettement impossible à maîtriser* », ce qui « *leur enlève l'espoir* ».

« *Il faut absolument sortir de cette situation*, a insisté M. Chirac. *Ou alors, ne prétendons pas que nous sommes le pays des droits de l'homme : il y a une prise de conscience qui doit être la nôtre ; cette solidarité, c'est à la jeunesse d'aujourd'hui de l'assumer. 1989, l'année du Bicentenaire doit en être l'occasion.* »

L'ancien premier ministre a reconnu que des pays comme la France, la RFA ou le Canada consentaient déjà des efforts importants, mais il a fustigé l'attitude des Etats-Unis et du Japon, « *pays, de ce point de vue, misérables* », en souhaitant qu'ils acceptent de fournir « *le même effort que nous par tête d'habitant* ». M. Chirac a estimé que, parce que les pays industrialisés étaient incapables de maîtriser les évolutions monétaires internationales et les cours des matières premières — ce qui pour le poids des annuités de la dette des pays du tiers-monde « *s'apparente*, a-t-il déclaré, *à une escroquerie internationale* » — il faut « *à tout le moins décider d'indexer les annuités de la dette de ces pays sur les cours des matières premières* ».

Auparavant, M. Chirac avait préconisé la mise en place d'un système monétaire international qui pourrait être calqué sur le système monétaire européen.

L'ancien candidat à la présidence de République n'a accepté d'évoquer la situation politique intérieure que pour dénoncer une « *faiblesse de la France* » : « *celle d'être en Europe le pays le plus surchargé d'impôts, le pays où les charges sont les plus importantes pour les entreprises* ». « *Nous devons*, a-t-il insisté, *diminuer ces charges qui pèsent sur les entreprises et donc diminuer nos dépenses publiques.* » « *Si j'ai voté contre le budget*, a-t-il déclaré, *c'est parce que j'ai souffert qu'on reparte dans un accroissement de la dépense publique, que l'on reparte vers nos vieux démons par démagogie.* »

M. Chirac a indiqué qu'il faut diminuer la fiscalité sur l'épargne et sur le capital, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu (en ramenant la tranche marginale supérieure à 50 % maximum) la TVA (d'au moins deux points, sinon trois). « *Cela fait une centaine de milliards de francs d'économies à réaliser dans les dépenses publiques, que l'on peut assumer sur trois ans à raison d'une trentaine de milliards par an. Il est vital de poursuivre la politique de réduction des impôts qui a été menée en 1986-1987* », a-t-il conclu sur ce sujet.

J.-R. L.

● **PRÉCISION.** — Le sondage IPSOS dont nous avons fait état dans nos éditions du vendredi 16 décembre à propos des intentions de vote dans la 6e circonscription de Marseille avait été commandé et diffusé par l'Agence centrale de presse (ACP).

هكذا من الأصل

Mais où est donc passée la deuxième gauche ?

(Suite de la première page.)

« Quinze mois de rigueur trente mois » pour moderniser le secteur public ! L'ennui est que le premier ministre, sous la Vᵉ République, n'est pas maître de sa longévité, quelles que puissent être, en ce domaine, les bonnes paroles présidentielles du moment.

Et pourtant, plus que d'autres, Michel Rocard a besoin de temps. Car les conditions de sa réussite ne sont pas encore réunies. Serait-il réduit à une méthode douce, progressive, de transformation de la société, le « rocardisme » n'en représente pas moins une « ingénierie » politique complexe, qui a besoin de partenaires et d'une assise parlementaire qui lui font défaut.

La démarche de la « deuxième gauche » est, par nature, plus difficile à mettre en œuvre que celle de la « première gauche » : l'une est plus décentralisée, plus souple, l'autre étatique, et massive. L'une se joue à la marge, l'autre au sommet. Pierre Mauroy avait parfaitement résumé la vision classique de la gauche lorsqu'il avait, avant de quitter son poste, au cours d'un « Club de la presse » mémorable, fait le long et volumineux inventaire des mille et une lois qu'il laissait derrière lui. Ce qui, soit dit en passant, valut à la gauche son plus bas niveau (moins de 40 % aux européennes de 1984 !). Le changement version Rocard ne se décrète pas, ne se réglemente pas, n'apporte pas de satisfaction immédiate. Il a d'abord rendez-vous avec la société, il a besoin de partenaires stables, et d'un climat apaisé.

Mais que faire lorsque ces derniers se dérobent ? Que faire lorsque les syndicats, minoritaires et divisés, laissent le champ libre aux surenchères du PCF, ou sont dépassés par les « coordinations » ? Qu'il s'agisse de gestion ou de rupture, la gauche doit ici surmonter un handicap historique : il n'y a pas, à ses côtés, un grand syndicat réformiste qui soit à la CGT ce que le PS est au PC. La CFDT n'a pas réussi à rééquilibrer le syndicalisme aux dépens de la CGT, comme le PS a su rééquilibrer la gauche aux dépens du PC.

Règne de l'ambiguïté

C'est là l'échec d'un homme, Edmond Maire, et d'une stratégie, celle qui avait présidé au ralliement de Michel Rocard au PS lors des assises du socialisme en 1974. Les socialistes paient, en outre, le péché originel du parti d'Epinay, qui n'a jamais été conçu que comme une machine électorale (très efficace, d'ailleurs) au service d'un seul homme, François Mitterrand (qui n'est pas moins performant). La culture du parti et celle des syndicats, gauche ou pas gauche au pouvoir, restent donc antagonistes.

Au gouvernement, donc, de se débrouiller avec les comportements individualistes des Français, qui ne se démentent pas, et surtout avec le maintien et la toute-puissance des corporatismes (à commencer par celui de la FEN).

Enfin, le gouvernement manque d'une assise parlementaire solide, comme l'illustre le recours au 49-3 pour faire passer une réforme (le CSA à la place de la CNCL) qui était présentée, au départ, comme devant être consensuelle. Sur la scène politique, l'ambiguïté domine, qu'il s'agisse du PCF (la carotte de l'union municipale, le bâton des grèves), du centre, qui va jusqu'à *ne pas* voter des textes après avoir obtenu satisfaction (collectif budgétaire) ou du PS lui-même.

Ces comportements obligent à des tactiques au jour le jour, à courte vue, et brouillent toute perspective.

Résultat : le champ de la réforme souple, négociée, tranquille, s'est déjà réduit. Le temps perdu ne se rattrape jamais, comme dit la chanson. Et pourtant, l'urgence de la réforme est là, qu'il s'agisse de l'école (quelle école, pour quel citoyen, dans quelle république ?) *ou de* l'Etat. La gestion, nous dit, *« impavide »*, Michel Rocard. Non, monsieur le premier ministre, la réforme !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● **Au centre.** — 44 % des personnes interrogées par l'institut Louis-Harris sont *« favorables à la création d'un mouvement centriste indépendant de l'UDF et du RPR »* ; elles ne sont que 32 % à y être opposées. C'est ce qui ressort d'un *sondage réalisé, du 24 au 28 novembre,* auprès de mille personnes, et publié dans *l'Express* du 16 décembre. Il apparaît aussi que 51 % des sondés estiment que le gouvernement mène une politique *« plutôt centriste »* alors que 30 % la jugent *« plutôt de gauche »* et 7 % *« plutôt de droite »*. Quant aux personnes capables *« d'incarner le mieux l'idée que l'on se fait du centre »*, M. Raymond Barre arrive largement en tête avec 37 %

Deux disparitions

Jules Catoire, ancien député du Pas-de-Calais (MRP), ancien ministre

Jules Catoire, ancien député du Pas-de-Calais (MRP), ancien ministre, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé le 15 décembre à Saint-Nicolas-lez-Arras, dans le Pas-de-Calais, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Ses funérailles seront célébrées mardi 20 décembre à 10 h 30 à la cathédrale d'Arras.

[Né le 31 janvier 1899 à Beaurains-lez-Arras (Pas-de-Calais), Jules Catoire *s'engage* très rapidement dans la vie militante, s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise catholique incarnée *alors pour lui par* Mgr Paul Hoguet, le « premier syndicaliste chrétien de France ».

En 1932, Jules Catoire fonde le syndicat chrétien des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais et devient, deux ans plus tard, permanent de la CFTC naissante. Il en sera secrétaire puis président départemental pour le Pas-de-Calais avant de devenir en 1936 vice-président national de la confédération.

Mobilisé en 1939, Jules Catoire militera dans la Résistance au sein de divers mouvements. Il participera à la création, en 1944, du Rassemblement démocratique des résistants d'inspiration chrétienne (le RIC), qui donnera naissance au MRP dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Participant, à la Libération, à la création du journal *Nord-Eclair*, à Roubaix, il siégera à l'assemblée consultative provisoire au titre de la CFTC. Il sera élu député du Pas-de-Calais, sur la liste MRP, de 1945 à 1958. Il sera ministre des anciens combattants en 1948 dans le cabinet de Robert Schuman avant d'avoir en charge, jusqu'en 1951, le portefeuille de la santé publique et de la population.]

Arthur Ramette ancien député communiste du Nord

Arthur Ramette, député honoraire, grande figure du Parti communiste dans le Nord, ancien membre du bureau politique, ancien directeur du journal communiste édité à Lille *Liberté*, est mort à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Ses funérailles auront lieu lundi 19 décembre à 11 heures au siège de la fédération du Parti communiste à Lille.

[Né à Caudry, dans le Nord, le 12 octobre 1897, Arthur Ramette entrait dès l'âge de douze ans dans la vie professionnelle comme apprenti mécanicien. Sa ville natale était alors l'un des foyers du mouvement socialiste dans le Nord. C'est cet environnement qui forgera sa personnalité.

Membre des Jeunesses socialistes, il choisit au moment du congrès de Tours la IIIᵉ internationale et participera dès lors à la mise en place du Parti communiste, notamment en tant que secrétaire de la fédération du Nord. Elu député dès 1932 dans le Douaisis, il entre en 1936 au comité cental.

En 1939, après la signature du pacte germano-soviétique et l'interdiction du PC en France, il préside le « groupe ouvrier-paysan » qui rassemble les députés qui n'ont pas désavoué l'accord signé par Hitler et Staline. A l'automne 1939, il entre dans la clandestinité puis rejoint Moscou où il séjourne avec Maurice Thorez.

De retour en France, en novembre 1944, Arthur Ramette siège à l'assemblée consultative provisoire et dans les assemblées constituantes. Il est réélu député du Nord en 1946. Battu aux législatives de 1951, il siège au Sénat de 1952 à 1956 et regagne l'Assemblée nationale en 1956. Il y siégera, hormis une interruption de 1959 à 1962, jusqu'en 1973, date à laquelle M. Georges Hage lui succède. Arthur Ramette a siégé au conseil municipal de Lille de 1945 à 1965.

Le 25 septembre 1983, Arthur Ramette avait reçu les insignes de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur des mains de M. Marcel Rigout, alors ministre de la formation professionnelle.]

L'élection législative de Seine-Saint-Denis

Le PCF accuse le préfet de collusion avec le PS

M. Jean-Louis Mons, premier secrétaire de la Fédération du PCF de Seine-Saint-Denis, a accusé, jeudi 15 décembre, M. Raymond-François Le Bris, le préfet, de s'être livré à des *« manœuvres inqualifiables »* et de se prêter à une *« opération politicienne »* dans l'élection législative partielle de la 11ᵉ circonscription de Seine-Saint-Denis, dont le second tour, dimanche 18 décembre, ne verra qu'un seul candidat en lice, M. Roger Gouhier, maire communiste de Noisy-le-Sec, qui avait devancé de 74 voix, au premier tour, M. Claude Fuzier, maire socialiste de Bondy. M. Fuzier s'est retiré sans appeler à voter pour M. Gouhier, les socialistes locaux laissant entendre qu'il y a eu *« fraude électorale »*.

« A quels ordres, provenant de qui, obéit donc le préfet ? », s'est interrogé M. Mons. *« Aux ordres du Parti socialiste ? Ou bien a-t-il obéi aux ordres du ministre de l'intérieur, qui aurait alors, avec son collègue de la justice, monté de toutes pièces une soit-disant affaire de fraude, quarante-huit heures après les élections, pour justifier le non-désistement du candidat socialiste ? »* Ces accusations du responsable communiste font suite aux déclarations de M. Fuzier, selon lesquelles *« la justice s'est elle-même saisie du dossier* [de l'élection] *à la suite d'irrégularités relevées par les délégués du préfet dans les bureaux de Romainville »*. (*le Monde* du 15 décembre).

Le procureur de la République de Bobigny, M. Philippe de Caigny, a indiqué au *Monde* vendredi que le président du tribunal de grande instance avait effectivement informé le parquet, conformément à l'article 40 du code de procédure pénale, d'incidents relevés par la commission de contrôle des opérations électorales. De son côté, le cabinet du préfet se refusait à tout commentaire.

● **Hommage de l'Assemblée nationale à Laurent Vergès.** — L'Assemblée nationale a rendu hommage, jeudi 15 décembre, au député communiste de la Réunion, M. Laurent Vergès, décédé à l'âge de trente-trois ans, des suites d'un accident de voiture. Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, et M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, ont salué la mémoire de ce jeune homme politique. L'Assemblée a ensuite observé une minute de silence.

Fraude électorale à Limeil-Brévannes

Deux candidates communistes relaxées en appel

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a relaxé, jeudi 15 décembre, Mᵐᵉˢ Michèle Devisme, quarante-sept ans, enseignante, et Josette Chasseraud, quarante-quatre ans, secrétaire, candidates aux élections municipales du 6 mars 1983, sur la liste de M. Guy Berjal, maire communiste sortant de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne).

La cour, présidée par M. Jean Schewin, a ainsi infirmé le jugement rendu en première instance, le 9 mars 1988, par le tribunal de Créteil, condamnant les deux candidates à six mois d'emprisonnement avec sursis et à deux ans de privation de leur droits civiques. Il était reproché aux deux prévenues, qui présidaient le deuxième et le septième bureau de vote de la commune d'avoir signé des procès-verbaux falsifiés (*le Monde* du 16 février 1988).

La cour d'appel a estimé, pour justifier la relaxe, qu'il n'était pas possible d'identifier le ou les auteurs de la fraude et qu'il n'était pas démontré que Mᵐᵉˢ Devisme et Chasseraud en aient eu connaissance.

Rappelons que à la suite de la fraude, le tribunal administratif avait, le 21 décembre 1983, modifié *le sens des résultats* du scrutin en proclamant élue la liste de l'opposition UDF-RPR conduite par M. Gérard Bessière (RPR). Devant le refus de M. Berjal de se retirer, le conseil municipal avait été dissous et la liste d'union de l'opposition avait, ensuite, été élue dès le premier tour de l'élection partielle de mars 1984.

M. Michel Noir invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 18 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre du commerce extérieur du gouvernement Chirac répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric du *« Monde »* et de Paul-Jacques Truffaut et de Paul Joly, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Société

L'affaire de la succession Canson et ses suites

Une lettre de M. Olivier Chevrillon

Nous avons reçu, le 14 décembre, de M. Olivier Chevrillon, directeur des Musées de France, la lettre suivante :

Deux articles du *Monde* en date des 7 et 10 décembre 1988 mettent gravement en cause la direction des Musées de France à propos de l'achat par le Musée du Louvre, en 1985, d'un tableau de Murillo, le *Gentilhomme sévillan.*

Dans le premier article, vous accusez l'Etat de s'être *« placé en situation de recel ».* Vous écrivez que *« l'origine du tableau fut entrevue, sinon connue, et que l'on évita d'y regarder de plus près » ;* en somme, les Musées de France auraient fermé les yeux sur le détournement d'une œuvre d'art au moment de l'acheter au propriétaire apparent, Mme Pesnel.

Trois éléments de fait, dites-vous, étayent ce grief. Les deux premiers « éléments de fait » sont des lettres de Mᵉ Duminy, avocat de la maison Christie's, à Mᵉ Lombard, avocat de Mme Pesnel, et de Mᵉ Journaud, notaire à Toulon, au même Mᵉ Lombard. Mais, d'une part, ces correspondances n'affirment ni ne suggèrent que le tableau de Murillo aurait été dérobé à sa légitime propriétaire. D'autre part et surtout, *le Monde* — à juste titre — ne prétend pas un instant qu'elles aient été portées, à l'époque, à la connaissance de la direction des Musées de France. On ne voit donc pas quel argument elles peuvent *fournir* à *l'appui* de l'accusation portée contre cette administration.

Elément sans valeur

Le troisième « élément de fait » serait une fiche et un télex de mars 1985, émanant de douaniers français postés à la frontière suisse. Ils avertissent leur direction générale que Mᵐᵉ Pesnel et Mᵐᵉ de Canson exportent des tableaux vers la Suisse sans se soumettre aux formalités d'usage et indiquent que le tableau (de Murillo) *« appartiendrait à Mᵐᵉ de Canson et serait vendu par Mᵐᵉ Pesnel ».* Selon votre journal, deux enquêteurs relevant de la direction générale des douanes auraient ensuite rendu visite à la direction des Musées de France.

Ni le directeur des Musées de France de l'époque, M. Hubert Landais, ni aucun de ses collaborateurs ne se souvient d'une démarche de ce genre, qui n'a laissé aucune trace dans les dossiers de la direction. Mais surtout, en admettant qu'elle ait eu lieu, rien ne permet de supposer qu'elle ait porté sur un autre sujet que l'exportation irrégulière d'œuvres d'art. Le télex précité, interne à la direction générale des douanes, se borne d'ailleurs à signaler précédemment qu'une personne vendrait un tableau qui appartiendrait à une autre. Faute de référence précise à l'hypothèse d'un vol — hypothèse que l'administration n'avait aucune raison de former alors, — ce texte suggère plutôt une vente par intermédiaire, méthode tout à fait courante. S'il y avait eu à l'époque le soupçon d'un vol, il va de soi, *au surplus,* que le directeur général des douanes aurait prévenu personnellement de ce soupçon le directeur des Musées de France. Le troisième « élément de fait » invoqué par MM. Pesnel et Marion est donc sans valeur.

En fait, votre premier article repose de bout en bout sur le présupposé — parfaitement inexact — que la direction des Musées de France « se doutait de quelque chose » et aurait dû, par conséquent, faire une enquête. Or, non seulement la direction n'avait aucune raison d'avoir un soupçon sur l'identité du propriétaire, mais elle s'est trouvée, pour conclure l'affaire et régler le prix d'achat, en présence d'un « officier public » suisse — autrement dit un notaire — dont l'intervention pouvait légitimement passer pour une garantie suffisante.

En somme, les journalistes du *Monde* ont oublié que le scandale Pesnel n'était pas connu avant qu'il éclate à la suite de la plainte de l'héritier légitime du tableau.

Votre second article intitulé « Une lettre embarrassante pour le Musée du Louvre » procède du même préjugé et du même oubli. Vous faites état d'une lettre adressée en 1981 par M. Rosenberg, conservateur en chef au département des peintures du Louvre, à Mᵐᵉ de Canson, lui proposant d'acheter le *Gentilhomme sévillan* de Murillo. Vous en déduisez que M. Rosenberg aurait connu l'identité du vrai propriétaire quatre ans avant l'achat du tableau à Mᵐᵉ Pesnel.

Cet argument est lui aussi sans portée. Les œuvres d'art, en effet, changent fréquemment de mains, à la suite d'une *vente, d'une donation ou* d'une succession. D'ailleurs, en l'espèce, la lettre adressée à Mᵐᵉ de Canson sur les indications d'un marchand qui la croyait propriétaire était restée sans réponse, ce qui pouvait laisser supposer qu'elle ne possédait plus le tableau en 1985. Je vous signale à ce propos que les musées, pas plus que les particuliers, ne peuvent procéder à des enquêtes systématiques sur l'origine de propriété des œuvres d'art qu'ils achètent, sauf dans le cas d'un soupçon sur cette origine. En fait de meubles, « possession vaut titre », comme vous le savez, et en l'absence de titres comparables aux actes notariés qui établissent la propriété des immeubles, de telles enquêtes, longues, minutieuses et d'ailleurs hasardeuses paralyseraient les transactions. Demande-t-on habituellement au vendeur d'un meuble — marchand ou particulier — de justifier de sa propriété ?

Deux précisions, pour terminer cette mise au point. Votre second article affirme *que la* lettre incriminée de 1981 a été *« saisie par le juge d'instruction » ;* en fait elle lui a été remise spontanément par la direction des Musées de France. Il indique également que M. Pierre Rosenberg, convoqué par le juge d'instruction, ne s'est pas présenté. En réalité, M. Rosenberg, empêché par une obligation professionnelle ce 8 décembre, a prié le juge d'instruction d'être entendu à une autre date. Il a effectivement *déposé* devant ce juge le 13 décembre.

La bonne foi de la direction des Musées de France et de ses collaborateurs mêlés à l'acquisition du tableau de Murillo était donc entière, et l'inculpation de M. Pierre Rosenberg ne change rien à cette conviction. Vous comprendrez donc, monsieur le directeur, que je proteste solennellement contre les critiques qui lui sont adressées par votre journal.

[La lettre de M. Chevrillon appelle les observations suivantes :

1) A plusieurs reprises *« les journalistes du* Monde » ont rencontré ou contacté le directeur des Musées de France. Il leur a toujours déclaré en substance que pour lui cette affaire était sans importance. Le 14 décembre dans la matinée, après l'inculpation de M. Rosenberg, il s'est refusé à une rencontre, les renvoyant à sa conférence de presse de l'après-midi. En revanche, les auteurs des articles incriminés avaient pu s'entretenir le dimanche 11 décembre avec MM. Pierre Rosenberg et Michel Laclotte.

2) M. Chevrillon ne conteste pas l'existence ni les termes des différents documents dont nous avons fait état pour faire comprendre à nos lecteurs ce que nous avons appelé *« les raisons du juge ».* Il en fait seulement une interprétation différente de celle du magistrat instructeur.

3) Car ce ne sont pas *« les journalistes du* Monde » qui ont inculpé M. Pierre Rosenberg, chef du département des peintures du Louvre. C'est M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Toulon, qui a estimé ne plus pouvoir l'entendre en qualité de témoin sans violer les dispositions du code de procédure pénale concernant le respect des droits de la défense.

4) Dans ces conditions, c'est à ce seul magistrat qu'il convient d'adresser actuellement lettres ou témoignages de nature à le convaincre ou non de la nécessité d'un non-lieu.]

Les aventures genevoises d'un pastel de Quentin de La Tour

En 1987, un collectionneur genevois se vit proposer par Mᵐᵉ Joëlle Pesnel un pastel de Maurice Quentin de La Tour. Le prix en était avantageux. La transaction se fit rapidement. Aujourd'hui réclamé par les héritiers de Suzanne de Canson, le tableau est sous séquestre à Genève et le collectionneur, un avocat de la ville, réclame « son » tableau et des honoraires impayés que lui devrait Mᵐᵉ Pesnel, dont il était devenu le conseil.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Comme il en alla pour le Musée du Louvre dont l'attention fut attirée sur *le Gentilhomme sévillan,* de Murillo, par un catalogue de Christie's, celle de Mᵉ Olivier Weber-Caflisch, avocat à Genève, se portait, au début de 1987, sur le catalogue d'une vente organisée à Londres deux ans plus tôt, le 19 avril 1985, par la même société. Il y était fait mention d'un pastel de 99 × 79 cm représentant un homme assis à un bureau, vêtu d'une veste rose et tenant dans la main un livre intitulé : *Traité de la douceur.* Le tableau n'avait pas trouvé acquéreur.

Amateur de Quentin de La Tour dont il possède un autre pastel, Mᵉ Weber-Caflisch se mettait en rapport avec Christie's, intermédiaire qui faisait une proposition de 19 000 livres sterling (environ 200 000 F). Le vendeur, inconnu, se montrait réticent. *Une nouvelle offre* à *20 000 livres était* alors proposée et un voyage à Londres était même envisagé pour examiner le tableau. Au dernier moment, à la demande du vendeur, le déplacement était annulé et le tableau retiré de la vente. Une offre supérieure de 25 000 livres ne fera pas revenir le vendeur sur sa décision.

C'est *alors qu'apparaît un nouveau* personnage, Pierre Laperouza, surnommé « Grandes Oreilles ». C'est un détective privé connu à Genève, à qui Mᵉ Weber-Caflisch demande de découvrir l'identité du mystérieux vendeur. Un message de Christie's arrivé par erreur sur le télex de l'avocat genevois oriente alors le détective vers Mᵉ Pestel-Debord, avocate à Marseille. Après avoir annoncé son arrivée à Genève, Mᵉ Pestel-Debord ne donnera pas suite.

A la fin du mois de février 1987, un petit chien dans les bras, une visiteuse se présentait au cabinet de Mᵉ Weber-*Caflisch. C'était Joëlle Pesnel. Elle* se déclarait la propriétaire du tableau, et faisait savoir qu'elle acceptait de vendre le Quentin de La Tour pour 70 000 francs suisses (environ 280 000 F). La transaction eut lieu le lendemain, dans un bureau de la banque Paribas à Genève. En échange du tableau, Mᵉ Weber-Caflisch remettait à Mᵉ Pestel-Debord, qui assistait Joëlle Pesnel, 20 000 francs suisses en liquide accompagnés d'un chèque de 40 000 francs suisses à l'ordre de Joëlle Pesnel, et d'un chèque de 10 000 francs suisses au porteur. Ce dernier sera également encaissé par Joëlle Pesnel qui a justifié de ses titres de propriété en montrant les mêmes documents que ceux présentés aux Musées de France.

Le nouveau propriétaire ne jouira pas plus de deux ans de son acquisition. Il y a quelques semaines, Mᵐᵉ Deschamps, sœur de Mᵐᵉ de Canson, a fait saisir le tableau que Joëlle Pesnel aurait volé à sa sœur décédée. Devenu entre-temps l'avocat de Joëlle Pesnel, Mᵉ Weber-Caflisch a, lui, fait saisir un autre tableau de la collection Canson, un Van Dyck, en garantie des honoraires que Joëlle Pesnel ne lui a jamais versés. Il espère bien un jour récupérer « son » tableau. Ne serait-ce que pour le vendre : au moment de la saisie, il était en négociation avec un acheteur potentiel, un Américain, qui lui en proposait 300 000 francs suisses. Soit plus de quatre fois le prix qu'il l'avait payé, près de deux ans plus tôt.

GEORGES MARION.

Destruction en musique

BORDEAUX
de notre correspondante

Jeudi 15 décembre, à 19 h 30, une sirène beugla, déclenchant le chœur des pénitents de Richard Wagner. Une batterie de dix-sept faisceaux lumineux balaya la nuit tandis que commençait le compte à rebours. Puis, en douze secondes, les quatre tours Palmer s'effondrèrent sur elles-mêmes. La société HLM Domo France, propriétaire à Cenon (Gironde) de ces quatre immeubles de quinze étages, a voulu donner un éclat particulier à l'implosion par foudroiement intégral des tours murées depuis 1984. Elles étaient construites sur les coteaux surplombant Bordeaux et la Garonne. Leur réhabilitation, estimée à 40 millions de francs, avait été jugée trop coûteuse.

La destruction a été mise en scène comme un gigantesque spectacle son et lumière afin de marquer symboliquement le début, d'*« une ère nouvelle »* pour la ZUP des Hauts-de-Garonne. Massés dans un parc municipal voisin, des dizaines de milliers de curieux et d'habitants de la cité ont assisté à la projection sur écran géant d'un montage vidéo retraçant l'histoire des tours Palmer, construites en 1968. Leur « mort » sous les feux de la rampe a coûté 4 millions et demi de francs.

G. de M.

JUSTICE

Faux procès au tribunal de Paris

Le SIDA et le docteur Bachelot

La 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris est parfois utilisée comme une tribune, la diffamation invoquée devant elle n'étant souvent qu'un prétexte pour engager un débat public. Mais le docteur François Bachelot, ancien député du Front national et retiré de ce mouvement, a fait mieux en parvenant à exposer ses idées devant les juges sans pour autant y faire un procès dont il ne voulait plus.

Les prises de position du docteur Bachelot relatives au SIDA, et notamment l'interview publiée par *Libération* le 13 février 1987, avaient créé une vive émotion dans le milieu médical. Le 1ᵉʳ juillet 1987, une association de médecins se constituait et publiait un appel intitulé *« SIDA'venture le docteur Bachelot n'était pas notre cher confrère... »,* dans lequel elle dénonçait les *« contre-vérités »* et la *« démagogie fascisante »* du médecin-député en rappelant qu'il souhaitait *« isoler les SIDA en phase terminale »* dans des *« sidatoriums ».* Le docteur Bachelot s'était alors estimé diffamé et avait engagé des poursuites contre les membres du bureau de l'association. Après une longue procédure, l'audience avait été fixée au 15 décembre. Les défenseurs, Mᵉ Antoine Conte et Francis Terquem, avaient fait citer de nombreux témoins dont le professeur Milliez et plusieurs sommités du monde médical, ainsi que le philosophe Patrick Tort, des historiens et des sociologues. Mais à l'ouverture des débats, le docteur Bachelot livrait une déclaration liminaire dans laquelle il justifiait son attitude par *« le déphasage entre la gravité de la maladie et l'inconsistance des mesures prises »,* avant de déclarer : *« Depuis deux ans, j'observe que les faits m'ont largement compensé de la diffamation. »* A l'entendre, il aurait donc eu raison trop tôt et, tout en annonçant qu'il rentrait *« dans le rang »* pour s'associer à la lutte contre la maladie, il indiquait *tout tranquillement qu'il retirait sa* plainte en diffamation.

L'usage, sinon le droit, empêchait dès lors toute réplique puisque ce désistement dessaisissant le tribunal mettait fin au débat. Cependant, devant un tel détournement de la procédure, le président, M. Alain Lacabarats, considéra qu'il convenait d'innover.

Il donna la parole au docteur Michel Wassef malgré les protestations de l'avocat du docteur Bachelot qui quitta alors la salle. *« Le docteur Bachelot s'est servi de sa qualité de médecin pour propager les idées d'exclusion, de racisme et de xénophobie qui sont celles du Front national »,* déclara le docteur Wassef, avant d'expliquer : *« Son désistement montre seulement qu'il ne souhaitait pas entendre un certain nombre de vérités. »*

MAURICE PEYROT.

Au tribunal de Bayonne

Tous les trafiquants ne s'appellent pas Martin

La banalité du patronyme ne saurait tout excuser. Martin n'était pas Martin. Et pourtant lui qui, dira-t-il, ressemblait *« au vrai coupable, sur les photos, comme une vache à un cheval »,* a passé près de deux mois en détention préventive à Bayonne pour une probable homonymie.

Le 24 octobre dernier, William Martin, quarante-quatre ans, infirmier libéral exerçant en Roussillon, était interpellé par la police, inculpé de complicité de trafic de stupéfiant *et placé sous mandat de dépôt.* Il avait beau protester de son innocence, susciter des témoignages, implorer des confrontations avec sa prétendue mère, rien n'y fit.

Car, à ce moment-là, les policiers, attachés au démantèlement d'un réseau de trafic d'héroïne entre la Thaïlande et la Côte d'Azur et ayant déjà arrêté treize autres personnes, étaient à la recherche d'un certain William Martin dont ils possédaient le signalement : né en 1947 à Courbevoie, donc âgé de quarante et un ans, brun, de forte corpulence. Ce qui ne correspondait évidemment pas, hormis la corpulence, aux caractéristiques de l'homme arrêté, blond, à moitié chauve et plus âgé.

L'erreur commise fut-elle la conséquence de l'excès de zèle aveugle d'un fichier informatisé ? Ou d'une enquête et d'une instruction un peu rapide, malgré les protestations d'innocence et même un début de grève de la faim engagée par le détenu ? En tout cas, lorsque l'affaire est venue jeudi 15 décembre devant le tribunal correctionnel de Bayonne, la justice a dû se rendre à cette évidence : *Martin n'était vraiment pas Martin.* La mère du vrai William ne reconnaissait pas ce faux-fils, précisant même que l'autre, le vrai, en fuite, avait un doigt coupé à la main gauche. Et le substitut du procureur, rappelant, fort à propos, la présomption d'innocence, requit la *mise en liberté immédiate de l'infirmier,* renvoyant au 22 décembre l'examen définitif de son cas.

William Martin, lui, ne tient pas la justice pour quitte et a fait savoir, d'ores et déjà, qu'il demanderait des réparations. Il a néanmoins quelque peu aggravé son cas en déclarant : *« Les magistrats sont des charognards. »*

ÉDUCATION

● **Agitation lycéenne à Creil.** — M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technologique, a dû annuler la visite qu'il devait faire à Creil (Oise), jeudi 15 décembre, à la suite de manifestations de lycéens. Un millier d'élèves ont bloqué, pendant trois heures, le centre de Clermont-de-l'Oise et la RN 31 Rouen-Soissons, pour protester contre le manque d'enseignants et de classes. Le SNES avait, d'autre part, déposé un préavis de grève pour les enseignants.

● **M. Jospin opposé à une réforme de l'orthographe.** — Répondant, jeudi 15 décembre, au Sénat, à une question de M. Paul Seramy (Un. centr.) à propos de la « réforme de l'orthographe », M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a déclaré que *« la langue française fait partie de notre patrimoine culturel »* et qu' il n'entendait pas *« substituer une logique artificiellement imposée à une tradition fût-elle illogique ».*

POLICE

● **M. Rocard rend hommage à la police.** — Invité jeudi 15 décembre du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police à la cérémonie des vœux de fin d'année, M. Michel Rocard a exprimé sa *« confiance dans les hommes et les femmes qui consacrent leur vie »* au service de la police nationale. En présence de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, le premier ministre a qualifié de *« réforme ambitieuse »* le plan de modernisation lancé en 1985 par M. Joxe, *« dont les effets sont déjà manifestes ».*

M. Rocard a dit aussi que le discours prononcé par M. Daniel Dugléry, secrétaire général du Syndicat des commissaires, dont les membres ont, par le passé, manifesté leur humeur contre la politique de la gauche et notamment contre M. Badinter, lui était allé *« droit au cœur ».*

A cette cérémonie de réconciliation dans la salle des gardes de la Conciergerie avaient été aussi conviés, aux côtés de tous les commissaires, des comédiens fréquents interprètes de rôles de policiers, tels Alain Delon et Jacques Debarry, le « commissaire Cabrol » des « Cinq dernières minutes ».

Fin de la grève à l'éducation surveillée

Accord entre la chancellerie et la plupart des syndicats

Après plusieurs semaines d'agitation, notamment dans la région parisienne, un blocage des admissions des mineurs traditionnellement confiés à l'éducation surveillée et un mot d'ordre de grève nationale lancé pour le 12 décembre (*le Monde* du 13 décembre), un accord est intervenu entre les syndicats de personnel et le ministère de la justice. La chancellerie a ainsi accepté de créer quatre cents postes d'agents en 1989 et 1990. Un premier concours de recrutement de cent vingt agents sera ouvert au premier semestre 1989. Chaque agent, à partir du *1ᵉʳ janvier 1989,* touchera *une* prime de 350 F par mois. Les contractuels devraient, par ailleurs, être titularisés avant la fin du premier semestre 1990 dans des conditions permettant une évolution de carrière. Tous les syndicats ont signé cet accord, à l'exception de la CFDT, qui considère qu'il ne résout *rien* sur le fond des questions qui, depuis plusieurs années, dit-elle, agitent le corps des éducateurs de l'éducation surveillée et ne permet en aucune manière une revalorisation de la profession.

هكذا من الأصل

PHENIX-U.D.A.

LES "PHENIX-U.D.A. DU SPONSORING ET DU MÉCÉNAT", CRÉÉS PAR L'UNION DES ANNONCEURS, ONT POUR OBJET DE DISTINGUER LES ACTIONS DE PARRAINAGE LES PLUS ÉMÉRITES MENÉES PAR LES ENTREPRISES. UNIQUE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ANNONCEURS, L'U.D.A. ENTEND AINSI PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET LES NOUVEAUX TALENTS QUI TÉMOIGNENT CHAQUE JOUR DE L'INTÉGRATION CROISSANTE DES ENTREPRISES À LA VIE DE LA CITÉ.



PALMARES 88

PHENIX D'HONNEUR

S.E.I.T.A.
POUR L'ENSEMBLE DE SA POLITIQUE DE PARRAINAGE

HOMMAGE SPÉCIAL DU JURY

I.B.M.
POUR L'ESPRIT DE CITOYENNETÉ QUI PRÉSIDE À L'ENSEMBLE DE SA POLITIQUE DE MÉCÉNAT

PHENIX SPÉCIAL DU JURY

V.S.D.
10 ANS DE PARRAINAGE DANS LE DOMAINE DU SPORT ET DE L'EXPLOIT-AVENTURE



PHENIX CULTURE

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES
FONDATION G.A.N.
POUR LE CINÉMA

PRIX SPÉCIAL DU JURY

CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE
EXPOSITION "CITÉS-CINÉS" À LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

MENTION

AGFA-GEVAERT
"IMAGE, TECHNIQUE OU MAGIE", EXPOSITION AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE ET EN PROVINCE

MENTION

SEMENCES CARGILL
LA SYMPHONIE HISTORIQUE DU CHÂTEAU DE BIDACHE



PHENIX PATRIMOINE

B.S.N.-LU
CONSERVATION, RENOUVELLEMENT ET MISE EN VALEUR EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER DU PATRIMOINE LU

MENTION

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE
FÉDÉRATION PARISIENNE DU BATIMENT
LANCELIN-LOCAPOSE FRANCE
LAYER
GROUPE PELEGE-RONTAIX
S.P.R. ENTREPRISE
STIC B PEINTURES
LE DRAPAGE DE L'ARC DE TRIOMPHE

MENTION

STANHOME
RESTAURATION DU VITRAIL NOTRE-DAME DE LA BELLE VERRIÈRE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES



PHENIX CAUSES HUMANITAIRES

DROUOT ASSURANCES/AXA
"LE MILLION DE LA QUALITE"

MENTION

RHÔNE-POULENC SANTÉ
CRÉATION ET PREMIÈRES ACTIONS DE LA FONDATION RHÔNE-POULENC SANTÉ

MENTION

VOLVO FRANCE
LA CROISADE SÉCURITÉ PARIS-MATCH VOLVO



PHENIX PROGRAMMES AUDIOVISUELS

S.T. DUPONT
"APOSTROPHES", ÉMISSION DE BERNARD PIVOT SUR ANTENNE 2

MENTION

CHAUFFAGE FIOUL
"LA MÉTÉO", SUR FR3.

MENTION

FIDO
"LES UNS ET LES AUTRES", ÉMISSION DE PATRICK SABATIER SUR TF1



PHENIX SPORT

JET SERVICES
7 ANS DE PARRAINAGE DANS LE DOMAINE DE LA VOILE

PRIX SPÉCIAL DU JURY

BANQUE CENTRALE DES COOPÉRATIVES ET DES MUTUELLES
LES JEUX INTERNATIONAUX HANDISPORT

MENTION

ASSISTANCES MULTISERVICES INTERNATIONALES
SOUTIEN À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI



PHENIX EXPLOIT AVENTURE

UNION DES ASSURANCES DE PARIS
TROIS ANS D'EXPÉDITIONS AU PÔLE NORD AVEC LE DOCTEUR JEAN-LOUIS ETIENNE

Sculpteur: Louis Tauzri - Photo: Jean Rochais

L'UNION DES ANNONCEURS REMERCIE LA MAIRIE DE PARIS ET LA B N.P DE LEUR CONCOURS. U.D.A. 53 AV. VICTOR-HUGO 75116 PARIS. TÉL: 45.00.79.10. TÉLÉCOPIE 45.00.55.79

Société

MÉDECINE

La lutte contre la maladie

Un test de dépistage du SIDA sera systématiquement proposé à certains patients

Jusqu'à *présent*, le *dépistage* du SIDA n'était obligatoire que dans des situations très particulières : les dons de sang et de sperme, ainsi que les prélèvements d'organes. On savait pourtant *qu'il était mis en œuvre* de manière croissante en milieu hospitalier, notamment chez les personnes accueillies dans les services de chirurgie et de gynécologie-obstétrique, et, dans bon nombre de cas, à leur insu.

On estime aujourd'hui qu'aux quatre millions de tests pratiqués chaque année sur les dons de sang s'ajoutent plus d'un million de tests en milieu hospitalier ou en médecine libérale (1). Les généralistes prescrivent de plus en plus féquemment ces tests et, dans la moitié des cas, en dehors de toute situation « à risque ».

La progression de l'épidémie et notamment la diffusion du virus des groupes à risque (toxicomanes et homosexuels) vers les milieux hétérosexuels pouvaient laisser penser qu'une intensification du dépistage et dans certains cas son caractère obligatoire étaient indispensables. C'est dans ce contexte que le professeur Léon Schwartzenberg, lors de son passage éphémère au ministère de la santé, avait, en juillet dernier, jugé utile d'annoncer le dépistage obligatoire des femmes enceintes (ce dépistage étant par ailleurs intégré au bilan pré-opératoire). Il avait ensuite lancé un « *appel solennel* », avec les professeurs Paul Milliez et Jean-Claude Chermann, en faveur d'un dépistage systématique de la population fançaise (*le Monde* du 10 septembre).

Le ministère de la santé a pris sa décision après avoir demandé des avis aux trois principales institutions concernées : le Comité national *d'éthique*, le conseil national de l'ordre des médecins et l'Académie nationale de médecine.

« Aucune des institutions interrogées sur l'opportunité de prescrire un dépistage systématique du virus du SIDA chez les opérés, les femmes enceintes et lors de l'examen prénuptial ne propose au gouvernement, en l'état actuel des connaissances, d'instaurer un dépistage obligatoire », indique-t-on au ministère de la santé.

En fait, si le conseil de l'ordre et l'Académie ont adopté une position commune – ils sont contre tout dépistage obligatoire, – il apparaît que les membres du Comité d'éthique, profondément divisés sur la meilleure conduite à tenir, n'ont pas réussi à fournir de réponse à la question de savoir si le dépistage devait être ou non imposé aux femmes enceintes. *« Les membres du comité se sont partagés sur la préférence à donner à l'une ou à l'autre des deux formules et ne sont donc pas en mesure, en l'état actuel, de proposer un choix entre ces formules »*, précise l'avis du Comité qui a été rendu public vendredi 16 décembre à l'occasion de ses « Journées annuelles ».

Le ministère a tranché. En précisant les principes généraux qui doivent guider la mise en œuvre de cet examen, il parvient à concilier la nécessaire surveillance épidémiologique de la population et le respect des libertés individuelles. Il ne parvient à ce résultat qu'en ayant recours à un scénario sans précédent, le médecin devant demander l'autorisation du *malade pour prescrire le test* et devant ensuite, en toute hypothèse, le tenir informé du résultat obtenu. Il s'agit là d'un véritable bouleversement dans le rapport médecin-malade : les multiples investigations biologiques effectuées de manière quasi systématique en milieu hospitalier (parmi lesquelles le dépistage de la contamination par l'agent de la syphilis) ne sont pas soumises aux mêmes règles.

La décision ministérielle aura pour effet, dans un premier temps du moins, d'augmenter le nombre des tests de dépistage pratiqués en France. Mais elle aura aussi et surtout pour conséquence de faire prendre conscience de manière médicali*sée et répétée au plus grand nombre*, de la menace que fait planer l'épidémie de SIDA sur la collectivité tout entière.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le dernier numéro (47-1988) du bulletin épidémiologique hebdomadaire de la direction générale de la santé indique que les laboratoires privés réalisent *plus de la* moitié des dépistages et que d'octobre 1987 à mars 1988 1 000 séropositifs ont, chaque mois, été diagnostiqués par les 795 laboratoires du « Réseau national VIH ».

INSTITUT

Prenez votre carburant à l'« essencerie » !

Le mot « essencerie », inventé au Sénégal, seul pays où il était à ce jour en usage pour désigner une station de distribution de carburant, fait désormais partie du vocabulaire de la langue française. L'Académie française a adopté ce mot dans sa séance de jeudi 15 décembre.

« Essencerie », nom féminin, est défini comme un mot d'origine sénégalaise signifiant *« un poste d'essence, station de distribution de carburants pour véhicules automobiles. Exemple : se ravitailler à une essencerie »*. Une telle adoption est rare, mais n'est pas sans précédent puisque l'Académie avait accepté précédemment le mot canadien « foresterie », se rapportant à l'industrie forestière.

SCIENCES

Signature d'une convention par onze pays européens

Le synchrotron de Grenoble sur les rails

Les ministres de onze pays européens ont signé, vendredi 16 décembre à Paris, la convention relative à la création et à l'exploitation de l'installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) qu'abritera prochainement la ville de Grenoble (1). Cet événement consacre l'heureuse conclusion des travaux de réflexion engagés sur ce sujet dès 1975 et permettra à l'Europe de se doter d'une machine – sans équivalent dans le monde – dont le rayonnement intense était, il y a quelques lustres encore, considéré par les physiciens comme un phénomène parasite gênant produit par leurs accélérateurs de particules.

Les temps ont bien changé. Chacun se plaît aujourd'hui dans la communauté scientifique à vanter ce rayonnement produit notamment par les électrons lorsqu'ils sont accélérés dans des machines circulaires jusqu'à une vitesse proche de la lumière. Cette source de *lumière* intense, caractérisée par son extrême brillance, se manifeste dans un très large spectre de longueurs d'onde qui va de l'infrarouge aux rayons X. Toutes lumières qui se révèlent des outils remarquables pour analyser la structure de la matière dans des domaines aussi variés que la physique, la chimie, la métallurgie, l'électronique ou la biologie.

Depuis une vingtaine d'années déjà, les scientifiques ont détourné un certain nombre d'installations dédiées à la physique des particules pour mettre à profit les propriétés du rayonnement synchrotron. Mais ces machines aménagées se sont très vite révélées insuffisantes à couvrir les besoins. D'où la construction de machines spécifiques produisant, pour les unes, des sources de lumière allant de l'infrarouge aux rayons X mous et, pour les autres, couvrant le spectre jusqu'aux rayons X durs. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les scientifiques aient voulu une machine plus performante couvrant la gamme complète des rayons X.

Ambitieux programme qui ne pouvait se faire sans une large coopération internationale, en raison de la taille de l'installation (850 mètres de *circonférence*), *de sa complexité*, de ses possibilités expérimentales et de son coût (2,6 milliards de francs aux conditions économiques du 1er janvier 1987). La construction de cette machine, *à laquelle* la France contribue pour 34 %, va durer six ans. Mais les premiers faisceaux de particules devraient être accélérés dès 1993, ce qui permettrait, si tout va bien, d'offrir en juillet *1994 « les premières lignes de lumières »* aux chercheurs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il s'agit des pays suivants : Allemagne fédérale, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Suisse, Danemark, Finlande, Norvège et Suède. Ces pays ont *été rejoints* depuis par la Belgique.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LA *monarchie, sa noblesse, son clergé* et ses financiers ont bâti de vastes et beaux palais, signes de pouvoir autant que lieux d'agrément, qu'occupe avec aisance la République égalitaire, laïque et socialiste. Elle y donne, la République, de jolies fêtes et y offre de bons dîners. La chère y est le plus souvent de qualité et le service prévenant. La langouste y est apolitique et le filet de bœuf au-dessus des partis. Les tapisseries y restent imperturbables, que les ait contemplées un élu de droite qui se trouvait des droits pour arpenter des palais qui furent aristocratiques, ou que les admire un élu de *gauche qui, à défaut de droits qu'il s'arrogerait* au nom de l'Histoire, dira que sa présence est une juste revanche du peuple. Les tapis y étouffent avec une égale efficacité les confidences de la gauche et les indiscrétions de la droite, les pulsions ambitieuses et les aveux de carriérisme.

Les jardins qui entourent les mieux situés de ces palais s'ouvrent parfois à la foule qui, de droite *ou de gauche*, aussi triée *qu'elle* soit, ne cesse pas d'être foule et, aux yeux de l'hôte moins provisoire qu'elle n'est, gentiment infréquentable.

Le *domestique* attaché à ces *demeures* y respecte avec égalité d'humeur, ou du moins de tenue, le ministre parvenu et son épouse insupportable ou, au contraire, plus habitué que ses maîtres du moment, s'efforce de ne pas rire de la modestie d'un plus timide. L'huissier guide dans des dédales classés et avec une *pareille* indifférence le militant froissé mais que guette le cachemire et celui, fraîchement repassé, qui l'a déjà adopté.

Alors, plus que l'énarque franchissant avec souplesse et succès les plus rudes renversements de majorité, révérant la droite et encensant la gauche ; plus qu'un ministre d'ouverture se faisant un passeport de l'intérêt qu'il porte au bien de la France, la cuisine et le ménage sont l'incarnation de la continuité de l'Etat et de la bienveillance républicaine.

∴

DANS de tels palais, il est flatteur d'être *convié*. Le *bristol* qui y appelle et que porte un motard diligent donne l'impression de compter dans la République. De flatteuse, l'invitation devient vite agréable et, de là, légitime. Au point que si elle tarde, ou *manque*, *l'exclu y voit une erreur*, une faute de goût, une bévue, enfin une injustice qui ne pourrait que retomber sur son auteur et dont il faudra se revancher. Car on se fait très vite à des luxes qu'à vrai dire on ne mérite pas.

Plus que le bistrot aux chaises rugueuses et au serveur incertain, la mollesse d'un canapé républicain, dans un salon que nul bruit ne trouble, paraît convenir aux conversations les plus radicales.

Autour d'une table dont le surtout *s'éclaire des nuances de fleurs rares*, éclate et se développe la critique la plus rigoureuse contre un gouvernement qui néglige ou méconnaît, si même il n'est pas accusé de les combattre, les aspirations populaires.

Ce n'est pas qu'une pareille critique soit infondée. Il ne saute aux yeux de personne, pas même de la droite, que l'actuel pouvoir soit outrageusement de gauche. Comment encourrait-on un tel reproche lorsqu'on se borne à gérer et que, de cette médiocre ambition, baptisée dessein, on se fait une vertu, si ce n'est un motif d'orgueil ?

Palais

Mais tenu dans *l'éclat* d'aussi *luxueux* décors, alors que s'affaire un domestique attentif, délicat au point de ne pas sourire que se dévide là un impérieux discours sur les déshérités, ce discours en devient incongru, sinon grotesque, sinon indécent.

Ce n'est pas qu'il faille que la gauche n'ait droit de parole que dans un bâtiment qui prend l'eau ; ce n'est pas que l'homme de gauche ne *doive se nourrir que de bouillie et ne s'abreuver que de piquette* ; ce n'est pas qu'il doive être vêtu de nippes (osera-t-on regretter que la photographie officielle du chef de l'Etat, par la faute du précédent, le montre en complet-veston et non *plus* en habit ? Que siège en un aussi ordinaire appareil le président de l'Assemblée nationale ? Osera-t-on y voir plus de démagogie que de simplicité ?), mais c'est tout de même vrai que la volupté qu'apporte le pouvoir devrait s'accepter avec plus de réserve par un dignitaire de gauche. La question n'est-elle pas posée lorsque la distance devient trop grande entre le discours et le lieu *où il s'entend* ? Qu'il y a comme une incompatibilité entre les leçons de solidarité et le scintillement du cristal ?

S'ETONNER de cela, il faut le confesser, est facile. Le dénoncer, pas moins. Le dire, c'est ne rien dire, car que répondre ? Les ministres, s'ils sont de gauche, sont-ils voués aux Minguettes ? Evidemment *non. Si leur prédécesseurs d'un autre camp* se servaient bien, pourquoi n'en serait-il pas de même pour eux ? Si les fournisseurs consentaient à leurs devanciers les plus larges gracieusetés, pourquoi eux devraient-*ils y renoncer ? Ne sont-ils pas le pouvoir* avant d'être de gauche ?

Renoncer, nous y voilà. Le pouvoir, c'est aussi une convoitise et c'est être de gauche que d'y renoncer, de la rejeter ou, à tout le moins, de s'en méfier. Mais quelle gauche, s'écriera-t-on, souhaitez-vous ? Celle du pain sec et de l'eau, allant à pied et faisant la queue là où se presse la multitude, préparant les jours gras le fricot et en lavant la vaisselle ?

Non. Sans doute pas. Mais tout de même. Ces palais, ces dorures, ce service, ces prévenances, allons ! disons-le, ces privilèges *que la gauche croit à elle seule désormais* destinés, ne sont-ils pas aussi dangereux que la tentation du centre, cette droite mal travestie ?

Celui-là qui, se resservant de crustacés, prédit et condamne un renversement des alliances, ne l'avalise-t-il pas *a priori* par l'endroit où il fulmine ses imprécations ? Jusqu'à quel point les mots sont-ils l'excuse des actes ?

∴

SPÉCIAL COPAINS. – Depuis janvier 1986 et sur l'initiative de Jean-Loup Rivière, la Comédie-Française a lancé *Récitations*, l'occasion pour un acteur de cette maison de dire, seul, soit une pièce méconnue du répertoire, soit un morceau oratoire. Ces récitations ont lieu d'ordinaire le lundi à 18 h 30.

Exceptionnellement, ce *samedi 17 décembre*, c'est toute la journée qui est consacrée à de pareils exercices, à raison d'un toutes les deux heures, de midi à minuit, soit six au total.

A midi, samedi donc, pour ouvrir cette journée, Simon Eine dira *l'Oraison funèbre d'Henriette de France*, dont il est inutile de préciser qu'elle est due à Bossuet, et *l'Oraison funèbre de Crillon* (le *« brave Crillon »* d'Henri IV), que prononça le père Bening en 1615 à la mort du fameux capitaine.

Simon Eine disant Bossuet, c'est un régal qui s'annonce. Ces récitations ont lieu à l'auditorium de la Galerie Colbert, à laquelle on accède soit par le 2, rue Vivienne, soit par le 6, rue des Petits-Champs.

DÉFENSE

Après l'échec de l'Aérospatiale

La Belgique trop courtisée par l'armement français

L'Aérospatiale accuse le coup de son échec en Belgique où, face à la société italienne Agusta qui l'a emporté, le groupe français a perdu, la semaine dernière, un marché de quarante-six hélicoptères de combat. *« On en a plein la patate*, dit ce haut responsable de l'Aérospatiale, *et ça fait plutôt mal au cœur. » « Un affront »*, reconnaît l'un des négociateurs, fait à une entreprise nationale pour laquelle *« le marché intérieur, civil ou militaire, est un bruit de fond »*, tant il est limité, et qui est devenue le premier exportateur mondial d'hélicoptères, avec le tiers *du marché en 1988*.

Dans les usines de Marignane, près de Marseille, où, notamment, est construit l'Ecureuil qui était opposé à l'A-109 italien, l'amertume causée par l'échec belge est d'autant plus perceptible qu'on augure mal, dans ces conditions, de la prochaine compétition entre les deux mêmes hélicoptères en Grèce, pour un marché attendu de vingt-cinq « machines ». *« Les Italiens*, confie l'un des négociateurs français, *ont toutes les raisons de claquer des bretelles en Grèce. »*

Ruminant sur leur insuccès en Belgique, les responsables de la division « hélicoptères » de l'Aérospatiale envisagent la menace de suspendre, voire de rapatrier en France, les sous-traitances qu'ils avaient précédemment accordées aux industriels belges en compensations de contrats déjà passés, encore à venir. Le réflexe est naturel, après la défaite. Mais Bruxelles n'a pas dit son dernier mot et l'Aérospatiale n'ignore pas qu'il lui faudra bien, un jour, se battre pour le remplacement *des Puma, un autre modèle d'hélicoptère* français antérieurement acquis par la Belgique. Faire, aujourd'hui, sa mauvaise tête reviendrait pour la société française à rater, une nouvelle fois, le marché belge.

Car, dans le cas présent, la morosité de l'Aérospatiale tient au fait que le premier exportateur mondial n'est pas parvenu, face à l'A-109 italien, à se succéder à lui-même en Belgique, l'Ecureuil proposé par la société française étant censé remplacer d'anciens hélicoptères Alouette 2 et 3 que l'état-major belge lui avait achetés dans le temps.

Le groupe français s'est, au demeurant, engagé en Belgique à fronts renversés. *« Paradoxalement*, note l'un de ses négociateurs, *les industriels flamands soutenaient nos offres de contreparties locales en charges de travail, quand les socialistes wallons, auprès desquels sont intervenues les autorités gouvernementales françaises, se sont faits les chantres des propositions italiennes de compensations. »* Il lui apparaît, aujourd'hui, que ce sont précisément ces compensations de la société Agusta qui lui ont permis d'enlever la décision.

Serait-on mauvais perdant à l'Aérospatiale, pour prêter à son vainqueur italien des intentions qu'il n'a peut-être pas ? Déjà vendu à environ 1 600 exemplaires, dans ses versions monoturbines et biturbines, face à son concurrent A-109 qui l'est à 300 unités, l'Ecureuil ne manque pas d'atouts. Mais, si cet hélicoptère a chuté en Belgique, c'est aussi, comme le relève un haut responsable de l'Aérospatiale, qu'il y existe *« un sentiment assez répandu de ras-le-bol »* à l'encontre, notamment, d'entreprises françaises persuadées que le marché belge leur est réservé d'office. En matière d'armements, par exemple, où la Belgique est presque sommée d'acheter *« made in France »* par esprit européen...

Les Belges eux-mêmes entrent parfois dans un tel jeu lorsqu'ils laissent entendre, en la circonstance, que la France avait, avant même le contrat en discussion sur les quarante-six hélicoptères de combat, obtenu un premier lot de consolation avec la commande de missiles anti-aériens Mistral au groupe Matra. Forte de cette transaction, la Belgique pouvait dès lors regarder l'A-109 italien avec bienveillance.

D'autant que, s'il y a véritablement volonté de tenir la balance égale entre les différents fournis*seurs qui se pressent pour la séduire*, la Belgique n'en a pas fini avec les industriels aéronautiques français. Après l'Ecureuil de l'Aérospatiale, ce sont les contre-mesures électroniques de la *société* Electronique Serge Dassault (ESD) qui sont proposées pour les F-16 que la force aérienne belge a acquis aux Etats-Unis et qui ont besoin de tels équipe*ments, faute de matériels* américains équivalents. C'est ensuite le groupe Dassault-Breguet soi-même qui serait sollicité par la Belgique pour contribuer à la rénovation des *Mirage V anciens* encore en service dans cette même force aérienne belge. En attendant le choix de Bruxelles pour ou contre le Rafale.

Bref, pour être trop courtisée par des Français impatients, la clientèle belge a sans doute des raisons de se sentir agacée, au point de ruer parfois dans les brancards.

JACQUES ISNARD.

● **Les militaires interdits de Paris-Dakar.** – Le ministère de la défense a interdit aux militaires français engagés à titre individuel dans le rallye Paris-Dakar de participer à l'épreuve. Cette mesure, qui concernerait trente-cinq concurrents, est liée au *« changement d'itinéraire »* du rallye : pour la première fois depuis sa création, le Paris-Dakar ne traversera pas l'Algérie, mais la Tunisie puis la Libye. Depuis le conflit frontalier entre *la Libye et le Tchad*, la France maintient dans ce dernier pays son plan Epervier avec un contingent de 1 200 militaires.

FAITS DIVERS

Une plate-forme à la dérive dans l'Atlantique

Une plate-forme pétrolière, *Rowan-Gorilla I*, qui était depuis le jeudi 15 décembre à la dérive dans l'Atlantique nord après que la corde qui la reliait à un remorqueur se fut rompue, a coulé. Vingt-sept personnes, dont deux femmes, ont eu le *temps de se réfugier dans une capsule* de survie. En raison de très mauvaises conditions météorologiques, elles attendaient toujours, vendredi 16 décembre au matin d'être secourues.

هكذا من الأصل

Sports

FOOTBALL : championnat de France

Matra-Racing, l'échec d'une stratégie

Montpellier doit être, samedi 17 décembre, le dernier adversaire du Matra-Racing avant la trêve du championnat de football que les joueurs ciel et blanc passeront notamment au Portugal au lieu d'aller faire une tournée aux Etats-Unis. Deux matches nuls contre Nice puis Strasbourg ont mis un terme à une longue série de défaites. Mais le club de Jean-Luc Lagardère reste en queue du classement, une position incompatible avec les ambitions affichées par son président. Le management utilisé par Matra pour son secteur industriel est-il inopérant dans le football ? En tout cas, l'homme chargé de l'appliquer, Jean-Louis Piette, est sur la sellette.

Personne n'en disconvient plus : l'expérience du groupe Matra dans le football est un échec. Un échec si durement ressenti par Jean-Luc Lagardère lui-même qu'il a publié, le 4 novembre, un communiqué alarmiste dans lequel il déplorait « *ces critiques et ces réprobations unanimes* » qu'il estimait « *justifiées quand elles sanctionnent l'échec* » mais « *injustifiées lorsqu'elles expriment une absence totale de sympathie* », avant de conclure son texte d'une phrase lourde de conséquences : « *Quelquefois, il faut savoir dire : trop, c'est trop !* »

Le groupe Matra, qui s'était, en juin 1987, engagé oralement pour dix ans dans le football, menaçait-il pour la première fois de renoncer ? « *Aucune décision n'a encore été prise*, se contente de déclarer Jean-Louis Piette, le directeur général du club. *Pour l'instant, j'instruis un dossier pour M. Lagardère, qui fera le point en fin de saison. On peut commettre des erreurs, mais on ne peut éternellement se tromper... si on a mieux à faire. Aujourd'hui, je suis très pessimiste et je pose la question : quel intérêt ?* »

Peu d'éléments pourraient encourager Matra à poursuivre de si lourds investissements (environ 90 millions par saison). Jean-Luc Lagardère a annoncé, lors de la dernière assemblée générale des actionnaires, début décembre, que son groupe allait réaliser, en 1988, près de 330 millions de bénéfices nets consolidés. Il a admis que deux branches étaient en difficulté, les semi-conducteurs et l'informatique (70 millions de pertes en 1988). Ce même jour, le PDG de Matra a tenu à assurer à ses actionnaires qu'il prendrait bientôt « *les mesures nécessaires concernant le Matra-Racing* ».

« *Ce qui est devenu insupportable*, explique Roland Sanguinetti, directeur de la communication du groupe, *c'est de demander aux gens de Matra de se battre, de gagner sur les marchés internationaux alors que leurs homologues du football n'ont pas de résultats !* » Une situation d'autant plus « *insupportable* » que la firme a dû, en novembre, gérer un important plan social. Reclassements, départs négociés, autant de mots qui passent plutôt mal auprès des trente mille employés du groupe alors que les « *milliardaires du Racing* » traînent une nouvelle fois dans les profondeurs du classement.

Echec sportif, échec économique, le Matra est également en passe de devenir un échec en terme de communication. Roland Sanguinetti admet du bout des lèvres que l'équipe (qui absorbe 50 % du budget promotion de la firme) « *a une image négative* ». Il peut raconter, ravi, que le premier ministre de Taïwan a récemment accueilli son PDG en lui parlant de son équipe de football mais il n'ignore pas qu'en France les déboires du Matra-Racing sont devenus un sujet de raillerie. Cela ne manque pas de nuire à l'image de l'entreprise, de ses produits... et à celle de son leader emblématique, Jean-Luc Lagardère.

Or cette image « *ne saurait souffrir la moindre tache, la moindre entaille* », souligne Jean-Louis Piette. Plus que quiconque, celui-ci symbolise le Matra-Racing, avec ses qualités et ses défauts. Sa nomination au poste de directeur général, le 1er juin 1986, fut l'un des événements-clés de l'histoire du club.

Proche du grand patron (la légende veut qu'à seize ans Jean-Luc Lagardère ait fait sauter Jean-Louis, âgé de trois mois, sur ses genoux), Piette a une haute opinion de lui-même. Fils d'un haut dirigeant socialiste de la IVe République et d'une musicienne virtuose, il étudia à Jeanson-de-Sailly avant de décrocher Centrale Lyon. Entré comme ingénieur-consultant chez Matra au début des années 70, il termina directeur commercial de la branche transports et n'est pas peu fier d'avoir vendu à Lille et Toulouse le fameux métro automatique Val avant que Jean-Luc Lagardère ne lui confie l'entière responsabilité de ce qui, au printemps 1986, n'était encore que le Racing-Club de Paris. Jean-Louis Piette a avoué d'entrée qu'il « *ne connaissait rien au football* ». Mais il n'en snoba pas moins la presse spécialisée et ne montra que peu d'estime pour l'ensemble du milieu.

Impopularité

Trente mois plus tard, Piette se défend d'avoir méprisé quiconque : « *Mon attitude fermée n'était pas du mépris. C'était une réaction de défense imposée par les circonstances. J'étais là pour nettoyer le club, pour le « maîtriser ». J'ai dû faire passer certaines choses en force et, sans doute, ai-je froissé certaines susceptibilités. J'ai mal communiqué, je n'ai pas été bon, je le reconnais.* »

Le directeur général du Matra-Racing est tantôt craint, tantôt détesté, dans son club, comme l'explique Corinne Madège, son assistante, aujourd'hui chargée des relations avec la presse : « *Jean-Louis n'est pas là pour être aimé mais pour gérer un club !* » Ce rôle de fusible, Piette l'assume, le revendique même : « *Moi, je sers à protéger Jean-Luc Lagardère afin qu'il ne soit pas atteint par les problèmes de l'équipe.* » Rares sont ceux qui ne sont pas un jour entrés en conflit avec lui. Jusqu'au placide Maxime Bossis qui, en avril dernier, s'est révolté contre ce patron « *qui considère les joueurs comme des numéros sans états d'âme* ». Autant d'esclandres qui n'ont pas arrangé l'image des « *matraciens* », ces ambassadeurs de la galaxie Matra que Jean-Luc Lagardère avait, dans ses rêves, parés de toutes les vertus.

Acceptant son impopularité au sein de club pour mieux asseoir son autorité, Jean-Louis Piette commit cependant l'erreur d'employer la même tactique du « passage en force » dans les couloirs de la Ligue professionnelle et de la Fédération : les notables du football français furent rapidement indisposés par « *ce technocrate débarqué de nulle part pour tout bouleverser* ».

« *J'ai été le premier à dénoncer les intermédiaires dans les transferts*, explique Piette. *D'où ma suspicion légitime à l'égard de tout le milieu. En disant cela, j'ai dérangé tout un tas de personnes qui avaient leurs petites habitudes...* » Il devait bien vite prendre la mesure de l'inimitié qu'il a suscité lors de l'assemblée fédérale de Nantes en juin dernier. Un énième accrochage se produisit au sujet des joueurs naturalisés. Claude Bez laissa alors tomber cette sentence : « *Avec sa politique et son économie, le Matra nous emmerde !* » « *Si Bez s'est exprimé en tant que dirigeant de la Ligue nationale, c'est très grave !* » commenta Piette. La réponse ne tarda pas avec la sanction démesurée qui, le 24 novembre, a frappé le Franco-Marocain du Matra, Aziz Bouderbala, condamné à six mois de suspension ferme pour « *tentative de coup à arbitre* » (1). Le message était clair : à la Fédération comme à la Ligue, personne ne retenait le Matra.

Jean-Louis Piette regrette de n'avoir pas su faire passer le discours Matra. Ce discours d'entreprise que les joueurs eurent tant de mal à admettre : « *Chez nous, la règle du jeu est simple*, explique Sanguinetti. *En signant chez Matra, on accepte le défi et on s'engage à réussir. Sinon, on ne vient pas.* »

Des propos contre lesquels le gardien de but Pascal Olmeta s'est insurgé : « *Ces gens-là oublient simplement que le football se passe sur un terrain et pas dans des bureaux.* » Admettant aujourd'hui l'inadaptation du discours-maison au monde du football professionnel, Jean-Louis Piette affirme pourtant que, pour Matra, il n'existe pas d'alternative : « *Nous sommes venus dans le football pour y être nous-mêmes. C'est une opération Matra que nous réussirons en tant que Matra ou que nous quitterons en tant que Matra. Il n'est pas question d'altérer notre identité ou de renier les principes qui ont fait le succès du groupe.* »

ERIC MAITROT.

(1) Cette peine a été réduite en appel à quatre mois, jeudi 15 décembre.

TENNIS : finale de la Coupe Davis

Black out et liste noire

Sur un court spécialement construit en terre battue, l'équipe suédoise affronte, du vendredi 16 au dimanche 18 décembre à Göteborg, l'équipe de la RFA, animée par Boris Becker, en finale de la Coupe Davis. Ce sera la sixième finale consécutive pour les Suédois, détenteurs du trophée, qui visent un quatrième titre en cinq ans. Une victoire collective, dans la foulée des triomphes individuels de Mats Wilander, (vainqueur des Opens d'Australie, de France et des Etats-Unis) et de Stefan Edberg (champion de Wimbledon), consacrerait la force polyvalente du tennis suédois. Aucun pays depuis l'Australie à l'aube de l'époque Open en 1967 n'a réussi un tel parcours. Les maigres espoirs de la RFA, deux fois battue en finale mais jamais victorieuse, reposeront, comme lors de la finale en 1985, sur les épaules de Boris Becker.

GOTEBORG
de notre envoyé spécial

Couronné à tout juste quinze ans champion d'Allemagne junior (il le sera trois fois), Boris Becker s'était plié au programme de voyages préparé à son intention par la Fédération de son pays pour se rendre à Johannesburg. Ce fut son seul voyage en Afrique du Sud. Il lui vaut aujourd'hui encore de se retrouver sur la liste noire sur laquelle l'ONU fiche les sportifs *soupçonnés de soutenir l'apartheid*.



Vainqueur du dernier Masters, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker est mis en cause en Suède, pour avoir joué, à quinze ans, un tournoi en Afrique du Sud, au moment de disputer la finale de la Coupe Davis à Göteborg.

Sous la pression notamment du mouvement suédois anti-apartheid, Isak (Isoler l'Afrique du Sud), la commission nationale de l'audiovisuel a demandé récemment au joueur allemand de faire son *mea culpa* écrit, seul moyen de se faire radier de la liste infamante. Becker a refusé. « *Je n'y ai joué qu'un seule fois, je n'y rejouerai jamais. Pourquoi donc devrais-je écrire une lettre ?* »

Pour le capitaine de l'équipe suédoise, Hans Olsson, la déclaration de Becker était largement suffisante mais pas pour la commission suédoise de l'audiovisuel, qui conseillait fortement à la télévison de ne pas diffuser sur le territoire national l'image de l'Allemand. Le directeur de Sveriges Television, Sam Nilsson, et son nouveau rédacteur en chef des sports, Hans Bonnevier, ont décidé de passer outre. Ils souhaitent que l'affaire soit désormais examinée par une instance supérieure. Puisque les deux chaînes suédoises sont des chaînes d'Etat, il s'agira vraisemblablement d'une décision gouvernementale.

Le numéro un suédois Mats Wilander, dont l'épouse est sud-africaine, avait, de son côté, menacé de boycotter la finale si la télévision ne la transmettait pas en entier. « *Vous ne pouvez pas attaquer quelqu'un qui avait été envoyé là-bas par sa fédération et qui a déclaré par la suite ne plus vouloir y aller.* » La menace de Wilander, il l'a avoué en privé, fut un moyen de contraindre les autorités suédoises à définir plus clairement les règles du jeu de l'*anathème* moral.

Les moyens de lutter contre l'apartheid sont en effet multiples, mais aide-t-on cette cause en remontant ainsi une carrière jusqu'au plus jeune âge pour dénicher et dénoncer la « *faute* » et en demander réparation écrite ? Les défenseurs de la liste noire n'ont-ils pas déjà assez de difficultés pour l'imposer aux chaînes de télévision ?

« *On peut invoquer deux clauses diamétralement opposées dans nos statuts* », explique Hans Bonnevier. « *La clause morale qui exigerait qu'aucune image d'une personne sur liste noire ne paraisse et la clause de la démocratie de l'image, qui précise que le citoyen a le droit de voir tout événement marquant sur son sol, car il s'agit véritablement du domaine public. Nous sommes ballottés entre ces deux idées. Actuellement nous optons pour la deuxième.* »

La télévision suédoise avait fait de même au mois de juillet pour la demi-finale contre la France. Trois Français, Guy Forget, Henri Leconte et Thierry Tulasne figurent sur la liste noire. Philippe Chatrier n'est pas alors intervenu auprès des joueurs comme l'aurait souhaité la Fédération suédoise. « *Il s'agit de trois adultes. Pourquoi leur demanderais-je d'écrire des lettres ?* »

Depuis, le paysage audiovisuel suédois a bougé. Une chaîne par satellite, TV3, dirigée de New-York par un Suédois, a effectué cette année une entrée en force dans le domaine sportif. Elle a déjà retransmis les Opens d'Australie et des Etats-Unis, ainsi que la Coupe du monde de hockey sur glace. Pour l'instant, quatre cent à cinq cent mille Suédois seulement peuvent la capter, et l'idée que de tels événements échappent à l'Etat a dérouté les téléspectateurs. A l'avenir, l'Etat ne maîtrisera-t-il donc pas tout ?

A partir de 1990, le débat sur la liste noire devrait cesser pour tous les événements sportifs organisés sur le sol suédois. Les fédérations de tennis et de golf l'ont déjà accepté. Ces sportifs ne pourront plus entrer dans le pays.

MARC BALLADE.

CYCLISME : des équipes professionnelles soviétique et polonaise

Vent d'Est

Quatorze cyclistes soviétiques, dont l'ancien champion olympique Sergueï Soukhoroutchenko, courront, à partir du 1er janvier 1989, dans les rangs professionnels sous les couleurs d'Alfa Lum. C'est ce qui devait être annoncé officiellement samedi 17 décembre à Moscou. Les Soviétiques pédaleront aux côtés d'une formation professionnelle de l'Est : dix Polonais commandités par Exbud.

La participation de coureurs de l'Est à des formations professionnelles n'est pas nouvelle. Le Polonais Lech Piasecki, champion du monde amateur 1985, qui a porté le maillot jaune du Tour de France 1987, a été l'un de ces pionniers avec les Yougoslaves Cerin et Bulic, ou bien les Tchécoslovaques Jurco et Skoda. Leur passage chez les « pros » s'est fait par l'entremise de firmes italiennes qui ont noué, de longue date, des relations avec les fédérations des pays socialistes. Il s'agissait en fait d'un véritable troc : du matériel contre des coureurs.

L'URSS et la Pologne ont néanmoins décidé de franchir un nouveau pas en autorisant la création d'équipes professionnelles. Le refus d'inscrire la course Paris-Moscou au calendrier – coup d'arrêt donné par l'Union cycliste internationale à la formule open permettant aux amateurs de s'aligner aux côtés des professionnels – a-t-il accéléré ce glissement vers le sport « capitaliste » ? En tout cas, la première équipe soviétique devait être officiellement présentée au vélodrome olympique de Krylatskoie.

« *Ces dernières années un grand nombre de nos meilleurs cyclistes nous ont demandé à plusieurs reprises de les autoriser à se mesurer aux professionnels* », a expliqué Sergueï Erkadov, responsable du cyclisme au comité des sports.

Effectivement, quand les dirigeants ont rendu publique leur volonté de créer une formation « pro », une quarantaine de candidats se sont déclarés. Une fois les conditions d'admission connues (notamment l'obligation d'avoir au moins vingt-trois ans, les Soviétiques ne voulant pas priver de ses espoirs leur cyclisme amateur), il en restait dix-huit. Quatorze coureurs ont pour finir été sélectionnés : « *Huit bons grimpeurs, quatre rouleurs et deux sprinters* », précise Sergueï Erkadov. Les coureurs seront équipés par des marques italiennes – Colombus (cadres), Cinelli (jantes), Colnago (assemblage), Campagnolo (dérailleur) – mais ils porteront les couleurs de la firme Alfa Lum, domiciliée à Saint-Marin et fabricant des parois vitrées. Alfa Lum finançait en 1988 l'équipe cycliste dont le chef de file était Maurizio Fondriest, vainqueur en août dernier du championnat du monde. Après son départ pour l'équipe Del Tongo, Alfa Lum a fait acte de candidature auprès des autorités soviétiques. L'accord a été réalisé par l'intermédiaire de la société Dorna, elle-même correspondante à l'Ouest de Sovintersport, centrale commerciale dépendant du comité des sports soviétique.

A la recherche de commanditaires

L'entraîneur d'Alfa Lum, Primo Franchini, restera en place en 1989. Ses deux adjoints, dont l'ancien champion Nikolaï Morozov, seront soviétiques.

Selon les règles du sport soviétique, les autres commanditaires de l'équipe ne pourront pas être étrangers. Leurs noms seront rendus publics le 17 décembre lors de la présentation de l'équipe. Mais on ne cache pas à Moscou les difficultés rencontrées pour convaincre des firmes soviétiques de leur intérêt à s'associer à cette expérience de professionnalisme.

La démarche des Polonais, et en particulier de Ryszard Szurkowski, quatre fois vainqueur de la Course de la Paix, qui est à la base de la création de l'équipe Exbud, est inverse. Ils ont trouvé chez eux leur sponsor principal, mais sillonnent depuis quelques semaines l'Europe occidentale à la recherche de commanditaires complémentaires. Exbud est une société d'import-export, dont le domaine privilégié est la construction de bâtiments pour l'étranger et qui possède notamment des représentations à Amsterdam et à Vienne.

Alfa Lum ne sera ni une équipe au rabais ni une maison de retraite pour coureurs ayant mérité de la nation. Avec Soukhoroutchenko, on y trouve Dimitri Konychev, vingt-trois ans en février prochain, vainqueur cette saison du Tour d'Italie amateurs, ou des valeurs sûres comme Pulnikov, Jdanov, Ouslamine, Ugrumov et Zinoviev.

La motivation souvent mise en avant par les dirigeants soviétiques pour justifier leur décision est qu'il fallait trouver un débouché à des coureurs ayant tout connu des courses amateurs et stoppant leur carrières à vingt-cinq ou vingt-six ans, de peur de se retrouver à trente ans totalement démunis et sans certitude quant à leur avenir. Ils citent ainsi souvent le cas d'Avo Pikkuus, un des meilleurs coureurs soviétiques des dernières années, qui renonça à l'âge de vingt-six ans, et l'opposent à celui d'un Moser ou d'un Zoetemelk, qui poursuivirent leur carrière jusqu'aux approches de la quarataine.

« *Cette longévité de certains coureurs professionnels est bien la preuve que le dopage ne fait pas tant de ravages que cela dans ce milieu* », a-t-on lu récemment dans les journaux soviétiques. Jadis honni, décrié pour tous ses travers, le cyclisme professionnel est maintenant rentré en grâce. Au moins auprès des dirigeants, car il semble que les supporters soviétiques renâclent beaucoup plus devant la frénésie pour l'exportation de ses champions qui a pris le sport soviétique dans son ensemble ces derniers mois.

L'irruption des Soviétiques et des Polonais ne revêtira cependant pas tous les aspects spectaculaires que l'on pouvait espérer. Les deux nouvelles formations étant entièrement composées de néo-professionnels, elles débuteront leur première saison sans le moindre point au classement de la FICP qui conditionne désormais l'accès aux épreuves de la Coupe du monde.

Les Polonais se contenteront donc, pour commencer, d'épreuves comme Paris-Nice ou le Tour du Vaucluse. Quant aux Soviétiques, la France n'est pas à leur programme. Leur sponsor ayant ses principaux intérêts en Espagne et évidemment en Italie, c'est dans ces deux pays qu'ils s'exprimeront en priorité. Une pure logique commerciale.

GILLES VAN KOTE.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Cross du Figaro. – Samedi 17 et dimanche 18 décembre.

Basket-ball

Championnat de France. – Dix-septième journée, samedi 17 décembre (Antenne 2 : Mulhouse-Nantes, à 15 heures).

Biathlon

Coupe du monde. – Aux Saisies (Savoie), jusqu'au dimanche 18 décembre.

Equitation

Jumping international de Grenoble. – Jusqu'au dimanche 18 décembre.

Football

Championnat de France. – Vingt-quatrième journée, samedi 17 décembre.

Gymnastique

Championnat de France. – A Dijon, jusqu'au 18 décembre (FR 3, à 23 heures, samedi 17 décembre).

Patinage artistique

Championnat de France. – A Caen, jusqu'au dimanche 18 décembre. Challenge international professionnel, à Paris, samedi 17 décembre.

Rugby

Championnat de France. – Troisième journée, le dimanche 18 décembre.

Ski alpin

Coupe du monde. – Géant dames de Valzoldana (Italie), dimanche 18 décembre.

Ski artistique

Coupe du monde. – A La Plagne, jusqu'au dimanche 18 décembre (FR 3, à 16 h 15).

Ski nordique

Coupe du monde. – 15 km libre et 15 km classique hommes, à Via-di-Sole (Italie). 10 km et 4 × 5 km dames, à Davos (Suisse), samedi 17 décembre.

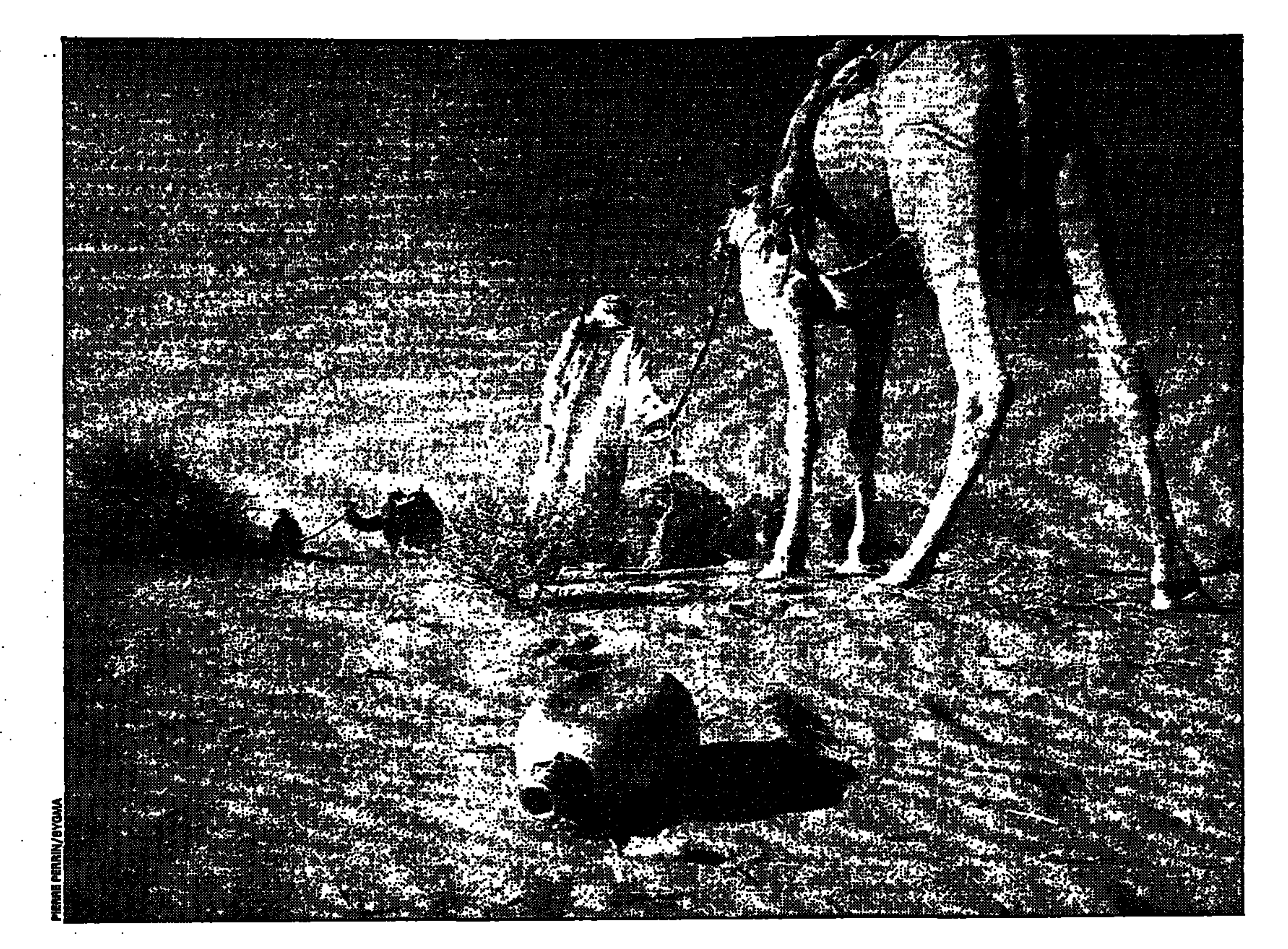
Tennis

Coupe Davis. – Finale Suède-RFA, à Göteborg (Suède), jusqu'au dimanche 18 décembre.

Le Monde
SANS VISA

ISRAËL
MER MÉDITERRANÉE
TEL AVIV
AMMAN
JÉRUSALEM
Port-Saïd
CANAL DE SUEZ
JORDANIE
Suez
SINAI
Eilat
Akaba
Monastère Ste Catherine 2 637 m
G. d'Akaba
ÉGYPTE
ARABIE SAOUDITE
MER ROUGE

Rendue à l'Egypte en 1982, cette partie du Sinaï est destinée à un essor touristique de grande ampleur. Demain une Riviera dans le golfe d'Akaba.



PIERRE PERRIN/SYGMA

Golfe d'Akaba, du bédouin au touriste



MICHELANGELO DURAZZO/ANA

par Alexandre Buccianti

LENTE et majestueuse, la caravane traverse l'oued Watir. Les pèlerins, de blanc vêtus, marchent à côté des chameaux, qui tanguent au gré des versets du Coran. Sur les camélidés, des femmes somnolent dans leurs litières, bercées par le dandinement ininterrompu. La tête couverte du *okal*, des gardes galopent sur leur méhari. Sabre au clair, ils gardent le trésor : la *kissoua*, ce tissu de pourpre brodé d'or qui recouvrira la Kaaba. « *Allahou Akbar* », voici le golfe d'Akaba. Dans un dernier soubresaut sanglant, le soleil disparaît derrière les montagnes d'Arabie sur l'autre rive. La Mecque n'est plus qu'à trois semaines de voyage.

Mais le mirage favorisé par le *Boléro* de Ravel s'estompe quand la Peugeot équipée d'une super chaîne freine sur le bas-côté de la route. Il ne reste plus qu'une cabane en bois sur laquelle une main malhabile a tracé à la bombe de peinture blanche : « *Camel Tours Welcome* ». Il y a presque un siècle que la caravane pour La Mecque ne passe plus. Les descendants des hommes de l'escorte ou peut-être des brigands doivent bien continuer à vivre. Pour quelques dizaines de francs, on pourra, quelques heures durant, se prendre pour Marga d'Andurain (1) ou Lawrence d'Arabie.

Le vaisseau du désert

Estomacs fragiles, attention au mal de mer sur ce qui fut le vaisseau du désert. « Fut », car aujourd'hui, pour les quelque deux mille bédouins du golfe d'Akaba, le vaisseau du désert, c'est la camionnette Toyota et autres tout-terrain. Le dromadaire a été relégué au rang de barque quand il n'est pas simple cheptel. Les vieux bédouins n'en finissent pas de se souvenir de leur jeunesse, quand les tribus avaient la bougeotte et que le territoire était vaste : quatre jours de chameau et non deux heures d'auto.

Epargné par la civilisation, contrairement au reste de l'Egypte, le golfe d'Akaba a vu la modernité l'envahir sous la forme de chars d'assaut israéliens. C'était en juin 1967. Très vite, pour des raisons de sécurité, les militaires venus de Tel-Aviv imposaient des restrictions aux mouvements de ces nomades qui ne tenaient pas en place plus de trois mois. En alternant la manne et le bâton, les nomades étaient fixés : bâton des barrages et des patrouilles héliportées, manne des puits forés et des dollars à gagner.

A l'invasion militaire succéda l'invasion touristique. Plus d'un million d'étrangers, des cohortes d'Israéliens, d'Européens et d'Américains se déversaient chaque année sur les 180 kilomètres du littoral de « la mer des roseaux » de la Bible. Les hôtels, motels et autres villages de vacances se multipliaient dans le désert comme les plantes éphémères après la pluie.

A ses montagnes déchiquetées comme une lune de Sirius, ses désolations ocre et rouge et ses explosions de vertes oasis, le golfe d'Akaba ajoutait une flore et une faune marines aussi sublimes que vierges. Plus de mille espèces de poissons aux couleurs chatoyantes et aux formes bizarres s'offraient aux plongeurs dans d'immenses forêts coraliennes. La ruée des touristes était telle que, preuve infaillible de la conquête de la civilisation, les bureaucrates israéliens arrivaient et se faisaient construire tout un complexe administratif. Au nom ancestral de Charm-el-Cheikh (« la baie du Cheikh »), ils substituaient celui *d'Ophira, qui n'avait même* pas le mérite de venir de l'antique Porphyre.

Pris dans un étau entre le tourisme et l'occupation militaire, les bédouins cédaient progressivement à la modernité. La majorité des Tarabines et des Mezeinas, les deux tribus occupant respectivement le nord et le sud du Golfe, commençaient à se sédentariser.

Mariage en Mercedes

Après le départ des Israéliens, en 1982, la modernisation s'est accélérée. Les Egyptiens, tombés amoureux, pour l'avoir perdu pendant quinze ans, de ce Sinaï négligé des siècles durant, ont multiplié les projets de développement en vue de rattacher définitivement le territoire à l'Egypte. De nouveaux puits ont été forés, des fermes créées, des maisons et des écoles construites.

Aujourd'hui, la nouvelle mariée ne se pavane plus pour sa nuit de noces sur le plus beau chameau de la tribu. Elle défile dans une limousine ornée de drapeaux blancs. Souvent, une de ces Mercedes dans le vol desquelles des gangs israéliens s'étaient spécialisés. Ils les vendaient aux bédouins du Sinaï durant les différentes étapes du retrait de l'armée de l'Etat hébreu. Les bédouins enterraient la limousine dans le sable puis, Tsahal parti, procédaient à la résurrection. La Mercedes « salon » déterrée étaient enregistrée en bonne et due forme auprès de fonctionnaires égyptiens peu soucieux de faire preuve d'un zèle qui n'aurait profité qu'à l'ancien occupant.

Le klaxon et la sirène ont donc remplacé les sistres et les grelots. Mais la tradition n'est pas totalement perdue. La nuit des noces, on laissera dormir la télévision sur piles avec ses chaînes égyptiennes, israéliennes, jordaniennes et saoudiennes pour qu'hommes et femmes chantent et dansent autour des moutons rôtis et des chèvres grillées.

L'alimentation des bédouins a, elle aussi, changé depuis qu'ils connaissent le poulet congelé, la margarine, les légumes et les fruits à profusion et que le Coca-Cola est servi à côté des petits verres de thé bouilli et saturé de sucre. Certains commencent même à trouver que la cuisine occidentale n'est pas si insipide, à condition, naturellement, de la pimenter généreusement.

Après une relative accalmie durant les trois années qui ont suivi le retrait israélien en 1982, le golfe d'Akaba connaît à nouveau une activité débordante. Les caravanes se rendant à La Mecque sont remplacées par les lignes d'autobus Le Caire-Noueiba-*Amman*-Bagdad. *Des milliers* de travailleurs égyptiens empruntent chaque jour cette route pour se rendre en Jordanie et en Irak, premières étapes vers les pays du golfe Persique et l'eldorado des pétrodollars. D'Akaba, ces expatriés ne retiendront que le ferry tardant au départ et les douaniers tatillons au retour.

Ce sont les Allemands, les Français et les Italiens qui profitent de la beauté d'un site à l'écart des sentiers battus. Akaba n'accueille encore que 5 % des deux millions de touristes qui descendent la vallée du Nil en groupes, en ligues ou en processions. Ils sont quelques milliers à jouir des merveilles de la réserve naturelle de Ras-Mohamed, où l'eau ne descend presque jamais sous les 20 degrés, même en plein hiver, et à déguster homards, langoustines et crevettes de bonne taille.

Ils disposent encore de quelques années de répit avant qu'Akaba ne figure sur les programmes des voyages organisés. En effet, le tourisme qui stagnait *il y a quelques années est en* pleine expansion depuis que ce secteur est entre les mains d'un ministre ayant plus de l'homme d'affaires que du fonctionnaire, M. Fouad Sultan.

Demain, le golfe d'Akaba a toutes les chances d'être une nouvelle petite Riviera avec sa multitude d'hôtels et de casinos. Une formidable tentation pour les habitants de l'autre rive du golfe, eux aussi descendants de bédouins, des Saoudiens. ■

(1) Sur cette aventurière française des années 30, lire *Trente ans au bord du Nil*, de G. Dardaud, éditions Lieu Commun, collection « Arabies », 1987.

هكذا من الأصل

LA TABLE

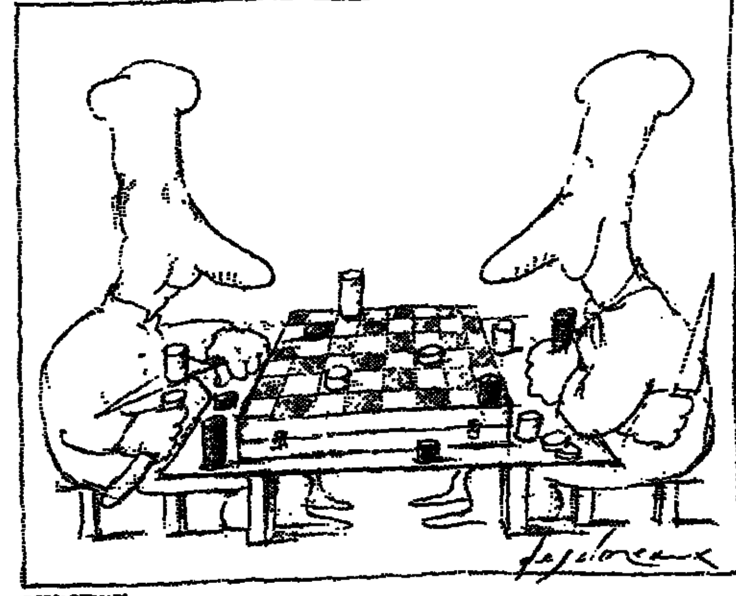
Boudin, mais blanc

AU Moyen Age, au sortir de la messe de minuit, les fidèles se réchauffaient d'une bouillie de lait. Alors les « chairs-cuitiers » imaginèrent de mettre celle-ci sous boyau en la liant avec des œufs, puis de l'agrémenter de viande blanche pilée. Le boudin blanc était né, qui allait devenir synonyme de réveillon de Noël.

Aujourd'hui, on en trouve toute l'année, fort heureusement. Chaque région a le sien, d'une formule quelque peu particulière.

Dans leur ouvrage *Tout est bon dans le cochon* (Laffont), Céline Vence et J.-C. Frentz énumèrent le « melsat » de Dourgne, les « bougnettes » de Castres et le « coudenou » de Mazamet, dans le Sud-Ouest ; un boudin blanc havrais, proche de celui du Moyen Age ; celui de Bellême, dans l'Orne, et celui de l'Avranchin ; un boudin de lapin rémois, un boudin catalan très riche en œufs, un boudin toulousain (avec du foie gras d'oie, bien sûr) ; et encore le boudin blanc de Rethel, spécialité ardennaise, exclusivement composé de gorge de porc, lard, oignons infusés dans le lait et œufs frais ; enfin, création, sans doute, d'un queux du célèbre et gourmand maréchal de Richelieu, le boudin à la Richelieu, largement truffé.

A Rethel, nombre de charcuteries (Varlet, 7, rue Pierre-Curie) ou la pâtisserie qui le met en brioche (11, rue Gambetta) illustrent ce boudin, dont la foire est en avril.


DESCLOZEAUX

Je ne savais point que la Bretagne entendait participer à ce championnat des *meilleurs* boudins blancs, mais je viens de tester le nature (il existe aussi un truffé et un spécial fête) des salaisons Tallec (à Bannalec 29114) qui est excellent.

Enfin, notez, à Paris, toute une gamme d'admirables boudins blancs à la charcuterie Charles (*10, rue Dauphine, 6e, tél. : 47-05-53-66*).

Contrairement au boudin noir, le mode de cuisson, ici, ne doit pas être le gril. Le mieux est de faire colorer le boudin blanc à feu très doux, au beurre, dans la poêle (certains, même, le retirent de son boyau avant cuisson).

Si on veut le cuire au four, il convient de le piquer légèrement en surface, de l'enduire d'une fine pellicule de beurre et d'un « papier alu » avant de le faire chauffer.

Cette différence de cuisson d'avec le boudin noir serait une suffisante raison pour ne pas accepter le service des deux boudins ensemble. Il en est une autre, majeure à mon sens, croyez-en un amateur passionné du boudin noir : c'est un mauvais mariage.

Ce gros lourdaud, pas bête certes, mais maladroit en son costume du dimanche, aimant la gaudriole et de solide appétit, ce paysan en sabots, le voyez-vous vraiment au bras de cette frêle enfant des villes, toute parée de pureté et si flattée de l'être qu'elle abîme son sourire d'une moue dédaigneuse à devoir donner son bras à ce rustaud ? Non, n'est-ce pas.

Même si tous deux ont des mérites à nos yeux gourmands, il reste appétit pour chaque chose, à sa place, en son temps. Qu'au souper fin d'un jour de fête, entre huîtres et volaille truffée, le boudin blanc ait sa place, bravo ! Levons notre verre de champagne à sa délicatesse *toute féminine*.

Mais gardons notre goûteux coup de rouge pour le bon boudin noir dodu, crevant sa peau de larmes sanguines et parfumées, fleurant la presque païenne cérémonie de la « tua »... Tout à l'heure c'étaient les hautbois qui accompagnaient notre repas, à présent ce sont cabrettes, cornemuses et fifres !

LA REYNIÈRE.

ENSEIGNE

Vins de Paris

A Montmartre, Suresnes, Rueil, Sucy, on met Paris en bouteilles... Il y a un siècle, le vignoble d'Ile-de-France était de toute première importance. Puis il a failli disparaître totalement jusqu'à ce qu'il ne reste plus que quelques rares ceps disséminés ici et là, à Paris et dans sa couronne. Aujourd'hui la vigne renaît et les vignerons du dimanche sont de plus en plus nombreux à retrousser leurs manches pour redonner vie à une tradition haute en couleurs.

Clin d'œil au passé, ces vignes donnent lieu à des fêtes folkloriques. Bacchus n'est pas mort et ses adeptes se sont retrouvés à Sucy-en-Brie pour le premier Symposium des Vignes d'Ile-de-France, destiné à faire le point sur les vins franciliens.

Déjà au quatrième siècle, sous le règne de Julien, Lutèce était une des quatre capitales du vin avec Bordeaux, Narbonne et Trèves. Le vignoble s'est développé au Moyen Age, escaladant les côteaux des vallées de la Seine, de la Marne et de l'Oise. Aujourd'hui, des 45 000 hectares d'avant 1789, qui donnaient un vin appelé le « Vin français », il ne reste plus que des confettis.

Au dix-neuvième siècle le vignoble, victime d'une surproduction qui en altérait la qualité, ne sut pas résister à la concurrence des vins de province et encore moins au phylloxera qui sévit en 1898. L'urbanisation lui donnera le coup de grâce au début du vingtième siècle et il faudra attendre 1933 pour voir renaître la vigne à Paris.

La commune de Montmartre plante quelques ceps. Ils prennent racine à l'ombre du Sacré-Cœur ou croissent au coin des rues des Saules et Saint-Vincent. Plus d'un demi-siècle plus tard, les 1 742 pieds de gamay noir à jus de blanc, de pinot noir et de lambay prospèrent toujours, produisant environ 1 000 bouteilles, dont une partie est vendue aux enchères.

Ce petit vin folklorique, chansonnier, a fait des émules dans la capitale. Dans le quinzième arrondissement tout d'abord, où la municipalité a planté 800 pieds d'un cépage du Val-de-Loire, sur le côté sud du square Georges-Brassens, appelé clos des Moulons, à l'emplacement des anciens abattoirs de Vaugirard. Les premières vendanges ont eu lieu en 1985.

A l'angle des rues Léon Flot et Emile-Lepeu dans le onzième, Jacques Melac, qui tient Le Café, soigne avec attention une jolie vigne. Ce passionné produit une trentaine de bouteilles d'un petit vin pompeusement baptisé Château Melac, vendu au profit des œuvres de l'arrondissement.

Rue Blanche, dans le neuvième arrondissement, les sapeurs pompiers de la 7e compagnie entretiennent méticuleusement dans la cour de la caserne six pieds de pinot noir et de chasselas qui, depuis 1979, fournissent une trentaine de bouteilles baptisées Château Blanche. 1987 aura été l'année de tous les records avec une production de 46 bouteilles.

A quelques kilomètres de là, à Suresnes, après un premier essai en 1934, il a fallu attendre 1965 pour que cette commune des Hauts-de-Seine redevienne un des hauts lieux de la viticulture en région parisienne, avec la reconstitution du clos du Pas-Saint-Maurice. 4 000 pieds – surveillés par un ancien conseiller municipal, fils d'un maître de chais de Saint-Émilion, M. Lafourcade – y prospèrent sur 7 000 mètres carrés de la colline du Mont-Valérien. Des cépages composés d'auxerrois, de semillon, de pinot gris et de sauvignon donnent, après assemblage, *« un vin à la robe jaune brillante, avec des reflets verts, un nez vif plaisant et herbacé en bouche, avec une belle attaque »*, selon MM. Bernard Dortomb et Roger Pawelko, tous deux œnologues.

Près de là, à Rueil-Malmaison, une vigne municipale est exploitée par la très officieuse république de Buzenval, dotée, sur 15 ares, de sauvignon et de chasselas. La municipalité a fait planter 600 pieds de sauvignon sur 500 mètres carrés à partir de 1982.

A Argenteuil, naguère plus grande commune viticole de France avec plus de 1 000 hectares, le dernier vigneron indépendant de banlieue exerce au clos des Brugnault.

Mais comment les palais des connaisseurs réagissent-ils à ces vins ? Restaurateurs et cavistes sont d'accord sur un point : le suresnes est le plus digne d'être présenté sur une table. Pour Robert Cointepas, patron de *la Taverne Henri-IV, « c'est un vin très agréable »*. Il le recommande avec le bleu d'Auvergne, le saint-nectaire ou la fourme d'Ambert. Michel Moisan, patron des *Vieux Métiers de France*, le fête avec ses créations : *« Il est puissant et dégage beaucoup d'arôme à la cuisson. »*

Aujourd'hui le suresnes est le seul vin parisien qui se boit. Les autres se collectionnent...

FRANCIS GOUGE.

● *Deux restaurants ont inscrit le suresnes à leur carte : les Vieux Métiers de France (13, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél. : 45-88-90-03) et la Taverne Henri-IV (13, place du Pont-Neuf, 75001 Paris, tél. : 43-54-27-90).*

● *Voici quelques endroits où acheter du vin de Suresnes : Legrand (rue de la Banque, 75002 Paris, tél. : 42-60-07-12) ; Aux Vergers de la Madeleine (4, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. : 42-65-51-99) où l'on trouve aussi le vin de Montmartre ; Boulangerie Legrand (place de la Paix, Suresnes, tél. : 46-06-12-38) ; le Chemin des Vignes (113 bis, avenue de Verdun, Issy-les-Moulineaux, tél. : 46-38-46-66) ; Epicerie Mannevy (50, boulevard Richard-Wallace, Puteaux, tél. : 45-06-07-75).*

L'Œnothèque

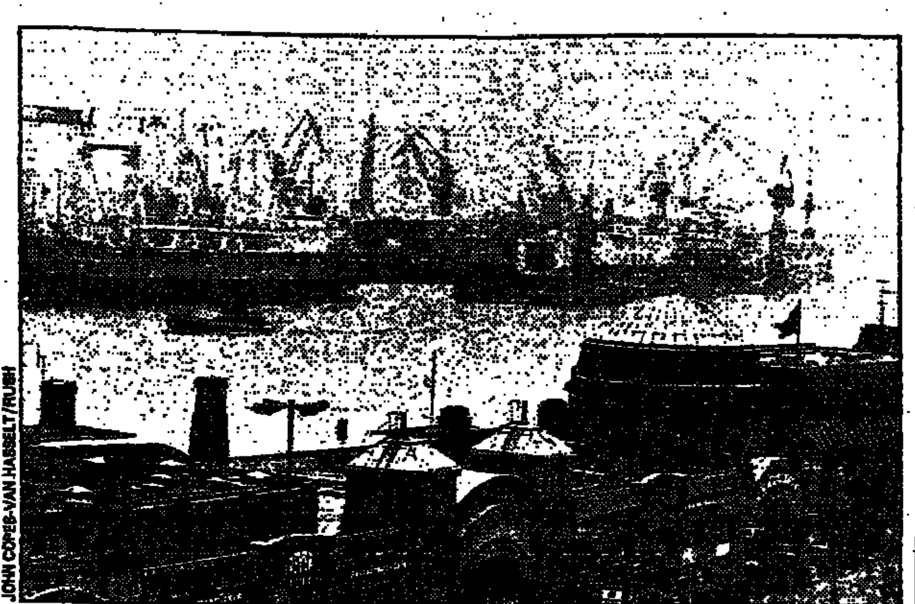
On a trop critiqué, avec raison, les prix excessifs du vin affichés par la majorité des restaurateurs pour ne pas souligner cette exception : le restaurant-cave *l'Œnothèque* où Daniel Hallée, ancien sommelier de chez Jamin, indique courageusement ses coefficients multiplicateurs et propose une carte de vins prestigieux à des prix parfois inférieurs à ceux pratiqués par les cavistes.

J.-Y. N.

● *L'Œnothèque, 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 48-78-08-76.*



ESCALES



JOHN COPES-VAN HASSELT

Hambourg fête son port

Combien de ponts à Hambourg ? 2 125. C'est dire l'importance de l'eau dans cette ville, dans ce port qui fête en 1989 ses huit cents ans. Ville de la Hanse, ville libre de l'Empire en 1510, Hambourg était au début du dix-septième siècle la cité la *plus peuplée d'Allemagne* avec quarante mille habitants. Le sens des affaires y a fait bon commerce avec l'art : les musées, l'opéra (fondé en 1677) en témoignent. L'année 1989 sera marquée par une série d'événements culturels, d'expositions (« La Hanse » à partir du 25 août ; « La baleine » à partir du 1er septembre) et de fêtes nautiques, après une grande manifestation d'ouverture les 31 décembre et 1er janvier prochains. Informations auprès de la *ville libre et hanséatique de* Hambourg (Atler Steinweg 4, D 2000 Hambourg 11. Tél. : 49-40-349-12-1). Des forfaits pour des séjours correspondant aux manifestations sont prévus. Toute l'année, un formule week-end (deux nuits, une place au concert ou au théâtre, l'entrée dans deux musées) est proposée par l'Hôtel Reichshof (Kirchenallee 34-36, D 2000 Hambourg 1. Tél. : (19) 49-40-24-83-30). La Lufthansa dessert Paris-Hambourg chaque jour.

Minuit républicain

Un train, du champagne et Mirabeau. Le « train de la liberté » quittera la gare de l'Est, vers 18 h 30, le 31 décembre 1988. Il arrivera à Epernay vers 19 h 45 (costumes d'époque conseillés). Au théâtre, création de la pièce *Mirabeau et le délassement comique,* Jean-Paul Bernard, mise en scène par Michel de Maulne, jouée par les comédiens de l'Athanor. Puis, réveillon dans les caves du champagne de Castellane. Bal. *Retour à l'aube du 1er janvier,* le train reprenant les voyageurs directement chez de Castellane. Arrivée à Paris vers 7 heures. Renseignements dans les gares ou auprès de SNCF Formule Plus (47-66-52-22) et réservations par téléphone au 43-96-48-48. Le prix de 980 F par personne comprend le voyage en train spécial, le spectacle, le réveillon et les assurances.

Noël aux sources

Noël en Galilée. Un circuit très classique de la Lettre de Loin et un retour aux sources de cette fête chrétienne. Visites-découvertes de Tel-Aviv, Jérusalem, la mer Morte, la Haute-Galilée, Natanya, et visites-pèlerinages à l'église de la Nativité construite au quatrième siècle, au sanctuaire qui abrite les manuscrits de la mer Morte, à la porte de Jaffa, au Mur des lamentations, à Jéricho, Nazareth, Haïfa et au lac de Tibériade. Dîner et messe de minuit devant l'église de Bethléem. Du 22 au 29 décembre, 6 995 F en pension complète.

Au sommaire de cette même sélection et dans un autre registre, un réveillon à Vienne avec visite de Schoenbrunn, du palais de la Hofbourg, des musées, une représentation du manège de la haute école espagnole, une excursion à Mayerling et, circonstance oblige, un dîner de gala ainsi qu'un réveillon de Nouvel An, avec participation au bal de l'empereur, au palais de la Hofbourg. Du 29 décembre au 2 janvier, 8 330 F par personne en chambre double et en demi-pension.

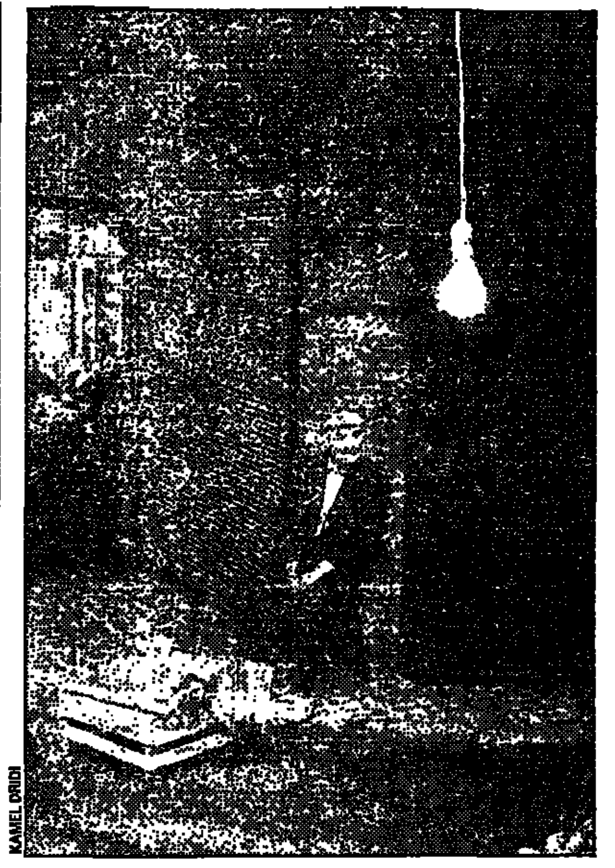
Autre possibilité : Venise, ses palais, ses îles, du 30 décembre au 2 janvier. 5 770 F par personne en chambre double et en pension complète.

Les visites et excursions sont comprises dans tous ces forfaits. Renseignements dans les agences de voyages Aquarius et 108, rue Montmartre, 75002 Paris. Tél. : 42-33-51-28.

FRÉDÉRIC BRENNER

Un plongeon en mer Rouge

Une semaine en Egypte dont quatre jours de plongée sous-marine à Hurgada, au bord de la mer Rouge : c'est le forfait mis au point par Odyssée (137, rue du Ranelagh, 75016 Paris, tél. : 42-88-82-66). Au départ de Paris, pour 6 450 F par personne en chambre double et pension complète, plongées incluses, il comprend le vol Paris-Le Caire, une nuit à l'hôtel Sonesta, le transfert par avion à Hurgada et le séjour sur place. Au retour, une journée de visite est prévue au Caire (pyramides de Gizeh). Départ les samedis. Supplément chambre individuelle : 650 F.



KAMEL DRIDI

Mosquée bleue et Sainte-Sophie

Visite guidée d'Istanbul, à Noël ou au jour de l'An. Pacha Tours (25, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 42-65-85-45) propose deux longs week-ends de quatre jours et trois nuits dans des hôtels de diverses catégories, ce qui présente l'avantage de moduler le coût du voyage.

Les principaux sites de la ville sont présentés en deux jours : la Mosquée Bleue, la Basilique Sainte-Sophie, le Palais de Topkapi, le Grand Bazar. Puis la Mosquée d'Eyup, le café de Pierre Loti et le musée Saint-Sauveur in Chora.

Pour faire connaissance avec les environs, promenade en bateau sur le Bosphore le long des quartiers aux petites maisons de bois, arrêt à la forteresse de Rumeli Hisari et visite de la colline de Camlica.

Du 23 au 26 décembre 1988 ou du 30 décembre 1988 au 2 janvier 1989 et de 3 480 F en hôtel 3 étoiles à 4 490 F en 5 étoiles. Ces prix s'entendent par personne en chambre double et comprennent les vols Paris-Istanbul-Paris, la pension complète, les visites, les assurances et l'assistance d'un guide.

La Provence et la querelle des treize desserts

CHAQUE année, à la veille de Noël, nombre de familles provençales se divisent traditionnellement non point sur la réalité de l'Incarnation ou la question de la divinité de Jésus, mais sur les... treize desserts du réveillon !

Non pas sur leur nombre et sa signification (le Christ et les douze apôtres), pas plus que sur l'environnement obligé de ces douceurs : trois nappes blanches superposées symbolisent, au choix, comme les trois chandeliers nécessaires : le Père, le Fils et le saint Esprit ou Jésus, Marie et Joseph.

Mais les desserts eux-mêmes ! Le « grand débat » est de savoir si doivent figurer parmi eux des fruits confits ou bien des fruits frais seulement, et lesquels ; est-ce que la bûche est de rigueur ou bien seulement la pompe, sorte de grosse brioche plate et moelleuse, et doit-elle être à l'huile d'olive ou bien à la fleur d'oranger ? Le « mendiant » ou « nougat du pauvre », figue sèche fourrée de noix ou d'amande, doit-il compter pour un ou deux desserts ? Et ainsi de suite.

Nous estimons pour notre part que toutes ces discussions n'ont plus de raison d'être depuis que, ayant visité le Musée des arts et traditions populaires du terroir marseillais, installé depuis 1928 à Château-Gombert, agreste banlieue du Grand-Marseille, et récemment rénové, nous y avons découvert la table de Noël dressée avec ses treize desserts reconstitués en faïence vernissée, après des recherches poussées dans la gastrologie méridionale la plus antique.

Selon celle-ci, la liste complète et sans appel des gourmandises de la Nativité est la suivante : noix, figues sèches, amandes, noisettes, grappes de raisins secs noirs dits de Malaga, reinette, poire, pruneaux, sorbe, melon *verdau*, nougat blanc, nougat noir, pompe à l'huile. Le tout arrosé de vin cuit.

Point donc de bûche, récente invention « sacrilège » des pâtissiers sous influence nordique, encore moins de chocolats, fondants ou papillotes, ni d'oranges ou autres agrumes, tous produits qui, même sur les tables riches, n'apparurent qu'au siècle dernier au mieux, avec la prospérité louis-philipparde.

Mais où sont les sorbes d'antan ?

Même les très provençaux calissons d'Aix ou les fruits confits d'Apt ne sont pas tolérés, en tout cas à Marseille, car les gens du cru, lorsque cette liste s'est fixée, jadis-jadis, n'avaient pas accès à ces mets de château.

Seule difficulté peut-être aujourd'hui pour ceux qui veulent absolument respecter la tradition : trouver des sorbes, fruit sauvage qu'il faut aller quérir du côté des collines de Rians ou de Vauvenargues, près d'Aix, mais que certaines « partisanes » – nom des dames de la halle marseillaise – mettent de côté en décembre pour leurs bons clients.

Une visite au musée privé de Château-Gombert, affilié au Félibrige, ne sera, en tout cas, pas de trop pour avoir une idée de l'ensemble des usages marseillais et provençaux dans tous les domaines de la vie quotidienne et festive. Surtout que la principale référence en la matière, le Muséon Arlaten, en Arles, fondé par Frédéric Mistral et évidemment plus riche que Château-Gombert, est aujourd'hui dans un état de délabrement qui fait pitié.

Quant aux gourmets friands de plats en chair et en os, *ils n'auront* qu'à reprendre le chemin marseillais de *Chez Brun*, face à la mairie Louis-XIV, sur le Vieux-Port. On n'y présente pas les treize desserts mais le même grand repas provençal, depuis un demi-siècle, pour seulement quatre ou cinq tables qui ont vu défiler la terre gourmande entière et d'abord les bonnes fourchettes indigènes, de Gaston Defferre à Mireille Mathieu.

Nourritures spirituelles

Tapenade, poutargue, pouprions, quichet aux anchois chauds, pageots grillés, artichauts barigoule, pintadeaux à la broche, fromages de chèvre, calissons, nougats, amandes, fruits et muscat de Beaumes-de-Venise forment là aussi un autre bataillon des Treize ne souffrant aucune discussion.

Les éditeurs méridionaux ont pensé aussi à nourrir les esprits de cette fin d'année, un peu dans tous les domaines : le passé le plus glorieux avec *les Marseillais dans l'histoire*, sous la direction de Pierre Guiral et Félix Regnaud ; la petite histoire avec *Origine des quartiers de Marseille*, du journaliste Robert Bouvier ; Marseille rigolote et saisie sur le vif se prélasse à pleines pages dans *Des Marseillais*, album noir et blanc mais pas triste de Pierre Le Gall, professeur de philosophie quoique prix Niepce 1972 ; les enfants (et leurs parents) se régaleront, eux, à la lecture de *Jason le Phocéen*, bande dessinée en couleurs avec des bulles bien claires et pas idiotes dues à Jean-Pierre Hubrecht : la dive bouteille sudiste triomphe dans *les Contes du pastis* de Pierre-Jean Vuillemin ; et enfin il y a ce classique coquin (mais pas égrillard) qu'est devenu *Marseille galante* de Jean Bazal, avec toutes les photos de l'ancien secteur réservé de Marseille où se pratiquèrent tous les plaisirs – certainement plus de treize, – du Second Empire au gouvernement de Vichy, avant que les Allemands, jaloux sans doute, ne réservent à ces quartiers le sort de Carthage.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Musée des arts et traditions populaires du terroir marseillais, fondation Julien-Pignol, 5, place des Héros, Château-Gombert, 13013 Marseille. Tél. : 91-68-14-38. Ouvert du dimanche au lundi.

★ Aux mets de Provence, Chez Maurice Brun, 18, quai de Rive-Neuve, 13001 Marseille. Tél. : 91-33-35-38.

★ Collectif, *les Marseillais dans l'histoire*, Privat, Toulouse, 320 p. illustrées, 248 F.

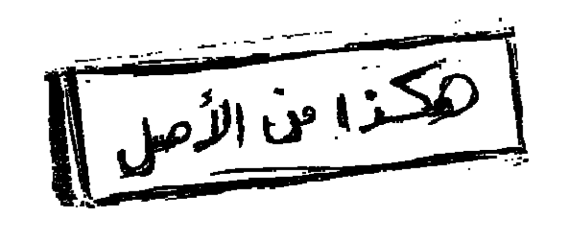
★ Pierre Le Gall, *Des Marseillais*, éd. Jeanne Laffitte, Marseille, 150 clichés, 180 F.

★ Collectif sous la direction de Philippe Joutard, *Jason le Phocéen*, bande dessinée, 50 p., 63 F.

★ Robert Bouvier, *Origine des quartiers de Marseille*, éd. Jean-Michel Garçon, Marseille, 160 p., 85 F.

★ Pierre-Jean Vuillemin, *les Contes du pastis*, Vauvenargues Impressions, 13126 Vauvenargues, 160 p., 75 F.

★ Jean Bazal, *Marseille galante*, Tacussel, Marseille, 200 p. grand format, illustrées, 285 F.



JEUX

échecs

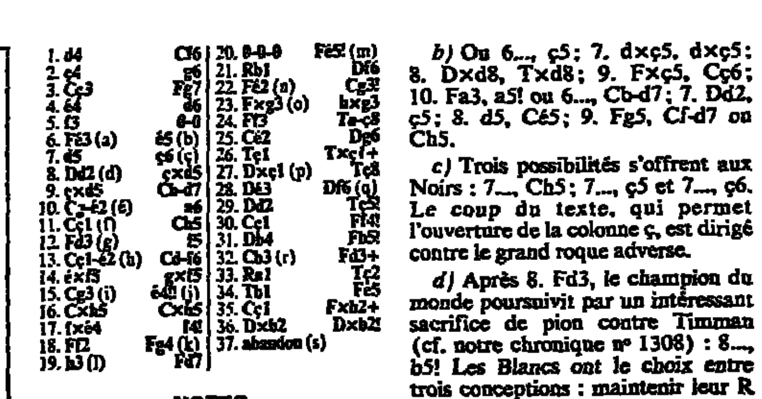
N° 1311

COMMENT KASPAROV DONNE UN PION

(Olympiade de Salonique, 1988)

Blancs : Gheorghiu (Roumanie)
Noirs : Kasparov (URSS)

Défense est indienne
Système Saemisch



1. d4	Cf6	20. 0-0-0	Fé5! (m)
2. ç4	g6	21. Rb1	Df6
3. Cç3	Fg7	22. Fé2 (n)	Cg3!
4. é4	d6	23. Fxg3 (o)	hxg3
5. f3	0-0	24. Ff3	Ta-ç8
6. Fé3 (a)	é5 (b)	25. Cé2	Dg6
7. d5	ç6 (c)	26. Tç1	Txç1+
8. Dd2 (d)	çxd5	27. Dxç1 (p)	Tç8
9. çxd5	Cb-d7	28. Dé3	Df6 (q)
10. Cg-é2 (é)	a6	29. Dd2	Tç8
11. Cç1 (f)	Ch5	30. Cç1	Ff4!
12. Fd3 (g)	f5	31. Db4	Fh5!
13. Cç1-é2 (h)	Cd-f6	32. Cb3 (r)	Fd3+
14. éxf5	gxf5	33. Ra1	Tç2
15. Cg3 (i)	é4!! (j)	34. Tb1	Fé5
16. Cxh5	Cxh5	35. Cç1	Fxh2+
17. fxé4	f4!	36. Dxb2	Dxb2!
18. Ff2	Fg4 (k)	37. abandon (s)	
19. h3 (l)	Fd7		

NOTES

a) Sur 6. Fg5, *qui empêche* la réplique 6..., é5, les Noirs disposent soit de la contre-attaque centrale classique 6..., ç5 avec la suite possible 7. d5, é6!; 8. Dd2, éxd5; 9. Cxd5, Fé6; 10. Fd3, Fxd5; 11. çxd5, Cb-d7; 12. Cg-é2, Db6 *avec un jeu équilibré*, soit de la variante moderne 6..., Cç6 comme dans la partie Mestel-Gufeld (Hastings, 1987) : 7. Cg-é2, a6 ; 8. Dd2, Tb8 ; 9. h4, h5 ; 10. 0-0-0, b5 ; 11. Fh6, é5! avec égalité.

b) Ou 6..., ç5; 7. dxç5, dxç5; 8. Dxd8, Txd8; 9. Fxç5, Cç6; 10. Fa3, a5! ou 6..., Cb-d7; 7. Dd2, ç5; 8. *d5*, *Cé5*; 9. Fg5, Cf-d7 ou Ch5.

c) Trois possibilités s'offrent aux Noirs : 7..., Ch5; 7..., ç5 et 7..., ç6. Le coup du texte, qui permet l'ouverture de la colonne ç, est dirigé contre le grand roque adverse.

d) Après 8. Fd3, le champion du monde poursuivit par un intéressant sacrifice de pion contre Timman (cf. notre chronique n° 1308) : 8..., b5! Les Blancs *ont* le choix entre trois conceptions : maintenir leur R au centre et attaquer par 8. g4, *çxd5*; *9. çxd5*, a6; *10. Cg-é2* préparer le grand roque par 9. Dd2 ou envisager le petit roque *via* 8. Fd3. Le grand maître roumain qui *connaît* la partie Timman-Kasparov (Reykjavik, 1988) écarte cette dernière hypothèse.

e) On attendait la continuation 10. 0-0-0, *a6*; 11. *g4*, *b5*; 12. Rb1, Cb6 ou Cç5.

f) Une idée curieuse. 11. g4 semble naturel; par exemple 11..., h5; 12. h3, Ch7 ; 13. h4, hxg4 ; 14. hxg4, Ch-f6; 15. Fh3, Cb6; 16. *Fg5*, Cç4 (*Tal-Gligoric, Tournoi* des candidats de 1959).

g) Si 12. Cd3, f5 ; 13. 0-0-0, Cb6 et les Noirs ont un bon contre-jeu.

h) Peut-on se permettre de perdre tellement de temps contre Kasparov ?

i) 15. 0-0 était à examiner. Les Blancs, en retard de développement, ne peuvent pas, en principe, passer *ainsi à l'attaque*.

j) Une brillante réfutation. Ce sacrifice positionnel d'un pion ouvre la diagonale du F indien et cède à une *figure* la case *centrale* é5. De cette manière, les Noirs s'emparent immédiatement de l'initiative.

k) Empêche le grand roque.

l) Si 19. 0-0, f3 ; 20. g3, Dd7 suivi de Fé5 et du passage des T sur l'aile -R. *Le coup* du *texte* affaiblit les cases noires mais permet le grand roque.

m) 20..., Tç8 semble également fort, mais Kasparov ne veut pas du dégagement 21. é5, Fxé5; 22. Fç2 suivi de Dd3.

n) 22. Fç2 paraît plus prudent.

o) Forcé. Si 23. Th-é1, Fxç3; 24. Dxç3, Dxc3; 25. bxç3, Cxé4. Cet échange laisse cependant aux Noirs la maîtrise des *cases noires*.

p) Si 27. Txç1, Fxh3.

q) Le dispositif est au point. Avec D+T+F, les Noirs vont venir à bout avec une incroyable facilité de leur adversaire.

r) Si 32. Td1, Tç4; 33. Da3, Dd4!

s) Si 37. Txb2, Txç1+ suivi du mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1310
V. KOROLKOV, 1928

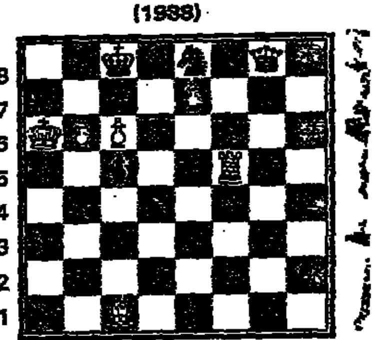
(Blancs : Rç2, Dç3, Fg1, Ca1 et ç4, Pa2, h4.

Noirs : Rh6, *Df4*, *Th7*, *Fa3*, *Cd3 et* é6, Pb2, h5.) Nulle.

1. Fé3, Cd4+!; 2. Dxd4, Cé1+!; 3. *Rb1*, *bxa1=D+* ; 4. *Dxa1!* (si 4. Rxa1?, Cç2+; 5. Rb1, Cxd4; 6. Fxf4+, Rg6; 7. Cxa3, Tb7), Tb7+ ; 5. *Cb2*, *Dxé3!* (*ou 5..., Txb2+* ; 6. Dxb2, Dxé3; 7. *Df6+*, Rh7 ; 8. Df5+, Rg8 ; 9. Dg6+, Rf8 ; 10. Df6+, Ré8; 11. Dé5+!, dxé5. Pat.).

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1311
V. TCHUPLEZOV
(1988)



BLANCS (6) : Ra6, Tf5, Fç1, Pb6, ç6, é7.
NOIRS (4) : Rç8, Cé8, Dg8, Pç5.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1309

LES FRANÇAISES A VENISE

Au cours des éliminatoires des Olympiades auxquelles 56 pays ont participé dans l'Open et 37 *dans* la catégorie Dames, les mêmes donnes étaient jouées dans toutes les rencontres. Mais il a été difficile de *vérifier* si le contrat de 5 Carreaux avait été réussi dans les autres matches. C'est la Française Danièle Gaviard (trois fois *de suite* championne d'Europe) qui a constaté que l'on pouvait réaliser le contrat.

	Nord	
	♠ 10 4 ♡ 8 6 5 ◇ A 8 6 3 ♣ 10 5 4 3	
Ouest ♠ D V 9 8 7 ♡ 9 ◇ 9 4 ♣ R D V 8 2	N / O E / S	**Est** ♠ R 6 5 2 ♡ R V 10 7 4 3 ◇ 5 ♣ 7 6
	♠ A 3 ♡ A D 2 ◇ R D V 10 7 2 ♣ A 9	

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Gaviard	X...	Chevalley	Y...
2 ♣	2 ♠	passe	4 ♠
5 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, comment la déclarante, en Sud, peut-elle gagner 5 CARREAUX contre toute défense ?

RÉPONSE

La déclarante prend l'entame avec l'As de Trèfle, tire le Roi, puis l'As de Carreau (pour faire tomber les atouts adverses) et fait l'impasse à Cœur dont la réussite est indispensable ; ensuite *elle joue l'As* de Pique et continue Pique :

1° Si Ouest prend, elle ne peut que jouer Pique dans coupe et défausse ou rejouer deux fois Trèfle, mais Sud coupe, et le 10 de Trèfle affranchi procure la onzième levée (le 8 de Carreau servant de reprise) ;

2° Si Est prend (avec le Roi de Pique), il continue *Cœur* pour l'As de Sud qui rejoue Trèfle, et on revient au cas précédent.

Evidemment, si, sur l'ouverture de 2 Trèfles, Ouest avait utilisé une *convention* spéciale pour indiquer un bicolore, il aurait été possible de reconstituer toute la distribution et de jouer comme à cartes sur table.

Mesurez-vous aux champions

Mesurez-vous aux champions est le titre d'un livre où l'on trouve 85 donnes qui ont été réellement jouées par des experts, d'abord présentées à deux jeux puis à quatre jeux (*au verso de chaque page*). Voici l'une des plus difficiles. Il s'agit d'un chelem gagné par Robert Berthe au cours d'un match par équipe de quatre.

	Nord	
	♠ R 4 2 ♡ A D 7 5 4 ◇ R 4 ♣ A R 8	
Ouest ♠ 9 7 5 ♡ V 9 ◇ 10 6 5 ♣ V 9 7 6 4	N / O E / S	**Est** ♠ A 6 3 ♡ 8 6 3 2 ◇ V 8 3 2 ♣ D 10
	♠ D V 10 8 ♡ R 10 ◇ A D 9 7 ♣ 5 3 2	

Ann : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ◇	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	4 ◇	passe
4 ♡	passe	6 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Pique, Est a pris de l'As et a rejoué Pique, comment Sud doit-il jouer ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Mise sur la voie, on ne compte que onze levées, la douzième peut provenir du partage des Cœurs, de la chute de Valet 10 de Carreau en trois tours ou d'un squeeze. Selon que les Cœurs sont gardés à gauche ou à droite, la position sera différente.

LIVRES POUR NOËL

● *Mesurez-vous aux champions*, de Joël Le Dentu et Robert Berthe. Editions Grasset, collection « Les Clefs du bridge », 190 p., 98 F.

● *Bien enchérir en défense*, de Bessis et Lébely. Toutes les surenchères et les conventions que le flanc doit utiliser pour bien jouer la défense. Grasset, collection « Les Clefs du bridge », 230 p., 120 F.

● *Votre jeu de la carte au banc d'essai*, de Franck Stewart. Recueil de 250 exercices de jeu du déclarant. Editions du Bridgeur, 120 F.

● *L'Encyclopédie du tournoi par paires*, de Kit Woolsey. Un ouvrage du champion américain avec des annotations de Michel Lebel. Editions du Rocher, 150 F.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 343

DU TRAIN A L'EXPRESS

Championnat d'URSS, féminin, 1987.

Blancs : TETERINA
Noirs : AGRANOWSKAJA
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	18-23	22. 40x29	3-9
2. 29x18	13x22 (a)	23. 45-40	9-14
3. 34-29 (b)	9-13	24. 39-34! (k)	10-15
4. 38-33	12-18	25. 46-41	13-19
5. 40-34	7-12	26. 38-32! (l)	27x38
6. 45-40 (c)	1-7	27. 43x32	5-10
7. 42-38	16-21	28. 42-37 (m)	11-16
8. 32-27 (d)	21x32	29. 49-43	19-23
9. 37x28	4-9	30. 28x19	14x23
10. 41-37	19-23	31. 32-28 (n)	19x28
11. 28x19	13x24 (e)	32. 37x28	22-27
12. 37-32	11-16	33. 43-39!! (o)	17-21 (p)
13. 32-28	16-21	34. 26x17	12x21
14. 31-26	20-25 (f)	35. 29-23! (q)	18x38
15. 29x20	15x24! (g)	36. 28-22 (r)	27x18
16. 48-42	21-27! (h)	37. 39-33	38x29
17. 50-45! (i)	7-11	38. 34x3! (s)	21-26
18. 34-30	25x34	39. 41-37	6-11
19. 40x20	14x25	40. 3-25 (t)	11-17
20. 44-40	9-13	41. 25-39	abandon (u).
21. 35-30 (j)	25x34		

NOTES

a) Aussi satisfaisante est la *prise par* 2. ...(12x23) ; 3. 34-30 (7-12) ; 4. 30-25 (13-18) ; 5. 39-33 (9-13) ; 6. 44-39 (4-9) ; 7. 40-34 (17-21). 8. 31-26 (1-7) ; 9. 26x17 (11x22) ; 10. 34-30 (7-11), etc. [BALJAKIN-LEANDRO, championnat du monde, 1986].

b) Déjà un carrefour aux multiples sous-variantes, parmi lesquelles 3. 38-33 (12-18) ; 4. 31-26 (7-12) ; 5. 36-31 (9-13) ; 6. 32-27 (1-7) ; 7. 41-36 (19-23) ; 8. 46-41 (20-25) ; 9. 34-30 (25x34) ; 10. 40x29 (23x34) ; 11. 39x30 (14-19), etc. [GOICHMAN-ANDREJEW, championnat d'URSS, 1986] ou 3. 31-26 (19-23), b1 ; 4. 39-33 (14-19) ; 5. 44-39 (10-14) ; 6. 34-30 (8-13) ; 7. 36-31 (12-18) ; 8. 32-28 (19x32) ; 9. 38x27 (16-21) ; 10. 27x16 (22-28) ; 11. 33x22 (18x36), etc. [GANTWARG-GALPERIN, *match* URSS-ISRAËL, mai 1986].

b1) 3. ... (12-18) ; 4. 3631 (7-12) ; 5. 32-27 (19-23) ; 6. 41-36 (14-19) ; *7. 34-29 (23x34)* ; *8. 39x30 (19-23)* ; 9. 38-33 (8-13) ; 10. 46-41 (10-14) ; 11. 30-25 (14-19), etc. [LEVINA-ALTCHOUL, match mondial, féminin, 1984].

c) Interdisant la trouée au centre 6. ... (22-28) ; 7. 32x23 (19x28) ; 8. 33x22 (18x27) ; 9. 31x22 (17x28) ; 10. 29-24 (20x29) ; 11. 34x32, B+1.

d) La Soviétique TETERINA s'engage *au sein du champ d'affrontement*, dans le dessein de développer sans délai la grande diagonale.

e) Inédit depuis le deuxième temps, *ce début prend un tour original sur cet* échange excentrique.

f) Le niveau entre les femmes étant encore très en deçà du niveau chez les *hommes*, TETERINA *espérait peut-être 14. ... (21-27)*, coup positionnel logique, mais qui aurait livré un coup de dame en six temps : 15. 36-31 (27x36) ! ; *16. 26-21* (17x26) ; 17. 28x17 (12x21) ; 18. 35-30 (24x35) ; 19. 29-24 (20x29) ; 20. 34x1!, dame, et les Noirs doivent résoudre le problème de la formation d'un crochet pour chasser la présence obsédante de cette dame.

g) La complémentarité de l'enchaînement du centre adverse.

h) La logique positionnelle dans ce pion taquin à 27.

i) Une réaction énergique qui isole un pion à la bande.

j) Les Blancs accélèrent le rythme et ne cherchent pas à exploiter la *présence* de ce pion noir à la bande pour placer ultérieurement une éventuelle combinaison.

k) Complétant la *dynamique*, la puissance d'attaque potentielle de leur solide dispositif.

l) Autre mouvement dynamique, qui prive les Noirs de l'occupation de la case stratégique à 27 et qui ménage la possibilité de posséder une colone de contre-attaque sur l'aile gauche, en direction du centre.

m) Les Blancs sont ainsi armés pour *contrer* (19-23).

n) Cet objectif est atteint.

o) Autre aspect de complémentarité dans cette nouvelle flèche, dont la qualité offensive s'enrichit de la présence *d'inhibition virtuelle des pions de garde* à 26 et à 36, incitant, degré supplémentaire d'intérêt, à commettre une faute tactique.

p) Très naturel positionnement, car si 33. ... (18-22), les Noirs seraient condamnés à mollir puis à s'échouer sur ces pions de garde. Pourtant, sur 33. ... (17-21), les Noirs succombent d'une façon brutale et radicale.

q) Les Blancs exécutent une combinaison sur le thème de l'express, relativement *dépouillé* dans *cette* application.

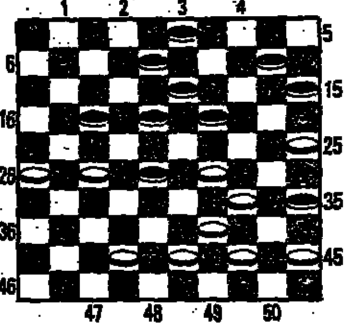
r) L'une des caractéristiques de cette application schématique du thème de l'express, rehaussée par la phase de *préparation à partir du quarante*-troisième temps. En fait, les Blancs avaient pris l'initiative et menaient au train depuis le vingt-quatrième temps.

s) Dame.

t) Le rayonnement de la dame.

u) Une victoire construite avec vaillance, sérénité et clairvoyance de la part de la Soviétique TETERINA, qui *n'halète que très rarement*.

RIBAKOV (URSS) 1975



Les Blancs jouent et gagnent.

Lors du championnat de Moscou, 1975, le maître RIBAKOV, contre le maître OGORODNIKOV, décela un étonnant gambit gagnant.

● Solution : 27-22 !! [la première phase du gambit : le sacrifice] (18x27) 29-23 ! [deuxième phase du gambit : l'attaque, meurtrière dans ce mouvement]. (*35-40*, ou ... ?) 23x12 (40x47) [les Noirs voient leur salut dans ce passage à dame après une rafle de trois pions] 45-40 ! [troisième phase du gambit : la combinaison] (8x17) 25-20 *(15x24) 39-33 (47x29) 34x5 !*, prend la dame et deux pions et dame à 5 ! Un gambit exemplaire.

JEAN CHAZE.

mots croisés

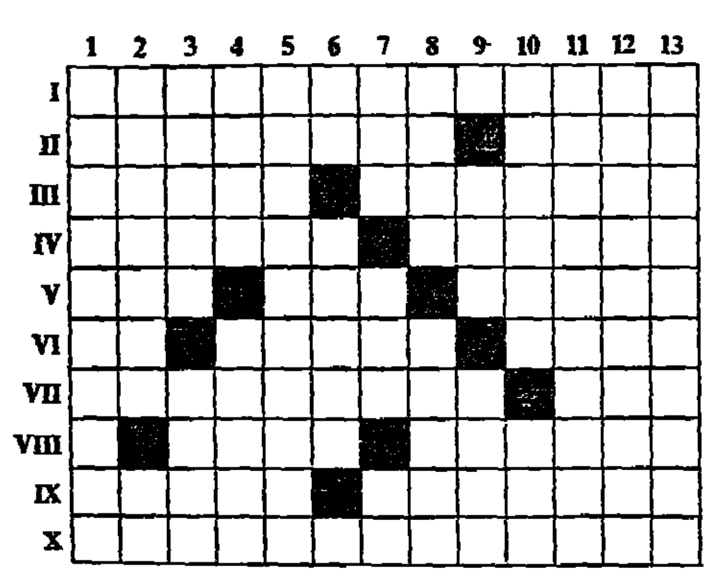
N° 539

Horizontalement

I. Quel bazar ! – II. Bonne sœur. Tous les autres. – III. Fit tout de même. Fit moins de folies. – IV. La moitié d'une frontière. Manque d'épaisseur. – V. *Un étranger*. Pour B. B. Examinai à l'envers. – VI. Note. Ici même. Une aide désordonnée. – VII. Ont dû se convertir. Un rat est fait autrement. – VIII. Elles sont tout d'un côté. A eu un coup de chance. – IX. Pour le mouchoir. Pour le ragoût. – X. Augmenteraient le débit.

Verticalement

1. Quand on y tombe, adieu les mâles. – 2. Exigent des réactions rapides. A la mode. – 3. Fut prophète en son pays. Suédoise. – 4. *Très curieusement* appréciés ces temps-ci. Petit bateau. – 5. Très utile pour s'y retrouver. – 6. Dans l'auxiliaire. Manque de finesse. – 7. Recueille sons et lumières. Bouts de temps. Pronom. – 8. Fit du mal. Faire mal. – 9. Foc. En devenir. – *10. Fis* tout de même. Nous doit d'être le meilleur. – 11. Assez serrée. – 12. Le chemin du savoir du savoir. – 13. Apprécièrent.



SOLUTION DU N° 538

Horizontalement

I. Saint Nicolas. – II. Curie. *Douane*. – III. *Etrangère. An.* – IV. Neiger. Snobs. – V. Algarade. Pou. – VI. Arête. Tala. – VII. Iota. Tsar. Il. – VIII. Ste. Dessaisi. – IX. Taupe. *Animât*. – X. Erre. *Platane*. – XI. Susurrements.

Verticalement

1. Scénaristes. – 2. Autel. Otaru. – 3. Irrigateurs. – 4. Niagara. Peu. – 5. Ténéré. Dé. – 6. *Gratte*. PR. – 7. Ide. Dessalé. – 8. Corsé. Asnam. – 9. Ouen. Traité. – 10. La. OPA. Iman. – 11. Anabolisant. – 12. Sensualités.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 540

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. AACEMNNT. – 2. ACEEEMR. – 3. AAAEEGLT. – 4. ACEINTX. – 5. AAGILNNT. – 6. AAGIOTT. – 7. EEILLMUX. – 8. AAEMNNT (+1). – 9. DEEINRRZ. – 10. AGILOOST. – 11. CCEEMMNO. – 12. CEEOPRR. – 13. AAAEHLT. – 14. AEGNNORT (+1). – 15. EEHOPRST (+1). – 16. EEEMTT. – 17. EEISSTU (+2). – 18. ADGIMNR. – 19. AEIORRSS (+3). – 20. EEEGNRSS.

Verticalement

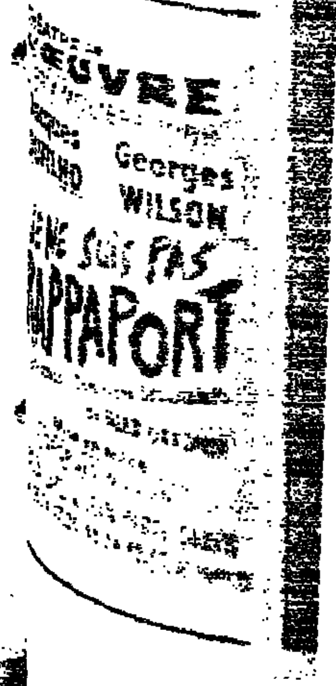
21. ACEMNOS (+1). – 22. CELRSY. – 23. AEEEGRT. – 24. ABEEMORRT (+1). – 25. AAEELNRT. 26. AACELM. – 27. ACCEEPST. – 28. AAGINTT (+1). – 29. DEEORRS (+1). – 30. DEGNNOO. – 31. AEGMNRTU. – 32. AEIMNOT. – 33. EILLMNT. – 34. AEEGINOR. – 35. ACELNSZ. – 36. EEENNRRT. – 37. EEEILSX. – 38. AAENNRST. – 39. ACELOTU. – 40. DEORRSTU. – 41. AEIIMNX.

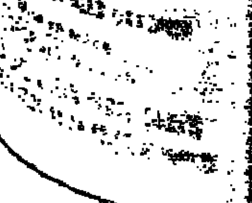
SOLUTION DU N° 539

1. SEMESTRE. – 2. LAPIDER (PLAIDER). – 3. ANTIHALO. – 4. RECEPTIF. – 5. UROPODE. – 6. FREQUENT. – 7. *ETROITE*. – 8. LANOLINE. – 9. ATTENTAT. – 10. GOBELET. – 11. ADHERENT. – 12. GYNERIUM, graminée. – 13. MILITAT (LIMITAT). – 14. MOLECULE. – 15. TERPINE (*PEINTRE*, *REPENTI*, *REPEINT*). – 16. ANISETTE (SAINTETE, ENTETAIS, TETANIES TETANISE. – *17. EPEIRES*. – 18. ATRESIES (ASTERIES, etc.). – 19. SCROFULE. – 20. GIGOTEE. – 21. AUTOLYSE (LOYAUTES). – 22. MECREANT (ECREMANT, MACERENT, CAMERENT). – 23. BENARDE, se dit d'un type serrure (BADERNE). – 24. SEPTUPLA (SUPPLEAT). – 25. LARMIER. – 26. *ETEULE*. – 27. ENFUTEE. – 28. LIBOURET. – 29. DEMUNIT. – 30. HUILIER. 31. PAROTIDE (*DOPERAIT*, *DEPORTAI*). – 32. TONDRAI (ANORDIT). – 33. DOPERENT. – 34. ENTETAI (*TETANIE ETAIENT*). – 35. RUNABOUT, petit canot puissant. – 36. TITREES (RISETTE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.







Culture

THÉATRE

« Tête d'or » à l'Odéon

Un sursaut aberrant du désir absolu

Tête d'or, la première pièce de Claudel. Histoire d'un conquérant, par Aurélien Recoing, bouleversant de jeunesse.

« L'œuvre où j'ai mis le plus de moi », a dit Claudel de *Tête d'or*. C'était sa pièce inaugurale. Du premier coup, à vingt ans, il créait un monstre, l'un des deux sommets de sa vie (l'autre, c'est *le Soulier de satin*). *« On n'a peur de rien quand on a vingt ans »*, disait Claudel à propos de *Tête d'or*.

Sur le départ, ou presque, à quatre-vingt-un ans, Claudel n'a pas pu s'empêcher de reprendre *Tête d'or* en mains. Il a écrit une chose, pas vraiment débraillée, mais un peu « voyou » quand même. Ce sont des prisonniers qui ont entrepris de jouer *Tête d'or*, ils rouspètent, il y a des mots qu'ils ne comprennent pas, et le caïd de la bande – Claudel sous cape – leur donne des explications. C'est là que Claudel nous a dit d'où venait le titre de la pièce, le nom de son bonhomme : *« Mais oui, Chef d'or ! Tiens, pourquoi donc que je me serais gêné ! Guerrier ! Chef d'or ! Je lui ai foutu une espèce de crinière autour de la gueule comme en ont les rois abyssins. »*

« Le bon air d'anarchie » des années 90

Pourquoi abyssins ? – Un chercheur infatigable, le professeur Michel Lioure, a feuilleté un journal de voyages qui paraissait à l'époque, et dont Claudel a reconnu qu'il était un lecteur inconditionnel : *le Tour du monde*. Et en 1889, juste quand Claudel écrit *Tête d'or*, ce journal publie un *Voyage au Choa* : le texte et aussi une magnifique illustration nous font découvrir, en Ménélik II, un porteur d'une coiffure bizarre, véritable casque de cheveux d'or.

Au même moment, Rimbaud est en tractations pas commodes avec ce même Ménélik, pour une livraison d'armes. Claudel ne le sait pas, mais il sait que Rimbaud est là-bas, en Abyssinie. Or la lecture des poèmes inédits de Rimbaud, deux ans et demi plus tôt, est l'un des chocs essentiels qui ont déterminé l'écriture de *Tête d'Or*.

« Industriels, princes, sénats,
Périssez ! puissance, justice,
[histoire, à bas !
Ça nous est dû. Le sang ! Le sang !
[La flamme d'or !
Tout à la guerre, à la vengeance,
[à la terreur...
... Ah ! passez,
Républiques de ce monde !
Des empereurs
[Des régiments, des colons,
[des peuples, assez ! »

Voilà ce que Claudel lisait dans les *Illuminations*, alors que lui-même bouillait d'impatience tant lui pesait *« l'atmosphère spéciale d'étouffement et de stagnation que nous avons respirée de 1885 à 1890 »*.

Alors Claudel se raccrochait à mille choses, dans le désordre, à Shakespeare, à Eschyle, à la Bible, à Beethoven et à Wagner, et même au général Boulanger, mais aussi, ou plutôt, avant tout, à Rimbaud, et aux anarchistes : *« Personne n'a humé avec plus de délice le bon air d'anarchie qu'on respirait en France dans les années 90. »*

Et voilà *Tête d'Or*, cette tragédie rouge, ce sursaut aberrant du désir absolu, ce colonel insurgé qui gagne une bataille, prend les pleins pouvoirs, et s'en va se faire vaincre au Caucase. *« Triomphe*, dit Claudel, *de l'individu sur la foule, désir surhumain de la toute-puissance. »*



MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Valérie Dréville (la princesse) : Claudel dans la peau

Cette voix immense

Sans même qu'un ami le lui demande, Claudel, un peu effaré malgré tout par le côté « facho » de son *Tête d'or*, adoucira vite les angles, publiera en 1901 une seconde version, de même que dans son « improvisation » de 1949 il tiendra à nous préciser que tous les personnages, même le vieux roi, c'était lui (sauf la princesse), et que Tête d'or et Cébès sont des gosses de l'Assistance.

Mais n'oublions pas, aussi, la splendeur de la parole, cette voix immense, ce vent, cette forge qui, du premier coup, foncent hors des lèvres de Claudel, et qui interpellent, qui labourent, avec ce souffle d'océan qui renvoie et renvoie encore son écume contre les roches, et ces cassures du rythme comme pour laisser d'autres voix se faire entendre, dans les trous d'air de la tempête.

Et là, cette poésie, comme une *respiration de la terre et de la mer*, rejoint le délire de *Tête d'or* dans une mémoire de l'enfant Paul Claudel, plus émouvante *peut-être que ses lectures ou que* les événements. C'est cette campagne de Villeneuve. Ce sont les hivers noirs, *« les labours où demeuraient des plaques de neige »*. Et c'est le petit Paul qui traîne, sur les chemins, à la tombée du jour, et qui rêve debout : *« Dans le passage ténébreux des chars et des animaux qui retournent à l'écurie, je reçus le commandement d'armées imaginaires et de quelles expéditions fabuleuses ! »*

« Il faut avoir vu Villeneuve pour comprendre Tête d'or, disait Claudel. Aurélien Recoing présente *Tête d'or* à l'Odéon. Il joue lui-même *Tête d'or*, et ses camarades du Conservatoire tiennent les rôles capitaux : *Valérie Dréville* (la princesse), Thierry Frémont (Cébès), Marcel Bozonnet (le roi David), et Olivier Cruveiller, Christian Cloarec, Eric Frey...

Aurélien Recoing et Valérie Dréville jouaient déjà (à la perfection) *le Soulier de satin* à Avignon en 1987. Ils ont Claudel dans la peau. Cette mise en scène est de toute beauté, le texte est donné avec on ne peut plus de clarté, de pureté, d'allant. C'est bien plus beau que ce qu'avaient fait, jadis, sous la direction de Barrault, Cuny et Terzieff, parce que Cuny gardait son côté Grand Jupiter atteint d'une divine blessure, qui fait passer sa voix de bronze par la blessure, et Terzieff ne quittait pas son aspect « babouchka aux camélias », dissimulant ses douleurs poitrinaires dans un demi-sourire ; alors c'était bien beau, mais ce n'*était* pas très jeune ni très léger. Le *Tête d'or*, d'Aurélien Recoing est d'une jeunesse poignante, la jeunesse de Claudel lorsqu'il écrivait cela, la jeunesse de Tête d'or et de Cébès. Il brille ici un enthousiasme, une conscience. Une joie aussi : Recoing s'est fait la tête de Ménélik, noirceur en moins.

C'est un bel événement. N'oublions pas que *Tête d'or*, écrit à vingt ans par un inconnu, est l'un des sommets de toute l'histoire de notre théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; matinée dimanche, à 14 h 30. Durée : quatre heures.

« Tango », de Slawomir Mrozek, au TEP

Arthur ou les enfants au pouvoir

Un adolescent révolté impose à ses parents post-soixante-huitards désenchantés un retour aux bonnes vieilles conventions bourgeoises. Un piège.

C'est le monde à l'envers. D'ordinaire, le paisible milieu bourgeois est mis à mal par la révolte d'un adolescent. Dans la pièce de Slawomir Mrozek, auteur d'origine polonaise installé désormais en France, les adultes sont des adolescents désenchantés, et Arthur, *le fils de la maison*, un contre-révolutionnaire en herbe, mais dangereux. Un romantique d'après toutes les révolutions – sexuelles, idéologiques. Un jour, il en a assez de la grand-mère, qui ne pense qu'à taper le carton, et de sa mère, Eléonore, qui joue à d'autres jeux nocturnes avec un intrus peu cultivé, Edek, sous l'œil volontairement aveugle du père, Stomil, stérile artiste avant-gardiste.

Arthur se forge un principe – *« La forme d'abord, le fond ensuite »* – et s'invente un mariage en grande pompe, avec bénédiction, tenue de soirée... Il impose à chacun, sous la menace, de retrouver, avec le costume d'antan, des manières un peu plus dignes. L'amant de Madame, Edek, est remis à sa place : gilet rayé et gants blancs de valet.

La pièce de Mrozek est bavarde, se tord dans tous les sens, pour dire une chose et son contraire. On ne sait pas très bien où elle nous mène. Il semble que tout se vaille, que plus rien ne justifie une révolte puisqu'il y aura toujours un oppresseur – ici, le valet – pour reprendre le pouvoir.

Finalement, Arthur n'est plus qu'un grand enfant qui meurt, faute d'avoir pu trouver une idée digne d'être érigée en principe de vie. Le dangereux illuminé devient un ange sacrifié. Edek entraîne alors dans un tango diabolique le vieil oncle, qui a cru trop vite pouvoir reprendre sa badine d'autrefois.

Mrozek veut en dire beaucoup trop, tandis que sa pièce, tout compte fait, fonctionne sur des ressorts propres au théâtre de boulevard ; penchant accentué par la mise en scène très bonhomme de Georges Werler.

Les comédiens – Christian Blanc, Josette Boulva, Maurice Chevit, Jean-Pierre Lorit, Patrick Messe, Fabienne Tricottet – jouent à l'aune : ils sont bien, mais ils restent à la surface. Florence Giorgetti, toutefois, en mère indigne, manifeste *une vraie gourmandise. Elle* a des accents par moments si vaudevillesques qu'ils en deviennent grinçants et perturbent, enfin, un spectacle assez ambigu et ennuyeux.

ODILE QUIROT.

★ Au TEP, jusqu'au 23 décembre (43-63-20-96).

Nicolas Bataille

Un homme sage

Deux spectacles portent la signature de Nicolas Bataille : l'éternelle Cantatrice chauve *à la Huchette, et au Théâtre moderne* Offenbach, tu connais ?

Nicolas Bataille en un peu plus de trente ans a monté assez peu de spectacles, mais ils durent. Sans même parler de *la Cantatrice chauve* à la Huchette, il y a au Théâtre moderne *Offenbach, tu connais ?* présenté pour la seconde fois en France, après avoir reçu plusieurs prix dans sa version japonaise. En effet, depuis 1966, Nicolas Bataille partage sa vie entre Paris et Tokyo. Il y était allé en tournée avec *la Cantatrice chauve*, et s'est laissé tatamiser sans résistances.

« A cette époque, raconte-t-il, *la télévision nationale japonaise diffusait une série pédagogique pour apprendre le français. J'étais de tous les épisodes, donc relativement connu. Les responsables des programmes m'ont demandé de rester et de tourner le même genre d'émissions, mais fabriquées sur place. »*

Alors il a accepté, est resté trois ans de suite. En 1969, il est revenu à Paris. Les petites salles rive gauche où il se sentait bien avaient définitivement disparu, remplacées par les cafés-théâtres. Nicolas Bataille est donc reparti, mais depuis 1974, il se partage entre Tokyo et Paris. Il ressemble à un doux rêveur qui se promène, et s'assoit quand une chaise se présente. Etre l'homme qui a découvert *la Cantatrice chauve*, cette bible de l'absurde, aurait pu lui valoir des subventions, un centre dramatique, *tout au moins une compagnie*.

« Mais, dit-il, *je n'ai jamais songé à solliciter quoi que ce soit. Et on ne m'a rien proposé non plus. Je ne le regrette pas, car si en 1966 j'avais eu une telle responsabilité, je n'aurais pas pu rester au Japon. »*

Au Japon, il a tout simplement continué à travailler comme en France, à faire connaître le théâtre de l'absurde, les pièces futuristes de Marinetti (qu'il a montées ensuite à Paris) et Offenbach et *Véronique, Ciboulette*... Habituellement les Japonais reprennent les grandes comédies musicales américaines. Ayant un Français à leur disposition, ils ont voulu savoir si les opérettes obtiendraient le même succès. Nicolas Bataille affirme que oui.

Il a pu mettre en scène *Véronique* et *la Maison Tellier*, les délicatesses de Weingarten et un fulgurant spectacle de cabaret, avec Vince Taylor (qui commençait seulement à se faire-connaître en France...). Il se défend pourtant d'être éclectique. Au fond, il est l'héritier direct de ces futuristes qui rêvaient d'un théâtre *où régneraient variétés et* poésie, bouts de ficelle et effets spéciaux sophistiqués. Pour lui il n'y a pas de hiérarchie, pas non plus de différence, semble-t-il, entre travailler ici ou là, en japonais ou en français. Il donne une impression de nonchalance souriante. Peut-être en effet de la sagesse orientale.

COLETTE GODARD.

★ *Offenbach, tu connais ?* au Théâtre moderne, du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 18 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-74-10-75. *La Cantatrice chauve*, la Huchette. Du lundi au samedi à 19 h 30. Tél. : 43-26-38-99.

هكذا من الأصل

Culture

CINÉMA

« Bach et Bottine », d'André Mélançon

Il court, il court, le furet...

Après la Guerre des tuques, *le dernier film d'André Mélançon,* Bach et Bottine. *Origine : Québec. Destination : les enfants du monde entier.*

Il y a un aimable comptable désireux de se payer une année sabbatique pour présenter le concours Jean-Sébastien Bach. Et une petite peste brune de treize ans, Fanny, qui, brusquement orpheline, échoue chez cet oncle mélomane et lunaire. Fanny s'attache désespérément à le ramener sur terre, à le rapprocher de son univers enfantin, à lui faire partager son amour des animaux, et d'abord d'une mouffette, la « bottine » du titre.

Le film pour enfants a ses règles et ses conventions, son côté bon petit diable, souvent trop appuyé. Et pourtant les auteurs (ils sont trois, la scénariste, le réalisateur, le producteur) ont su côtoyer la mièvrerie sans s'y noyer, grâce à la vitalité de ces gamins et gamines québécois, et d'abord de l'héroïne, Mahée Paiement, qui, de profil, ressemble étonnamment à Barbra Streisand. « L'accent », comme on dit parfois chez nous pour parler de sujets ou personnages marseillais, emporte tout. Le Québec enneigé, un quartier populaire de la ville dans sa robe blanche, rendent avec une force quasi physique la présence de l'hiver, et ajoutent au côté mythique de l'histoire contée.

Le plus surprenant, pour ce film qui a déjà fait le tour du monde, c'est qu'il sorte en France grâce aux efforts conjugués de trois « distributeurs » imprévus : Cosmos, l'agence du cinéma soviétique à Paris ; le Festival pour enfants de Laon, où l'écrivain Yves Gibeau tient un rôle non négligeable ; enfin, la délégation du Québec. Véritable entreprise communautaire à laquelle on souhaite tout le succès possible.

LOUIS MARCORELLES.

« Ne réveillez pas un flic qui dort » de José Pinheiro

Le sommeil agité

Alain Delon reprend ses colts et affronte le monstre sacré numéro un, Michel Serrault.

Le titre est bien trouvé en ce qu'il laisse entendre, assez charitablement, qu'il n'y a pas de quoi se relever la nuit, bien que le fim soit dédié à Jean Gabin et nous propose deux « monstres sacrés » à l'affiche.

Michel Serrault est le commissaire Scatti, qui inaugure le film par une série d'exécutions bien affreuses, pas toujours sommaires, hélas, et parfaitement illégales. Dans un luxueux appartement parisien avec piscine dans le salon, Scatti et ses hommes tuent un garde du corps avec un pistolet au cyanure, font flamber son patron comme un gros beignet. Plus tard, dans un parking, c'est à un gros bonnet du jeu qu'ils s'en prennent, insensibles à ses offres de corruption. Le jeune Lutz (Xavier Deluc) est le plus déterminé dans la violence. Aussi, quand Scatti coince un maquereau obèse, Lutz n'hésite pas à lui arracher les génitoires à l'aide d'une paire de tenailles.

Tout cela en une nuit, c'est fâcheux. On s'inquiète en haut lieu et on décide de tirer du sommeil le divisionnaire Grindel, beau, élégant, spirituel, l'allure féline, le charme immédiat : Alain Delon, bien sûr, qui est aussi le producteur du film. Sans doute sa tâche sera parsemée d'embûches et lui-même cerné de traîtres et de héros ou de figures de passage, pittoresques, comme Serge Reggiani en vieux donneur exécuté, quant à lui, à l'arbalète. Certes, on s'y attend un peu, le noyau dur de ce groupuscule « Fidélité à la police » est au sommet de la pyramide, et, quand on y pense, les démocraties sont fragiles, ce n'est pas joli, joli, regardez en Argentine, au Brésil, et regardez chez nous.

C'est peut-être ce discours, formulé avec véhémence par Delon, qui surprend le plus et arrête l'attention. Pour le reste, la mise en scène de Pinheiro est rapide, rodée, avec un léger faible pour *le sadisme écœurant, mais* c'est affaire de goût. On est, dans ce domaine, beaucoup plus proche de Mocky que du Costa-Gavras de *la Main droite du diable.*

Les comédiens sont bons dans l'action, mais les deux monstres annoncés ne sont pas contrôlés. L'imprévisible Serrault est encore une fois un mélange inquiétant de méchanceté lyrique et de bonhomie cynique, mais où va-t-il au juste ? Et Delon lui-même, la bride sur le cou, n'a pas toujours l'air de se prendre au sérieux. Par moments, on dirait qu'il en rigole presque sous cape : qu'est-ce que je fais là ? De l'argent. Quand Delon joue M. Klein ou le baron de Charlus, il est salué bien bas pour pas un rond. Alors Delon reprend les colts, c'est humain.

MICHEL BRAUDEAU.

Prix Georges Sadoul 1988

Consacré à des premières œuvres, le Prix Sadoul a couronné *Peaux de vache*, de la Française Patricia Mazuy et *le Moine noir*, du Soviétique Ivan Dikhovitchini, déjà primé au Festival de Venise. Adapté d'une nouvelle de Tchékhov, le film recèle une grande beauté formelle.

Ancienne monteuse d'Agnès Varda, Patricia Mazuy, avec Raoul Coutard derrière la caméra, dirige Sandrine Bonnaire, Jean-François Stévenin et Jacques Spiesser, tous trois remarquables dans un huis clos classique qui devient très vite une confrontation permanente avec les valeurs établies.

Sans plagier Agnès Varda, Patricia Mazuy sait recréer des ambiances, restituer un style de vie, où constamment tout chavire et devient agression.

L. M.

MUSIQUES

« Paul et Virginie » à Tourcoing

Bernardin de Saint-Pierre selon Kreutzer

Paul et Virginie, *de Kreutzer (le dédicataire de la célèbre sonate de Beethoven) est une curiosité absolue, musicalement non négligeable. La production montée à Tourcoing fait largement appel à des artistes réunionnais.*

Rudolphe Kreutzer ne doit d'avoir laissé un nom illustre dans l'histoire de la musique ni à son talent de violoniste (l'un des plus fameux de son temps), ni à ses nombreux ouvrages dramatiques. Mais au fait que Beethoven lui a dédicacé à son insu une sonate pour violon et piano que tous les mélomanes ont en mémoire.

Le Kreutzer compositeur est l'auteur d'un *Paul et Virginie*. Composée en 1791, l'œuvre vient d'être ressuscitée par l'Atelier lyrique de Tourcoing à la faveur des liens de travail et d'amitié qui unissent Jean-Louis Tavan, président du centre réunionnais d'action culturelle et Jean-Claude Malgoire, qui emmène régulièrement les musiciens de sa Grande Ecurie à la Réunion.

Si on ne lit pas davantage le roman de Bernardin de Saint-Pierre à la Réunion qu'en métropole, du moins l'histoire malheureuse des héros est — là-bas aussi célèbre qu'à Vérone celle de Roméo et Juliette. Aussi est-ce d'abord à la Réunion et à l'île Maurice qu'a été présenté l'opéra de Kreutzer, avant de l'être à Tourcoing le 11 décembre dernier.

Percussions indigènes

Le décor tropical, coloré, est l'œuvre d'un peintre réunionnais, Bertrand Boyer. Pour les chœurs et les rôles d'indigènes, on a fait appel aux membres de l'ensemble Cantare que Jean-Louis Tavan anime à la Réunion. Ils se sont joints ainsi à l'ensemble Sagittarius, apportant une note d'authenticité qui dépasse la simple couleur locale.

L'adaptation du roman, due, semble-t-il, à Bernardin de Saint-Pierre lui-même — mais passablement écourtée et modernisée par le metteur en scène, Yves Gourville, — respecte assez bien les données de l'histoire dont elle illustre trois épisodes principaux. Le roman est, pourrait-on dire, d'une ambiguïté fondamentale : tout y est bien qui y finit mal. La nature toute bonne se révèle au fond destructrice et l'éducation idéale des deux enfants désastreuse lorsqu'il s'agit pour eux d'aborder l'âge adulte et de prendre conscience de leur sexualité.

Cette ambiguïté ne résiste cependant pas à la transformation en livret d'opéra comique. Dès la première scène, les héros (Philippe Pistole et Sophie Marin-Degor) sont des amoureux de théâtre un peu niais ; et l'on ne s'étonne pas que la prude Virginie se laisse ici arracher à la fureur des flots par les bras vigoureux d'un esclave. Pour enfin s'unir à Paul sans barguigner.

Les mères (Colette Alliot-Lugaz et Sophie de Ségur) sont bonnes et insignifiantes ; le gouverneur (Nicolas Rivenq), le pasteur (Jean-Pierre Chevalier) et le marchand d'esclaves (Yves Gourville) incarnent l'ordre masculin. La mise en scène sauvegarde le climat naïf du roman en prenant par ailleurs le parti de faire sourire délibérément. On n'y croit pas tout à fait mais on pourrait...

Reste la musique. Curieusement, de la part d'un compositeur presque autodidacte, elle frappe par une technique sûre de l'orchestration. Certes, Kreutzer ne risque guère d'audaces harmoniques ni de modulations hardies, mais il parvient à une réelle plénitude de moyens à l'intérieur du cadre qu'il s'est fixé. L'ouverture, la scène d'adieu de Virginie, celle de la tempête, ne manquent ni de puissance, ni de couleurs, nettement romantiques déjà. Le point faible reste l'absence de mélodie vocale bien caractérisée. Ces interjections lancées sur des enchaînements d'accords concouraient sans doute, à l'époque, à l'expression de la vérité dramatique : elles nous semblent un peu frustes à présent.

La direction de Jean-Claude Malgoire (attentif au style, ce qui n'est pas souvent le cas dans un répertoire aussi mal connu) contribue largement à la réussite du spectacle. Presque autant que les percussions indigènes, introduites sans trop forcer les choses, sauf dans le premier final.

GÉRARD CONDÉ.



Communication

M. Quilès devant l'Association française de télématique

La deuxième décennie du minitel

Poursuivre l'installation des minitels pour dépasser les sept millions de foyers en 1993, élargir la gamme des matériels et des services disponibles, améliorer le réseau et l'internationaliser, exporter enfin l'acquis de la télématique française, telles sont quelques-unes des orientations tracées, jeudi 15 décembre, par le ministre des postes, télécommunications et de l'espace, M. Paul Quilès, à l'issue de l'assemblée générale de l'Association française de télématique. Au sujet d'un éventuel abonnement mensuel pour la détention du minitel, *« la réflexion doit se poursuivre »*, selon M. Quilès, qui *« ne souhaite rien entreprendre qui compromette le développement de la télématique »*.

Dix ans après le lancement officiel du programme Télétel, huit ans après les premières expérimentations à Saint-Malo et à Vélizy, cinq ans après ses débuts dans le grand public, la télématique affiche des chiffres impressionnants : 4 millions de minitels installés, près de 1 milliard d'appels cette année, 800 milliards de caractères chaque mois, *« l'équivalent d'un livre de poche tous les deux mois pour chaque détenteur de minitel »*, a eu beau jeu de rappeler M. Quilès.

Ce volume a une traduction économique directe : avec une valeur ajoutée, en 1988, de 6 milliards de francs, la télématique offre de 12 000 à 15 000 emplois, dont la moitié pour la production des services. Mais la télématique a aussi des effets induits sur les activités traditionnelles, qu'il s'agisse de la presse, qui fournit 25 % des services, ou des PME, dont une enquête montre qu'elles multiplient les applications, par exemple, pour la gestion des stocks ou de la trésorerie.

Ce développement s'explique par trois raisons, selon M. Quilès : un investissement qui atteint 9 milliards de francs à ce jour, des choix techniques judicieux (terminaux simples, système kiosque) et une concertation entre partenaires, France Télécom, industriels, fournisseurs de services. Pour amplifier encore ce succès, le ministère des PTE avance trois séries de mesures. *Côté public, le parc de terminaux télématiques devrait dépasser 7 millions d'unités en 1993.*

La gamme de matériels sera élargie, dès 1989, avec les minitels (portables), M5, M12 et M2. Ce dernier, *« moyennant un léger coût de location »*, offrira un verrouillage par mot de passe et des fonctions de « domotique », c'est-à-dire de gestion à distance d'appareils domestiques. Une messagerie Minicom va être testée à Toulouse et à Grenoble et étendue nationalement avant fin 1989.

Côté industriels, les besoins devraient atteindre 1 million de minitels en 1989 et se stabiliser à 700 000 par an ensuite. Appuyés sur cette base, les industriels sont invités par le gouvernement à faire du minitel un objet d'exportation (*le Monde* du 1er novembre) et à transformer les premiers essais marqués aux Pays-Bas, en Irlande ou aux Etats-Unis.

Enfin, côté réseau, l'objectif essentiel est aussi d'internationaliser Télétel, tout en augmentant sa rapidité de transmission et en offrant de nouvelles fonctions comme le reroutage (pour septembre 1989) ou le télépaiement (1991). Préconisant une approche prudente de la question du minitel payant, M. Quilès devra néanmoins tenir compte des instances européennes dont une directive, publiée le 15 décembre, s'attaque aux monopoles sur les nouveaux services de communications *(voir en pages économie)*.

M. C. I.

Nouvelle formule et licenciements

« Le Point » en quête d'un souffle nouveau

Préparation d'une nouvelle formule, réorganisation de la rédaction, licenciements et départs volontaires : au bout de seize ans d'existence, l'hebdomadaire *le Point* vit une fin 1988 contrastée. Son chiffre d'affaires stagne (358,1 millions de francs cette année, 355 millions en 1987), tandis que ses bénéfices s'amenuisent (340 000 francs contre 3,9 millions de francs).

Le Point a beau être bénéficiaire depuis ses débuts, l'augmentation de ses charges, l'ériosion lente de sa vente en kiosques (4 % de moins environ en 1988) et la baisse de ses petites annonces (moins 15 % de recettes) l'ont incité à redresser la barre.

Fort d'un portefeuille d'abonnés riche de 200 000 lecteurs — dont 120 000 se réabonnent régulièrement depuis sept ans, — *le Point* a confié des études qualitatives à IPSOS et décidé de rénover sa formule, sous l'impulsion de l'agence Editorial de Claude Maggiori, pour tenir compte de l'environnement du journal et des attentes du lectorat.

Les suppléments magazine des quotidiens l'ont amené à se détourner de sa fonction *« résumé de l'actualité de la semaine »*, selon les termes de M. Jacques Duquesne, PDG de l'hebdomadaire, et à mettre plutôt l'accent sur un événement ou un problème particuliers, en prenant soin de donner une place plus grande aux faits de culture et de société.

Le Point nouvelle formule, dont la parution est prévue le 16 janvier, sera entièrement imprimé en quadrichromie et comprendra dix pages d'articles supplémentaires. Le journal débutera dorénavant par ses pages culturelles puis par une chronique hebdomadaire intitulée « La semaine », signée par le directeur de la rédaction, M. Claude Imbert, suivies de la rubrique « Confidentiel », des traditionnelles rubriques du titre (France, étranger, etc.) pour se clore par des pages « Plaisir de vivre ».

Cette nouvelle formule ne va pas sans modifications au sein de l'organigramme de la rédaction. Ni sans heurts. Deux journalistes dont la rubrique disparaît seront licenciés. Une pétition protestant contre ces licenciements, paraphée par la majorité du personnel, a circulé récemment au *Point*, sans obtenir cependant de la direction qu'elle revienne sur sa décision. Et à ces licenciements s'ajouteront encore deux départs volontaires. La nouvelle formule et la mise en vente prochaine du journal dès le samedi dans la capitale suffiront-elles à mettre un terme à ces difficultés ?

YVES-MARIE LABÉ.

10 MILLIONS DE FRANÇAIS HORS LA LOI !

Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Dix millions de français écoutent chaque jour les réseaux nationaux FM non reconnus par la loi.
Ces réseaux représentent deux tiers de l'audience des radios locales privées.
Ne pas les reconnaître c'est ignorer dix millions d'entre nous.

Mesdames et Messieurs, reconnaissez que la FM n'est pas le fait d'une minorité, mais qu'elle est la radio d'aujourd'hui et celle de demain.

Reconnaissez l'existence des réseaux nationaux de radios FM.

(Sondage MEDIAMETRIE septembre/octobre 1988 - France entière - 15 ans et plus / CESP février 1988)

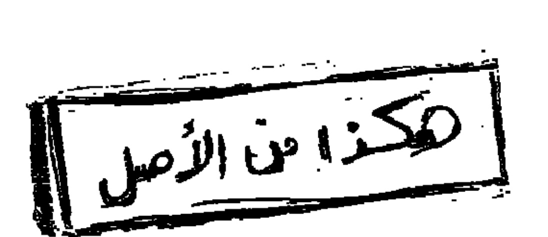
SRRN
SYNDICAT DES RADIODIFFUSEURS NATIONAUX











Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ENVOYEZ LA PURÉE. Café d'Edgar (43-20-85-11), 20 h 15.

BONNE FÊTE PAULETTE. Au Bec fin (42-96-29-35), 22 h.

BIEN DÉGAGÉ AUTOUR DES OREILLES, S'IL VOUS PLAIT. Le Grand Edgar (43-20-90-09), 22 h.

TREIZE A TABLE. Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83), 21 h.

AUX FOUS. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 30.

LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE. Cinq Diamants (45-80-51-31), 20 h 45.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Wonderful Casting : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard *Spectacle assuré si bon public !* : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). ◇ Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *Une absence* : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Aux Foux ! : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. ◇ Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 16 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Le Violon du temps qui passe : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. *La Resserre.* ◇ *Henry Brûlard : ma vie* : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Nicomède : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ◇ *Le Gardien : 20 h 30.*

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (43-68-32-26). ◇ Permis de vivre *au profit de la fondation abbé Pierre* : 15 h 30 et 18 h 30.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Le Prince travesti : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. La Rive d'en face : 21 h. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ *Drame de poche : 20 h 30.*

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne *à Paris 1988* : 21 h. Petite salle. En face ou la chanson perdue : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◇ Fluctuat : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. ◇ L'Idiot : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

Vendredi 16 décembre

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à *Marigny* : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante *Zerline* Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ *Premières Fiançailles de Franz K.* : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). *Ténor : 20 h 30.*

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ La Frousse : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). *L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.*

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.

TAC STUDIO (43-73-74-47). ◇ Le Bonnet du fou : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Jock : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◇ Le Camp : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Fanny : 20 h 30. Salle I. ◇ Le Journal d'un fou : 18 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). *Le Procès Louis XVI* : 20 h 30.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 21 h.

cinéma

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA LECTRICE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

BACH ET BOTTINE. Film canadien d'André Mélançon : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEETLEJUICE. Film américain de Tim Burton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MOONWALKER. Film américain de Colin Chilvers, Jerry Kramer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT. (*) Film français de José Pinheiro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE. Film français de Gérard Jugnot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE. Film Taiwan de Hou Hsiao Hsien, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

WILLOW. Film américain de Ron Howard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

« La Cour des comptes et son fonctionnement », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« Exposition : icônes et merveilles », 10 h 30, 7, avenue Velasquez (Musée Cernuschi).

« L'hôtel de Lassay », 10 h 30, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Camille Claudel et Rodin en l'hôtel Biron », 10 h 30 et 14 h 30, 77, rue de Varenne (Art et histoire).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le Seicento, siècle du Caravage », 12 h 30, entrée de l'exposition, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Cézanne, au Musée d'Orsay », 13 h 15, RER, sortie vers quai Anatole-France (D. Bouchard).

« Exposition : les cités oubliées de l'Indus », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Le Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« Exposition : le symbolisme », 13 h 45, Petit Palais, entrée, devant le vestiaire (Ars conférences).

« Les passages de Paris », 14 h 30, angle de la rue Saint-Honoré et de la rue Jean-Jacques Rousseau.

« Portes ouvertes à l'hôtel de Beauvais », de 14 h 30 à 17 heures, 68, rue François-Miron. Entrée libre (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Origine et symbolisme de l'art roman au Musée des monuments français », 14 h 30, entrée, place du Trocadéro (Art et découvertes).

« Le Grand Louvre, du donjon de Philippe-Auguste à la pyramide de Peï », 14 h 30, métro Louvre, sortie (l'Art pour tous).

« La Mosquée, histoire de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

« L'Académie française et le collège des Quatre-Nations », 15 heures, 23, quai Conti (I. Hauller).

« L'Opéra », 15 heures, dans l'entrée (C. Merle).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Le Musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

« Couvents insolites entre la rue du Bac et la rue de Sèvres », 15 heures, 95, rue de Sèvres (Paris et son histoire).

« Exposition : le symbolisme », 15 h 30, Petit Palais, hall (M. Hager).

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

« Ateliers et cités d'artistes à Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (M. Banassat).

« Exposition : le symbolisme », 10 h 30, Petit Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Cour Carrée, pyramide et appartements royaux du Louvre », 11 heures, métro Louvre, sortie (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du Parc Monceau », 15 heures, 63, rue Monceau (I. Hauller).

« La Conciergerie, de Philippe-le-Bel à la Révolution française », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (C. Merle).

« Ancienne cour des miracles et rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel Lamoignon », 15 h 30, 24, rue Pavée (Tourisme culturel).

« Exposition : histoire et vie des Champs-Elysées », 15 heures, 158, boulevard Haussmann, caisse (Mme Cazes).

« Trois crèches de Paris et leur histoire », 15 heures, 16, rue du Cloître-Notre-Dame (M. Hager).

« Saint-Denis : le Musée municipal d'art et d'histoire, ancien carmel », 16 heures, 22 bis, rue Gabriel-Péri (Office du tourisme).

CONFÉRENCES

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Bibliothèque Buffon, 15 bis, rue Buffon, 15 heures : « Chateaubriand, de Combourg à la Vallée aux Loups », par G. Poisson (Nos amis les écrivains).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 15 heures : « L'avenir et la régulation des naissances », par le docteur A. Ulmann.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'architecte Bernini, de Rome à Paris », par Mlle Zujovic (Monuments historiques).

47, rue Raynouard, 17 h 30 : « La duchesse de Langeais, ou la coquetterie du narrateur », par A.-M. Baron (les samedis de la maison de Balzac).

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Venise au-delà des miroirs » ; 16 heures : « Afrique interdite » ; 17 h 30 : « Japon, les chemins du sacré », films présentés par C. Cousin (Cinéma et civilisation).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le tarot et l'inconscient », par S. Berno (avec tirage aux participants) ; « Les plans du sommeil et les rêves », par Natya.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Les grands ministres, ces éminences grises : Anne de Montmorency, entre Catherine et Diane », par Mlle Oswald (Monuments historiques).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 16 décembre

TF 1

20.35 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Frédéric François. Variétés : Nicoletta, Claude Nougaro, An Luu, Phil Collins, Le grand orchestre du Splendid. ▶ **22.25 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray. Sommaire : *La sultane de l'amour ; Les archers sont lâchés* ; Bikini : l'atoll atomique ; Beauty parlor ; Une première chez les Pygmées. **23.20 Journal et Météo. 23.45 Cinéma : Quand passent les cigognes** ■ Film soviétique de Mikhaïl Kalatozov (1957). Avec Tatiana Samoïlova, Alexis Batalov, Vassili Merkouriev (N.). **1.05 Série : Drôles d'histoires. 1.30 Feuilleton : Cités à la dérive. 2.20 Série : Papa et moi. 2.45 Magazine : Sirocco. 3.40 Documentaire : Histoires naturelles. 4.10 Musique. 4.25 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 Téléfilm : Jean de Florette. De Claude Berri, d'après *l'Eau des collines*, de Marcel Pagnol, avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Daniel Auteuil, Elisabeth Depardieu (2e partie). **21.55 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La fête des beaux livres », sont invités : Antoine Blondin (*le Flâneur de la rive gauche*, entretiens avec Pierre Assouline ; Œuvres complètes ; *Alcools de nuit*), Philippe Aubert (*Franchise postale*), Pierre Chagny (*la Fabuleuse Histoire du cyclisme*), Jean-Louis Ferrier (*l'Aventure de l'art au XXe siècle*), Michel Guerrin (*Profession photoreporter*), Tardi (*Voyage au bout de la nuit*, de Céline). **23.15 Journal. 23.30 Cinéma : Circonstances atténuantes** ■ Film français de Jean Boyer (1939). Avec Arletty, Michel Simon, Dorville, Andrex. **0.55 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Série : Le loufiat. De Michel Boisrond, avec Florent Pagny, Anne Gautier, Anne Caudry, Michael Lonsdale. *L'apprentissage du métier de restaurateur. Le stress des cuisines et du service en salle...* **21.35 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les Glénans. **22.25 Journal et Météo. 22.50 Documentaire : Norma Jean, dite Marilyn Monroe.** De Marcia Lerner et André Romus. Diffusé sur Canal Plus le 19 septembre 1987. **23.40 Musiques, musique.** Nuages, de Debussy, par Tania et Eric Heidsiek. **23.50 Théâtre : la Survivante.** De Bernard Mazeas, mise en scène de Jean-Pierre Andreani avec Clarisse de la Buzonnière, Alain Foures. **0.45 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Poker d'enfer à Noël. De Pupi Avati, avec Diego Abatantuono, Gianni Cavina. **22.10 Documentaire : Objectif pôle Nord. 23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : l'Affaire Chelsea Deardon** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986). Avec Robert Redford, Debra Winger, Daryl Hannah, Brian Dennehy. **0.55 Cinéma : la Vie, l'Amour, la Mort** ■■ Film français de Claude Lelouch (1986). Avec Amadou, Caroline Cellier, Rita Maiden. **2.40 Cinéma : le Milliardaire** ■ Film américain de George Cukor (1960). Avec Marilyn Monroe, Yves Montand, Tony Randall (v.o.). **4.25 Cinéma : l'Œil au beurre noir** □ Film français de Serge Meynard (1987). Avec Julie Jezequel, Smaïn, Pascal Légitimus, Martin Lamotte. **5.55 Concert : David Bowie. Glass Spider Tour.**

LA 5

20.30 Téléfilm : La reine des amazones. De Robert Hayes, avec Peggy Sands, James Emery, Sheila Howard, Nina Jaffe. **22.10 Série : Matlock. 23.10 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.20 L'inspecteur Derrick** (*rediff.*). *1.25 Ciné cinq (rediff.)*. **1.35 Le cœur au ventre** (rediff.). **2.30 Petit déjeuner compris** (rediff.). **3.20 Journal de la nuit. 3.25 Vive la vie !** (rediff.). **3.35 Voisin, voisine** (rediff.). **4.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.30 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : Terreur sous la mer. De Russ Mayberry, avec David Janssen, Hope Lange. *A bord du sous-marin : un serpent venimeux.* **22.20 Magazine : Charmes.** Le Kamasoukriss ; Elena au fast-food ; Auto-école ; Clip clin d'œil ; Trois minutes de paix et d'amour ; Les charmes d'antan. **22.50 Série : Clair de lune. 23.40 Journal. 23.50 Série : Le prisonnier. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les roues de la fortune** (rediff.). **2.55 Série : Docteur Caraïbes. 3.20 Magazine : M 6 aime** (rediff.). *4.10 Docteur Caraïbes (rediff.)*. **4.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archive. L'épopée de la Croix-Rouge. **21.30 Musique : Black and blues.** Chez le libraire. Les mondes de l'art, de Howards S. Becker. **22.40 Nuits magnétiques.** Les paysans. 4. En route vers l'an 2000. Tandis que les petits s'accrochent, les grandes exploitations de la Beauce s'initient à l'ordinateur et à la gestion. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 mars) : Les pins de Rome de Respighi ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 de Villa-Lobos ; Symphonie en ré mineur, de Franck, par l'orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Gregor Nowak ; sol. : Nelson Freire, piano. **22.20 Premières loges.** Georgette Frozier-Marrot, mezzo-soprano. Extraits de Samson et Dalila, de Saint-Saëns ; de Carmen, de Bizet ; du Trouvère, de Verdi ; de la Favorite, de Donizetti ; de la Vivandière, de Godard. **23.07 Club de la musique ancienne.** *0.30 Poissons d'or.* Œuvres de Webb, Adams, Keith et Julie Tippett ; à 1.30, les poissons d'or du passé : Goffredo Petrassi.

Samedi 17 décembre

TF 1

▶ **13.15 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les enfants de la nuit, de Claude Couderc et Arnaud Dupuy. **13.50 La Une est à vous. 13.55 Série : Matt Houston. 14.45 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Vincennes. 15.55 La Une est à vous** (suite). **18.30 Trente millions d'amis.** Sommaire : Cousteau, de la *Calypso* à la Coupole ; La garde de Chambord ; La retraite de Loca. **19.05 Feuilleton : Salut les homards. 19.30 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et Météo. 20.30 Tapis vert et tirage du Loto. 20.35 Variétés : Une soirée pour les restos.** Emission spéciale présentée par Jean-Pierre Foucault. **22.15 Magazine : Ushuaïa.** Sommaire : *Hors piste au Maroc ; Les guerriers Massaï* ; Cristaux de l'ombre ; Marcheur d'ailes. **23.10 Feuilleton : La Mafia II.** Avec Michele Placido, Nicole Jamet, François Périer (6e épisode). **0.15 Journal et Météo. 0.30 Série : Les incorruptibles. De 1.15 à 6.45 Rediffusions. 1.15 Série : Drôles d'histoires. 2.05 Feuilleton : L'homme à poigne. 3.05 Série : Papa et moi. 3.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 4.25 Documentaire : Histoires naturelles. 5.15 Série : Drôles d'histoires. 5.45 Feuilleton : L'homme à poigne.**

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. **14.10 Magazine : Aventure passion.** L'essai du Pôle, par Jean-Louis Etienne. *D'août 1989 à février 1990, six hommes de six pays différents se lanceront dans une formidable aventure sous la conduite du docteur Jean-Louis Etienne. Ils vont traverser l'Antarctique d'un océan à l'autre en passant par le pôle Sud : une expédition difficile jamais réalisée. Afin de tester hommes, chiens et matériel, l'expédition Trans-Antarctica a décidé de se réunir une première fois au Groënland avant d'affronter l'Antarctique. Laurent Chevallier en a tiré un document humain exceptionnel, un film superbe.* **15.00 Magazine : Samedi passion.** Basket : Mulhouse-Nantes. (championnat de France) : Le magazine du tennis ; Le *magazine du rugby*. *18.10 Série : Papa* **poule. 18.55 INC. 19.00 Flash d'informations. 19.05 Série : L'homme qui tombe à pic. 20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.45 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Quarantième anniversaire du Lido. **22.45 Journal. 23.00 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson. *Interviews* : Véronique Sanson, Laurent Voulzy, Alain Juppé (secrétaire général du RPR), Gotainer, Thierry Pfister (journaliste-écrivain), Alfredo Arias. **0.30 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. *14.15 Espace 3 : SNCF.* **14.30 Espace 3 : Samedivision. 15.00 Espace 3 : VVF.**

15.15 Espace 3 : Samedi santé. 15.30 Espace 3 : L'antenne est à nous.

15.45 Espace 3 : Yves Rocher. 16.00 Magazine : Sports loisirs. Jumping : Audi masters ; Ski acrobatique à La Plagne ; Supercross de Genève.

17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Pluto au zoo, Donald a des ennuis, On jeûnera demain, Pédro, La cure de Donald, Double drible. **18.00 Série : Disney cinéma première.** Fantômes pour rire. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.52 Dessin animé : Les contes magiques. 20.02 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou, Le brave mécanicien, Les glissades de Donald ; à 21.05, un épisode de la série : Super Flics. **21.50 Journal et Météo.** *22.10 Magazine : Le divan.* **D'Henry Chapier. Invitée : Maud Frizon. 22.35 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Maurice André, la trompette au cœur. **23.35 Magazine : Sports 3.** Spécial championnat de France de gymnastique. **0.35 Documentaire : Histoire et passion.** De Georgette Elgey et Jean-*Michel Barjol. La Sologne.*

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick L. Boulay. Invité : le professeur Jean Bernard. **14.00 Série : Taggart. 15.50 Documentaire : Les allumés du sport.** A la conquête d'une grotte sous-marine. *16.15 Série : Paire d'as.* **17.05 Série : Ohara. 17.50 Série : TNT. 18.15 Cabou cadin.** Polluards ; Les 13 fantômes de Scoubidou ; Comte Mordicus. En clair jusqu'à 20.30. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Le serment du sang.** De Paul Wendkos, avec Melissa Gilbert, Joe Penny. *L'homme qu'elle épouse est un séduisant avocat, mais il appartient à la Mafia.* **22.00 Les superstars du catch. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Du sang dans les souliers** ■ Film américain de Charles E. Sellier Jr. (1984). Avec Robert Brian Wilson, Lilyan Chauvin. **0.15 Cinéma : Radio days** ■■■ Film *américain de Woody Allen (1986)*. Avec Mia Farrow, Seth Green, Josh Mostel, (v.o.). **1.40 Cinéma : les Noces barbares** ■ Film franco-belge de Marion Hänsel (1987). Avec Yves Cotton, Thierry Frémont, Mariane Basler. **3.15 Cinéma : le Jour des morts-vivants** □ Film américain de George A. Romero (1985). Avec Lori Cardille, Terry Alexander. **4.55 Cinéma : Cœurs croisés** ■ Film français de Stéphanie de Mareuil (1987). Avec Caroline Loeb, Roger Mirmont, Julie Jezequel. **6.20 Série : Max Headroom.**

LA 5

13.30 Série : Chasseurs d'ombres. 14.30 Série : K 2000. 16.30 Série : Captain Power. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Les Schtroumpfs. 17.10 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.35 Vas-y Julie ! 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Chasseur de gang. De Fred Williamson, avec Fred Williamson, *John Saxon.* *22.15 Série : La* **belle et la bête.** L'esprit de la bête. **23.15 Magazine : Télé-matches. 23.20 Série : La cinquième dimension. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret** (rediff.) **1.30 Boulevard Bouvard** (rediff.) **1.55 Voisin, voisine** (rediff.) **2.55 Boulevard Bouvard** (rediff.) **3.20 Voisin, voisine** (rediff.) **4.20 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Voisin, voisine.**

M 6

13.35 Série : L'incroyable Hulk. 14.25 Série : L'homme invisible. 15.15 Série : Starsky et Hutch. 16.05 Série : L'aventurier. 16.30 Hit, hit, hit, hourra ! 16.40 Série : Vegas. 17.30 Magazine : Adventure. Sommaire : Dropping down ; Le deltaplane ; Le ski nautique. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Dessins animés : Graffi'6. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cher oncle Bill.** Doit-on les séparer ? **20.30 Téléfilm : Prison de femmes.** D'Eric Still, avec Nicky Guadagni, Shirley Douglas. *La loi de la plus forte.* **22.15 Téléfilm : Le prix de l'ambition.** De James Hill, avec Carina Radford, Tracey Ulimann. *Ne devient pas gentilhomme qui veut.* **23.40 Journal. 23.50 Sexy clip. 0.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Série : Docteur Caraïbes. 2.25 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **3.15 Variétés : Carabine FM. 3.40 Magazine : M 6 aime** (rediff.). *4.30 Variétés : Carabine FM.* **5.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.20 Photo-portrait. Alice Springs, photographe. **20.45 Dramatique.** Le salon transfiguré. Elisabeth, reine de Hongrie et de Bohême, de Philippe Clévenot. **22.35 Musique : Opus.** Colette Magny. *0.05 Clair de nuit.*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 3 août lors du Festival de Bayreuth). **0.45 La traversée des audiences au clair de lune.** Michel Pazdro, critique musical.

Dimanche 18 décembre

TF 1

6.43 Météo. 6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 7.50 Magazine : Bonjour monsieur le maire. 8.00 Jardinez avec Nicolas. De 8.15 à 10.30 Dorothée dimanche. 8.15 Dessins animés. 9.00 Série : Tarzan. 9.50 Pas de pitié pour les croissants. 10.30 Magazine : Les animaux du monde. Les créatures de l'île de la Lune. **11.00 Magazine : Auto-moto.** *11.28 Météo. 11.30 Magazine* **: Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo et Journal. 13.20 Série : Texas police. 14.10 Jeu : Music-chance. 14.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.45 Tiercé à Auteuil. 15.55 Variétés : Interchallenges. 17.10 Série : Pour l'amour du risque. 18.05 Mondo Dingo. 18.30 Série : Vivement lundi ! 19.00 Magazine : 7 sur 7.** Invité : Michel Rocard. **19.55 Loto sportif. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : la Valse des pantins** ■ Film américain de Martin Scorsese (1983). Avec Robert De Niro, Jerry Lewis, Diahnne Abbott. *Un collectionneur d'autographes, qui rêve de devenir vedette, entre en contact avec l'animateur d'un show télévisé. Lassé d'être éconduit, il l'enlève et le séquestre. Description grinçante du monde du spectacle télévisé. Une fantaisie qui tourne à l'aigre et De Niro qui cabotine. Jerry Lewis est magnifique.* **22.30 Magazine : Sport dimanche. 23.15 Journal et Météo. 23.35 Yehudi Menuhin à Moscou.** 3. Retour aux sources. Extraits du Concerto pour deux violons, du Concerto pour trois violons, du Prélude de la Partita en mi majeur de Bach ; de la Symphonie pathétique de Tchaïkovski ; du premier Concerto pour piano, de Beethoven. **De 0.30 à 6.27 Rediffusions. 0.30 Série : Drôles d'histoires. 0.55 Feuilleton : L'homme à poigne. 1.55 Feuilleton : Symphorien. 2.00 Documentaire : Histoires naturelles. 3.40 Musique. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 5.00 Série : Drôles d'histoires. 5.30 Feuilleton : L'homme à poigne.**

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Bogus ; Non, non, non et non ; Alex ; Quick et Flupke ; Les fables d'Esope. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe en l'église Saint-Dagobert à Longwy. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, émission de Jacques Martin, présentée par Claude Sarraute. **13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. **15.00 Série : Magnum.** Mad Buck Gibson. **15.50 L'école des fans.** Invitée : Sheila. *16.40 Série : Eurocops-* **Euroflics.** La nuit de la lune, d'Alberto Sironi, avec Diego Abatantuono, Ibro Muratovitch. *Un jeune gitan yougoslave en Italie.* **17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau.** La marche des langoustes. **18.25 Magazine : Stade 2.** Patinage artistique : Championnat de France et un sujet sur Mlle Bonali ; Basket : Championnat de France et un sujet sur Mirande ; Natation : Championnat de France d'hiver ; Gymnastique : Championnat de France ; Football : Championnat de France et un sujet sur Philippe Farjeon ; Ski : Coupe du monde ; Athlétisme : Cross du Figaro ; Ski nordique : Coupe du monde ; Rugby : Championnat de France. **19.30 Série : Maguy.** Dakar, pas *Dakar.* **20.00 Journal et Météo.** ▶ **20.40 Série : Haute tension.** Le visage du passé, de Patrick Dromgoole, avec Evelyne Bouix, Jean-Pierre Bouvier, Fabienne Babe. **22.10 Magazine : Cinéma, cinémas.** D'Anne Andreu, Claude Ventura et Michel Boujut. **23.25 Journal. 23.45 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **0.00 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Amuse 3.** Les entrechats ; Petit ours brun ; Lucky Luke ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui. 10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Expression directe.** PS ; UDF. **14.50 Magazine : Sports loisirs.** Sports en scène : La première planche, de Thomas Gilou ; Gymnastique : Championnat de France à Dijon ; Natation : Championnat de France inter-club à Boulogne ; Cross de Bolbec et de Vanves ; Tignathlon 88 ; Equitation : Coupe Coca-Cola. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Pastoralisme et modernisme. **17.30 Amuse 3.** Souris noire, avec Vanessa Guedj (L'affaire du collier) ; Diplodo (Sans dessus dessous) ; Les petits malins ; Concours Nintendo ; Signé cat's eyes. **19.05 Série : Lady Blue.** Terrain mortel. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Feuilleton : Le secret des Flamands.** De Robert Valey, avec Isabelle Adjani, Jean-Claude Dauphin (dernier épisode). **21.30 Océaniques : Le magazine.** De Pierre-André Boutang. L'actualité culturelle. **22.00 Journal et Météo. 22.25 Magazine : Sports en scène.** Les sirènes, de Pascal Bonitzer. **22.35 Cinéma : Downstairs** ■ Film américain de Monta Bell (1932). Avec John Gilbert, Paul Lukas, Virginia Bruce, Hedda Hopper (v.o.). *Un chauffeur, entré au service d'une famille aristocratique, séduit à la fois la baronne et sa servante. Comédie mondaine écrite et interprétée par John Gilbert, partenaire de Greta Garbo qui allait ensuite tourner une dernière fois avec elle dans* la Reine Christine. *Film inédit en France.* **23.50 Musiques, musique.** Avec l'Orchestre d'Auvergne. **0.00 Documentaire : Inventaire des campagnes.** La création des formes.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.50. **7.00 Top 50. 7.50 Cabou cadin.** Polluards ; Les 13 fantômes de Scoubidou ; Comte Mordicus. **9.05 Cinéma : La Vie platinée** □ Film franco-ivoirien de Claude Cadiou (1987). Avec Souleymane Koly, Yves Zogbo Jr, Nadia do Sacramento. **10.30 Cinéma : l'Affaire Chelsea Deardon** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986). Avec Robert Redford, Debra Winger, Daryl Hannah, Brian Dennehy. **En clair jusqu'à 14.00. 12.30 Magazine : Avance sur image. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Smaïn. **14.00 Téléfilm : Les enfants de la nuit.** D'Irv Wilson, avec Howard E. Rollins, Joanna Cassidy. **15.40 Documentaire : Le retour de la loutre de mer. 16.05 Documentaire : Objectif pôle Nord. 17.00 Football américain. 18.00 Cinéma : Vent de panique** □ Film français de Bernard Stora (1987). Avec Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Olivia Brunaux. **En clair jusqu'à 20.30. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon. 20.30 Cinéma : Noyade interdite** ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987). Avec Philippe Noiret, Guy Marchand. *Deux inspecteurs de police, qui se détestent et entre lesquels il y a un secret, enquêtent dans une petite station balnéaire où la mer rejette des cadavres. Tout est soigné : le scénario, la mise en scène, les croquis sociaux et psychologiques. Mais on se perd dans le trop grand nombre de personnages. Avantages à Noiret et à Marchand.* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : les Désaxés** ■■ Film américain de John Huston (1960). Avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift. **0.10 Cinéma : le Jour des morts-vivants** □ Film américain de George A. Romero (1985). Avec Lori Cardille, Terry Alexander, Joseph Pilato. **1.50 Documentaire : Okavango, les trésors du Kalahari. 2.35 Spécial court métrage en décalage.**

LA 5

6.30 Le journal permanent. De 7.30 à 10.40 Dessins animés. 7.30 Les aventures du petit koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.15 Le magicien d'Oz. 8.40 Flo et les Robinson suisses. 9.00 Dans les Alpes avec Annette. 9.30 Le magicien d'Oz. 9.50 Robotech. 10.40 Série : Captain Power (rediff.). **11.10 Série : Matthew star. 11.50 La belle et la bête** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Plus fort que la nuit. 15.05 Téléfilm : Un coup de folie. 16.50 Festival du film d'aventure vécue. 17.30 Magazine : Télé-matches. 18.10 Feuilleton : Pour l'honneur des Grenville. 18.55 Journal images. 19.02 Pour l'honneur des Grenville** (suite). **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : V.** De Kenneth Johnson (1re partie). **22.30 Cinéma : Apocalypse dans l'océan Rouge.** Film franco-italien de John Old Jr (1985). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Peau de banane** ■ Film français de Marcel Ophüls (1963). Avec Jeanne Moreau, Jean-Paul Belmondo. **1.45 Cinéma : Une femme douce** ■■■ Film français de Robert Bresson (1968). Avec Dominique Sanda, Guy Frangin, Jane Lobre. **3.15 Ciné Cinq. 3.25 Journal de la nuit. 3.30 Cinéma : Aloïse** ■■ Film français de Liliane de Kermadec (1974). Avec Delphine Seyrig, Isabelle Huppert. **5.25 Ciné Cinq 5.35 Aria de rêve.**

M 6

7.00 Clips à la carte. 8.10 Magazine médical : Contact 6. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Revenez quand vous voulez. 11.30 Variétés : Hexagone 60-80. 11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. *12.05 Magazine : Ciné 6. 12.30 Série :* **La petite maison dans la prairie. 13.25 Série : L'incroyable Hulk. 14.15 Série : L'homme invisible. 15.10 Série : Starsky et Hutch. 16.00 Série : L'aventurier. 16.30 Hit, hit, hit, hourra ! 16.35 Magazine : Quand la science mène l'enquête.** Thème « Les trafics de la pollution ». **17.30 Magazine : Le glaive et la balance.** *De Charles Villeneuve.* L'affaire des trois diaboliques. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Dessins animés : Graffi'6. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cher oncle Bill. 20.30 Cinéma : le Corbillard de Jules** □ Film français de Serge Pénard (1982). Avec Aldo Maccione, Francis Perrin. *Septembre 1944. Trois soldats combattant en Lorraine cherchent à ramener au cimetière de Gentilly le corps d'un camarade mort. Sauve qui peut... Aldo Maccione a encore frappé. Serge Pénard est son complice.* **22.15 Journal. 22.25 Capital** (rediff.). ▶ **22.30 Cinéma : Maciste contre les hommes de pierre** □ Film italien de Giacomo Gentilomo (1964). Avec Jany Clair, Alan Steel, Jean-Pierre Honoré. **23.50 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Série : Les saintes chéries** (9e épisode). **2.25 Feuilleton : Les roues de la fortune** (6e épisode). **3.20 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **4.15 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.10 Les saintes chéries** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. La vie mode d'emploi, de Georges Perec (suite). **22.35 Musique : Le concert.** Chants et danses berbères du Haut-Atlas. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 août lors du Festival de Lucerne) : La nuit transfigurée op. 4 (version orchestrale à cordes) de Schoenberg ; Symphonie nº 1 en ut mineur op. 88 de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Afrique. **0.30 Archives dans la nuit.** Wilhelm Fürtwangler, Berlin 1942-1944. Concerto grosso op. 6 nº 10, de Haendel ; Symphonie nº 39 en mi bémol majeur K 543, de Mozart ; Symphonie nº 5 en ut mineur op. 67, de Beethoven.

Audience TV du 15 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	51.9	Santa-Barbara 21.3	Actual. région. 8.5	Actual. région. 11.0	Top 50 3.5	Ali Baba 4.1	Routes paradis 3.7
19 h 45	57.7	Roue fortune 31.6	Baby sitter 7.1	19-20 info 9.1	Nulle part 3.2	Boulev. Bouvard 2.7	Routes paradis 3.9
20 h 16	71.8	Journal 30.1	Journal 18.6	La classe 11.9	Nulle part 1.3	Journal 4.6	Campus show 5.2
20 h 55	72.1	Quest. domicile 16.2	Coup de foudre 34.1	Champagne 6.2	Vie platinée 2.3	Les indifférents 4.3	Bébé Nobel 8.9
22 h 8	61.7	Quest. domicile 14.0	Coup de foudre 33.0	Chroniques 2.8	Man of fire 0.5	Les indifférents 4.4	Drôles de dames 6.5
22 h 44	35.5	Auberge rouge 12.5	Edit. spéciale 6.8	Chroniques 4.2	Man of fire 0.7	Les indifférents 8.2	Drôles de dames 3.2

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 16 décembre 1988 :

DES ARRÊTÉS

● Du 23 novembre 1988 relatif à la mise en œuvre du contrôle des établissements détenant des animaux.

Du 15 décembre 1988 portant suspension de la fabrication, de l'importation, de la mise sur le marché et ordonnant le retrait de *certains* préservatifs commercialisés sous la marque Prépharma.

● Du 15 décembre 1988 portant suspension de la fabrication, de l'importation, de la mise sur le marché et ordonnant le retrait *des* préservatifs commercialisés sous les marques Vauban et Préventyl.

● Du 21 novembre 1988 portant agrément de l'accord du 19 septembre 1988 relatif aux annexes I, II, III, IV, V, VI, VII, IX, XI et XII au règlement annexé à la convention du 6 juillet 1988 relative à l'assurance chômage.

● Du 2 novembre 1988 portant admission d'élèves et auditeurs à l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées en 1988.

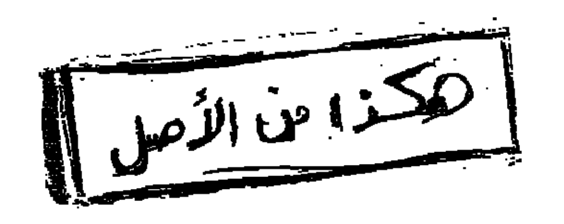
DES LISTES

● Des élèves de l'École nationale supérieure des industries textiles de Mulhouse ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

● Des élèves de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Belfort ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

● Des étudiants de l'université de technologie de Compiègne ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988 (session de mars-avril).



Informations « services »

PHILATÉLIE

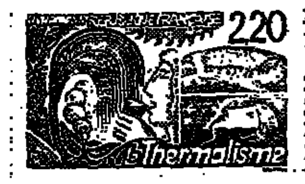
Bilans 1988

Le dernier timbre de l'année 1988 étant paru le 12 décembre sous la forme d'un hors-programme *Déclaration universelle des droits de l'homme* (*le Monde* du 10 décembre), l'heure est aux premiers bilans.

Ainsi, en 1988, les philatélistes auront déboursé 228,86 F, pour être complets (déduction faite des 3 centimes du timbre préoblitéré vendu 4,72 F au lieu des 4,75 F, imprimés par erreur, affichés sur la valeur faciale).

Pour les amateurs de statistiques, les quarante-huit timbres et les quatre carnets (*Bande dessinée*, *Explorateurs et navigateurs*, *Journée du timbre* et *Croix-Rouge*) se répartissent sur quinze échelons de valeur (dix-huit en 1987, dix-neuf en 1986... trente en 1982). Cette diminution semble confirmer la tendance à la simplification des tarifs postaux.

Faut-il rajouter à ce total de 228,86 F le très beau tirage du 2,20 F *Thermalisme* existant (on parle de l'équivalent d'une journée de tirage) avec la faciale en rouge au lieu de bleu pour le tirage courant ?... Ce timbre sera peut-être la bonne surprise du portefeuille philatélique de l'année. Ce timbre se négocie déjà aux alentours de 100 F-200 F. Sera-t-il réimprimé pour casser la spéculation ?...



Le Thermalisme, un timbre, deux tirages : la bonne affaire philathélique de 1988 ?

En 1988, la Poste a fait appel à cinquante artistes, dessinateurs ou graveurs, pour la réalisation de ses timbres. Soit dix-huit de plus qu'en 1987, année moyenne. Ce total est dû au carnet *Bande dessinée* composé de douze figurines de douze dessinateurs différents... imprimées en héliogravure : avec ce carnet, la tradition de la gravure en taille-douce des timbres français est battue en brèche. Sans doute de manière ponctuelle.

A remarquer que deux noms disparaîtront automatiquement l'an prochain pour, malheureusement, cause de décès : Jean Delpech et Claude Haley.

Parmi les nouveaux concepteurs de timbres français, Louis Arquer (*Bimillénaire de Strasbourg* et *Œuvre de Robert Jacobsen*) s'est fait connaître des philatélistes depuis longtemps par ses timbres pour le BEPTOM (pays africains d'expression française et territoires d'outre-mer). Les essais de Claude Bonnehon, Eric Bouhier, Jean-Marie Chauvet ou Yves Millecamps, par exemple, demandent à être confirmés, comme l'on fait cette année Michel Durand-Mégret (*Armistice du 11 novembre* et *Déclaration des droits de l'homme*), Eve Luquet (*Château de Sédières*) et Roger Druet (*Hermès de Fréjus*, *Bicentenaire de la Révolution* et série *Buffon*).

P. J.

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Offrez-vous un Van Gogh.** – Vous pouvez vous offrir un Van Gogh, les célèbres *Tournesols*, pour quelques francs...

Sous forme de timbre-poste de Corée-du-Nord émis le 18 septembre. Timbre et enveloppe « premier jour » sont en vente chez Philimex, 58, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-78-64-10.

● **Exposition.** – Le cercle de l'Adour organise, le dimanche 18 décembre, sa 5e Bourse aux timbres et cartes postales, salle du Poppy à Saint-Paul-lès-Dax (Landes). Renseignements : CCA, D. Chalvet, BP 12, 40360 Pomarez. Tél. : 58-89-87-10.

● ***Flamme d'oblitération* illustrée.** – Pour marquer le cinquantenaire de la mort du poète Francis Jammes, une flamme d'oblitération illustrée sera mise en service le samedi 17 décembre à la poste de Tournay (Hautes-Pyrénées). Pour tout souvenir philatélique « premier jour de mise en service », s'adresser à P. Jiori, 16, avenue du Maréchal-Joffre, 64150 Mourenx (12 F + port).

● **Prix de gravure Grav'x 1989.** – La Fondation Grav'x créée en 1984, organise à partir de 1989 un prix biennal de gravure doté de 50 000 F de prix au bénéfice d'un ou de plusieurs lauréats. Les candidats doivent avoir moins de quarante ans et présenter trois œuvres récentes en taille-douce ou taille d'épargne, sur papier, d'un format 65 × 50 maximum, en noir et blanc de préférence. Date limite d'inscription le 30 janvier 1989, à la Fondation Grav'x, 41, rue de l'Université, 75007 Paris.

● **Vente record.** – En Suisse, la vente Feldman du 4 au 11 décembre a tenu toutes ses promesses, avec en particulier un prix record de près de 2 millions de francs pour un bloc de quatre du 1 F vermillon *Cérès* avec un tête-bêche, pièce unique (présentée dans *le Monde* du 12 décembre).

CAMPUS

M. Jospin veut « assainir » le recrutement

Répondant à une question d'actualité de M. Paul Loridant, sénateur de l'Essonne, sur les contestations qui ont surgi à propos de décisions du Conseil national des universités (le Monde du 26 novembre et du 16 décembre), M. Lionel Jospin a annoncé jeudi 15 décembre son « intention de mettre à l'étude un système de recrutement et de promotion des enseignants du supérieur, qui devrait garantir la haute qualité des choix, et permettre à la diversité des talents et des écoles de pensée de s'épanouir ».

A propos de ces affaires qui concernaient les nominations de deux professeurs de lettres et de philosophie – et antérieurement d'un professeur d'économie, – M. Jospin a précisé :

« Dans un cas comme dans l'autre, ceux qui m'ont écrit invoquent des raisons politiques ou idéologiques pour expliquer les décisions du CNU. C'est là une accusation grave. Mais comme vous le savez, cette démonstration d'esprit partisan est difficile à faire, tant il est vrai que dans les sciences humaines les querelles d'écoles croisent souvent des querelles d'idéologie. Par ailleurs, le CNU est une instance universitaire indépendante. Dès lors que le CNU s'est prononcé, il est d'usage constant de ne pas remettre en cause ses décisions, eu égard au principe d'indépendance de la communauté universitaire, principe auquel je suis profondément attaché.

» Toutefois, j'ai demandé au directeur des personnels d'enseignement supérieur de recevoir les présidents des sections du CNU concernés ; de leur faire part de l'émoi provoqué par leurs décisions et de ma préoccupation de voir la rigueur scientifique et morale s'imposer partout aux tentations partisanes.

» Par-delà ces deux exemples récents, je dois toutefois constater que ces contestations et protestations ne sont pas nouvelles et ne relèvent pas exclusivement des sciences humaines. Dans les sciences exactes aussi on a vu dans le passé le développement de disciplines en émergence retardé par des refus de nomination ou de promotion. Je pense à la biologie moléculaire, à la mécanique quantique ou à la géologie moderne, dont les maîtres plus tard reconnus ont subi les rejets de comités dominés exclusivement par telle ou telle école de pensée.

» Il n'est pas sain que de telles pratiques se perpétuent. Pas sain pour la morale scientifique et pour la justice, pas sain pour le développement intellectuel de notre pays et l'intérêt des étudiants. Le refus du dogmatisme, le souci du pluralisme et de la diversité des écoles de pensée doivent guider nos grandes institutions universitaires. C'est ainsi que la science ou les idées progressent. »

● « D'Allemagnes »

De retour d'outre-Rhin, les élèves de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille viennent de sortir un journal de vingt pages, *D'Allemagnes* et une cassette *Berlin, Berlin*. Une image vivante, mais sans complaisance de l'Allemagne d'aujourd'hui.

(Ecole supérieure de journalisme, 50, rue Gauthier-de-Châtillon, 59046 Lille Cedex. Tél. : 20-54.48.21.)

● Ingénieurs

L'Ecole nationale supérieure de l'électronique organise, jeudi 19 janvier à Cergy, un colloque sur *« la formation d'ingénieurs par la voie de la formation continue filière post BTS/DUT »*. (ENSEA, les Chênes-Pourpres, 95000 Cergy. Tél. : 30-38-48-00.)

● Rectificatif

Le numéro de téléphone pour la Bourse de création graphique que nous avons annoncé dans « Campus » d'hier est le : 47-63-11-63.

● A la rentrée...

Interrompus pendant les vacances, le supplément hebdomadaire « Campus » reprendra le mercredi 4 janvier (*le Monde* daté 5) et la rubrique quotidienne le jeudi 5 janvier (*le Monde* daté 6).



LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 17 décembre

Drouot, 14 heures : archéologie, bijoux.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 17 décembre

Argenteuil, 15 h 30 : tableaux, sculptures ; *Rambouillet*, *9 h 30 et 14 heures* : champagne, vins.

Dimanche 18 décembre

Chatou, 14 heures : bijoux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux, sculptures ; **Sceaux**, 14 h 30 : objets d'art, tableaux ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 30 : carnets de bal ; **Précy-sur-Oise**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Versailles Rameau**, 14 heures : tableaux modernes ; **Versailles Chevau-Légers**, 10 heures et 14 heures : tableaux, vins, alcools, poupées, orfèvrerie ; **Versailles, Palais des congrès**, 14 heures : art contemporain.

PLUS LOIN

Samedi 17 décembre

Aix-en-Provence, 9 h 30 et 14 h 30 : mobilier, livres ; **Angers**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Autun**, 14 h 30 : livres ; **Avignon**, 15 heures : livres ; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier d'une demeure ; **Beaune**, 14 heures : livres ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, bijoux ; **Bordeaux**, 14 h 30 : véhicules de collection ; **Bourges**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Cahors**, 14 heures : alcools, vins fins ; **Châlons-sur-Marne**, 14 heures : cartes postales, timbres ; **Dunkerque**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **La Roche-sur-Yon**, 14 heures : poupées, mobilier ; **Marseille Prado**, 9 h 30 et 14 h 30 : bijoux, mobilier ; **Marseille Castellane**, 14 h 30 : tableaux, estampes ; **Marseille Cantini**, 14 heures : bibliophilie ; **Nîmes**, 14 heures : automobiles, jouets ; **Orléans**, 10 heures et 14 heures : mobilier, gravures ; **Poitiers**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Reims**, 14 heures : cartes postales ; **Saint-Etienne**, 20 h 30 : tableaux ; **Saumur**, 14 h 30 : mobilier, bijoux ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : art contemporain ; **Tours**, 14 h 15 : livres ; **Vittel**, 14 h 30 : mobilier.

Dimanche 18 décembre

Alençon, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Aurillac**, 14 h 30 : tableaux, vins ; **Avignon**, 15 heures : vins, alcools ; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Bergerac**, 14 h 30 : monnaies, livres ; **Besançon**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Cambrai**, 14 h 30 : timbres ; **Carcassonne**, 14 h 30 : bijoux, mobilier ; **Clermont-Ferrand**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Dijon**, 14 heures : mobilier, bijoux ; **Douarnenez**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Evreux**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Les Andelys**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Limoges**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Marseille Castellane**, 10 heures et 14 h 30 : livres, soldats de plomb ; **Montargis**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Montluçon**, 14 heures : armes, mobilier ; **Nancy**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Pamiers**, 14 h 30 : bijoux, mobilier ; **Parthenay**, 14 h 30 : mobilier, affiches ; **Pithiviers**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Reims**, 14 heures : mobilier, livres ; **Rochefort**, 14 h 30 : mobilier, jouets ; **Rouen**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Saint-Amand-Montrond**, 14 heures : mobilier, armes ; **Saint-Dié**, 14 h 30 : objets d'art, bijoux ; **Vernon**, 14 h 30 : appareils de TSF ; **Vitry-le-François**, 14 heures : mobilier, véhicules de collection.

FOIRES ET SALONS

Evry (salon).

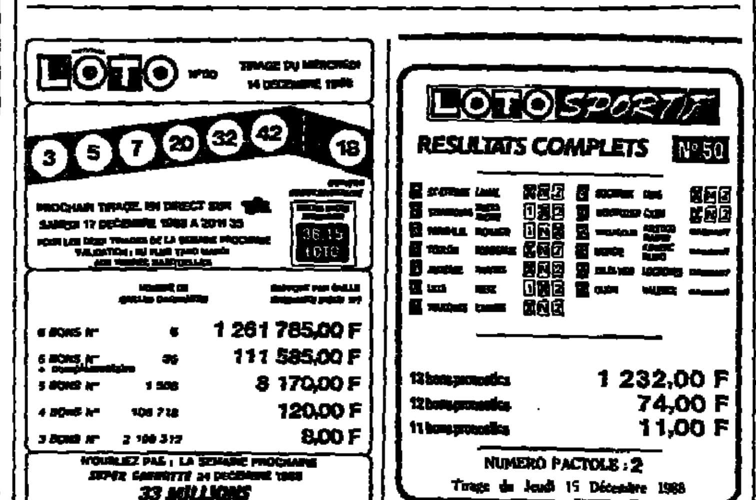
La semaine de la bonté

CAS N° 67

Mme .. a soixante ans. Elle vivait avec ses deux petits-fils (vingt-six et vingt-cinq ans). Elle est leur tutrice. Un incendie a détruit leur domicile. Les deux jeunes hommes sont hospitalisés dans le service des grands brûlés. Ils souffrent de nombreuses brûlures et vont subir des greffes de peau. Depuis son soixantième anniversaire, madame est pensionnée-vieillesse pour inaptitude au travail... Mais cette pension n'est parvenue qu'une seule fois. Afin d'apporter une aide morale et matérielle à cette famille très éprouvée, on demande

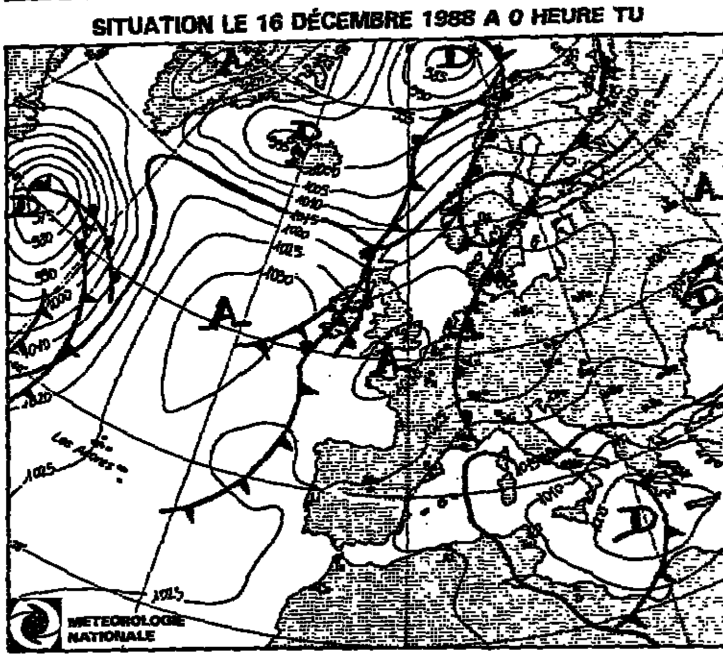
3 000 F

★ Les dons sont à adresser à la *Semaine de la bonté*, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

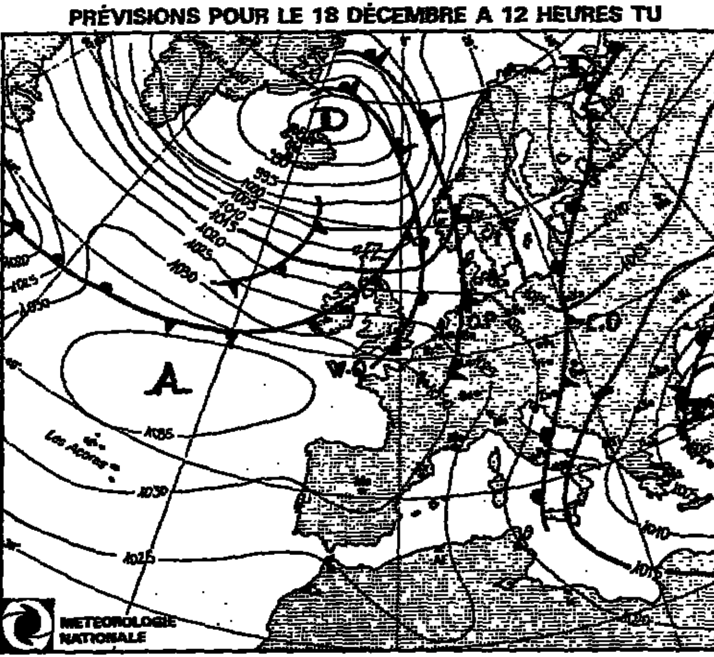


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 décembre à 0 heure et le dimanche 18 décembre à minuit.

Deux perturbations traverseront le pays au cours des prochaines quarante-huit heures. Leur activité pluvieuse ou neigeuse sera limitée par la persistance d'un champ de pression relativement élevé sur la France.

Samedi : passage pluvieux, neige dans l'Est.

De la Manche au Poitou-Charentes, au Centre et au Nord, éclaircies et nuages se partageront le ciel. De l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées à l'Auvergne, à Rhône-Alpes, à la Lorraine et à l'Alsace, grisaille et faibles pluies en perspective. Il neigera à basse altitude du Massif Central à Rhône-Alpes et au Nord-Est. Les précipitations se calmeront en fin de journée.

Du Languedoc-Roussillon à la Provence-Côte d'Azur et aux Alpes du Sud, le soleil brillera généreusement mais mistral et tramontane se renforceront.

En Corse, le soleil matinal cédera la place aux nuages dans le courant de l'après-midi.

Dimanche : brouillards givrants, soleil au Sud, bruine au Nord.

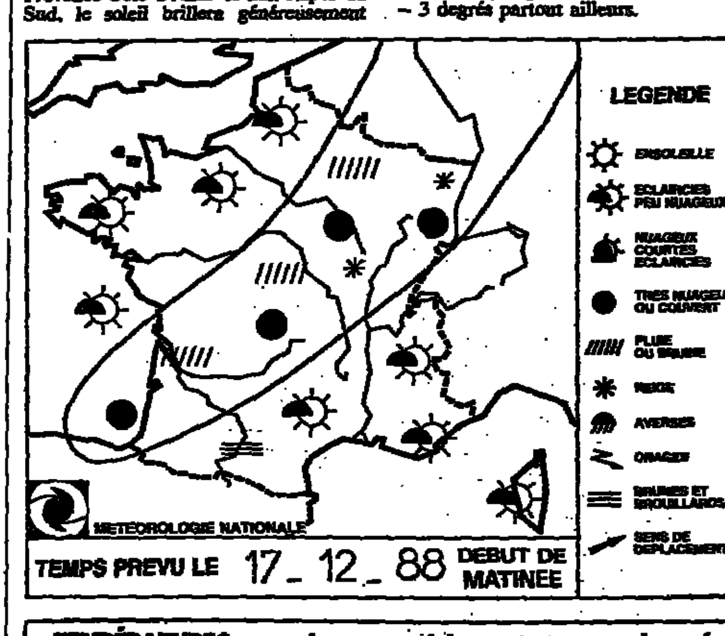
Le matin, les brouillards givrants n'épargneront que les régions s'étendant de la Bretagne à l'Ile-de-France et au Nord où les nuages prédomineront.

Sur la moitié sud du territoire, ils feront place à un temps bien ensoleillé.

Du Poitou-Charentes à la Franche-Comté, des nuages envahiront le ciel en cours d'après-midi.

De la Bretagne et de la Normandie à l'Alsace et au Nord, un temps gris et faiblement pluvieux s'installera progressivement.

Les températures minimales avoisineront 3 degrés à 5 degrés de la Bretagne au Nord ainsi qu'en Corse, – 1 degré à – 3 degrés partout ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

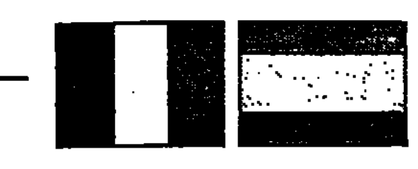
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-12-1988 à 6 heures TU et le 16-12-1988 à 6 heures TU — le 16-12-1988

FRANCE			
AJACCIO	14	6	D
BIARRITZ	9	1	B
BORDEAUX	9	-1	B
BOURGES	7	5	C
BREST	10	7	C
CAEN	8	4	B
CHERBOURG	9	3	C
CLERMONT-FERR.	5	4	C
DIJON	7	-1	D
GRENOBLE St-M-H	4	-3	D
LILLE	9	6	C
LIMOGES	5	4	P
LYON	7	3	N
MARSEILLE-MAR.	11	6	N
NANCY	7	-4	D
NANTES	9	3	N
NICE	17	7	C
PARIS-MONTS.	9	7	C
PAU	6	1	B
PERPIGNAN	12	7	D
RENNES	9	0	B
ST-ETIENNE	3	2	P
STRASBOURG	6	-3	D
TOURS	7	5	C
TOULOUSE	4	0	B
POINTE-A-PITRE	30	20	O

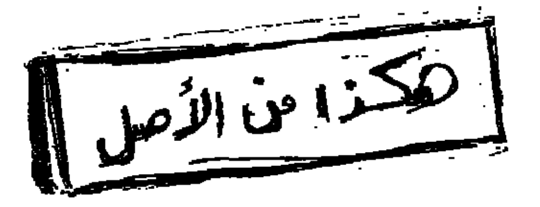
ÉTRANGER			
ALGER	15	7	N
AMSTERDAM	9	6	P
ATHÈNES	11	9	O
BANGKOK	30	18	N
BARCELONE	14	5	D
BELGRADE	-1	-8	N
BERLIN	0	-7	N
BRUXELLES	9	6	P
LE CAIRE	19	13	C
COPENHAGUE	2	-4	P
DAKAR	23	21	N
DELHI	27	11	N
DJERBA	15	10	N
GENÈVE	8	0	D
HONGKONG	20	14	D
ISTANBUL	7	3	C
JÉRUSALEM	13	7	C
LISBONNE	12	6	D
LONDRES	9	5	N
LOS ANGELES	16	12	P
LUXEMBOURG	7	-2	P
MADRID	10	-5	P
MARRAKECH	17	3	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	6	-2	D
MONTRÉAL	1	-17	D
MOSCOU	-7	-7	*
NAIROBI	25	14	N
NEW-YORK	9	3	B
OSLO	-1	-10	F
PALMA-DE-MAL.	15	2	D
PÉKIN	-1	-9	D
RIO-DE-JANEIRO	26	22	C
ROME	13	-3	D
SINGAPOUR	29	23	C
STOCKHOLM	-3	-4	C
SYDNEY	25	21	P
TOKYO	13	7	D
TUNIS	16	9	O
VARSOVIE	-2	-7	*
VENISE	6	0	N
VIENNE	0	-5	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

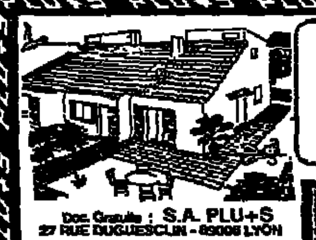



A
ARIEGE
PYRENEES
LA TERRE COURAGE


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل





Le Carnet du Monde

Naissances

– Samedi 3 décembre 1988, à 6 h 37,

Yann

est venu au monde, pour la plus grande joie de

Anne BRISSON,
Nils et Wolfgang STEUER.

Décès

– Jean-Dominique et Marie-Luce Baccellieri, née Verdi,
Leurs parents et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre BACCELLIERI,

survenu accidentellement le 13 décembre 1988, à l'âge de dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 20 décembre, à 14 h 30, à l'église Saint-Simon, Ville-di-Paraso (Haute-Corse).

Un service religieux aura lieu le lundi 19 décembre, à 9 heures, au funérarium de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai Jules-Guesde.

– Françoise Boutet, sa fille,
Et toute la famille,
Father John Farell,
Black Rock College de Dublin,
son fidèle ami,
qui lui donne la bénédiction du Très-Haut,

font part du retour à la Maison du Père de

Mme Pierre BOUTET,
née Gilbrin,

dans sa cent deuxième année, veuve de
Pierre BOUTET,
conseiller à la cour d'appel de Paris,

décédé en 1943.

Les obsèques ont été célébrées ce 14 décembre 1988, à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles, sa paroisse, dans l'intimité familiale.

23, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Mme Monette Celce,
Ses enfants et petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès brutal survenu le 14 décembre 1988, à Marseille, de

Georges CELCE,
son époux,
chargé d'enseignement
à l'université d'Aix-Marseille-IV.

Les obsèques auront lieu le samedi 17 décembre, en l'église du Sacré-Cœur, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Tanguy Pondaven,
M. et Mme Simon Chaye,
et leurs enfants,
Mme Charles Poelmans,
sa belle-sœur,
Les familles Poelmans, Sehier, Chevron, Berthault et Simondet,
Les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise CHAMPION,
née Poelmans,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
croix du combattant,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,

survenu le 14 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu lundi 19 décembre, à 11 h 30, au vieux cimetière de Montmorency (cimetière des Champeaux), 95160, où l'on se réunira.

« C'est moi l'Eternel, ton Dieu, qui te prends par la main et qui te dis : Ne crains point, j'arrive à ton aide. »
(Isaïe, 41, 13.)

– Le président de l'Académie des sciences d'outre-mer
a le douloureux devoir d'annoncer le décès brutal de son secrétaire perpétuel

M. Robert CORNEVIN,
docteur ès lettres,
président de l'*Association*
des écrivains de langue française,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 décembre 1988.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 17 décembre, à 9 h 30, en l'église réformée, 56, rue Madame, 75006 Paris.

(*Le Monde* du 16 décembre.)

– Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales,
Et les membres du conseil d'administration de l'UNAF
ont le regret de faire part du décès du

docteur André FRAHIER,
vice-président d'honneur de l'UNAF,
membre du Conseil économique
et social,
vice-président du Comité économique
et social régional d'Aquitaine.

Les obsèques auront lieu le samedi 17 décembre 1988, à 10 heures, en l'église de Captieux (Gironde)

UNAF,
28, place Saint-Georges,
75009 Paris.

– Marianne Cornevin,
née Réau,
son épouse,
François et Bellarmina,
Geneviève,
Bernard et Françoise,
Etienne et Arlette,
Hélène et Charles Elliott,
ses enfants,
Pierre, Elsa, Alexia, Olivia, Blandine, Simon, Nathalie Cornevin,
Alexander Elliott,
ses petits-enfants,

Les familles Rodary, Bouchez, Champeaux, Réau, Appia, Joudrier, Biedermann,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CORNEVIN,

ancien administrateur de la F.O.-M.,
docteur ès lettres,
secrétaire perpétuel
de l'Académie des sciences d'outre-mer,
président de l'Association
des écrivains de langue française,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 décembre 1988, dans sa soixante-dixième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 17 décembre à 9 h 30, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu le 19 décembre, à 12 heures, au cimetière de Sacy (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ils vous prient d'avoir une pensée pour son fils

Hubert,

disparu à l'âge de vingt-sept ans, en 1975.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons à l'UNICEF, 35, rue Félicien-David, 75016 Paris. CCP 19-921.76 P Paris.

10, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

– M. et Mme Victor Franco,
Le docteur et Mme Victor Taïeb,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène FRANCO,
née Sephar,

survenu le 9 décembre.

Les obsèques ont eu lieu le 13 décembre, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Daru,
75008 Paris.
18, rue des Maraîchers,
75020 Paris.

– Mgr Favreau,
évêque de Nanterre,
Les prêtres et les communautés catholiques de Courbevoie et de La Garenne,
Tous les membres de sa famille,
font part du rappel à Dieu du

Père Pierre GAULLE,
curé de Saint-Maurice de Bécon.

Partageant avec lui la foi en la résurrection, ils vous invitent à participer à la messe d'inhumation qui sera célébrée le lundi 19 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 216, rue A.-Silvestre, 92400 Courbevoie.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Janine Gousseau,
née Baumann,
son épouse,
M. Alain Gousseau,
son fils,
Ses frère, belles-sœurs, neveux, nièces et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GOUSSEAU,
ex-commissaire aux comptes,
croix de guerre,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 décembre 1988, dans sa soixante-neuvième année.

L'incinération aura lieu le mardi 20 décembre, à 10 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

11, rue Jean-Ferrandi,
75006 Paris.

Les F∴F∴ de la Grande Loge de France
Et les F∴F∴ du Suprême Conseil,
ont la douleur de faire part du passage à l'Orient Eternel de leur T∴C∴F∴

Georges GOUSSEAU,
ex-commissaire aux comptes,
croix de guerre,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur.

Gémissons, gémissons, gémissons, mais espérons.

11, rue Jean-Ferrandi,
75006 Paris.

– Paris - Le Mans - Fillé-sur-Sarthe.

M. le cardinal Jean-Marie Lustiger,
archevêque de Paris,
Mgr Georges Gilson,
évêque du Mans,
Les prêtres du diocèse du Mans,
Le père Pierre Gouet,
jésuite,
son frère,
M. l'abbé Jean Gouet,
son neveu,
Mme Maria Paterne,
sa sœur,
Mme Jean Gouet,
Mme Alphonse Gouet,
ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et tous les membres de sa famille,

font part du retour à la Maison du Père de

Mgr Julien GOUET,
ancien secrétaire général
de l'épiscopat de France,
ancien évêque auxiliaire
du diocèse de Paris,
médaillé de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 15 décembre 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans et dans la vingt et unième année de son épiscopat.

La messe de sépulture aura lieu le lundi 19 décembre à 15 heures en l'église-cathédrale Saint-Julien-du-Mans.

Une messe sera célébrée dans l'église de son baptême à Fillé-sur-Sarthe, le mardi 20 décembre, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Fillé-sur-Sarthe (Sarthe).

« Je veux voir Dieu car il m'aime »...
(son testament spirituel.)

– La famille Jivan
a la douleur de faire part du décès de

M. Zaverilal JIVAN,

âgé de cinquante ans, survenu le 1er décembre 1988, à Tananarive (Madagascar).

Cet avis tient lieu de faire-part.

133, rue Falguière,
75015 Paris.

– Mme Louis Rheims,
M. Maurice Rheims, de l'Académie française,
Mme Jean Verame,
Mme Bettina Rheims
et son fils Virgile Bramly,
M. Stéphane Coutelle,
Mme Nathalie Rheims, M. Léo Scheer,
Le baron et la baronne David de Rothschild,
Mme Liliane Duhon,
Mme Corinne Bouchet,
Mlle Olga Zbinden,
Sa famille, ses collaborateurs, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis RHEIMS,
avocat à la Cour,
ancien premier secrétaire
de la conférence du stage,
membre du conseil de l'Ordre,

leur époux, fils, frère, oncle, neveu, gendre et beau-frère, survenu à la suite d'une longue maladie le 12 décembre 1988, dans sa trente-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière Montparnasse.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré le dimanche 18 décembre, à 19 heures, à la Synagogue, 24, rue Copernic, Paris-16e.

En souvenir de Louis, des dons peuvent être adressés à AREMAS, hématologie, hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres, Paris-7e.

La famille remercie tout particulièrement le professeur Jean-Marie Andrieu, le docteur Jean-Marc Tourani, ainsi que tout le personnel hospitalier de la salle Brissaud de l'hôpital Laënnec.

38, avenue Gabriel,
75008 Paris.
25, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
71, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Soutenances de thèses

– Université de Pau et des Pays de l'Adour, le vendredi 16 décembre, à 14 h 30, Mme Virgile Larribau-Terneyre : « Le domaine de l'action résolutoire. Recherches sur le contrat synallagmatique ».

– Université de Bordeaux-III, le lundi 19 décembre, à 9 heures, salle des Actes, domaine universitaire à Talence, Mme Rachid, épouse Joumana Chouman : « Les relations publiques au Liban ».

– Université Paris-IV, le lundi 19 décembre, à 13 heures, Institut d'Art, 3, rue Michelet, 4e étage, M. Dino Milinovic : « Le motif de la naissance du Christ dans l'art paléochrétien du IVe au VIIIe siècle ».

– Université Paris-IV, le lundi 19 décembre, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Alain Geoffroy : « William Faulkner, le temps de l'enfance ».

– Université Paris-III, le lundi 19 décembre à 20 heures, salle Bourjac, M. Masood Amshoosh : « Le traitement des procédés narratifs des *Mille et Une Nuits* dans quelques recueils de contes français du XVIIIe siècle ».

– Université Paris-IV, le mardi 20 décembre, à 9 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Pierre Zanetto : « La ville de Versailles au temps de Louis XV ».

Économie

SOMMAIRE

Après une déclaration du président de Ford

Les cours du platine en chute libre

« Pas de pot pour le platine ! » La formule faisait beaucoup rire le 15 décembre au soir, sur les marchés internationaux, après la chute brutale et inattendue des prix du métal blanc.

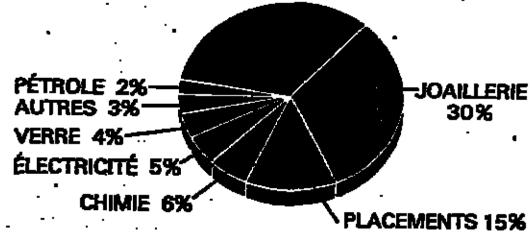
Vingt-quatre heures plus tôt à Pittsburgh, le président de Ford, M. Donald Peterson, avait lâché une petite bombe en déclarant que sa firme venait de mettre au point un catalyseur répondant *« aussi bien que le platine aux normes rigoureuses sur les émissions des pots d'échappement, mais nettement moins cher »*. Jeudi matin, il affirmait que Ford menait *« une opération pilote de production »* de ce nouveau pot catalytique qui, selon lui, *« sera installé sur certaines voitures du millésime 1989 »*.

A New-York, ces brèves déclarations suffisaient à faire perdre 34 dollars aux cours du platine, qui s'établissaient à 531,9 dollars l'once, après avoir cédé en séance jusqu'à 60 dollars. Pendant que le mouvement faisait *« tache d'huile »* à Londres et à Zurich, nul ne savait au juste combien de véhicules étaient concernés (on parlait de 40 000 automobiles équipées de ce catalyseur en Californie dès l'an prochain), ni surtout quel mystérieux matériau faisait de l'ombre au métal blanc. On parlait à Londres du palladium ou du rhodium, des métaux issus de la mine de platine, mais deux à trois fois moins cher.

Aujourd'hui, un pot d'échappement catalytique classique contient pour 50 dollars de platine, soit le dixième du prix total. Pour équiper les 3,5 millions de véhicules qu'il construit chaque année, Ford dépense ainsi 175 millions de dollars (1,050 milliard de francs) en achats de métal blanc. Si les propos de son président, M. Peterson, ne sont pas des paroles en l'air, l'économie de ce métal précieux risque d'être fortement modifiée dans les prochaines années, l'industrie automobile comptant pour 35 % de ses débouchés.

Le platine est en même temps menacé de perdre son caractère stratégique, lié à sa rareté et à sa concentration géographique. Sur les quelque 3,2 millions d'onces extraites chaque année dans le monde, près de la moitié proviennent d'Afrique du Sud, et autant d'Union soviétique. Ce puzzle à deux pièces (que complète modestement le Canada avec 7 % de la production du globe) a longtemps laissé perplexes les grandes puissances occidentales, totalement dépendantes de fournisseurs incontrôlables qui jouent le cas échéant de leurs richesses minières pour mener leur politique diplomatique.

DEMANDE OCCIDENTALE DE PLATINE EN 1987



DEMANDE TOTALE : 3 290 000 onces

La peau des Japonaises

Mais cette dimension stratégique du métal blanc s'est toujours accompagnée à travers l'histoire d'une certaine méfiance face à ses éclats. Lorsqu'un astronome espagnol le découvrit pour la première fois en Colombie, vers 1735, il fut frappé par sa ressemblance avec l'argent et le baptisa *« platina »*, diminutif de *plata*, qui signifie « argent » dans la langue de Cervantès. Troublée par cette confusion et craignant l'essor d'une contrefaçon, la reine Isabelle de Castille ordonna par décret de jeter le *« petit argent »* dans l'Amazone.

Si les premiers étalons du mètre et du kilogramme furent, plus tard, fabriqués en platine irridié, on vit aussi des chercheurs d'or utiliser le métal blanc comme un vulgaire plomb de chasse. L'or et le platine devenaient pour longtemps des frères ennemis.

Depuis la seconde guerre mondiale jusqu'au début des années 80, le platine fit une formidable carrière dans la joaillerie japonaise, où on le préférait nettement à l'or. Le métal blanc ressortait mieux sur la peau des Japonaises que le métal jaune. Mais cet engouement a brutalement cessé et l'or prend, aujourd'hui, une revanche tardive sur son rival. L'explication des bijoutiers vaut son pesant de platine : la modification des habitudes alimentaires des Japonais a peu à peu éclairci la pigmentation de leur peau, et le métal jaune ressort désormais davantage... Mais prudence : le platine est encore le métal utilisé dans la joaillerie nippone et la mode a comme singularité de se démoder. Le danger représenté par le projet de Ford apparaît en revanche plus alarmant à une nuance près : les producteurs de palladium et de rhodium, substances de substitution présumées, sont les mêmes que les producteurs de platine. Leur tentation sera forte de faire monter les enchères pour ces petits métaux, qui ne resteront pas éternellement avantageux, comparés au *« petit argent »*.

ERIC FOTTORINO.

Un expert à la tête des relations sociales de la SNCF

Le président de la SNCF a nommé, à partir du 1er janvier 1989, Jean-François Colin, conseiller auprès du ministre des transports, au poste de directeur général adjoint chargé des relations sociales et des affaires générales. M. Colin remplacera M. Pierre Descoutures, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Voilà près de deux ans que les présidents et les directeurs généraux de la SNCF cherchaient la perle rare qui rénovera les relations sociales de la société nationale. Fallait-il quelqu'un du sérail ferroviaire capable d'éviter les nombreuses embûches catégorielles et d'établir une complicité objective avec la CGT, comme l'actuel directeur adjoint, M. Descoutures ? Devait-on se tourner vers un homme de l'extérieur en mesure de sortir des blocages psychologiques et des archaïsmes sociaux qui ont abouti à la grève de trois semaines de décembre 1986 et de janvier 1987 ? On a beaucoup balancé à la tête de la SNCF tant on y était persuadé qu'un faux-pas dans ce domaine risquait de déclencher des orages et de déstabiliser une énorme maison de 208 000 salariés en quête d'identité et d'avenir.

En retenant le nom de M. Jean-François Colin, le président de la SNCF semble avoir fait le bon choix. Ce docteur en sciences économiques de quarante ans est l'un des meilleurs spécialistes français des questions sociales. Venu de l'ANPE et de l'AFPA (1) il devient, en 1984, le bras droit de M. Michel Delebarre, alors ministre du travail, avant de devenir conseiller technique à l'Elysée. Il se révèle l'un des plus fins connaisseurs du marché du travail. Grâce aux TUC et aux stages de chômeurs longue durée, il aide son ministre à contenir la montée du chômage avant les élections législatives de 1986. M. Philippe Séguin ne fera, ensuite, qu'amplifier les mesures peaufinées par MM. Delebarre et Colin.

M. Colin a aiguisé son flair et son art de la négociation au cours d'innombrables conflits. Le traitement des derniers porte sa griffe. C'est lui qui a mis au point les mesures qui semblent avoir définitivement mis fin aux grèves des contrôleurs aériens. C'est lui encore, avec le reste du cabinet de M. Delebarre, qui a houspillé les responsables de la RATP afin qu'ils entament un vrai dialogue avec leurs grévistes.

A la SNCF, M. Colin aura l'occasion d'appliquer ses idées sur la gestion des ressources humaines dans les entreprises publiques. Il sait qu'il n'existe pas pour celles-ci de modernisation sociale possible si elles continuent à se voir dicter par le pouvoir politique leur niveau des rémunérations et celui des effectifs. Il croit que le règlement des problèmes sociaux doit être décentralisé dans les établissements et qu'un intéressement intelligent peut être le moyen de convaincre les cheminots de croire à leur entreprise.

M. Colin hérite du dossier social le plus lourd du secteur public. Il a de nombreux atouts pour y mettre un peu de modernité et beaucoup de dialogue.

ALAIN FAUJAS.

(1) Agence nationale pour l'emploi et Association française pour la formation professionnelle des adultes.

● **La CFTC signe l'accord salarial à la SNCF.** — La fédération des cheminots CFTC a décidé de signer, le jeudi 15 décembre, l'accord salarial 1989 à la SNCF, déjà paraphé par FO et deux organisations autonomes (FGAAC et FMC). La CFTC estime que *« les cheminots vont bénéficier en 1989 d'un premier geste significatif en contrepartie des efforts qu'ils ont consentis depuis de nombreuses années »*. En revanche, la CGT ne signera pas cet accord et appelle les cheminots *« à poursuivre et à développer l'action partout et sous toutes les formes »*.

Lancement d'une XM

800 000 Citroën vendues en 1988

Automobiles Citroën roule sur les traces d'Automobiles Peugeot, pour l'heure marque leader du groupe Peugeot SA, pour ses produits comme pour ses résultats.

La firme aux chevrons remplacera en 1989 son haut de gamme par la XM, dont le nom, annoncé le 15 décembre par Jacques Calvet, président du groupe, mêlera le souvenir de deux modèles, la SM et la CX, et dont la puissance ira de 110 à 220 chevaux. Il ne manque plus désormais qu'un quatrième modèle — en préparation — pour que Citroën, déjà doté de la BX et de l'AX, offre une gamme à quatre familles, jugée nécessaire par Jacques Calvet pour chacune des deux marques du groupe et qui doit permettre à PSA de devenir le numéro un européen à fin 1992.

Citroën, après une année 1987 explosive, a enregistré, en 1988, une progression de sa production comme de ses ventes à plus de 800 000 voitures (contre 769 000 unités produites et 746 000 unités vendues en 1987).

Sa part de marché (pénétration) atteint 12,9 % en France (contre 12,1 % en 1987) et 4,9 % en Europe (contre 4,7 %). La grande exportation (notamment en Asie du Sud-Est) marque une reprise de l'ordre de 5 %. Le chiffre d'affaires de la société enregistre une croissance de 10 % sur 1987, la capacité d'autofinancement est supérieure à des investissements pourtant en forte progression (+ 11 %), avec quelque 5 milliards (sur un total supérieur à 12,5 milliards de francs pour l'ensemble du groupe). L'endettement de Citroën devrait se réduire de 25 % en 1988.

Après une année 1988 très bonne (avec une croissance des ventes automobiles de l'ordre de 4 % en Europe comme en France), qui a déjoué les prévisions pessimistes faites après le krach boursier d'octobre 1987, M. Calvet envisage, pour 1989, une hypothèse de vente de plus de 2 % par rapport à 1987, soit — 2 % par rapport à 1988, en raison notamment du lancement de nouveaux modèles et malgré les risques de politiques économiques restrictives menées par différents gouvernements (Espagne, Grande-Bretagne), inquiets de la résurgence de l'inflation, politiques qui toucheront forcément le marché automobile.

C. B.

M. Fauroux : « Renault aura ses 12 milliards »

« Renault aura ses 12 milliards » pour renflouer ses fonds propres. Même si *« Bruxelles tique »*, *« cela ne nous empêchera pas de faire notre devoir »* d'actionnaire, a déclaré jeudi 15 décembre sur Antenne 2 le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux.

« Nous disons à la Commission européenne que les 12 milliards représentent un apport de capitaux pour solde de tout compte. Après, Renault volera de ses propres ailes. » La Commission a pour garantie, outre *« la parole du gouvernement français »*, *« l'attitude de Renault, qui gagne de l'argent »*. *« C'est la meilleure garantie : ce qui compte en matière industrielle, c'est le cash-flow, l'attitude des dirigeants et l'attitude des ouvriers »*, a ajouté M. Fauroux.

Le prédécesseur de M. Fauroux, M. Alain Madelin, avait obtenu l'accord de Bruxelles sur la base d'un changement de statut de Renault en celui d'une entreprise normale, garantie de la fin des aides. Le gouvernement actuel renégocie en essayant de séparer les deux sujets : le statut et les fonds propres.

Baisse du prix des communications téléphoniques interurbaines

Le prix des communications téléphoniques pour les liaisons supérieures à 100 kilomètres va baisser de 6,25 % : cette mesure, obtenue par l'allongement de la cadence de la taxation de 15 à 16 secondes, fera passer le prix moyen, en francs courants à la minute de communication interurbaine, de 2,92 F à 2,74 F. La précédente baisse était intervenue à la veille des élections. Pour France Télécom, cette mesure représente un manque à gagner de 1,2 milliard de francs. Mais elle devrait toutefois être compensée par un accroissement du trafic, constaté dans ces cas-là.

Il faut noter enfin que cette disposition est une nouvelle illustration du rééquilibrage tarifaire opéré depuis plusieurs années en faveur des communications interurbaines, l'objectif étant de se rapprocher de la vérité des coûts.

En désaccord avec Gillette

Mme Francine Gomez quitte Waterman

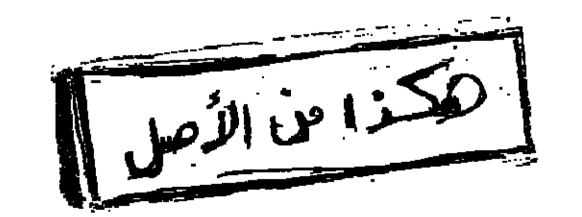
Le mariage aura duré deux ans ! Mme Francine Gomez, PDG de Waterman, a annoncé, le 15 décembre, qu'elle quittait la société où elle était entrée il y a dix-neuf ans. *« Ma politique est en complet désaccord avec celle que le groupe Gillette a décidé d'appliquer dès le 1er janvier prochain »*, a-t-elle déclaré devant le comité central d'entreprise.

En novembre 1986, pour éviter les querelles de famille et les éventuels droits de succession, Mme Francine Gomez avait cédé, pour 126 millions de francs, les 52 % des parts qu'elle détenait avec sa mère et sa tante dans Waterman au groupe américain spécialiste du rasoir. Elle avait cependant conservé les rênes de l'entreprise.

Avec 6 millions de stylos vendus, Waterman, qui emploie sept cent vingt-deux personnes, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 290 millions de francs et un résultat net de 21 millions de francs. Cette société a bénéficié du tonus de son PDG qui, à cinquante-six ans, est une figure du Tout-Paris politique et patronal. Aimant le ski, la cuisine et le jardinage, Francine Gomez est aussi éclectique dans ses activités. Candidate aux élections européennes de 1984, élue conseiller général du Languedoc-Roussillon en 1986, elle est l'auteur d'un livre intitulé *On ne badine pas avec la politique*. Elle signait et apparaissait dans la publicité pour ses produits dans les magazines. Mais cette fonceuse a sans doute manqué de prudence en s'alliant avec un Goliath, financièrement majoritaire et dont elle n'était plus que la PDG salariée.

Il est vrai qu'elle ne pouvait pas prévoir que la cohabitation serait d'autant plus difficile à vivre qu'après avoir dépensé beaucoup d'argent pour se défendre contre les raiders, Gillette pourrait modifier sa stratégie en Europe. Il a déjà cédé la firme Dupont. Et en octobre dernier, le groupe américain avait annoncé la fermeture de son usine d'Annecy (Haute-Savoie). Après plusieurs semaines de polémiques, il avait décidé d'y renoncer. Il reste à savoir ce qu'il compte faire avec Waterman.

● **Les assises du CNPF : rectificatif.** — Dans l'article intitulé : « Le patronat revendique sa part dans la construction européenne » (*le Monde* du 15 décembre), il fallait lire en haut de la troisième colonne : *« Un troisième, géopoliticien à ses heures, réfléchit à la meilleure implantation des plates-formes logistiques* [et non linguistiques] *aux bordures des frontières... »*.



Economie

AFFAIRES

Malgré des critiques sur la procédure

La Commission européenne veut ouvrir à la concurrence les nouveaux services de télécommunications

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Commission européenne entend ouvrir davantage à la concurrence les nouveaux services de télécommunications. Elle considère, en effet, que leur développement, très prometteur, ne doit pas être entravé par les PTT ou autres organisations bénéficiant d'un statut privilégié. Le projet de directive que la Commission vient d'adresser pour discussion aux Douze ainsi qu'au Parlement européen est fondé sur l'article 90 du traité de Rome, qui lui donne le droit d'intervenir directement auprès des Etats membres pour que les entreprises publiques ou privées auxquelles ils accordent des droits exclusifs ne prennent pas des mesures contraires à la concurrence ou à la libre circulation des biens et des services.

La Commission s'expose ainsi aux critiques de plusieurs Etats membres, et en particulier de la France, qui considère comme un abus de pouvoir l'usage de l'article 90 pour modifier les conditions de fonctionnement des services. Au printemps dernier, lorsque la Commission avait agi de la même manière pour accélérer la libération des marchés des terminaux, les Français l'avaient attaquée devant la Cour européenne de justice de Luxembourg où ils ont été appuyés par la RFA, l'Italie et la Belgique. Ces pays, qui ne contestent pas la nécessité d'ouvrir davantage à la concurrence les marchés des télécommunications, estiment que c'est au conseil des ministres des Douze, et non à la commission, de fixer les règles du jeu devant s'appliquer aux télécommunications de la nouvelle génération.

L'existence de ce recours n'a donc pas empêché Bruxelles de récidiver. La Commission considère que l'article 90 du traité lui confère, sans ambiguïté, les pouvoirs qu'elle utilise de la sorte et estime même qu'aucun moyen ne doit être négligé pour accélérer la mise en place du grand marché sans frontières. Elle se défend cependant de faire de la provocation : elle soumet son projet de directive à l'avis des Etats membres et ne décidera qu'après avoir entendu leurs observations.

L'abolition des droits exclusifs prévue par la directive ne concerne pas le téléphone. Celui-ci est en effet considéré comme un service public et il représente plus de 80 % des recettes des PTT. Ceux-ci, ayant la responsabilité de l'entretien et de la modernisation des réseaux, ne peuvent être privés de leurs revenus ! Le télex, service en déclin en raison du développement du téléfax, est exclu du champ d'application de la directive. Celle-ci s'appliquera, selon des modalités différentes, aux services à valeur ajoutée ainsi qu'aux services de transmission des données. Les PTT, bien sûr, ne seront pas écartés de ces nouveaux marchés, mais ils devront y accéder dans les mêmes conditions que les entreprises des services concurrents. La directive précise, dans cet esprit, les conditions d'usage des réseaux. Un second projet de directive – cette fois fondé sur l'article 100 du traité, c'est-à-dire soumis à l'approbation des Etats membres – traite de l'harmonisation des conditions d'accès aux mêmes réseaux.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'accord de 1984 entre IBM et l'Europe est reconduit

IBM a reconduit l'accord qui le liait, depuis 1984, à la Communauté européenne et assurait aux constructeurs informatiques européens l'accès à certains éléments-clés des matériels et logiciels de base du groupe américain en échange de l'abandon d'enquêtes anti-trust.

IBM avait la possibilité de dénoncer après quatre ans cet accord à l'amiable, conclu après trois ans de laborieuses négociations (*le Monde* du 3 août 1984). Mais il n'en a pas fait usage, témoignant ainsi du désir de « Big blue » – numéro un de l'informatique sur le Vieux Continent devant toutes les entreprises européennes – d'entretenir de bonnes relations avec les autorités bruxelloises et européennes. Depuis 1984, les concurrents d'IBM ont demandé et obtenu, à sept cents reprises des informations techniques sur les ordinateurs du constructeur américain.

SOCIAL

Le commerce, principale victime des conflits sociaux

Les dégâts des grèves

Toute grève a des effets sur l'activité économique et sur les entreprises qu'elle touche. La conjonction des perturbations des centres de tri postal et des transports en commun urbains rend plus évidents les effets directs ou induits sur les résultats économiques, d'autant que ces mouvements ont eu lieu au dernier trimestre, juste avant les fêtes de fin d'année. Les secteurs qui réalisent à ce moment de l'année leurs meilleures performances ont bien sûr été les plus touchés.

Variable d'un secteur à l'autre, variable aussi suivant la taille des entreprises, suivant leur localisation, le manque à gagner est difficile à évaluer, à chaud, le retour progressif à la normale, une huitaine de jours avant Noël, devant permettre certains rattrapages. Dans le cas contraire... Ce n'est qu'au début de l'année prochaine que le bilan réel pourra être dressé, et que les conséquences concrètes pourront être enregistrées, d'autant plus graves sur les entreprises fragiles ou en mauvaise santé.

M. Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qualifie de « désastreuses » ces conséquences dans une lettre qu'il vient d'adresser au premier ministre. Il évalue à « 1 demi-milliard de francs quotidien le coût direct ou indirect des grèves » pour les deux cent cinquante mille entreprises de la région parisienne : « trésoreries asséchées, retards de règlements, commandes perdues, effondrement des chiffres d'affaires dans les centres-villes ».

Le commerce des centres-villes est toujours touché de plein fouet par les grèves de transport : l'allongement du trajet domicile-travail incite à réduire les achats au strict minimum, autrement dit à l'alimentaire. Horaires et fatigue se conjuguent pour limiter l'envie de « shopping » et annihiler tout désir de lèche-vitrines. S'y ajoute l'imprudence qu'il y aurait à souhaiter introduire des paquets plus ou moins volumineux dans des rames de métro ou des bus où les humains s'entassent à grand-peine comme des sardines en boîte.

Il est cependant difficile de mesurer l'impact du manque à gagner. Par sa diversité et son éparpillement, le petit commerce est impossible à ausculter. On peut simplement imaginer que le petit commerce alimentaire souffre moins que les boutiques qui vendent vêtements et cadeaux, surtout en banlieue où le chaland regagne ses pénates après l'heure de fermeture et dans un état d'esprit qui lui fait différer tout achat qui n'est pas de première nécessité. L'apparition de soldes prématurés semble confirmer cette observation.

Dans les grands magasins parisiens, comme dans les centres commerciaux des grandes métropoles provinciales, la baisse du chiffre d'affaires est générale : à Paris, elle est de 10 % à 40 % à la Samaritaine, suivant les rayons, de 30 % en moyenne au Printemps, de 15 % à 20 % aux Galeries Lafayette ; à Lyon, à la Part-Dieu, comme dans la presqu'île, la baisse a été de 30 % au mois d'octobre. Les ventes perdues au moment de la vague de froid de fin novembre sur les articles « lourds » (vêtements chauds, bottes fourrées...) sont irrécupérables, sauf nouvelle vague brutale de froid intense : le temps s'est radouci et la clientèle sait que, en janvier, on soldera ces articles : plus que trois semaines à attendre.

Grands magasins et grandes surfaces

Pertes aussi, rayon vêtement, sur les tenues de fêtes, les petites robes un peu clinquantes, les vestons chatoyants... Pertes encore sur les jouets et sur les parures scintillantes des arbres de Noël... Encore s'agit-il peut-être là d'achats différés, en partie rattrapables avant le 25 décembre. Les grands magasins parisiens multiplient les initiatives pour accroître leurs heures d'ouverture : amplitude quotidienne élargie, nocturnes jusqu'à 22 heures, ouvertures le dimanche. La dizaine de jours qui précèdent Noël permettent aux grands magasins parisiens de réaliser 40 % du chiffre d'affaires du mois de décembre, qui représente 16 % environ du chiffre de l'année. A condition toutefois que les transports redeviennent normaux...

Toutes proportions gardées, les grandes surfaces périphériques ont beaucoup mieux tiré leur épingle du jeu. Mis à part les magasins qui dépendent directement, par leur situation géographique, d'une station du RER, ceux de la périphérie parisienne ont plutôt amélioré leurs scores : très légèrement dit-on à Carrefour, qui exploite une quinzaine de magasins, les chiffres d'affaires ayant progressé de 2 % à 4 %. Même son de cloche au Printemps, qui, outre le vaisseau amiral du boulevard Haussmann, exploite plusieurs magasins. Il y aurait peut-être bien eu un léger transfert d'achats du centre de Paris vers les magasins de la périphérie. Pour M. René Brillet, PDG de Carrefour-France, cette grève a fourni aux hypermarchés une promotion inespérée, les clients ayant eu l'occasion de découvrir que les hypermarchés vendaient les mêmes articles de grande marque que les grands magasins, mais à des prix plus étudiés.

Dans la région de Lyon, la réaction est plus nuancée. Pour M. Philippe Hennebert, directeur d'une grande surface à Caluire, les effets de la grève ont été indirects, le chiffre d'affaires ayant connu « un très léger fléchissement ». Il poursuit : « Nous avons remboursé tous les frais de taxi à nos caissières, soit 2 000 F par jour. La grève des postes nous a peu gênés ; nous n'avons pas reçu, donc pas payé, une seule facture à nos fournisseurs pendant un mois et j'imagine la gravité de la situation pour nos petits fournisseurs ».

La vente par correspondance pénalisée

Traditionnellement, la vente par correspondance (VPC) est touchée de plein fouet par les grèves des postes. Mais la situation est là aussi très contrastée, selon la taille des entreprises et leur situation géographique. C'est le département du Nord, qui compte les deux tiers des entreprises de VPC assurant la moitié du chiffre d'affaires de la profession, qui dans ce domaine a le plus souffert, bien que les PTT aient fait un effort tout particulier pour ces clients privilégiés, installant un circuit de centres de tri parallèles pour réduire les retards. De son côté, le SERNAM, filiale de la SNCF pour la livraison des colis, a tenu compte de la situation en dérogeant à sa règle de refuser les colis « légers ».

Les très grands de la profession ont relativement peu souffert des désordres du courrier. A La Redoute, les deux tiers des commandes arrivent directement par téléphone, par commande au comptoir des cent vingt « points catalogues » ou par minitel et, quant aux livraisons, elles sont assurées à l'ordinaire à 55 % par les messageries mises en place par la firme, dont le réseau couvre tout l'Hexagone, à 2 % par le SERNAM et seulement à 43 % par la poste. Le réseau-maison a très rapidement pris le relais.

Aux Trois Suisses, où des dispositions ont été prises, on fait néanmoins état d'une baisse de 15 % du chiffre d'affaires sur la période. Les petits « vépécistes », plus dépendants de la poste, ont beaucoup plus souffert. La Blanche Porte a mis en chômage technique, pendant une période allant de un jour et demi à quatre jours et demi, ses employés qui réceptionnent les commandes ou qui emballent les colis. Au Vert Baudet, on estime que, pendant la seconde quinzaine d'octobre, il a manqué de quatre vingt mille à cent mille commandes, soit « 20 % de ce que nous pouvions attendre à cette époque », dit un responsable.

Une entreprise de torréfaction de Lesquin près de Lille, ne recevant plus de commande, a distribué gratuitement 250 kilos de café en sachets d'une demi-livre à Lille, le 3 novembre. M. Paul Dequidt, son PDG, chiffrait la perte à 2 millions de francs pendant la durée du conflit.

Parmi les entreprises les plus touchées, outre celles qui vendent des produits de bouche « festifs » (comme le foie gras...), on trouve les éditeurs dont beaucoup sont situés dans la région parisienne (France-Loisirs, France-Abonnements ou Sélection du Reader's Digest, par exemple). Le chiffre d'affaires global de la profession en octobre était inférieur de 13 % à celui d'octobre 1987. On pense qu'en novembre la baisse se situera autour de 10 %.

A vrai dire, dans la VPC, on craint surtout les effets à long terme d'une telle rupture de rythme : l'achat par correspondance est une habitude, difficile à créer. Et quand elle se perd, même momentanément...

Chèques bloqués

Dans le Bordelais, les viticulteurs qui pratiquent la vente directe, qui représente 35 % de la production viticole de la région, réalisent en temps normal 40 % de leur chiffre d'affaires au dernier trimestre. Or, très peu de viticulteurs sont équipés de télex ou de télécopie. Les commandes restent donc en souffrance. On traite alors beaucoup par téléphone, mais le gros afflux de commandes, préparées à la hâte, arrivent en même temps chez les transporteurs qui sont débordés. Mieux équipé en moyen de communication, le négoce du vin s'est rapidement adapté. Mais, là aussi, « c'est la réception des paiements qui est le plus en retard ».

Même discours chez Dicor (jeux et jouets), à Lyon, qui emploie sept salariés : « Les chèques de mes clients, d'un montant total de 1 million de francs, sont bloqués dans les sacs », dit son directeur, M. Xavier Grandvaux. Le banquier a accordé des facilités fin novembre, mais la situation se tend au fil des jours.

Les banquiers ont, eux aussi, réagi de façon très variable aux difficultés de leurs clients. Selon que vous serez puissant ou misérable...

En revanche, le malheur des uns faisant souvent le bonheur des autres, certains ont connu pendant ces grèves une activité fébrile. Entreprises d'autocars, transporteurs privés, entreprises de routage, coursiers ont eu du mal à répondre à la demande. Plus paradoxal, les postes elles-mêmes ont bénéficié de la grève des centres de tri. Le service Chronopost, très coûteux, a fait un tabac, tout comme le télex et la télécopie, sans que le ministère puisse ou veuille chiffrer cette manne exceptionnelle.

JOSÉE DOYÈRE.
(Avec JEAN-RENÉ LORE, à Lille, GINETTE DE MATHA, à Bordeaux et BRUNO CAUSSÉ, à Lyon.)

La direction de la RATP ouvre des négociations sur les déroulements de carrière

Après la rencontre de M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, avec les ouvriers grévistes, le conflit des ateliers d'entretien qui paralyse le métro est entré, le vendredi 16 décembre, dans une nouvelle phase.

Le directeur général a écrit à l'ensemble des organisations syndicales qu'il souhaitait recueillir leurs propositions pour mettre fin à la grève des ouvriers d'entretien qui vérifient les rames. Toutefois, il leur précise que cette recherche d'une solution devra se faire « dans le respect des accords conclus » le 6 et le 7 décembre avec l'ensemble des syndicats, à l'exception de la CGT. Ces accords prévoient des augmentations salariales et des intégrations de primes qui approchent la revendication de 300 F par mois formulée par les syndicats « modérés ». M. Rousselot ajoute dans sa lettre : « D'autres voies peuvent être explorées pour répondre aux aspirations spécifiques des ouvriers d'entretien en dehors des mesures salariales. »

En clair, le directeur général déclare à ses ouvriers ce que le premier ministre répondait aux infirmières insatisfaites de leurs augmentations : nous ne pouvons rien faire de plus aujourd'hui sans nuire aux grands équilibres, mais nous avons compris vos frustrations et nous vous proposons d'en discuter pour étaler sur plusieurs années une réforme de vos carrières.

M. Robert Fillon, secrétaire CGT du syndicats des ouvriers de la RATP, attendait de voir le contenu des propositions directoriales. Il les souhaitait « conséquentes au regard des revendications » et rappellait qu'« entre les 1 000 F demandés par les grévistes et les 150 F accordés par la direction au 1er janvier, il existe une marge qu'il appartient à la direction de franchir ».

Même rétabli, le dialogue, on le voit, demeure difficile et M. Michel Delebarre, ministre des transports, pourrait être déçu, lui qui espère « une reprise à 100 % sur le réseau de la RATP pour lundi prochain ». A l'issue d'une séance de quatre heures, M. Fillon a déclaré que les propositions « ne sont pas susceptibles de satisfaire les grévistes » et qualifie de « provocation » les propos de M. Delebarre. « La CGT s'est crue obligée de maintenir des ouvriers dans la grève pour n'obtenir en fin de compte que des choses qui étaient déjà dans le protocole » a estimé la CFDT.

Si un accord était conclu, il faudrait plus d'une semaine pour reconstituer un parc de métro suffisant pour assurer le trafic.

Le trafic se rapproche de la normale sur les lignes A et B du RER ; l'interconnexion a été rétablie à la gare du Nord entre le tronçon RATP en provenance de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le tronçon SNCF vers l'aéroport Charles-de-Gaulle. Il est convenable sur le réseau des bus. C'est donc bien dans le métro que se trouvent les derniers bastions de la résistance. Faute d'entretien, les lignes 1 (Vincennes-Neuilly), 2 (Nation-Dauphine), 4 (Orléans-Clignancourt) et 11 (Châtelet-Les Lilas) ne fonctionnent pas. Les lignes 10 (Boulogne-Austerlitz) et 13 (Châtillon-Asnières-Saint-Denis) sont très perturbées.

Grève suspendue à EDF

Les agents de conduite des centrales nucléaires, en grève depuis le 12 octobre, ont décidé de suspendre leur mouvement, jeudi 15 décembre dans l'après-midi. La direction d'EDF et la CGT se sont mis d'accord pour réunir, vendredi, des « comités mixtes de production », au sein desquels seront discutées une réduction des horaires de travail et une augmentation du nombre des agents de conduite.

Les syndicats ont indiqué que de l'issue de ces réunions dépendrait la reprise ou l'arrêt définitif de la grève, qui, depuis dix semaines, perturbe gravement la production d'électricité (*le Monde* du 16 novembre). A la suite de la décision de la direction de réduire les salaires de 80 % en cas de baisse de la production, le mouvement s'était durci en début de semaine.

● **Le personnel des impôts repousse un mot d'ordre de grève.** – A 47 % contre 44 %, les employés des impôts se sont prononcés contre le mouvement de grève proposé par la CGT pour le 15 décembre. Le syndicat a donc renoncé à son action, provisoirement, mais préconise déjà une « grande journée de grève en janvier, accompagnée d'une manifestation nationale des agents des impôts à Paris ».

En revanche, la CGT a fait plébisciter ses revendications au cours du même scrutin. 77 % des votants se sont prononcés en faveur d'une augmentation de 1 500 francs par mois « pour tous et tout de suite » et un salaire minimum de 6 000 francs. 75 % se sont déclarés favorables à une action de l'ensemble des fonctionnaires sur ces objectifs et pour la négociation d'une nouvelle grille de la fonction publique.

Une nouvelle circulaire sur l'intéressement

Une circulaire interministérielle cosignée par les ministres de l'économie, du travail et de la solidarité, confirme que l'exonération des cotisations sociales ne peut bénéficier à des éléments de rémunération ne présentant pas réellement les caractères propres à l'intéressement. Le principe de la non-substitution de l'intéressement au salaire est réaffirmé. Cette circulaire, qui sera publiée prochainement au *Journal officiel*, confirme ainsi l'interprétation de l'ordonnance du 21 octobre 1986 telle qu'elle avait été donnée par une circulaire de M. Séguin en date du 29 janvier 1988. Mais une interprétation différente avait été faite par une « instruction fiscale » en date du 25 avril 1988.

La circulaire de MM. Bérégovoy, Evin et Soisson souligne que « le principe de l'interdiction du transfert entre les éléments de salaire et l'intéressement revêt un caractère essentiel, tant pour assurer la protection des droits des salariés en matière de rémunération que pour ne pas aggraver les difficultés financières des régimes de Sécurité sociale du fait des exonérations de cotisations sociales attachées à l'intéressement ». Pour ne pas pénaliser les entreprises ayant mis en place antérieurement un système « contractuel d'intéressement non homologué », la circulaire admet que les primes versées à ce titre « soient reprises dans le cadre d'un accord d'intéressement » conforme à l'ordonnance du 21 octobre 1986 dans deux hypothèses : reconduction d'un contrat antérieur dont l'homologation a été refusée ; poursuite d'un système d'intéressement non soumis à homologation.



Économie

ÉTRANGER

Premiers et timides succès contre la surchauffe en Chine

PEKIN

de notre correspondant

Tout en annonçant de premiers succès dans son effort pour calmer la surchauffe et freiner l'inflation, le gouvernement chinois reconnaît l'apparition de pénuries croissantes d'énergie et de matières premières. Les chiffres publiés à la mi-décembre, jugés encourageants, ne font que conforter les autorités dans leur détermination à poursuivre les mesures d'*« assainissement »* décidées fin septembre.

La production industrielle a été ramenée, en rythme annuel, de 20,4 % en octobre à 17,4 % en novembre, selon les statistiques officielles. Les prix de détail pour les dix premiers mois de l'année sont en hausse de 17 % sur la période correspondante de 1987, un léger mieux, notamment dans les grandes villes, où octobre avait marqué un record avec une flambée des prix de 30 %. Pour conforter ce début d'amélioration, les prix de trente-six marchandises ont d'ailleurs été replacés sous le contrôle de l'Etat, à Pékin, au début de décembre.

Cette tentative de reprise en main de l'économie se reflète surtout dans le gel de projets *« non productifs »*. Près de dix mille opérations, notamment dans la construction d'hôtels ou d'immeubles de bureaux, ont ainsi été remis à des jours meilleurs, selon le bureau des statistiques. Ils représentaient un investissement global de 36,4 milliards de yuans (59 *milliards de francs*). Mais les responsables de ce bureau ont reconnu, mercredi 14 décembre, que les travaux continuaient sur un certain nombre de projets qui auraient dû être suspendus. La tâche des autorités est rude pour empêcher certains organismes de *« défier les directives gouvernementales »*. Aussi le premier ministre, M. Li Peng, a-t-il brandi au début de décembre la menace de *« mesures administratives »* à l'encontre de ceux qui refusent encore d'obtempérer.

Il est en revanche difficile de connaître les conséquences de cette nouvelle rigueur pour les sociétés mixtes lancées avec des capitaux étrangers. Pékin reconnaît du bout des lèvres qu'il faudra revoir certains projets. La plupart passent pour être des hôtels, notamment dans le Sud. Mais les plus hauts dirigeants chinois se veulent rassurants pour les investisseurs étrangers qui ont signé des accords en bonne et due forme. Sans compter que le coup de frein donné à la construction risque de mettre au chômage, sans indemnité, un quart des vingt-quatre millions de travailleurs du bâtiment et en particulier des paysans embauchés sur des contrats à court et moyen terme.

S'il est trop tôt pour savoir si le gouvernement parviendra à ralentir durablement la machine économique, sa politique de refroidissement fait d'ores et déjà apparaître des difficultés. Des pénuries d'acier dans l'automobile ainsi que de soie ont été signalées par la presse officielle, de même que de graves insuffisance dans la production d'énergie. Victimes des restrictions de crédits bancaires qui ont contraint des entreprises à fermer ou ralentir leur activité, la production d'engrais et de papier a chuté en novembre. Les autorités reconnaissent que leur plus gros problème est de parvenir à imposer leur volonté aux provinces, qui préfèrent assurer la croissance de secteurs à rentabilité rapide plutôt que ceux des transports ou des matières premières, aux retombées financières moins immédiates.

Drainer l'épargne

Autre obstacle, et non des moindres, la nécessité de drainer une épargne masquée. Inquiets de la nouvelle rigueur des autorités, les Chinois se ruent dans les banques et les bureaux de poste. Certains de ces derniers ont été saccagés par des clients mécontents du retard de l'Etat dans le paiement des virements. Plus de 8,6 millions de yuans de paiements ont été retardés. Pour rassurer les épargnants et réduire les bas de laine individuels, certaines banques on été jusqu'à distribuer des biens de consommation, comme des téléviseurs en couleurs, et certains économistes plaident pour une hausse des taux d'intérêt sur les dépôts. Attirer les 200 milliards de yuans conservés en espèces par la population, soit environ la moitié de l'épargne des ménages, ne s'annonce guère aisé.

La mesure des difficultés du gouvernement a été donnée par le bilan médiocre de la campagne contre la corruption. A la mi-décembre, le parquet populaire suprême n'était parvenu à traiter, partiellement, que 228 affaires de « crimes économiques » pour des montants dépassant à chaque fois 50 000 yuans. Il est de notoriété publique que ces affaires ne constituent que la part émergée de l'iceberg de la corruption. Dans bien des cas, la justice ne se met en marche qu'une fois que les tentatives d'arrangements *« à l'amiable »* ont échoué.

FRANCIS DERON.

M. Bérégovoy est favorable à la création d'un fonds de réserve européen

Après la décision prise par la Banque de France de remonter sensiblement ses taux directeurs, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a estimé jeudi 15 décembre, au cours d'un point de presse, que la France devrait connaître maintenant *« une période de stabilité des taux »*.

« Nous devons toutefois éviter la course à la hausse », même s'il existe actuellement *« une reprise de l'inflation dans le monde, faible mais réelle, car le renchérissement du loyer de l'argent ne constitue pas un élément positif »*.

Selon M. Bérégovoy, la France et la RFA sont pour l'instant épargnées par cette accélération de l'inflation : *« C'est pourquoi la France doit s'arc-bouter sur sa politique monétaire visant à consolider le franc »*, a précisé le ministre. *« Il n'est pas question d'accepter une réévaluation du mark ni une modification des parités du franc dans le SME. »*

M. Bérégovoy a par ailleurs indiqué qu'une réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7) pourrait avoir lieu en février.

Enfin, concernant la construction d'une Europe monétaire, M. Bérégovoy a déclaré qu'il ne croyait pas, à court terme, à une monnaie unique : *« Ce que je pense, c'est pouvoir obtenir une gestion commune de la parité de l'ECU vis-à-vis du yen et du dollar »* à travers, a précisé le ministre, un fonds de réserve européen qui, dans un premier temps ; ne serait pas une banque centrale. Le comité Delors étudie actuellement ces questions, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, participe à ses travaux dont les résultats devraient être connus dans le courant du premier semestre 1989.

En resserrant la politique monétaire
La Bundesbank veut éviter de « manier la hache » plus tard

Jeudi 15 décembre, comme prévu, le conseil de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a relevé son taux Lombard, porté de 5 % à 5,5 %, après une augmentation de même ordre en juillet dernier. Le Lombard est une avance faite aux banques, contre dépôt de titres (effets de commerce ou autres) qui leur permet de se refinancer à très court terme (1 à 10 jours). C'est un des moyens qu'utilise la Bundesbank pour influer sur le loyer de l'argent en Allemagne et, par-là même, sur la distribution du crédit. L'autre moyen est représenté par les pensions à trente jours, dont le taux, traditionnellement inférieur à celui du Lombard, avait été relevé la veille au-dessus de 5 %, ce qui a motivé la décision de la Banque centrale allemande.

Cette dernière, par ailleurs, a laissé prévoir un resserrement de sa politique, en annonçant que l'objectif de croissance de la masse monétaire M 3 pour 1989 était ramené à 5 % *« environ »*, contre 6 % précédemment. Son président, M. Karl Otto Poehl, a rappelé que, en 1988, cet objectif allait être dépassé pour la troisième année consécutive : *« Depuis 1985, l'économie a littéralement nagé dans l'argent »*, a-t-il déclaré, ajoutant que le double signal lancé aux marché ne devait pas être dramatisé. *« Une politique légèrement moins expansionniste n'est pas une politique restrictive. Mais nous voulons agir à temps avant que d'éventuelles attentes inflationnistes ne se développent et que dans quelques mois, nous soyons obligés de prendre la hache. »*

M. Poehl a justifié les décisions de la banque par trois facteurs : une action restrictive est aujourd'hui possible en raison de l'excellente conjoncture économique en RFA ; *« l'évolution des prix (1,6 % en rythme annuel) n'est plus aussi favorable qu'auparavant, même si le risque inflationniste reste limité »* ; les taux montent un peu partout dans le monde, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Il a néanmoins précisé : *« Notre décision ne signifie pas que la Bundesbank souhaite voir les taux monter. Lors de notre prochaine prise en pension d'effets commerciaux, nous allons proposer aux banques un taux fixe de 5 %, contre une fourchette de 5 % – 5,50 % précédemment. »*

Interrogé sur un éventuel réalignement au sein du Système monétaire européen, M. Poehl a déclaré : *« Les gouvernements français et allemand excluent tout réajustement monétaire. Il faut bien alors en tirer les conséquences. »*

Pour la petite histoire, M. Poehl s'est déclaré *« surpris »* que M. Pierre Bérégovoy, dans son point de presse du jeudi matin 15 décembre, ait laissé entendre que le taux Lombard allait être relevé, avant même que le Conseil ait pris sa décision.

Ce qui se passe en Allemagne et en Europe risque d'avoir des répercussions aux Etats-Unis, où la Réserve Fédérale, se sentant les mains plus libres, a laissé le loyer de l'argent au jour le jour (Federal Funds) monter à 8 3/4 % – 9 %, contre 8 1/2 % précédemment, ce qui rend possible, maintenant, un relèvement du taux d'escompte officiel porté de 6 % à 6,5 % en août dernier.

F. R.

TRANSPORTS

Six mois de retard pour le tunnel sous la Manche

Les présidents des cinq entreprises de travaux publics qui percent le tunnel sous la Manche se sont défendus, le 13 décembre, d'être responsables du retard *« de cinq à six mois »* enregistré dans le déroulement du chantier. MM. Francis Bouygues (Bouygues), Jean-Paul Parayre (Dumez), Georges de Buffevent (SPIE Batignolles), Jean-Claude Jamme (SAE) et Serge Michel (SGE) ont expliqué à la presse qu'ils avaient rencontré un sous-sol plus difficile que prévu avec des entrées d'eau très importantes. D'autre part, les tunneliers chargés de percer la craie y ont cassé certaines de leurs dents, puis l'évacuation des déblais a été lente à mettre au point. En somme, des réglages un peu trop prolongés.

Tout est en passe de rentrer dans l'ordre, selon les constructeurs. 4,2 kilomètres ont été creusés du côté britannique et 1,5 kilomètre du côté français. Les machines progressent à une allure proche de la vitesse de croisière de 120 mètres par semaine. *« Nous ferons tout pour rattraper notre retard »*, a déclaré M. Parayre, qui s'est refusé à dire avant la fin de 1989 si l'inauguration de l'ouvrage aurait bien lieu en mai 1993.

Pénalités ?

Cela dit, les entrepreneurs ont très mal supporté les attaques de leur client et filiale, Eurotunnel, concessionnaire du tunnel, qui les a mis en demeure de respecter les délais et qui parle de leur infliger, au mois de décembre, des pénalités de retard. M. Parayre a souligné que la mise sur la place publique de ce différend n'était pas très convenable et, en tout cas, contraire aux usages de la profession. Il a fait valoir que la lenteur de la mise en place de la deuxième augmentation de capital d'Eurotunnel avait provoqué un retard dans les commandes de matériels.

Les cinq constructeurs s'apprêtent à discuter pied à pied des divergences qui les opposent à Eurotunnel, de la répartition des responsabilités, des pénalités et de la montée des coûts. Autrement dit, les disputes continuent pendant les travaux...

● **Les chemins de fer portugais à l'écartement européen.** – Après l'Espagne, c'est au tour du Portugal de décider de réduire de 23 cm l'écartement de ses voies afin de se mettre aux normes du reste de l'Europe ferroviaire. La nouvelle voie ferrée Lisbonne-Madrid, qui doit entrer en service vers 1995, sera la première à bénéficier de cet aménagement. Les chemins de fer portugais comptent réduire de vingt-cinq à quinze heures la durée du trajet entre Lisbonne et Paris grâce à cette réforme et à l'entrée en service de trains à grande vitesse.

Le Parlement européen vote le budget 1989 de la CEE

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

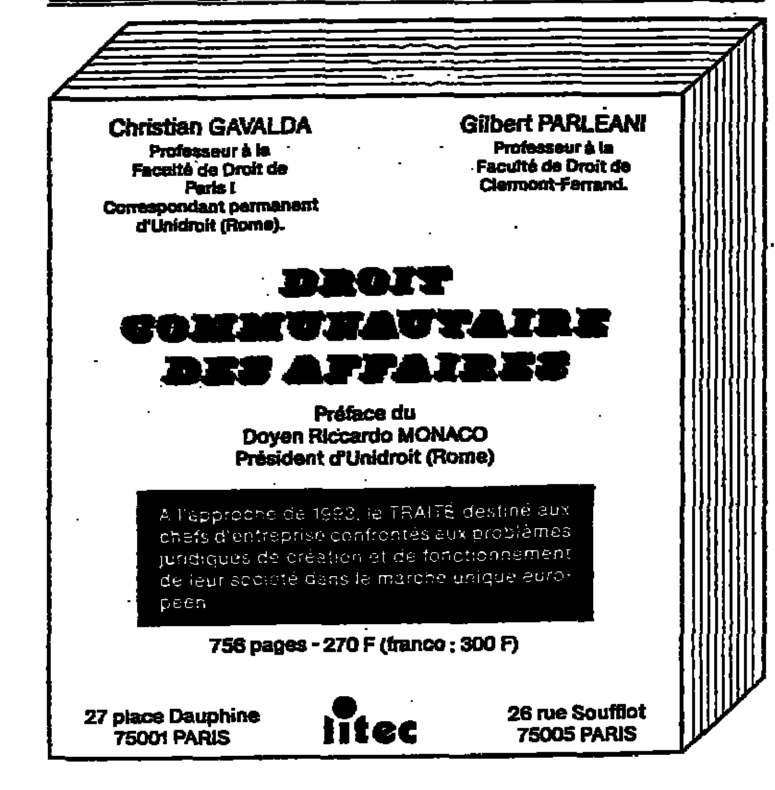
Lord Plumb, le président du Parlement européen, a signé, jeudi 15 décembre, le budget 1989 de la CEE à l'issue d'un vote qui a recueilli une écrasante majorité. Le plan de dépenses adopté porte sur un montant de 44,8 milliards d'écus (310 milliards de francs), soit 2,3 % de plus qu'en 1988.

Pour la première fois, les crédits destinés au soutien de l'agriculture sont en diminution par rapport à l'exercice précédent (– 2,5 %). Le poste agricole, avec 26,7 milliards d'écus (184 milliards de francs), reste tout de même le plus important : près de 60 % du budget général.

Les autres grandes masses concernent les fonds structurels (financement des actions sociales et régionales et des structures agricoles), avec 8,4 milliards d'écus (58 milliards de francs), et la recherche avec 1,2 milliard d'écus (8,4 milliards de francs).

En Grande-Bretagne
Le chômage au plus bas depuis sept ans

Le taux de chômage est revenu à 7,5 % de la population active britannique en novembre, touchant 2,11 millions de personnes, le chiffre le plus bas depuis sept ans. La baisse de 49 300 chômeurs en novembre est la vingt-huitième réduction mensuelle consécutive. Le département du travail précise, jeudi 15 décembre, que la productivité continue de progresser à un rythme rapide de 7 %, limitant les retombées inflationnistes des hausses de salaire. Pour sa part, le département du commerce et de l'industrie indique que les investissements en 1989 devraient augmenter de 10 % en termes réels.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

Selon la Securities Exchange Commission

L'opération de Pechiney sur American Can aurait pu faire l'objet d'un délit d'initiés

La Commission des opérations de Bourse (COB) *a été alertée* par son homologue américain, la SEC (Securities Exchange Commission) d'un éventuel délit d'initiés commis lors du rachat d'American National Can (ANC) par le groupe Pechiney au mois de novembre dernier. La COB confirme *ainsi les informations* parues dans le dernier numéro de *l'Express*, en indiquant qu'elle a décidé de procéder, dès le mercredi 14 décembre, à une enquête. Elle *devrait déterminer si* les opérations sont consécutives à un délit d'initiés en France, justifiable des tribunaux nationaux.

Selon l'hebdomadaire, « *une personnalité française informée aurait spéculé* » sur les titres de Triangle Industries, la société mère d'ANC, cotée sur le marché hors cote de New-York. Au courant du rachat *imminent de ce* groupe d'emballage par Pechiney, elle aurait fait procéder à d'importants achats de titres Triangle avant que ne soit annoncée la nouvelle, le 21 novembre, anticipant une hausse des cours. Effectivement, le cours de Triangle, qui avoisinait auparavant les 18 dollars, a dépassé ce jour-là les 46 dollars... Ce qui a intrigué les enquêteurs de la SEC, *qui ont voulu en savoir plus.* Les ordre d'achat ayant été transmis notamment par la société de Bourse française Ferri, ils ont donc alerté la COB. D'après nos informations, il y a eu des mouvements importants *sur* les titres Triangle les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 novembre, portant sur moins de 1 % de la capitalisation boursière. Or depuis le lundi 14 novembre, une vingtaine de personnes à Paris étaient au courant de l'accord qui allait être annoncé huit jours plus tard. Outre des dirigeants de Pechiney, on comptait certains membres de cabinets ministériels (finances et industrie), de Matignon, de l'Elysée, et aussi des banquiers.

Vendredi 16 décembre en fin de matinée la société de Bourse Ferri *indiquait n'avoir transmis* au cours du mois de novembre sur le marché de l'action Triangle « *qu'un seul ordre d'achat représentant une proportion très faible de transactions* ».

M. Lion justifie « un rôle plus actif » pour les investisseurs institutionnels

« *Je n'éprouve dans cette affaire ni hésitation ni inconfort.* » M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, justifie dans une interview au *Nouvel Economiste* du 16 décembre son intervention aux côtés de M. Pébereau dans l'attaque contre la Société générale. Il n' « *envisage pas du tout de se retirer* », jugeant que ce soutien entre dans une stratégie globale : « *Cette maison a toujours été un outil de la modernisation du pays. Mon ambition est qu'elle le soit, plus que jamais, en cette fin de siècle (...) Mais il fallait en même temps rester fidèle à une vocation, la pleine sécurité des fonds que nous gérons, et à une éthique d'intérêt général* ». M. Lion voit cet intérêt général ainsi : « *Dans un univers capitaliste plus mobile, où les entreprises ont souvent un capital fragile, les investisseurs institutionnels, qui en France ont largement un statut public, doivent jouer un rôle plus actif.* » D'où l'opération sur la Société générale, qui était « *préventive.* » D'ailleurs, « *il est fort possible que l'actionnaire que nous sommes de telle entreprise, privatisée ou non ait à nouveau à prendre des responsabilités si l'intérêt général l'exige.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 15 décembre =

Hésitation

Nerveuse en raison notamment *d'échéances techniques*, la Bourse de New-York a fluctué, jeudi, dans des limites très étroites tout au long de la séance. En fin de journée, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles affichait néanmoins un gain de 1,60 point, à *2 135,84 points.*

L'activité était encore modeste avec 138 millions d'actions échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 870 *contre 535* – 534 titres étaient inchangés. L'expiration trimestrielle d'une série d'options liées aux indices boursiers à terme serait, en grande partie, à l'origine de l'hésitation manifestée par les opérateurs. En effet, bien que cette *année les investisseurs institutionnels* ne se soient pas livrés à des stratégies aussi « risquées » que par le passé, les milieux boursiers préfèrent observer une grande prudence.

Une étude favorable de Merrill Lynch sur le secteur des semi-conducteurs a dopé les valeurs de cette branche. Tiger International, qui fait l'objet d'une OPA, a gagné 2 points, à 16 3/4. UAL a progressé de 2,5 points, à 109 3/4, et Texas Instrument plus d'un point à 39. Monsanto a perdu 3 points, à 78 3/4, et Texaco 15/8, à 50 3/8.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 15 déc.
Alcoa	52 1/2	53 1/8
A.T.T.	29 1/4	29 3/8
Boeing	61 5/8	61 1/2
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 7/8
Du Pont de Nemours	83 3/8	83 7/8
Eastman Kodak	45 1/4	44 7/8
Exxon	45	45
Ford	51 3/4	51
General Electric	45	44 3/4
General Motors	86	85 1/2
Goodyear	47 7/8	48
I.B.M.	120 5/8	121
I.T.T.	50 7/8	51 5/8
Mobil Oil	45 7/8	45 5/8
Pfizer	57 7/8	58
Schlumberger	32 3/8	31 3/4
Texaco	52	50 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	107 1/4	109 3/4
Union Carbide	24 3/4	25
U.S.X.	28 3/8	28 5/8
Westinghouse	52 1/8	52 1/8
Xerox Corp.	57 1/4	57 1/8

PARIS, 16 décembre =

Stable

La dernière séance de la semaine a *été à l'image des précédentes* : terne et peu active. L'indicateur instantané, qui s'appréciait autour de 0,03 % en début de matinée, perdait rapidement jusqu'à 0,12 % avant de revenir à – 0,07 % peu après 14 heures. Le marché était très calme, et les investisseurs rares, soit frappés par la grippe, soit, le plus souvent, absents par prudence, dans l'attente de connaître l'attitude américaine en matière de taux d'intérêt. Le *relèvement des taux allemands*, jeudi, qui a entraîné une réappréciation de ceux de nombreux pays européens, dont la France, pourrait aussi s'accompagner rapidement d'un phénomène analogue aux Etats-Unis. Alors, plutôt que d'être ballotés par les roulis du *non-dit et par les rumeurs* les plus diverses, de nombreux opérateurs préfèrent *rester en marge du marché*. A cela s'ajoute la proximité des fêtes de fin d'année, qui devrait entraîner un autre ralentissement de l'activité...

« Le marché se cherche », affirmait *un gérant, rappelant* que le mouvement de consolidation dure depuis maintenant près de six semaines. « C'est redevenu un vrai marché de professionnels », constatait un banquier pour qui, seuls, ceux qui connaissent parfaitement les valeurs pourront désormais *faire des affaires.*

Les plus fortes hausses de la séance étaient emmenées par les Galeries Lafayette, Essilor, Sogérap, Matra et Elf-Aquitaine. En baisse, on notait le très important recul d'Ingénico (– 13 %), Lebon, Electronique Serge *Dassault et les Laboratoires Roger* Bellon. Quant aux privatisées, six actions ces dernières semaines, elles étaient peu recherchées, surtout la Société générale qui figurait parmi les plus fortes baisses.

La cotation des Publications Denis Jacob sur le second marché était suspendue dans l'attente d'un communiqué sur la réorganisation de l'actionnariat.

En raison d'une trop grande demande, l'action *Guillard Musiques* n'a pas pu être cotée à Lyon pour le deuxième jour de son introduction.

Enfin, *sur le MATIF, l'ensemble* des contrats étaient orientés à la hausse.

LONDRES, 15 décembre ↑

En hausse

Après un départ hésitant, les valeurs du Stock Exchange ont terminé la séance de jeudi sur une hausse, l'indice Footsie affichant un gain de 7,1 points (+ 0,4 %), à 1 763,2. Le raffermissement *observé en fin de matinée*, après l'annonce d'un ralentissement de la progression des salaires pour octobre, a ensuite été freiné par le relèvement du taux lombard de la Bundesbank. Le marché craignant alors que la Grande-Bretagne ne soit à *son tour obligée de relever* ses taux d'intérêt. Toutefois, le mouvement de progression reprenait légèrement en fin de séance. La compagnie électronique Plessey a demandé à un tribunal londonien le blocage de l'OPA inamicale lancée conjointe*ment sur elle par* GEC et Siemens jusqu'à ce que la Commission de Bruxelles donne *son aval à cette* offre. Le jugement devrait intervenir rapidement. Durant la journée, certaines valeurs pétrolières ont fait l'objet d'une intense activité spéculative (Enterprise Oil, Lasmo) de même que des valeurs pharmaceutiques (Beecham) *et les alimentaires* (United Biscuit). Les actions bancaires ont progressé, avec notamment Lloyds et Natwest. Les mines d'or n'ont pratiquement pas bougé, tandis que les fonds d'Etat ont été irréguliers.

TOKYO, 16 décembre ↓

Net repli

Après une évolution en dents de scie, la Bourse de Tokyo a fini la séance de vendredi sur une sensible baisse, *dans un marché, néanmoins,* assez peu actif.

Des rumeurs sur une nouvelle détérioration de l'état de santé de l'empereur Hiro Hito ont entraîné, à la mi-séance, une vague de ventes bénéficiaires, qui ont fait chuter l'indice Nikkei de plus de 413 points. L'annonce d'un état de santé station*naire a, par la suite,* rassuré la communauté financière. Des rachats ont *été effectués et le* marché ne cédait plus, en fin de séance, que 169,04 points, soit 0,57 % à *29 536,71*. Autre sujet de préoccupation pour les investisseurs japonais : la hausse des taux d'intérêt en Europe, qui pourrait être suivie par un mouvement semblable aux Etats-Unis. Le dollar, après une journée agitée, ne s'est pas éloigné des niveaux atteints la veille. Les valeurs liées à l'exportation ont été recherchées.

VALEURS	Cours du 15 déc.	Cours du 16 déc.
Akai	690	724
Bridgestone	1 390	1 390
Canon	1 410	1 440
Fuji Bank	3 450	3 440
Honda Motors	1 970	2 020
Matsushita Electric	2 480	2 570
Mitsubishi Heavy	1 030	1 000
Sony Corp.	7 030	7 080
Toyota Motors	2 570	2 590

FAITS ET RÉSULTATS

● **Euromobiliare passe sous le contrôle de la Midland.** – La banque de dépôts britannique Midland prend le contrôle de la banque d'affaires italienne de Milan Euromobiliare, après avoir porté sa participation de 3 % à *45 % et s'être assuré de la coopération* de plusieurs dirigeants de la banque qui détiennent ensemble 6 % du capital. La Midland a racheté 42 % des actions aux hommes d'affaires italiens Carlo De Benedetti, Raul Gardini et Silvio Berlusconi, pour quelque 96 milliards de lires, soit 450 millions de francs. M. Carlo De Benedetti *restera vice-président* d'Euromobiliare, qui, pour Midland, constitue la plus importante acquisition en Europe depuis la prise de contrôle de la banque ouest-allemande Trinkhaus Burkhardt il y a sept ans.

● **La CGE et Paribas à la Bourse de Tokyo.** – La Compa*gnie générale d'électricité et la* Compagnie financière de Paribas vont rejoindre le club très fermé des sociétés étrangères cotées à la Bourse de Tokyo. Le 20 décembre, sous la direction de Nomura Securities, un million d'actions CGE seront introduites à la sec*tion étrangère de la Bourse* japonaise. Pour Paribas, le retour à la Bourse de Tokyo aura lieu le 23 décembre, sous la houlette de Yamaichi Securities. En 1973, Paribas avait été la première entreprise européenne à être négociée à Tokyo. Mais sa nationalisa*tion, en 1982*, par le gouvernement socialiste, avait entraîné le retrait du titre de la cote.

● **La Navigation mixte lance une OPE sur Rhin et Moselle Vie.** – La compagnie de Navigation mixte a lancé une offre publique d'échange sur le holding d'assurances Rhin et Moselle Vie, à raison de trois actions Navigation mixte à émettre contre une action Rhin et Moselle. La Mixte, qui détient à présent 58,3 % du capital de Rhin et Moselle Vie, vise ainsi la totalité des actions en circulation.

● **Inculpation après la manipulation de cours des titres Saulnes-Châtillon.** – Trois personnes, MM. *Samuel Heilmann*, vingt ans, Jean-Philippe Ballam, vingt-deux ans, et Nabil Ait-Mokhtar, vingt-sept ans, ont été placées sous mandat de dépôt par Mme Claude Nocquet, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, sous l'inculpation de manipulations boursières dans le cadre de l'affaire dite « de la bouilloire ». Les inculpés avaient ouvert des comptes dans plusieurs sociétés de Bourse sous de fausses identités. Courant mai, ils avaient donné un grand nombre d'ordres d'achat sur l'action Saulnes-Châtillon, faisant monter artificiellement les cours de cette dernière (faisant « bouillir les cours ») et ils avaient alors donné des ordres de vente massifs (*le Monde* du 25 mai). Mais l'attention des sociétés de Bourse ayant été attirée très rapidement, les comptes n'étant pas approvisionnés, l'opération avait été stoppée à temps. Une douzaine de sociétés de Bourse se sont déjà portées partie civile.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	468	La Commande Electro.	293	294
Asystel	281	258	Le gd livre du mois	....	283
B.A.C.	350	350	Loca Investissement	275	278
B. Demachy & Assoc.	585	581	Locamic	....	147
B.I.C.M.	504	501	Metallurg. Minière	....	148
B.I.P.	....	698	Métrologie Internat.	....	500
Boiron	450	450	Métroservice	157	154
Bolloré Technologies	815	815	M.M.B.M.	659	650
Buitoni	1050	1050	Molex	200 10	200 10
Câbles de Lyon	1498	1485	Navale-Delmas	....	704
Calberson	740	731	Olivetti-Logabax	....	220
Cardif	850	850	Om. Gest.Fin.	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	320	Pinault	365	359
C.A.T.C.	137	135 50	P.F.A.S.A.	400	401 e
C.D.M.E.	1249	1249	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C. Equip. Elect.	372	371	Présence Assurance	490	486
C.E.G.I.D.	705	720	Publicat. Filipacchi	....	483 10
C.E.G.E.P.	....	225	Razel	679	680
C.E.P.-Communication	1530	1530	St-Gobain Emballage	....	1490
C.G.I. Informatique	1020	1010	St-Honoré Matignon	....	225
Ciments d'Origny	519	....	S.C.G.P.M.	....	....
C.N.I.M.	....	410 10	Segin	395	395
Concept	251	256	S.E.P.	....	353
Conforama	....	837	S.E.P.R.	....	1200
Creeks	410	403	S.M.T.Goupil	....	279
Dafsa	167 50	196 d	Sodiforg	720	715
Dauphin	....	1074	Supra	....	215
Devanlay	805	801	TF 1	330	340
Deville	590	590	Unilog	179	175
Duménil-Leblé	1045	1050	Union Financ. de Fr.	418	418
Editions Belfond	....	118			
Finacor	216	215			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	238	235			
Guintoli	....	508			
I.C.C.	....	222			
IDIA	220	225			
I.G.F.	97 90	97			
IMZ	240	249			
Int. Metal Service	....	526			

Marché des options négociables le 15 décembre 1988

Nombre de contrats : 13 987

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	4	25	14	–
CGE	400	7	25	7,50	–
Elf-Aquitaine	240	120	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	67	116	1,50	19
Michelin	182	0,50	8,70	10,80	13,80
Midi	1 500	95	–	5,50	–
Paribas	480	2,50	21,50	30	–
Peugeot	1 300	1,20	37,50	105	110
Saint-Gobain	560	3	27	15,10	–
Société générale	520	29	41	8,50	–
Thomson-CSF	200	11,50	21,50	–	5,70

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 déc. 1988
Nombre de contrats : 68 208.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,10	105,45	104,75
Précédent	106,30	105,65	105,05

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
104	1,74	1,85	1,09	0,35

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,0150 F ↑

Pour la première fois depuis un mois, le dollar a franchi vendredi 16 décembre à Tokyo le seuil des 124 yens en clôturant à 124,10 yens. La fermeté de la devise américaine s'observait également sur l'ensemble des places financières internationales. A Paris, elle s'échangeait à 6,0150 F dans un marché extrêmement calme. La veille au fixing le dollar valait 5,9410 F.

FRANCFORT	15 déc.	16 déc.
Dollar (en DM)	1,7405	1,7535
TOKYO	15 déc.	16 déc.
Dollar (en yens)	122,97	124,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (*effets privés*)

Paris (16 déc.)	81/483/8%
New-York (15 déc.)	85/847/8%

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)	14 déc.	15 déc.
Valeurs françaises	137	135,9
Valeurs étrangères	116,4	115,6
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	394,7	393
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 484,44	1 472,62
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	410,58	407,19
NEW-YORK (Indice Dow Jones)		
Industrielles	2 134,25	2 133
LONDRES (Indice « Financial Times »)		
Industrielles	1 424,2	1 427,3
Mines d'or	170,4	170,7
Fonds d'Etat	86,18	86,54
TOKYO	15 déc.	16 déc.
Nikkei Dow Jones	29 705,75	29 536,71
Indice général	2 297,36	2 279,36

Marchés financiers

BOURSE DU 16 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3642	C.N.E. 3% ★	3699	3685	3690	- 0 24
1048	B.N.P. T.P.	1058	1055	1055	- 0 28
1146	C.C.F. T.P.	1168	1168	1168	....
1076	Créd. Lyon. T.P.	1089	1089	1089	....
1365	Renault T.P.	1437	1440	1448	+ 0 77
1630	Rhône-Poul. T.P.	1687	1697	1697	+ 0 59
1271	St-Gobain T.P.	1296	1295	1295	- 0 08
1274	Thomson T.P.	1281	1289	1289	+ 0 62
525	Accor	550	553	551	+ 0 18
525	Air Liquide	546	548	549	+ 0 55
2400	Alcatel ★	2425	2400	2400	- 1 03
1460	Als. Superm.	1570	1550	1550	- 1 27
310	A.L.S.P.I.	314	315	313 50	- 0 16
370	Alsthom ★	385	388	383	- 0 55
2250	Arjom. Prioux ★	2160	2169	2160	....
570	Aussedat-Rey ★	558	558	554	- 0 72
1040	Aux. Entrepr. ★	1055	1080	1049	- 0 57
625	Av. Dassault ★	670	665	673	+ 0 45
....	BAFP ★	396 90	407	398	+ 0 28
290	Bail-Equipem. ★	297	288 90	290	- 2 36
850	Bail Investiss.	830	828	830	....
290	B.N.P. C.I. ★	283	280	279	- 1 41
475	Cie Bancaire ★	485	484 10	486	+ 0 21
540	Bazar H.-V.	470	474	476	+ 1 28
510	Béghin-Say ★	515	514	515	....
905	Berger (Ma)	865	869	869	+ 0 46
820	Bic ★	808	800	820	+ 1 38
2180	B.I.S.	2040	2050	2070	+ 1 47
2720	Bongrain S.A. ★	2930	2906	2906	- 0 82
575	Bouygues ★	565	565	563	- 0 35
64	B.P. France ★	71 60	71 30	72	+ 0 56
5600	B.S.N. ★	5670	5660	5670	....
560	Canal Plus	570	578	580	+ 1 75
2300	Cap Gem. S. ★	2278	2280	2290	+ 0 53
515	Carnaud ★	523	520	523	....
2750	Carrefour ★	3018	3021	3031	+ 0 43
177	Casino	174	173 10	174 70	+ 0 40
120	Casino A.D.P.	125	125 70	124 90	- 0 08
830	Castor. Dub. Inv.	863	865	865	+ 0 23
1030	C.C.M.C.	1073	1073	1073	....
615	Cetelem	615	601	601	- 2 28
390	Cerus ★	417 50	416 80	415 50	- 0 48
1810	C.F.A.O. ★	1940	1922	1945	+ 0 26
390	C.G.E.	396 50	398 10	398 10	+ 0 40
1270	C.G.I.P. ★	1285	1284	1270	- 1 17
1220	Chargeurs S.A. ★	1127	1128	1140	+ 1 15
1060	Ciments franç. ★	1130	1112	1121	- 0 80
490	Club Méditerr. ★	510	509	510	....
178	Codetel ★	189 80	188	188	- 0 95
345	Cofimeg	345	345	345 10	+ 0 03
650	Colas ★	651	655	650	- 0 15
225	Compt. Entrepr.	207	208	211	+ 1 93
765	Compt. Mod. ★	806	790	790	- 1 99
880	Créd. Foncier ★	846	833	830	- 1 89
455	C. F. Internat. ★	450	450	450	....
168	C.C.F.	180	179 80	179 90	- 0 06
460	Cr. Lyon. (CI) ★	470	467	465 20	- 1 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
895	Crédit Nat. ★	929	924	930	+ 0 11
575	CSEE (ex-Sign.) ★	588	580	585	- 0 53
455	Crouzet ★	450	446	447 60	- 0 53
3300	Damart S.A. ★	3251	3260	3290	+ 1 20
1700	De Dietrich	1620	1600	1596	- 1 48
220	Dév. R.N.C. (Li)	228 50	225	226	- 0 66
425	D.M.C.	414	413 10	416	+ 0 48
....	Drouot Assur. ★	320	320	320	....
2850	Docks France ★	2589	2576	2603	+ 0 54
720	Dumez ★	719	717	714	- 0 70
1470	Eaux (Gén.)	1533	1543	1540	+ 0 46
1800	Ecco ★	1705	1701	1708	+ 0 18
860	Electrofinanc. ★	850	859	858	+ 0 94
405	El. S. Dassault	419	407	405 20	- 3 29
345	Elf-Aquitaine	359	357 60	368	+ 2 51
305	— (certific.) ★	315 20	315	322	+ 2 16
....	Epeda B.-F.	1090	1107	1090	....
3330	Essilor	3415	3415	3405	- 0 29
1700	Essilor Int. (DP)	1727	1715	1771	+ 2 55
280	Esso S.A.F. ★	300	300 40	299 90	- 0 03
1500	Eurafrance	1420	1414	1425	+ 0 35
1360	Eurocom ★	1315	1360	1323	+ 0 61
2250	Euromarché	2260	2285	2271	+ 0 49
625	Europe n° 1 ★	622	631	615	- 1 13
45	Eurotunnel ★	46 60	47	47 25	+ 1 39
1230	Exor ★	1149	1140	1145	- 0 35
1100	Facom	1060	1053	1055	- 0 47
995	Fichet-Bauche	1003	1004	982	- 2 09
198	Financial ★	205	202 10	203	- 0 98
153	Fives-Lille ★	151	151	149 50	- 0 99
1490	Fromageries Bel	1595	1615	1590	- 0 31
1340	Gal. Lafayette ★	1101	1175	1170	+ 6 27
425	Gascogne	418	420	420	+ 0 48
1700	Gaz et Eaux	1619	1675	1611	- 0 49
440	Géophysique ★	472	465	460 50	- 2 44
535	Gerland	540	540	540	....
3100	Groupe Cité ★	3250	3250	3200	- 1 54
790	GTM-Entrepose	770	770	773	+ 0 39
740	Guyenne-Gas. ★	706	711	706	....
280	Hachette ★	283	285 40	280 20	- 1 06
695	Havas ★	680	700	680	....
575	Hénin (La)	568	553	566 c	+ 0 50
1160	Hutchinson ★	1099	1150	1106	+ 0 65
280	Imétal ★	271	285	275	+ 1 48
320	Imm. Plaine-M.	320	320	327	+ 2 19
340	Ingénico ★	324 30	310	292	- 9 96
5280	Inst. Mérieux	6090	6500	6130	+ 0 66
540	Interbail ★	543	541	541	- 0 37
1300	Intertechnique	1450	1473	1440	- 0 69
990	J. Lefebvre	987	985	985	- 0 21
890	Labinal ★	816	820	815	- 0 12
1530	Lab. Bellon	1750	1740	1693	- 3 26
1340	Lafarge-Coppée	1363	1370	1374	+ 0 81
1200	Lebon ★	1210	1190	1170	- 3 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3220	Legrand ★	3243	3250	3225	- 0 56
2420	Legrand (DP) ★	2410	2410	2381	- 1 20
970	Leroy-Somer ★	1049	1041	1037	- 1 14
2100	Lesieur	2080	2039	2038	- 2 02
710	Locabail Immob.	716	720	721	+ 0 70
415	Locafrance ★	431 20	431	430	- 0 28
855	Locindus	850	850	857	+ 0 82
290	Luchaire	285	290	283 50	- 0 51
3170	L.V.M.H. ★	3174	3180	3179	+ 0 16
1420	Lyonn. Eaux ★	1502	1500	1492	- 0 67
58	Mais. Phénix	57	57	56 50	- 0 88
205	Majorette (Ly)	200	199	199	- 0 50
365	Mar. Wendel ★	361 80	355	355 10	- 1 88
220	Matra ★	232 10	230 50	237 50	+ 2 33
3260	Merlin-Gerin ★	3220	3185	3181	- 1 21
....	Metaleurop	82 15	84	81 70	- 0 55
174	Michelin	173 80	174	175 90	+ 1 21
1590	Midi (Cie)	1595	1590	1585	- 0 63
182	Midland Bk SA ★	181 90	181	182 10	+ 0 11
410	Min. Salaig. (Ns)	405	402	402	- 0 74
103	Moulinex	99 90	97	97 30	- 2 60
1180	Navig. Mixte ★	1148	1145	1138	- 0 87
121	Nord-Est ★	131 90	130	131 10	- 0 61
385	Nordon (Ny)	364	370	370	+ 1 65
590	Nouvelles Gal.	608	605	596	- 1 97
730	Occid. (Gén.) ★	748	750	751	+ 0 40
1410	Omn.F.Paris	1420	1405	1419	- 0 07
395	Olida-Caby ★	410	414 90	412	+ 0 49
3790	Oréal (L')	3980	4010	3960	- 0 50
455	Paribas	452	452	450 20	- 0 40
420	Paris-Réesc. ★	407 60	401	407 70	+ 0 02
1090	Pechelbronn ★	1018	1016	1014	- 0 39
370	Penhoet	358 90	354	351	- 2 20
1180	Pernod-Ricard ★	1158	1158	1171	+ 1 12
1200	Peugeot S.A.	1200	1202	1201	+ 0 08
565	Poliet ★	581	585	583	+ 0 34
1070	Prétabail Sic.	1139	1139	1126	- 1 14
650	Primagaz	630	635	641	+ 1 75
560	Printemps ★	565	565	566	+ 0 18
2500	Promodès	2572	2557	2536	- 1 40
650	Radiotechn. ★	606	609	604	- 0 33
87	Raff. D. Total ★	74 90	75	74	- 1 20
3070	Redoute (La) ★	3190	3200	3171	- 0 60
325	Robur financière	315	315	315	....
1290	Roussel-Uclaf ★	1260	1268	1265	+ 0 40
885	R.-Uclaf-CNI ★	840	832	833	- 0 83
3340	R. Impériale (Ly)	3100	3125	3125	+ 0 81
170	Sade	170	170	170	....
1630	Sagem ★	1605	1605	1605	....
530	Saint-Gobain	546	546	546	....
1040	St-Louis ★	1022	1016	1020	- 0 20
2030	Salomon	2140	2130	2130	- 0 47
670	Salvepar	642	675	675	+ 5 14
770	Sanofi ★	735	735	735	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
800	S.A.T. ★	839	839	837	- 0 24
280	Saul.-Chât. (R) ★	259	260	258	- 0 39
1000	Saupiquet (Na)	979	950	950	- 2 96
550	Schneider ★	570	570	568	- 0 35
50	S.C.O.A.	50	49 25	49 05	- 1 90
650	S.C.R.E.G. ★	655	664	652	- 0 46
770	Seb ★	776	776	775	- 0 13
425	Sefimeg ★	444 50	444 50	442	- 0 56
1400	S.F.I.M.	1466	1461	1461	- 0 34
167	S.G.E.	162	159	159	- 1 85
730	Sfic	712	710	715	+ 0 42
555	Simco-U.P.H. ★	522	528	528	+ 1 15
1210	Skis Rossignol	1210	1191	1195	- 1 24
815	Sligos ★	828	825	828	....
525	Société Générale	536	526	516	- 3 73
138	Sodexco	140 10	141	141	+ 0 64
170	Sodero (Na)	175 90	175 50	175 50	- 0 23
2960	Sodexho ★	2910	2901	2911	+ 0 03
108	Sogenal (Ny)	110	105 50	106 50	- 3 18
285	Sogerap	294	298 50	301	+ 2 38
2260	Somm-Allib. ★	2140	2140	2145	+ 0 23
1300	Source Perrier ★	1335	1345	1335	....
665	Sovac ★	668	660	655	- 1 95
446	Spie-Batignol. ★	436	448	435	- 0 23
750	Strafor ★	760	762	770	+ 1 32
310	Suez	303	304	303 50	+ 0 17
390	Synthélabo ★	367	378	367	....
....	Talcs Luzenac ★	1211	1212	1215	+ 0 33
4120	Tél. Elect.	3730	....	....	....
199	Thomson-C.S.F.	212	214	214 50	+ 1 18
305	Total (CFP) ★	339	335 10	337 70	- 0 38
72	— (certific.)	74	74	73	- 1 35
1120	T.R.T. ★	1316	1331	1334	+ 1 37
370	U.F.B.-Locab. ★	359	355	352	- 1 95
840	U.I.C. ★	838	848	848	+ 1 19
545	U.I.F. ★	540	534	534	- 1 11
825	U.I.S.	845	842	845	....
170	U.C.B. ★	176 90	173 50	176	- 0 51
705	Unibail	725	725	730	+ 0 69
606	Valéo ★	549	550	556	+ 1 28
240	Vallourec ★	233 50	233 10	232 20	- 0 56
365	Via Banque	371 90	372	370	- 0 51
675	Elf-Gabon ★	711	712	705	- 0 84
133	Amax Inc.	131 10	131	131 10	....
160	Amer. Express	158	160	161	+ 1 90
164	Amer. Teleph.	171 50	174 10	174 50	+ 1 75
91	Anglo Amer. C.	96 60	91 10	91 10	- 5 69
415	Amgold	417	410	410	- 1 68
930	BASF (Akt)	951	945	945	- 0 63
1010	Bayer	1014	1008	1006	- 0 79
78	Buffelsfont.	75	73 50	73 50	- 2
163	Chase Manh.	162 80	165	165	+ 1 35
89	Echo Bay Mines	85 05	82 40	81 90	- 3 70
62	De Beers	63 40	62 80	62 80	- 0 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1740	Deutsche Bank	1830	1840	1840	+ 0 55
885	Dresdner Bank	1013	1023	1023	+ 0 99
51	Driefontein Ctd	50 50	50 50	50 70	+ 0 40
480	Du Pont-Nem.	491	504	506	+ 3 05
270	Eastman Kodak	268	268 50	268 50	+ 0 19
27	East Rand	27 10	26 05	26 05	- 3 87
250	Electrolux	285 80	289	289	+ 1 12
315	Ericsson	331	334 90	334 90	+ 1 18
255	Exxon Corp.	265	267 50	267 50	+ 0 94
295	Ford Motors	305	304	304 50	- 0 16
47	Freegold	44 80	45 40	45 10	+ 0 45
90	Gencor	92 20	91	91	- 1 30
255	Gén. Electr.	266 20	267 80	267 80	+ 0 60
690	Gén. Belgique	752	730	730	- 2 93
480	Gen. Motors	506	510	508	+ 0 40
128	Goldfields	139	134 30	134 30	- 3 38
49	GdMetropolitain	47 90	47 50	47 50	- 0 84
38	Harmony	35 30	35	35 20	- 0 28
78	Hitachi	75 80	76 20	77	+ 1 58
1020	Hoechst Akt.	1021	1029	1029	+ 0 78
107	Imp. Chemical	107 50	107 80	107 80	+ 0 28
685	IBM	717	721	721	+ 0 56
290	ITT	300 50	308 10	308 10	+ 2 53
189	Ito-Yokado	207 50	210	210 10	+ 1 25
275	Mac Donald's	281	288	288	+ 2 49
112	Matsushita	118 30	123	122 90	+ 3 89
325	Merck	340 70	340	340	- 0 21
355	Minnesota M.	366	366	366	....
250	Mobil Corp.	269	271	271	+ 0 74
205	Morgan J.P.	216	217	217	+ 0 46
26940	Nestlé	27590	27500	27500	- 0 33
1220	Nixdorf	993	989	991	- 0 20
88	Norsk Hydro	102 90	103 40	103 40	+ 0 49
121	Ofsil	115 90	110 30	110 20	- 4 92
2070	Petrofina	2140	2152	2153	+ 0 61
556	Philip Morris	577	584	584	+ 1 21
92	Philips	93	96	96	+ 3 23
77	Placer Dome	78 90	78 70	76 70	- 2 79
375	Quilmès	367	362	360	- 1 91
420	Randfontein	416	404 50	404 50	- 2 76
660	Royal Dutch	681	689	689	+ 1 17
47	Rio Tinto Zinc	43 90	43 75	43 75	- 0 34
38	Saat. & Saatchi	34 50	34 60	34 50	....
46	St Helena Co	45	44 10	44	- 2 22
193	Schlumberger	192	190	190 50	- 0 78
104	Shell transp.	110 80	111 50	111 50	+ 0 63
1620	Siemens A.G.	1709	1760	1760	+ 2 98
295	Sony	337	339	340 10	+ 0 92
46	Telefonica	45 30	46 30	46	+ 1 55
196	T.D.K.	232 50	235	235	+ 1 08
47	Toshiba Corp.	48 60	48 40	48 40	- 0 41
340	Unilever	340 50	342 50	342 50	+ 0 59
230	Unit. Techn.	235	240	240	+ 2 13
410	Vaal Reefs	402	400	400	- 0 50
335	Volvo	389 80	....	....	....
156	West Deep	167	159 50	159 60	- 4 49
320	Xerox Corp.	339	343	343	+ 1 18
194	Yamanouchi	203 90	207	207	+ 1 52
2 10	Zambia Corp.	2 19	2 15	2 15	- 1 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	125 01	4 981
9,80 % 78/93	102 70	4 215
10,80 % 79/94	105 36	3 048
13,25 % 80/90	104 10	7 115
13,80 % 81/89	100 43	12 869
16,20 % 82/90	107 78	14 961
16 % juin 82	110 10	8 329
14,60 % fév. 83	111 70	11 927
13,40 % déc. 83	119 01	13 217
12,20 % oct. 84	111 50	2 306
11 % fév. 85	113 76	8 986
10,26 % mars 86	107 80	7 843
ORT 12,75 % 83	1996 50	..
OAT 10 % 2000	107 86	5 582
OAT 9,90 % 1997	108 15	0 081
OAT 9,80 % 1996	105 86	8 595
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 55	4 248
CNB Paribas	102 90	4 246
CNB Suez	102 93	4 246
CNI janv. 82	102 52	4 246
PTT 11,20% 85	112 50	0 580
CFF 10,30% 86	105 60	8 384
CNE 11,50% 85	108 10	5 558
CNT 9% 86	100 50	5 615
CRH 10,90% déc. 85	110 50	9 436
C.N.C.A. T.P.	1055 90	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2338	..
Mécalogie I. 5% 6/7	....	8 335

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1721
A.G.F. (St Cent.)	....	600
Applic. Hydraul.	....	775
Arbel	500	500
Amorg	221 50	230 40
Avenir Publicité	900	890
Bain C. Monaco	331	331
Banque Hypoth. Eur.	400	400
Béghin-Say (C.I.)	350	352
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	230	229
Bénédictine	8000	8050
Bon-Marché	....	805
B.T.P.	....	110
Calif	640	648
Cambodge	....	810
C.A.M.E.	147 10	147
Carbone-Lorraine	690	680
Case-Poclain	....	40 30 o
C.E.G.Frig.	....	535
Centen. Blanzy	....	1805
Centrest (Ny)	215	215
Cerabati	....	162 80
Champex (Ny)	158 50	158

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	181
C.I. Maritime	....	697
Ciment (B)	2000	....
Clause	....	693
Cofradel (Ly)	1170	1170
Cogifi	....	345
Comiphos	....	345
Cie Industrielle	....	2975
Comp. Lyon-Alem.	....	462
Concorde (La)	....	715
C.M.P.	....	15 90
Créd. Gén. Ind.	516	516
Cr. Universel (Cie)	....	580
Créditel	....	150
Darblay S.A.	....	625
Degremont	....	245
Delalande S.A.	....	1220
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1892
Didot-Bottin	....	896
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	2450	2470
E.C.I.A.	1405	1370
Electro-Banque	....	308
Elf-Antargaz	720	725
E.L.M. Leblanc	....	550
Eneli-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	....
Epargne (B)	4200	4201
Europ. Accumul.	....	83
Europe Soutra Indust.	....	120
Eternit	2699	2517
Finalens	240	....
FIPP	422 40	....
Fnac	1157	1170
Foncière (Cie)	485	500
Fonc. Lyonnaise	426	427
Foncina	....	452
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	397
France I.A.R.D.	....	280
France (La)	....	5860
From. Paul Renard	....	840
GAN	....	769
G.F.I.I.	310	310
Gaumont	895	....
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	389 90
Gds Moul. Paris	....	609
Groupe Victoire	780	787
G. Transp. Ind.	545	544
Héribo-Ricqlès-Zan	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	386	388
Immobanque	....	728
Immob. Marseille	....	6180
Immofice	467 50	468
Invest. (Sté Cent.)	....	736
Jaeger	197	199 90
Lafitte-Bail	450	450
Lambert Frères	....	330
Lille-Bonnières	....	830
Loca-Expansion	....	257
Locafinancière	....	355
Locamil	....	481
Louis Vuitton	700	713

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2130	2150
Lucia	1350	1400
Machines Bull	....	82
Magasins Uniprix	....	139 20 o
Magnant S.A.	....	107 60
Maritimes Part.	....	381 50
Métal Déployé	435 50	435 20
Mors	....	138
Navig. (Nat. de)	....	100 60
Nozal	296 10	299 50
Optorg	403 20	405
Oréal (L') C.I.	1995	1986
Origny-Desvroise	1251	1230
Palais Nouveauté	....	820
Paluel-Marmont	....	600
Parfinance	200	199 30
Paribas-CIP	375	375
Paris France	....	222 50
Paris-Orléans	....	255
Partenha	....	319
Patern. Risq. Div.	1335	1320
Pathé-Cinéma	....	910
Pechiney (cert. inv.)	301	308
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	2120	2035
P.L.M.	....	179
Porcher	....	458
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3430
Rhône-Poul. (c. inv.)	470	474
Rochefortaise S.A.	....	730
Rochette-Cenpa	69 50	70 50
Rosario (Fin.)	695	698
Roudière	190	190
Rougier et Fils	208	216
Sacer	600	581
SAFAA	380	370
Safic-Alcan	....	955
SAFT	....	1570
Saga	....	185
Salins du Midi	470	482
Satam	....	76
Savoisienne (M)	205	206
SCAC	515	515
Senelle Maubeuge	....	447
S.E.P. (M)	165	161
Sicli	....	399
Sicotel	....	295
Simnor (B.)	....	....
Sinvim	....	290
Siph (Plant. Hévéas)	....	306 50
Sofal financière	....	1910
Soficol	....	780
Soffo	600	....
Soficomi	....	743
S.O.F.I.P. (M)	190 50	190 50
Sofragi	1185	1214
Sopagri	173	173
Soudure Autog.	694	576
Sovabail	....	615
Suez (Fin. de)-CIP	270	269
Starni	....	....
Taittinger	2900	2910
Testut-Aequitas	280	278

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	390
Ufiner S.M.D.	....	651
Ugine A. Chat. Gueug.	250	250
U.A.P.	302	302
U.T.A.	....	1930
Vicat	....	1805
Viniprix	....	1178
Virax	139 90	135
Waterman S.A.	....	655
Brass. du Maroc	136	130

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	620	....
Akzo	430	439
Alcan Alum.	179 70	174 80
Algemene Bank	122 20	120 10
American Brands	310 10	320
Am. Petrofina	398	396
Arbed	600	....
Asturienne Mines	175 50	....
Banco de Santander	352 40	354
Bco Pop Espanol	457 10	460
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	37150	35000
Br. Lambert	580	589
Canadian-Pacific	95 20	95 20
Chrysler corporation	157 50	156
CIR	25 30	....
Commerzbank	770	775
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	505	500
Gén. Belgique	752	730
Gevaert	1220	1215
Glaxo	111 60	111
Goodyear	285 20	283
Grace and Co	144	144
GTE corporation	266	....
Honeywell Inc.	330	....
Johannesburg	895	....
Kubota	42 50	42
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46	43 50
Mineral-Ressourc.	65 10	68 50
Noranda	108 10	109 10
Olivetti	23 10	24
Pakhoed Holding	288	288
Pfizer Inc.	335	340
Procter Gamble	485	490
Ricoh Cy Ltd	57 10	56 50
Rolinco	267	268
Robeco	281 90	283
Rodamco	478	477
Saipem	9 55	9 50
Sema Group	34 90	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	380	365
Steel Cy of Can.	100 50	106
Squibb	403	....
Tenneco	285 50	....
Thorn EMI	65	66
Toray indust. inc	40	40 10
Vieille Montagne	1785	1781
Wagons-Lits	1240	1240
West Rand	8 10	8 05
Whitman Corporation	189	188

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	290	....
Calciphos	179	175
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	261	....
Cogenhor	110	115
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	380	377
Gachot	68	65 60
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	169	....
Merlin Immobilier	240	....
Metroservice (bons)	18	18 70 d
Nicolas	600	850 d
Particip. Percier	370	....
Rémy et Associés	287	286
Rorento N.V.	184 40	184 30
Sarna-Metra	414	....
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	540	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	142	....

SICAV (sélection) 15/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	909 61	887 42
Actilion	211 91	206 24
Actions France	478 26	460 97
Actions sélectionnées	571 91	551 24
Aedificandi	616 34	594 06
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1057 64	1031 75
A.G.F. 5000	580 77	565 60
A.G.F. ECU	1105 58	1094 61
A.G.F. Foncier	109 68	107
A.G.F. Interfonds	432 76	422 20
A.G.F. Invest	112 35	109 61
A.G.F. OBLIG.	1098 67	1093 20
A.G.F. Sécurité	10752 68	10752 68
Agimo	616 07	601 04
Alcafi	218 56	210 66
A.L.T.O.	189 43	182 58
Ameri-Gan	5428 90	5180 81
America-Valor	657 88	641 83
Amplitude	556 24	540 04
Arbitrages court terme	5626 29	5620 67
Associc	1194 65	1194 65
Atout Futur	318 71	308 23
Aurecic	1356 66	1317 15
Avenir C.I.C.	105 04	101 98
Axa Europe	118 89	113 31
Axa Investissements	114 09	108 92
Axa Valeurs Pér	108 54	103 62
Bred Associations	2659 15	2651 20
Capital Plus	1740 70	1740 70
Cardeo-Pierre	29 11	27 86
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5147 50	5139 79
Compterenzale	112 93	109 64
Conventimmo	358 97	345 16
Creditor	495 80	481 38
Drouot-France	707 14	675 07c
Drouot-Investiss.	978 61	932 32
Drouot-Sécurité	254 63	243 08
Drouot-Sélection	144 05	137 52
Ecucic	1209 77	1191 89
Ecureuil Monétaire	31130 35	31130 36
Ecureuil Privatisations	367 03	356 34
Elicash	2025863	2025863
Energia	231 60	221 10
Eparcic	2824 92	2824 92
Eparcourt Sicav	4295 16	4284 45
Epargne Associations	25381 53	25343 51
Epargne-Capital	8366 69	8283 85
Epargne Court-Terme	509 06	509 06
Epargne Croissance	1452 05	1413 19
Epargne-Industr.	76 28	72 82
Epargne Inter	586 53	570 83
Epargne J	55141 71	55141 71
Epargne Long-Terme	180 24	175 42
Epargne Monde	1141 86	1111 29
Epargne Première	12059 71	11969 94
Epargne-Oblig.	201	195 62
Epargne-Ouest	1117 22	1087 32 ◆
Epargne-Unie	1219 03	1174 97
Epargne-Valeur	430 67	419 14
Eparoblig	1319 16	1316 53
Epsilon	1126 74	1115 58
Eurocic	9386 70	9247 98
Eurodyn	1075 27	1039 91
Euro-Gan	5518 76	5268 51
Euro-Maif	26 50	26 11
Finord Placement	61540 30	61540 30
Finord Valorisation	13981 85	13707 50
Fonsicav (div. par 10)	11193 04	11193 04
Foncival	258 82	250 57
France-Gan	6825 85	6516 32
France-Garantie	281 52	280 96
France-Investiss.	402 33	384 09
France-Obligations	458 74	454 20
Francic	409 24	397 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	103 53	100 51
Francic Régions	1037 92	1007 69
Fructi-Associations	28 18	28 18
Fructi-Epargne	28 20	27 51
Fructicapi	33 01	32 52
Fructicourt	111685 37	111685 37
Fructidor	245 03	241 41
Fructifrance	798 31	778 84
Fructimmo	27 52	26 85
Fructivar	4349 44	4338 59
Fructi ECU	582 60	573 89
Fructi-Première	11308 86	11141 54
Futuroblig	1133 96	1096 67
Gestilion	59821	59771 57
Gestion Associations	150 39	147 08
H.L.M. Monétaire	10155 30	10155 30
Horizon	1122 99	1090 28
Interoblig.	12244 88	11773 92
Intersélect France	464 68	451 15
Invest. net	15351 17	15320 53
Invest.Obligataire	18790 88	18753 37
Japacic	191 86	186 27
Jeune épargne	241 12	237 56
Laffitte-Amérique	232 15	221 62
Laffitte Europe	252 44	240 99
Laffitte-Expansion	270 98	258 69
Laffitte-France	319 57	305 08
Laffitte-Immobilière	241 54	230 59
Laffitte-Japon	394 59	376 70
Laffitte-Oblig.	145 85	139 24
Laffitte-Rend.	210 35	200 81
Laffitte-Tokyo	362 16	345 74
Latitude	5197 12	5189 34
Lion-Associations	11868 82	11868 82
Lion-Institutionnels	24092 86	24032 78
Lionplus	766 70	759 11
Lion Trésor	2108 69	2087 81
Livret Bourse Investis.	468 46	454 81
Livret portefeuille	660 81	641 56
Méditerranée	171 05	163 29
Mondiale Investissem.	422 45	403 29
Monecic	5703 27	5703 27
Monedas	52971 05	52971 05
Moné J.	56756 31	56756 31
Morgan court terme	14598 43	14598 43 ◆
Mutuelle Unie Sél.	152 04	145 15
Natio.-Epargne	14214 73	14073 99
Natio.-Epargne Trésor	6433 76	6420 92
Natio.-Court terme	219539	219539
Natio.-Inter.	1233 98	1200 95
Natio.-Obligations	565 22	550 09
Natio.-Patrimoine	1404 45	1358 86
Natio.-Placements	67273 81	67273 81
Natio.-Revenu	1057 02	1046 55
Natio.-Sécurité	11174 40	11174 40
Natio.-Valeurs	725 75	708 33
Nippon-Gan	6077	5801 43
Nord-Sud Développ.	1220 48	1218 04
Normsif	12444 30	12200 29
Obli Association	125 98	124 71
Oblicic Régions	1080 60	1064 53
Obligations Convert.	430 99	411 45
Oblig. toutes catég.	169 21	154 20
Oblilion	1130 05	1118 86
Oblisécurité	10100 80	10100 80
Optimavalor	208 57	203 48
Oraction	1172 90	1134 33
Orvalor	5625 89	5422 54
Paribas Croissance	588 73	564 73
Paribas Epargne	16326 40	16293 81
Paribas France	97 05	94 22
Paribas Oblimonde	1012 87	997 90
Paribas Opportunités	113 63	110 32
Paribas Patrimoine	522 03	500 75
Paribas Revenu	94 36	93 43
Parnasse-Valor	1111 08	1109 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	175 96	172 51
Pervalor	632 62	614 19
Phénix Placements	258 29	257
Pierre Investiss.	690 75	659 43
Placement A	997 89	997 89
Placement cn-terme	73636 05	73636 05
Placement J	56481 61	56481 61
Placement Premier	55152 24	55152 24
Plénitude	114 26	111 20
Première Obligations	10948 96	10927 11
Prévoyance Ecureuil	112 44	109 43
Priv'Association	22955 76	22955 76
Quartz	116 67	113 80
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	165 73	163 28
Revenus Trimestriels	5530 87	5476 11
Revenu Vert	1185 75	1168 23
St-Honoré Assoc.	14645 16	14572 30
St-Honoré Bio-aliment.	783 29	747 77
St-Honoré Pacifique	554 38	529 24
St-Honoré P.M.E.	467 37	446 18
St-Honoré Real	11885 18	11837 83
St-Honoré Rendement	12015 70	11955 92
St-Honoré Services	501 28	482
St-Honoré Technol.	756 69	722 37
St-Honoré Valor	12416 07	12416 07
Sécuricic	5579 34	5573 77
Sécuri Taux	10912 71	10912 71
Sélection Croissance	524 80	509 61
Sicaden (Carden BP)	728 09	715 36
Sicav-Associations	1448 19	1446 01
S.F.I. fr. et étr.	640 70	622 04
Sicav 5000	368 23	358 37
S.I.G.	781 90	746 10
Sivafrance	574 02	558 66
Sivam	415 26	404 15
Sivarente	214 20	212 08
Sivinter	427 13	415 70
S.N.I.	1149 03	1115 56
Sogepargne	351 67	338 96 ◆
Sogevar	1012 72	956 80
Sogister	1322 72	1262 74
Soleil Investissement	496 25	473 75
Stratégie Actions	1090 18	1048 25 ◆
Stratégie Rendement	1148 71	1112 55 ◆
Technocic	1123 81	1091 08
Techno-Gan	6053	5778 52
Transcontinents	83 24	81 81
Trilion	5365 37	5312 25c
U.A.P. Investiss.	412 42	397 51
U.A.P. moyen terme	107 89	103 99
Uni-Associations	116 89	116 89
Unifrance	499 69	481 63
Unifoncier	1238 48	1193 72
Uni-Garantie	1396 67	1359 45
Uni-Régions	2809 10	2707 57
Unirente	2371 63	2293 65
Univar	190 51	190 51
Univers-Actions	1120 56	1083 71
Univers-Obligations	1616 78	1563 62
Valorem	514 77	502 21
Valorg	1625 20	1623 58
Valrexl	41686 36	41685 53
Vauban	23636 58	23611 94

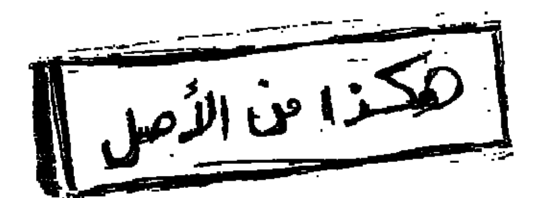
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 841	6 015	5 790	6 180
ECU	7 092	7 095	....	....
Allemagne (100 DM)	341 950	341 850	331 500	351 500
Belgique (100 F)	16 307	16 300	15 700	16 700
Pays-Bas (100 fl.)	302 960	302 830	292	312
Danemark (100 krd)	88 460	88 380	84 500	91 500
Norvège (100 k)	91 930	92 160	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 881	10 915	10 250	11 550
Grèce (100 drachmes)	4 106	4 103	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 613	4 634	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 450	405 520	393 500	415 500
Suède (100 krs)	98 390	98 540	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 620	48 570	47	50
Espagne (100 pes.)	5 258	5 277	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 120	4 112	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 946	4 976	4 780	5 180
Japon (100 yens)	4 833	4 836	4 670	4 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/12
Or fin (kilo en barre)	80500	79400
Or fin (en lingot)	80800	79650
Pièce française (20 fr)	471	469
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	494	489
Pièce latine (20 fr)	488	482
Souverain	588	581
Pièce de 20 dollars	2720	2730
Pièce de 10 dollars	1365	1380
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3030	3030
Pièce de 10 florins	492	480
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

A l'Assemblée nationale

Pas de motion de censure après le recours à l'article 49-3

L'opposition ne déposera pas de motion de censure après le recours jeudi 15 décembre par M. Michel Rocard à l'article 49-3 de la Constitution, a fait savoir vendredi 16 décembre le groupe UDF de l'Assemblée nationale.

« *L'opposition a fait la preuve de son unité et de sa détermination en votant ensemble, la semaine passée, une première motion de censure* », rappelle le groupe UDF dans son communiqué. « *Sans vouloir allonger inutilement le débat en renouvelant cette procédure à la fin de cette session parlementaire, elle regrette que cette réforme ait été pour le gouvernement et le pays un rendez-vous manqué.* »

Pour l'UDF « *une fois de plus l'esprit de système et l'idéologie l'ont emporté là où les Français attendaient liberté et pluralisme* ».

M. Balladur préconise la poursuite des privatisations

Pour le premier colloque organisé le 15 décembre par son « Association pour le libéralisme populaire », M. Edouard Balladur, ancien ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, avait choisi de plaider « *pour de nouvelles privatisations* ».

Satisfait de son œuvre en la matière, il considère qu'il faut la poursuivre en reprenant le programme établi en 1986, et donc en privatisant en priorité les compagnies d'assurances, puis en dénationalisant d'autres entreprises publiques comme Renault, Elf, Total, déjà partiellement privatisé, Air France, l'Aérospatiale et Usinor-Sacilor, et au-delà les services publics, à l'image de ce qui se passe en Grande-Bretagne pour l'électricité et l'eau.

Sur les modalités des privatisations, M. Balladur est prêt à apporter quelques retouches à son action passée : extension de 10 % à 20 % de la part de l'actionnariat salarié, renforcement de la présence des étrangers dans les groupes d'actionnaires stables (les fameux « noyaux durs »), enfin publicité de la liste des candidatures à ces mêmes groupes d'actionnaires stables.

M. Balladur a également insisté sur ce qu'il considère désormais comme une « *toute première priorité (...) la réforme en profondeur de la Caisse des dépôts et consignations afin d'éliminer tout risque de fausser le libre jeu de la vie économique nationale* », faisant ainsi référence au rôle de la Caisse dans la prise de participation dans la Société générale aux côtés de Georges Pébereau. « *Il faut supprimer les deux derniers monopoles dont jouit la Caisse (...), il s'agit du monopole des caisses d'épargne et de celui des dépôts des notaires et syndics.* »

Au sommet de Casablanca

M. Mitterrand met en garde les pays africains contre la « marginalisation » de leur continent

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

L'idée admis dans les sommets annuels franco-africains, dont le quinzième devait se terminer vendredi 16 décembre, à Casablanca, est que les rencontres informelles sont plus utiles que les réunions plénières, c'est-à-dire les visites que se sont rendues les chefs d'Etat dans les plus belles villas du quartier résidentiel d'Anfa, empruntées pour la circonstance aux plus grosses fortunes privées du Maroc pour loger les hôtes du roi.

Le fin du fin est le « petit déjeuner de travail » avec M. Mitterrand entre des repas passablement bousculés par les imprévus du protocole marocain. M. Houphouët-Boigny a eu droit à ce privilège, jeudi, pour parler de la délicate question des besoins financiers de la Côte-d'Ivoire. MM. Bongo et Hissène Habré étaient inscrits sur l'agenda présidentiel, vendredi matin. Cependant, si l'on s'en tient à ce qui est officiel, aux discours en séance plénière, on a l'impression que, d'une année à l'autre, ces sommets tournent en rond, comme si aucun résolution, aucune promesse, ne pouvait grand-chose contre l'« *entêtement* » des faits.

L'allocution prononcée, jeudi, par M. Mitterrand ressemble assez à celle d'il y a un an à Antibes, en plus sombre. Après avoir rappelé quelques chiffres consternants sur la diminution de la part de l'Afrique dans le commerce mondial (moins de 5 % en 1986), il en a appelé, une fois de plus, à un ordre international plus juste : « *Les richesses de l'Afrique, ses matières premières, sont évaluées unilatéralement par ceux qui les achètent, qui jouent en plus de la valeur des monnaies pour en réduire encore le prix, et je comprends la révolte de ceux dont les dettes s'accroissent d'elles-mêmes plus vite qu'ils ne les remboursent.* »

« *Afin d'éviter la marginalisation de votre continent, actuellement en cours* », a-t-il promis à son auditoire, la France s'engage à « *aller plus vite et plus loin* » en matière de soutien. Pour donner un tour concret à ce discours, il a sorti de son chapeau la promesse d'un organisme nouveau. « *L'Afrique*, a-t-il dit, *en de nombreuses parties de son sol, est menacée par les déserts (...). Je souhaite que ce problème soit étudié de façon à décider quels grands travaux pourraient être lancés si besoin en est. Par exemple, si les pays visés en sont d'accord, un observatoire du Sahara devrait être créé. Les conditions en sont remplies afin de suivre les évolutions climatiques, de coordonner les recherches, d'élaborer les schémas d'aménagement.* »

Hors des questions économiques, rien n'a manqué à ce discours très balancé : perspective de paix au Sahara occidental et en Afrique australe, « *succès des Tchadiens, qui ont reconquis l'indépendance et l'unité de leur pays* », avec un vigoureux passage sur la nécessité du respect des droits de l'homme, « *règle universelle qui ne peut souffrir d'exception et doit être présente à nos esprits en cet instant solennel comme en toute circonstance* ».

Dans sa réponse, le roi Hassan II s'est réjoui de ce sommet qui lui a permis de prendre « *un bol d'Afrique* », et il a laissé entendre que la voie était ouverte pour le retour du Maroc à l'OUA. Reconnaissant que l'aide arabe à l'Afrique « *n'a pas toujours été à la hauteur des espoirs* » des pays intéressés qui avaient soutenu l'Egypte contre Israël après le guerre, il a promis de se faire le « *messager* » de ses hôtes auprès des gouvernements arabes. En fait, le Maroc, qui manque de moyens propres pour aider substantiellement l'Afrique sud-saharienne, joue depuis longtemps un habile rôle d'intermédiaire pour obtenir certains concours financiers du Proche-Orient. Tout comme M. Mitterrand, le souverain s'est félicité de la nouvelle qui occupait les esprits, jeudi matin : la déclaration américaine sur l'OLP.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Trois « casques bleus » irlandais de la FINUL enlevés au Liban du sud

Trois soldats du contingent irlandais de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) *ont été enlevés* vendredi 16 décembre, à Tibnine, au Liban du sud, a indiqué une source des services de sécurité dans la région.

Des hommes armés ont forcé les *trois « casques bleus » irlandais* à monter à bord d'une voiture alors qu'ils marchaient à 500 mètres du quartier général. – *(AFP.)*

● **Le Parlement européen et les droits de l'homme au Maroc.** – Le Parlement européen a demandé, dans une résolution adoptée le jeudi 15 décembre à Strasbourg, au roi Hassan II de gracier deux Marocains condamnés à mort en juillet 1984 pour intelligence avec le régime iranien, MM. Ahmed Chaib et Ahmed Chamid.

Les députés européens ont aussi demandé au roi d'abolir la peine de mort et d'améliorer les conditions de détention dans les prisons. Le Parlement « *s'inquiète de la permanence du non-respect des droits des prisonniers politiques dans les prisons marocaines et des atteintes à leur intégrité physique* ». – (AFP.)

Pas de complément d'information dans l'affaire Michel Droit

RENNES
de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a confirmé, le 15 décembre, l'ordonnance rendue le 12 octobre par M. Philippe Boiffin, juge d'instruction à Rennes, qui avait refusé dans l'affaire Radio Larsen FM contre Michel Droit le complément d'instruction sollicité par le parquet de Rennes sur instruction de la chancellerie.

En donnant raison au juge d'instruction rennais chargé de ce dossier après le dessaisissement du juge Claude Grellier, décidé le 10 décembre 1987 par la Cour de cassation, la chambre d'accusation de Rennes confirme que le dossier peut être clôturé. Elle a jugé en effet que les renseignements complémentaires dont le juge Grellier disposerait ne pouvaient avoir été obtenus qu'illégalement en raison même de son dessaisissement. La chambre d'accusation constate en outre qu'aucune pièce complémentaire n'a été communiquée au parquet.

L'inculpation de « forfaiture » prononcée le 27 octobre 1987 par le juge Grellier à l'encontre de Michel Droit, à la suite de l'attribution contestée d'une fréquence à Radio Courtoisie par la CNCL, pourrait dans ces conditions être close par une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Droit.

C. T.

M. Bernard Tapie condamné pour diffamation envers M. Guy Tessier

La huitième chambre du tribunal de grande instance de Marseille a condamné, vendredi 16 décembre, MM. Bernard Tapie, Jean-François Khan, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et Mlle Karine Osswald, journaliste, pour diffamation publique à l'encontre de M. Guy Teissier, candidat UDF aux élections législatives à Marseille.

MM. Tapie, Khan et Mlle Osswald devront payer une amende de 10 000 F chacun, et solidairement 55 000 F de dommages-intérêts à M. Teissier.

Dans un article paru le 7 juillet, un mois après les élections, M. Bernard Tapie, adversaire malheureux de M. Teissier, mettait en cause ses convictions « anti-apartheid », ainsi que certaines des méthodes qu'il aurait utilisées pendant la campagne.

● **Dix journalistes quittent « Politis ».** – Dix des vingt-six membres de la rédaction de l'hebdomadaire *Politis* ont quitté le journal. En désaccord avec le « recentrage » du titre et la nomination au poste de rédacteur en chef de Jean-Paul Besset (*le Monde* du 14 décembre), ils ont invoqué la clause de conscience. Parmi eux figurent notamment Michel Naudy et Rémy Galland, rédacteurs en chef et membres du directoire, Philippe Simonnot, chef de l'économie, Raja Nasrallah, rédacteur en chef culture, Alain Rebours, chef du service social, etc. Une mission de conciliation, à laquelle participaient des membres du conseil de surveillance du journal a été créée.

Sur le vif

Refuges

Cette semaine, plusieurs de nos hebdos, *l'Obs*, *Elle*, se font l'écho d'un phénomène enregistré depuis quelques années aux Etats-Unis et dont les ondes se propagent à présent jusqu'ici. C'est la montée de la génération-cocon. Qu'est-ce qu'on fait ce soir ? On reste à la maison. C'est un nouvel art de vivre. La bulle, la coquille. Magnétoscopes, canapés cuir, tables basses et plateaux télé. Lits carrés, cassettes vidéo et lampes de chevet posées sur un mini-bar ou sur un frigo.

Le ciné, plus question, terminé. Le sport, très bien, OK, par écran interposé. Le survêt, oui, mais en charentaises, pas en baskets. *Les dîners entre copains*, bon, une fois de temps en temps, pas trop souvent, si on va chez eux, après ils viendront chez nous, et ça, la barbe. Vous habitez chez vos parents, mademoiselle ? Parfaitement. Et c'est pas mademoiselle, c'est madame.

Inutile de continuer, vous voyez le topo. C'est comme ça, c'est vrai, ça se discute pas. Simplement, à mon avis, contrairement aux apparences, cette situation de repli on la choisit pas, on la subit. Ses clés : la trouille et le stress. Si on rentre en vitesse se réfugier, s'enfermer entre sa porte blindée et son écran-lucarne, seule ouverture sur l'extérieur, c'est parce qu'on a peur. Peur de quoi ? Peur de tout. Peur de choper la grippe ou le sida. Peur de pas trouver de taxi ou de place pour se garer, la nuit, sur les Champs ou à Saint-Germain-des-Prés. Peur de se faire agresser, bousculer, cambrioler. Peur de souffrir, de nouer des liens mal noués bientôt dénoués. Peur de se coucher tard et d'être trop crevé pour se tailler le lendemain un passage dans la jungle des embouteillages et des transports en commun. Peur de pas trouver de travail ou d'appart ou de partenaire. Peur, enfin !

Seul remède à l'insécurité, le verrou de sécurité qui protège et qui exclut, qui exclut et qui isole. Un de ces quatre, on n'aura même plus de voisins de palier. On dormira, on bouffera, on bossera, on se reproduira sans plus jamais sortir de ces terrifiants cottages électroniques chers à Alvin Toffler. Dans un monde, le meilleur des mondes, entièrement informatisé, atomisé en milliards de cellules individuelles ou familiales. Des cellules-cocon. Des cellules-prison.

CLAUDE SARRAUTE.

Le prix Pierre-Mille est décerné à Françoise Chipaux

Le prix Pierre-Mille a été décerné pour l'année 1988 à notre collaboratrice Françoise Chipaux, pour ses reportages effectués au Proche-Orient. Basée à Nicosie, Françoise Chipaux est correspondante du *Monde* pour la région.

Le prix Pierre-Mille a été fondé en 1955 et est parrainé par le Commissariat général de la langue française ; il est décerné chaque année à un journaliste d'expression française et perpétue la mémoire du journaliste et écrivain mort en 1941 après une longue carrière au *Temps*.

[Née en 1946, ancienne élève de l'Ecole de journalisme de Lille, Françoise Chipaux est entrée au *Monde* en 1968.]

● **Hausse des taux d'escompte en Belgique.** – La Banque nationale de Belgique a relevé, vendredi 16 décembre, son taux d'escompte pour la deuxième fois en quarante-huit heures, le portant à 7,75 %, au lieu de 7,50 % (et 7,25 % au départ). Le taux des avances a été relevé parallèlement à 8 %.



Le numéro du « Monde » daté 16 décembre 1988 a été tiré à 529 616 exemplaires

A C D E F G H

